Temps libre : le cirque de Gavarnie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15434 – 7 F

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'adieu à Berlin

RAREMENT cérémonie officielle aura été aussi lourde de symboles et aussi riche en émotion que celle qui a salué jeudi 8 septembre le départ définitif des « troupes » alliés de Berlin où elles étaient présentes depuis près de cinquante ans.

Ce fut une journée joyeuse et nostalgique à la fois, où la satisfaction des dirigeants occidentaux d'avoir vu la paix triompher au cœur du continent s'alliait à la tristesse d'une population consciente de sa dette historique envers les soldats qui incarnaient la détermination de l'Occident face à la menace communiste.

Ce fut aussi une journée vouée au souvenir, où revenaient à la mémoire des Berlinois reconnaissants les moments les plus intenses de ce demi-siècle, depuis ces 462 jours de blocus (1948-1949) jusqu'à la folle nuit du 9 novembre 1989 où s'effondra le mur tant honni érigé vingt huit ans plus tôt lors d'une autre nuit – honteuse, celle-là. Un demi-siècle de drames, de peurs et d'espoirs, qui à Berlin symbolisa la déchirure de la vieille Europe puis ses retrouvailles avec elle-même.

C'ÉTAIT l'époque où, à l'image du président Kennedy, les peuples d'Europe se sentaient tous « Berlinois ». En ce sens, l'« adieu aux armes » qu'a vécu jeudi la capitale historique de l'Allemagne marque le dernier acte de la guerre froide, l'ultime consécration de l'unité allemande retrouvée.

Mais, comme aime à le souligner François Mitterrand, l'Histoire se fait chaque jour et ses leçons doivent être sans cesse méditées. Rien d'étonnant donc que le président français ait tempéré sa réjouissance par un appel à la vigilance, car « le triomphe de la liberté ne va pas sans nouveaux dangers pour la paix ». Le drame qui ensanglante l'ex-Yougoslavie, le regain des nationalismes, le réveil des préjugés ancestraux ethniques et religieux justifient bien sûr cette vigilance de tous les instants.

POUR Berlin, redevenue capitale, et pour l'Allemagne tout entière, une nouvelle ère commence. De nouveau maîtresse de son destin, elle doit maintenant affronter pleinement ses responsabilités. L'illusion de la tutelle, que donnait encore la présence des unités alliées, s'est dissipée. L'Allemagne est désormais puissante, au cœur de l'Europe, et les regards convergent de toutes parts sur elle, pour voir ce qu'elle fera de sa force et de sa liberté d'en user.

Il y a un siècle et demi, la fin de l'occupation de Berlin par les troupes napoléoniennes marquait le début d'un mouvement d'unification allemande dressé contre les autres pays européens. Aujourd'hui, cette réunification dans la confiance retrouvée rassemble toutes les conditions pour apporter au continent européen la paix et l'unité. A condition, bien sûr, de privilégier l'ouverture, notamment vers les « jeunes démocraties » de la famille européenne. A condition de ne pas remplacer le désir d'expansion du passé par la tentation d'un repli frileux.

Lire nos informations page 9

M 0147 - 0910 - 7,00 F

Se rendant en Croatie après l'annulation de son voyage à Sarajevo

Le pape appelle à la réconciliation dans l'ex-Yougoslavie

Contraint d'annuler sa visite à Sarajevo cette semaine pour des raisons de sécurité, c'est de sa résidence d'été de Castelgandolfo, près de Rome, que Jean-Paul II a lancé, jeudi 8 septembre, un appel à la paix. Le pape, qui doit se rendre samedi 10 et dimanche 11 septembre à Zagreb, en Croatie, a exhorté les peuples de l'ex-Yougoslavie à en finir avec la guerre et les destructions. « Il faut, a-t-il dit, avoir le courage de pardonner et de demander pardon », même si « les crimes doivent être punis par la justice humaine ». Les Serbes de Croatie et de Bosnie ont lancé dans la journée de jeudi une offensive simultanée contre l'enclave musulmane de Bihac, à la pointe nord-ouest de la Bosnie, dans des territoires sous contrôle Serbe.

Une Eglise entre guerre et paix

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Le chapelet à gros grains blancs tombe sur la bure sombre du franciscain. Benedikt Vujica se souvient de chaque détail de son expulsion de Sarajevo, le 8 juin 1992. Son couvent avait été investi deux jours plus tôt par les Aigles blancs, une formation paramilitaire serbe. La bibliothèque, les tableaux, les archives, soit des siècles d'érudition, d'art et de recherches, ont été pillés ou brûlés. Et c'est avec une arme dans le dos qu'il a été chassé de son couvent, transformé depuis en caserne, sans pouvoir rien emporter. Avec toute sa communauté, il est réfugié à Zagreb.

D'une présence franciscaine qui, en Bosnie, remonte à sept siècles, il ne reste plus aujourd'hui à Sarajevo, protégés par les musulmans, que la maison provinciale et deux couvents. Dans la conscience populaire, les franciscains incarnent la résistance à l'oppresseur, ottoman puis serbe. Mais pour la propagande anti-croate, ils sont le diable, des moines-soldats, agents des *oustachis*, et leurs monastères des dépôts d'armes. *« On nous a accusés de tuer des enfants et de les tourner à la broche*, dit le Père Benedikt. *A Sarajevo, j'ai fait l'expérience de la haine contre tout ce qui est catholique. »*

Faute de pouvoir aller dans la capitale bosniaque, Jean-Paul II rend donc pour la première fois visite, samedi 10 et dimanche 11 septembre à Zagreb, à une Eglise croate doublement meurtrie par les plaies d'une guerre qui n'en finit pas et par les caricatures héritées d'un passé qui la poursuit et demeure son principal ennemi. Les territoires occupés de la Slavonie et de la Krajina, autrefois frontière militaire, rempart de la chrétienté contre l'avance ottomane, ne comptent plus un seul prêtre catholique.

Nombre d'églises, de couvents, de chapelles ont été incendiées et rasées. Cent-vingt-trois paroisses ont été vidées de leur clergé et de leurs fidèles venus grossir les camps de réfugiés.

HENRI TINCQ

Lire la suite page 3 et nos informations pages 3 et 4

Les mécomptes de l'emploi

La flexibilité du marché du travail explique la querelle entre l'UNEDIC et l'INSEE sur la création de postes liés à la reprise

Patatras. En affichant une hausse des effectifs salariés au cours du premier semestre quatre fois inférieure à celle enregistrée par l'INSEE, voilà que l'UNEDIC jette le trouble sur l'ampleur de la reprise de l'emploi. Une douche froide sur l'optimisme renaissant : les 118 000 emplois supplémentaires créés depuis le 1er janvier 1994, selon l'INSEE (*le Monde* du 8 septembre), ne seraient que 27 000, d'après les statisticiens du régime d'assurance-chômage.

Fréquente par le passé, cette querelle d'experts tombe au plus mauvais moment. Alors que presque tous les clignotants officiels sont orientés positivement, c'est la première fois qu'un indicateur respecté introduit le doute dans un climat de confiance dans l'avenir qui commençait à émerger. Pour le gouvernement Balladur, il s'agit d'une mauvaise nouvelle, et cela explique pourquoi Michel Giraud, ministre du travail, a aussitôt réagi en demandant aux deux organismes de travailler ensemble pour rapprocher leurs points de vue.

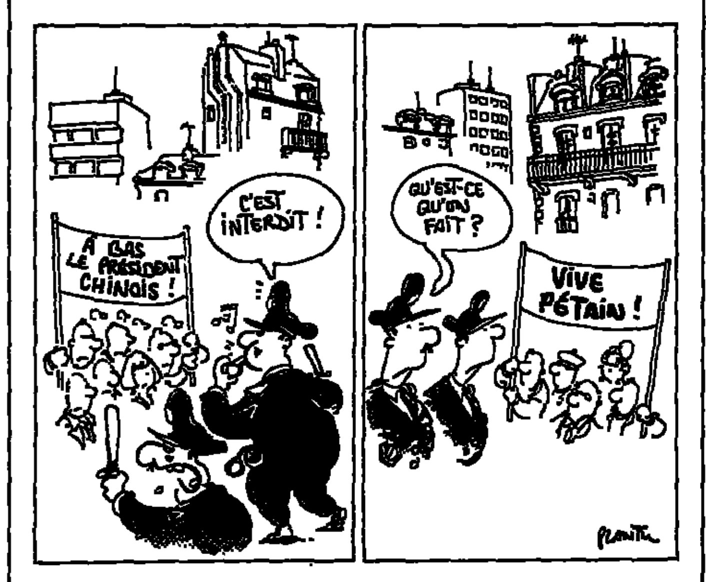
Techniquement, de tels écarts ne s'expliquent pas totalement. Certes, l'INSEE et l'UNEDIC n'embrassent pas le même *« champ »* et n'utilisent pas les mêmes méthodes pour se livrer à leurs estimations. Mais la divergence est telle, cette fois-ci, qu'elle oblige à s'interroger sur les mécanismes, au-delà des effets d'annonce.

Tandis que l'INSEE s'appuie sur une enquête trimestrielle menée par le ministère du travail pour évaluer le nombre de salariés des secteurs marchands non agricoles, l'UNEDIC se réfère au nombre de cotisants affiliés au régime d'assurance-chômage – les salariés du secteur privé, *grosso modo*. On pourrait donc en déduire que, à la hausse comme à la baisse, l'un (l'UNEDIC) reflète mieux l'impact de la conjoncture économique que l'autre. Ce que laisse entendre Jean-Pierre Revoil, directeur adjoint de l'UNEDIC, quand il déclare avoir *« une grande interrogation sur l'ampleur de la reprise telle que l'annonce l'INSEE »*.

ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 17

Le président chinois en France



Lire nos informations page 5

POINT DE VUE

Le crépuscule du mitterrandisme

par Gilles Martinet

IL est toujours difficile de reconstituer l'atmosphère d'une époque. Ceux qui ne l'ont pas connue peuvent commettre des contresens. Quant aux survivants, ils ont toujours tendance à présenter les choses à leur avantage. Cela apparaît à travers la controverse surgie au sein du Parti socialiste – et en dehors de lui – à la suite de la publication du livre de Pierre Péan sur la jeunesse du président de la République.

Né en 1916 comme François Mitterrand, j'appartiens à une génération qui a vécu ses vingt ans dans l'attente puis l'accomplissement de grands événements. Cela portait naturellement nombre d'entre nous vers les extrêmes, c'est-à-dire vers la révolution communiste – ce qui fut mon cas pendant quelques années – ou vers ce qu'on appelait déjà la révolution nationale.

Nous combattions avec la plus grande énergie. Je me souviens parfaitement de cette « grève contre les métèques » de 1935, évoquée par Péan dans son livre (1). Nous avons, mes camarades et moi, évité de justesse que le mouvement qui paralysait les facultés de droit et de médecine ne s'étende à la Sorbonne. Qu'on ne vienne pas me dire que la xénophobie n'était pas au cœur de cette grève ! La cible en était les étudiants juifs polonais, que l'existence d'un *numerus clausus* chassait de leur pays.

La révolution nationale triompha, on le sait, à la faveur de la défaite. La démocratie fut jetée à bas et la République remplacée par l'Etat français. Dans leur immense majorité, les nationalistes des années 30 ont applaudi à la naissance du nouveau régime. Il répondait à toutes leurs aspirations. Jusqu'au moment où ce régime s'est trouvé inexorablement lié à la politique de la collaboration, c'est-à-dire à une logique de soumission à l'occupant allemand.

Lire la suite et nos informations page 10

(1) Pierre Péan, dans son livre *Une jeunesse française* (Fayard), établit, photos à l'appui, que François Mitterrand participa, en février 1935, à Paris, à une manifestation étudiante appelant à la grève *« contre l'invasion métèque »*.

▶ Gilles Martinet est membre du conseil national du Parti socialiste.

UN JOUR, UNE AFFICHE

Vous devez changer l'une de vos deux voitures. Celle de votre épouse ou la vôtre ?

La dérobade du patron de Schneider est jugée sévèrement en Belgique

La justice belge a délivré, jeudi 8 septembre, un mandat d'arrêt international contre Didier Pineau-Valencienne, PDG français de Schneider, qui refuse de répondre à la convocation d'un juge d'instruction bruxellois. M. Pineau-Valencienne, qui conteste les méthodes employées à son encontre, avait auparavant fait déposer par ses avocats un recours en nullité contre la procédure diligentée par la justice belge. L'un de ces avocats explique que ce recours a pour objet de *« retarder le débat sur le fond »*. Ce mandat d'arrêt international interdit au patron français de se rendre à l'étranger où il risque une arrestation.

Lire page 17

Des sites expérimentaux pour les « autoroutes de l'information »

Le rapport sur les « autoroutes de l'information » commandé par Edouard Balladur, premier ministre, à Gérard Théry, ancien directeur général des télécommunications, devrait être rendu public dans quelques jours. Ce rapport suggère au gouvernement d'équiper en fibres optiques et en matériel informatique *ad hoc* cinq à six bassins de population expérimentaux de 5 000 à 10 000 personnes chacun. Ces stations permettront aux opérateurs (le rapport ne précise pas s'ils doivent être publics, privés ou publics et privés) d'acquérir une expérience grandeur nature avant l'éventuelle généralisation des « autoroutes de l'information ».

Lire page 13

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU MONDE

CUBA

L'exode et la réalité

Touriste moyen, parmi des milliers d'autres, durant la première quinzaine d'août, au cœur des derniers événements cubains, je reviens en Occident avec la désagréable impression d'une campagne de presse, à la faveur d'un exode qui, à cette latitude, est un phénomène permanent, mais qui fait moins scandale, quand ce qui est en cause est la « démocratie » mexicaine, ou l'île américaine de Porto-Rico. Forcément, ne serait-ce que parce que les conditions de traversée ne sont pas les mêmes. Outre une manifestation de masse le 7 août qui s'est déroulée dans le calme, que pouvait-on constater sur place ?

– Des formalités d'entrée pratiquement nulles.

– 1 500 kilomètres parcourus dans toute la partie ouest de l'île, sur des routes plus que convenables, y compris dans les coins les plus reculés, eu égard aux orages quotidiens et à un trafic routier prioritairement lourd.

– Des plantations, des centres d'élevage, à longueur de kilomètres, d'une tenue impeccable (à comparer avec certaines « républiques » voisines).

– Les transports mis à part (mais qui gêne l'achat de pétrole ?), des services collectifs (éducation, santé, petite enfance, dignes des pays développés, sinon qu'après trente ans, comme partout, ils auraient besoin d'un sérieux réinvestissement, mais est-ce si simple quand on ne peut vendre que des produits tropicaux, dont on connaît la faiblesse commerciale, face aux Bourses de matières premières des pays nantis ?

– L'extraordinaire sérieux des professionnels en tout genre.

– Des « ghettos » (terme totalement inadmissible au demeurant, *cf le Monde diplomatique* du mois d'août), touristiques, quelquefois de luxe, c'est vrai, mais totalement intégrés à un voisinage plus que sympathique (tous les guides signalent la faiblesse de la délinquance), et surtout, bien plus humains que les horreurs « rose-bonbon » de vingt étages de Cancun ou d'ailleurs... Il est vrai que les capitaux ne sont pas américains...

– Un peuple qui, si le prix Nobel de la gentillesse existait, pourrait se porter candidat, mais il n'y penserait sans doute pas.

– Le dollar, seconde monnaie ? Exact, mais se souvient-on qu'Allende fut renversé avec, en particulier, de la fausse monnaie chilienne... Emise par qui ?

Pour la première fois, j'ai quitté les Caraïbes, et l'Amérique latine, sans un malaise de nanti.

Et au lieu de crier « démocratie, démocratie ! », en sautant comme un cabri (*cf le général de Gaulle à propos de l'Europe*), Bill Clinton serait beaucoup plus astucieux de faire en sorte que le vieux Fidel lui doive tout...

J.-F. DROMBY
enseignant, (Sedan)

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Où sont les clés ?

*Cela commence toujours de la même façon : un lecteur nous écrit... Celui-ci, M. Mario Fabre (Le Mesnil-Saint-Denis), nous accroche au sujet de l'Irlande et pour la manière dont nous avons rendu compte du cessez-le-feu décidé par l'IRA (*le Monde *du 2 septembre). Il n'a pas eu son comptant d'information, non sur l'événement factuel, mais sur son explication politique, historique et culturelle. Il écrit :* « Une très grande majorité de nos compatriotes ne comprend rien au conflit irlandais. Il serait salutaire que vos rédacteurs s'astreignent à vérifier semblable affirmation *(ce que notre correspondant a fait dans son entourage)*, se persuadent de sa réalité, et nous livrent alors des éléments d'analyse propres à mieux éclairer notre opinion. Un journaliste devrait toujours avoir présent à l'esprit le fait que son lecteur n'est pas un *professionnel* bien informé comme il peut l'être lui-même, mais un modeste citoyen qui veut avant tout nourrir sa réflexion pour mieux dégager sa propre opinion. »

De quoi se mêle-t-il ce lecteur qui prétend nous dire ce que nous devons faire et qui a, en plus, raison, parce c'est ce que nous cherchons à faire ? Ce qui est vrai de l'Irlande, ajoute-t-il, l'est aussi de la Yougoslavie, de Cuba, du Rwanda, de la Somalie.

Alors, puisque notre offre tend à satisfaire sa demande, pourquoi ne pas en avoir dit plus sur le conflit irlandais, dans ce numéro du 2 septembre ? Par prudence ou circonspection, parce que, comme nous l'écrivions dans l'éditorial de la première page, la lueur d'espoir était encore fragile, que la paix n'était pas pour demain, qu'il fallait compter avec les extrémistes. Le vieux conflit irlandais nous a appris à ne pas prendre nos espoirs pour des réalités. Dans le numéro du 11 août, nous rappelions qu'il avait fait plus de trois mille morts en vingt-cinq ans et, dans celui du 2 septembre, que, depuis la reprise des combats en 1970, il y avait eu six cessez-le-feu sous diverses formes... Voilà pourquoi, ce jour-là, nous nous en sommes tenus à l'événement factuel et à son environnement politique.

Il faut bien voir que cette étape, qui s'avérera peut-être décisive, si le cessez-le-feu n'est pas remis en cause, s'inscrit dans la dynamique d'un processus dont nous avons suivi tous les progrès. Le Monde *avait, en particulier, mis en valeur, dans son numéro du 30 novembre 1993, le fait que le gouvernement britannique reconnaissait avoir des contacts avec l'IRA. Et, pour marquer cet événement, nous avions rappelé, sous la forme de « clés » explicatives du déroulement historique, le traité de Londres du 6 décembre 1921, entraînant la partition de l'Irlande et une guerre civile pendant deux ans, la naissance de l'Eire avec la constitution de 1937, les troubles qui ont continué d'ensanglanter l'Ulster, l'accord anglo-irlandais de 1985 accordant à Dublin un droit de regard sur la gestion de l'Ulster, ainsi que quelques données sociologiques et politiques sur les deux Irlandes. Bref, de quoi satisfaire l'entendement du problème et la réflexion de nos lecteurs.*

Sans doute aurions-nous pu ressortir notre trousseau de clés à propos du nouveau cessez-le-feu, mais nous ne pouvons pas toujours, dans le quotidien, traiter sur le même pied l'actualité et l'histoire, l'information conjoncturelle et la pédagogie. Il n'en reste pas moins que, si l'espoir qui se lève en Irlande perdure, le Monde *devra revenir sur les origines historiques, les fondements religieux et l'arrière-plan colonial d'une des plus vieilles plaies européennes. D'ores et déjà, nous avons préparé pour notre supplément mensuel* Dossiers et Documents, *dans le numéro qui paraîtra à la fin septembre, une page des* « Clés de l'info » *sur la question irlandaise.*

ANDRÉ LAURENS

HAÏTI

Les intérêts de la France

La France a entretenu, pendant de nombreuses années, une coopération importante avec Haïti. A la suite du renversement par une junte militaire du président Aristide, en 1991, cette aide a été suspendue. La justification fournie pour cette nouvelle attitude serait l'exigence de l'adoption d'un régime démocratique à l'occidentale. Depuis cette suspension, ce sont les Etats-Unis qui, en fait, déterminent la politique des pays développés envers Haïti, en la modifiant, d'ailleurs, constamment, en fonction de leurs intérêts propres. La France s'aligne constamment sur ces positions et ne manifeste, au moins publiquement, aucune différence d'appréciation à ce sujet et même, parfois elle en rajoute, comme au sujet du blocus naval qui affecte surtout les classes moyennes et les plus défavorisées. Elle a ainsi dressé contre nous un nombre élevé d'Haïtiens francophiles.

Cette nouvelle « politique » française contredit complètement l'antérieure. Celle-ci s'efforçait de maintenir en Haïti une importante présence que les autorités américaines cherchaient, au contraire, à réduire à leur profit (...). En conclusion, il me semble que si notre pays veut retrouver, à l'avenir, une place importante en Haïti, il serait souhaitable qu'il adopte, dès maintenant, une politique plus conforme à ses intérêts.

JACQUES BUTTERLIN
universitaire

TRAIT LIBRE



EXPULSIONS

Des droits à faire valoir

La justice serait, paraît-il, arrivée trop tard pour certains des Algériens qui, faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion, ont été effectivement éloignés vers un pays d'accueil le 31 août 1994.

On devrait savoir, mais tel ne semble pas être le cas, qu'il existe dans l'arsenal de nos procédures judiciaires « le référé d'heure à heure » qui permet, comme son nom l'indique, à tout un chacun, de saisir le juge sinon d'une heure à l'autre (bien que le cas se produise de manière relativement fréquente), en tout cas d'un jour à l'autre.

Ainsi, l'audience aurait pu avoir lieu dès le 12 ou encore le 16 août. Pourquoi, par exemple, M. Khaled Sedjerari, ayant fait l'objet d'un arrêté d'expulsion et d'un arrêté à résidence en date du 11 août 1994, a-t-il attendu le 25 août pour saisir le tribunal en vue d'une audience le 1er septembre ?

Et, s'il avait plu à M. Khaled Sedjerari de saisir le tribunal pour une audience du mois de novembre ou du mois de décembre, aurait-il fallu encore attendre pour exécuter un arrêté d'expulsion datant du 11 août ?

La France est certes un pays de droit, encore faut-il que tous ceux à qui incombe la charge de la mise en œuvre et de l'exercice des actions judiciaires le fassent en temps utile pour permettre à tout justiciable de faire valoir ses droits, fondés ou infondés.

Il faut d'abord balayer devant sa porte...

MARC COURTEAUD
avocat, (Paris)

AFRIQUE

Le coût des médicaments

Dans son article « Pour une nouvelle politique du médicament en Afrique » (*le Monde* du 12 août 1994), M. Roussin, ministre de la coopération, voulait tourner en ridicule les « Cassandre » qui avaient annoncé que les conséquences de la dévaluation du franc CFA sur l'approvisionnement des pays africains en médicaments.

Il cherche à nier les effets néfastes de la décision qu'il a prise.

Pour prendre un exemple, le Congo, la majorité de la population était, en fait, essentiellement prise en charge, sur les plans pharmaceutique et médical, par les sociétés privées, en raison de la carence de la Sécurité sociale locale.

Or, depuis le 12 janvier 1994, le prix des médicaments a plus que doublé et les étagères des pharmacies sont pratiquement vides. Les vaccins ont quasiment disparu et des enfants en meurent même si ce n'est pas encore *« l'holocauste programmé »* dont se gausse le ministre. L'essentiel de la population n'ayant plus accès aux médicaments modernes se tourne aujourd'hui vers la médecine empirique et les pratiques de la sorcellerie (...)

Le franc CFA, bouée de sauvetage, maintenait la tête hors de l'eau de l'Afrique francophone. Maintenant, elle se noie depuis la dévaluation qui, en doublant le coût des produits importés (80 % des biens consommés localement), dont les médicaments, a déjà aujourd'hui et aura davantage dans l'avenir, des effets désastreux pour la santé des populations africaines francophones.

Dr JEAN-PIERRE FARGETTE
(Pointe-Noire, Congo)

LIBYE

Terrorisme et archéologie

Nous avons reçu de Mme Françoise Rudetzki, présidente de SOS-Attentats (BP 100-75060, Paris Cedex 02) et de Mme Béatrice de Castelnau des lettres de protestation pour la publication, dans le supplément « Temps libre » du *Monde* du 2 juillet, d'un récit de voyage en Libye, à l'occasion de fouilles archéologiques sur le site de la cité antique de Leptis, reconnue en 1982 comme appartenant au patrimoine de l'humanité. (Il était précisé que la mission archéologique française dirigée par le professeur André Laronde était *« exclusivement financée par la direction des relations culturelles du ministère des affaires étrangères »*).

Mme de Castelnau, sœur de l'une des victimes des attentats mis en cause ci-après, écrit : *« Je me permets de vous rappeler qu'à la suite d'enquêtes judiciaires très sérieuses, des ressortissants libyens, hauts fonctionnaires, sont accusés d'avoir participé à l'organisation de deux attentats contre des avions civils de ligne qui ont fait 440 victimes. (...)*

» Trois résolutions ont été prises, en 1992 et 1993, par lesquelles le Conseil de sécurité a décidé des mesures d'embargo très fermes d'abord sur les transports aériens, les ventes d'armes et de pièces détachées aéronautiques ou militaires, puis sur les fonds et les ressources financières du gouvernement et des administrations publiques de Libye.

» M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, interrogé par SOS-Attentats, le 3 mai 1994, sur la prolifération des voyages culturels et d'agrément en Libye, a répondu que son département mettait en garde la direction du tourisme sur les dangers et l'insécurité des transports intérieurs en Libye, en raison de l'embargo sur les pièces, l'entretien et les assurances aéronautiques (...) Le désert du Ténéré au Niger, où s'est écrasé l'avion d'UTA paraît assez proche des lieux de fouilles et, en remuant le sable à la recherche des colonnes de Septime Sévère, ils (les archéologues) tomberont peut-être sur quelques ossements humains récents. Parmi les 170 victimes, les corps de 65 d'entre elles n'ont pas été retrouvés. Sans doute, pour les chercheurs, une bien inconvenante surprise ! »

RÉPONSES A VARGAS LLOSA

Une « conspiration rétrograde »

L'article que Mario Vargas Llosa a consacré à la conférence du Caire sur la population et le développement (*le Monde* du 2 septembre) illustre bien le fait que l'intolérance peut – hélas – exister autant parmi « ceux qui ne croient pas au ciel » que parmi « ceux qui y croient ». Il est normal que, sur un sujet d'une telle importance, des points de vue divers s'expriment et se confrontent. Mais ce n'est pas en fustigeant avec mépris, comme le fait Mario Vargas Llosa, ce qu'il appelle *« une conspiration rétrograde et anti féministe »* entre *« alliés de la demi-lune et de la croix »* qu'on fera progresser la réflexion.

Il serait plus intéressant et plus utile de se demander pourquoi l'Eglise catholique et de hautes instances islamistes ont des points de vue convergents dans ce débat qui concerne toute la communauté mondiale. N'est-ce pas parce que l'Evangile et le Coran nous appellent à la responsabilité personnelle, au respect des valeurs familiales et à la solidarité entre le Nord et le Sud ?

PÈRE MICHEL LELONG
(Maisons-Alfort)

Pas un problème d'effectifs

Qu'auraient pensé Grecs ou Romains de la population du XVIIIe, les philosophes du siècle des Lumières de celle d'aujourd'hui ? Cela les aurait étonnés ou inquiétés, comme aujourd'hui la perspective de 10 milliards.

Pourtant le recul de... la raison permet de considérer vraisemblable dans l'avenir une population exprimée en centaines de milliards. Les possibilités de l'exploitation relativement naturelle de la culture et de l'élevage, l'extension de méthodes autres déjà connues mais mises sous le boisseau, permettraient largement de nourrir de tels effectifs. L'évolution jusqu'ici, modeste à cette échelle, ne fait que confirmer la flexibilité inattendue de la production : depuis 1951 la population a doublé, la production de nourriture a presque triplé.

Plus qu'un problème d'effectifs, la question des affamés pose un problème de relations entre les hommes et d'organisation. Il est vrai qu'il est plus facile de proposer de réduire la croissance que de s'interroger sur le comportement de chacun et de chaque collectivité vis-à-vis du voisin.

JAIME ROMBEAU
(Billancourt)

RECTIFICATIFS

– A la suite de notre article consacré au professeur Yeshayahu Leibovitz (*le Monde* du 20 août), le cinéaste Eyal Sivan nous précise que la série d'émissions réalisée par lui avec cette personnalité n'a pas été diffusée sur ARTE, comme il était indiqué dans notre nécrologie du 20 août, mais sur la chaîne câblée Planète. Ce film, intitulé *Itgaber, le Triomphe sur soi*, comprend deux parties de 80 minutes chacune. Il était à l'origine commandé par France 3, qui, au dire d'Eyal Sivan, les maintient depuis un an et demi *« en état de congélation profonde, suite aux décisions politiques du service public et de son super-président »*. Il en existe une édition vidéo (éditions Montparnasse). L'entretien diffusé sur ARTE était une intervention du professeur Leibovitz dans le film d'Eyal Sivan, *Izkor, les esclaves de la mémoire*.

– Dans la lettre, publiée dans *le Monde* du 3 septembre, où elle évoquait le souvenir de son père, Georges Torres, Dominique Torres nous précise que lorsque celui-ci a disparu, au cours d'une mission-suicide lors de la Libération de la France, l'autre volontaire, tué à ses côtés, s'appelait Dahan (et non Meyer, comme il était indiqué par erreur).

– Le best-seller *Paris brûle-t-il ?* de Dominique Lapierre et Larry Collins a été malencontreusement omis dans la liste des livres cités dans le supplément consacré à la libération de la capitale. Oubli d'autant plus fâcheux que cet ouvrage, lauréat de plusieurs prix, a été publié dans une trentaine de langues et qu'il a très largement contribué à faire connaître cet acte majeur de la Libération.

L'évolution du conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes tentent de s'emparer de l'enclave musulmane de Bihac

Les forces serbes de Bosnie et de Croatie ont lancé, jeudi 8 septembre, une offensive simultanée contre la poche musulmane de Bihac, enclavée à la pointe nord-ouest de la Bosnie dans des territoires sous contrôle serbe. Venant de l'est, les Serbes bosniaques se sont enfoncés de plusieurs kilomètres à l'intérieur de la poche tandis que les Serbes de Krajina, appuyés par au moins sept chars, pénétraient en profondeur dans l'enclave par les territoires de Croatie qu'ils contrôlent au nord-est. Pris en tenaille, le cinquième corps d'armée des forces gouvernementales bosniaques a dû se battre sur les deux fronts. Cette offensive a vivement inquiété la Force de Protection des Nations unies (FORPRONU) qui avait signalé une intensification des bombardements serbes contre l'enclave depuis la reddition des séparatistes musulmans de Fikret Abdic, qui avait signé un pacte de paix avec les Serbes. Les experts militaires estimaient, jeudi, que les Serbes tentent de s'emparer des voies de communication qui traversent l'enclave. Dans la journée, deux avions britanniques de l'OTAN ont essuyé des tirs de missiles sol-air provenant d'une région récemment conquise par les Serbes bosniaques, mais aucun des deux Sea Harrier n'a été touché. Par ailleurs, Sarajevo n'a pas caché sa déception après l'annonce, jeudi, d'un projet d'allègement des sanctions internationales contre Belgrade estimant qu'une telle décision constituerait *« un nouveau succès politique »* pour le président de Serbie, Slobodan Milosevic, rapporte notre correspondant dans la capitale bosniaque. Selon le vice-président de Bosnie, *« cette mesure doit s'accompagner d'une levée de l'embargo sur les armes car aucune solution politique ne sera trouvée tant que n'existera pas un équilibre militaire sur le terrain »*. *(AFP, Reuter)*

Le pape aux Bosniaques : « Nous sommes avec vous... »

ROME

de notre correspondante

« Assez de barbarie et de furie destructrice. Vous n'êtes pas abandonnés, nous sommes avec vous, nous serons toujours plus avec vous ! ». Ce cri, lancé avec force au cours de son homélie par un Jean-Paul II pourtant très affaibli, mais plus encore profondément blessé par l'échec de son voyage à Sarajevo, avait, jeudi 9 septembre, une résonnance bien amère. Car comment ne pas trouver pathétique l'élan brisé de ce discours de paix axé sur le « pardon » et la tolérance réciproque, prononcé depuis Castelgandolfo et parvenu dans la capitale bosniaque assiégée par le seul biais de la radio et de la télévision ?

Comme dans les trois autres discours, rendus publics par le Vatican et destinés aux communautés musulmane, serbe et croate – qu'il se proposait *« d'étreindre dans un unique baiser »* –, Jean-Paul II, rendant hommage à ces peuples *« de la famille des Slaves du sud qui ne sont pas touchés pour la première fois par le cataclysme de la guerre »*, a voulu montrer qu'il prenait sa part personnelle du drame des Balkans. *« Moi, premier pape slave, je m'agenouille pour crier : de la peste, de la faim, de la guerre, libères-nous Seigneur ! »*. Et d'inviter tous ceux qui l'écoutaient à *« un solide examen de conscience »* face *« à la tentation historique de la haine »*, à *« l'inhumaine politique de la prétendue purification ethnique »* et aux *« nationalismes exacerbés »*. *« Dieu*, a-t-il ajouté, *est toujours du côté des opprimés*.

Pour mettre fin *« à la spirale des coups et des douleurs »*, il faut *« à un certain point en arriver au pardon »*, dit-il encore. Et c'est le point fort du message. Donnant en quelque sorte l'exemple, avec toute l'humilité d'un pèlerin de la paix, le Pape, pour qui l'un des drames les plus criants des Balkans du XXème siècle est, au-delà de la guerre, l'impossibilité de parvenir à un œcuménisme et à un dialogue inter-religieux, a *« envoyé un baiser de paix »* au patriarche serbe Pavle et à tous les évêques orthodoxes. De même, il prie *« pour que les mesures restrictives prises à l'encontre de la Serbie ne soient pas cause de souffrance pour la population »*. Et de conclure : *« Que nos cœurs de pierre se laissent entamer pour devenir des cœurs de chair. Il faut le courage de pardonner et de demander pardon. Ce qui ne veut pas dire que pardonner, c'est oublier. Les crimes doivent être punis par la justice humaine, mais dans le pardon réside la puissance de Dieu »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Une Eglise entre guerre et paix

Suite de la première page

En Bosnie-Herzégovine, la plus grande partie des diocèses catholiques de Sarajevo et de Banja-Luka sont également occupés et *« nettoyés »* : il resterait environ 120 000 fidèles dans celui de Sarajevo, 30 000 dans celui de Banja Luka.

A la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, tenue par des dominicains à Borongaj, quartier populaire de Zagreb, une queue misérable se forme dès 6 h 30 le matin, hiver comme été, pour des distributions de nourriture et de vêtements. *« Ce sont des gens arrivés de Vukovar, de Gradiska, de Dubrovnik*, explique le curé, Ivanko Mateljan. *Pendant des jours et des nuits, ils ont été mitraillés par une armée yougoslave qu'ils croyaient être la leur. Leur souffrance est un cri vers Dieu. »* Le dimanche, à des fidèles inquiets et démoralisés par la guerre, le chômage, une vie difficile, le prêtre demande de prier pour... les Serbes : *« Si je ne le fais pas, qui le fera ? »*, explique-t-il.

Le bouc-émissaire de Tito

L'Église croate avait payé son tribut au communisme. Pendant quarante-cinq ans, elle fut l'un des boucs-émissaires du régime titiste. Elle a subi le bombardement d'une propagande qui la rendait collectivement complice des oustachis d'Ante Pavelic et coresponsable des crimes de la seconde guerre mondiale. Des dizaines de prêtres et de religieux ont été arrêtés et un procès intenté en 1946 au cardinal Stepinac, archevêque de Zagreb, défenseur de l'indépendance croate, condamné pour collaboration avec le régime fasciste, malgré sa dénonciation (tardive) des persécutions contre les Serbes et les juifs (1).

A la recherche de soutiens occidentaux, le maréchal Tito avait signé, dès 1966, un accord avec le Vatican et normalisé les relations de l'Église catholique avec la République yougoslave. Il avait même rendu visite à Rome au pape Paul VI et l'avait invité à Belgrade. Ce régime particulier a sans doute empêché les emprisonnements de prêtres et de religieux, les fermetures d'églises et de séminaires, les nominations autoritaires d'évêques, les expulsions et autres persécutions antireligieuses subies dans des pays de l'Est plus fermement liés que la Yougoslavie à Moscou et au bloc communiste.

Ce n'était pas pour autant un régime de faveur. Tous les biens de l'Église croate furent confisqués et nationalisés. Le contrôle policier était constant sur ses activités et sa liberté d'enseignement, de prédication, de diffusion de journaux, de réunions fortement restreinte. Le catéchisme ne pouvait pas sortir de l'église ni de la sacristie. Pourtant, l'Église catholique avait continué d'incarner la conscience nationale croate, sa résistance et sa volonté d'autonomie.

Active dans la phase de transition vers l'indépendance, ne ménageant pas son soutien au parti HDZ (Union démocratique croate) du futur président Tudjman, auréolée de la caution fournie par le Saint-Siège, l'un des tout premiers à reconnaître, le 13 janvier 1992, l'indépendance du nouvel Etat croate, l'Eglise aurait pu sortir renforcée de l'épreuve communiste. Mais la guerre a empêché tout état de grâce. Malgré sa popularité dans l'opinion – 73 % de Croates disent appartenir à l'Église catholique, selon le recensement de 1991 – et dans tous les partis, de la majorité à l'opposition, elle paraît très vulnérable face à la crise nationale (un quart de la Croatie est occupé), sociale, morale et religieuse que traverse le pays.

Elle a habilement pris ses distances avec la politique de Franjo Tudjman, chef de l'État croate. *« Dans la phase de transition démocratique, le parti HDZ était le plus clairement anticommuniste et le plus résolu en faveur de l'autonomie*, dit Jure Kristo, historien. *L'Eglise s'est donc rangée derrière Tudjman et, aux premières élections libres, a fait voter pour lui. Mais le parti au pouvoir ne peut plus compter aujourd'hui sur l'Eglise. »* Entre Gric (le quartier administratif de Zagreb) et Kaptol (celui de la cathédrale), ce n'est pas la guerre, mais quand, en mai dernier, le président Tudjman a demandé à l'archevêque de bénir l'*« autel de la patrie »* sur la colline de Medvednica, le cardinal Kuharic n'a fait qu'une visite en col romain.

La hiérarchie catholique joint sa voix à celle de tout le pays pour réclamer la réintégration des territoires occupés de Slavonie et de Krajina et le retour des réfugiés. Contre tous les projets de partition, elle se bat pour le maintien de l'intégrité du territoire bosniaque, en dépit de l'opposition de catholiques d'Herzégovine, menés par des franciscains, qui réclament leur rattachement à la Croatie. *« C'est la position d'une minorité*, explique au *Monde* le cardinal Kuharic, archevêque de Zagreb. *L'Eglise de Croatie refuse la division de la Bosnie vers l'Est et vers l'Ouest. Les trois peuples, serbe, croate et musulman, sont si imbriqués qu'une partition signifierait la guerre jusqu'à l'extermination. Nous sommes pour le maintien des frontières du pays, au sein duquel les mêmes droits devront être garantis aux trois communautés »*.

Affronté à une grave crise politique intérieure, M. Tudjman attendait sans doute de la hiérarchie catholique un soutien plus net et plus constant. *Mais celle-ci ne* se prive pas de mettre en cause les méthodes du président, réclame l'accélération des dénationalisations, dénonce les malversations et la corruption qui ont suivi la libéralisation de l'économie, demande la révision de la législation autorisant l'avortement, revendique un accès plus large aux médias. *« Après le coup de foudre, c'est le mariage de raison. Il a fallu du temps pour se reconnaître et comprendre que la force de l'Eglise ne se mesure pas au nombre de bénédictions »*, convient Jure Radic, directeur de cabinet du président Tudjman, président de la commission des rapports avec les religions.

La mémoire orthodoxe

En défendant pied à pied son indépendance par rapport à l'État, l'Eglise croate tire aussi, à sa façon, les leçons d'un passé qui ne cesse de la rattraper. Après la parenthèse communiste, elle se croyait libre de se faire justice. Or, la guerre la place à nouveau en position d'accusée, obligée de se justifier face à la *« propagande »* et à la *« désinformation »* serbes, activées par l'Eglise orthodoxe, par les accusations des anciens communistes et les soupçons de l'étranger. En avril 1991, le message pascal du patriarche Pavle (Paul) de Belgrade avait été un signal. Evoquant la mémoire des *« 700 000 morts »* du camp de concentration de Jasenovac (2), l'ancien évêque du Kosovo, berceau du nationalisme serbe, appelait à l'*« expiation du génocide du peuple serbe »*, qualifié de *« nouvelle crucifixion du Christ »*. Il épousait ainsi toute la martyrologie chère aux ultra-nationalistes.

Sans doute, dans les (rares) rencontres œcuméniques, à Belgrade, à Ljubljana, à Zagreb, les orthodoxes manifestaient-ils leur humeur dès qu'ils voyaient un portrait de Mgr Stepinac, mais avant les sermons « pan-serbes » de Mgr Amfilohije Radovic, actuel évêque du Monténégro, ou de Mgr Lukijan, évêque de Pakrac en Slavonie (3), rien ne laissait craindre, chez les catholiques croates, un tel alignement de l'Eglise orthodoxe de Serbie sur les positions les plus radicales de M. Milosevic, dont elle répercutait fidèlement les slogans sur la *« persécution »* des minorités serbes en Croatie, au Kosovo, en Bosnie ou le souhait de regrouper tous les territoires serbes en un même État.

« Une propagande qui sert à la haine »

Depuis, les rencontres tardives entre le patriarche de Belgrade et l'archevêque de Zagreb n'ont servi à rien. *« Nous y sommes allés avec un esprit ouvert, sincère, détendu. Nous avons prié, mangé, dialogué, lancé des appels en commun*, assure Mgr Kuharic. *Mais comment renverser une indisposition à l'encontre des catholiques qui est millénaire et qui vient d'une mentalité orthodoxe serbe sous influence grecque ? »*. Les trois quarts des Serbes ne sont pas baptisés, mais l'appartenance à l'orthodoxie est inséparable de l'identité nationale. *« La tragédie du peuple serbe est d'avoir été évincé de l'histoire pendant cinq siècles*, souligne le professeur Vjekoslav Mikecin. *Les Serbes se nourrissent de mythes nés de leur lutte contre les Turcs. Or, la reconquête nationale serbe a toujours coïncidé avec l'expansion de l'Eglise orthodoxe. »* L'opinion croate sait gré à l'Eglise de n'être pas *« revancharde »* et à l'archevêque de Zagreb d'avoir su trouver les mots d'apaisement aux pires moments du conflit, y compris d'avoir condamné les exactions croates contre les musulmans de Bosnie-Herzégovine. Mais lui reproche-t-on aujourd'hui d'avoir refusé l'invitation de se rendre à Jasenovac pour l'inauguration d'un mémorial orthodoxe ? Il répond : *« Chaque homme tué à cause de sa nationalité, de sa conviction religieuse ou politique, est une victime innocente. Je me mets à genoux devant lui. Mais je ne peux pas me mettre à genoux devant une propagande qui sert à la haine. »*

Les appels à la tolérance semblent de moins en moins entendus. Milenko Popovic, l'un des derniers prêtres orthodoxes restés à Zagreb, tend *Hrvatski Vjesnik*, un journal d'extrême-droite publié à Vinkovci (près de Vukovar, dans l'est de la Croatie), qui clame en manchette : *« Serbes, où que vous soyez, soyez maudits. »* Il montre des tracts sortis de sa boîte aux lettres qui sont autant d'appels au meurtre.

« La plupart de nos églises orthodoxes en Croatie ont été minées, dynamitées. Dans neuf sur dix, on ne peut plus célébrer », dit-il pour expliquer la fuite de Croatie de Mgr Jovan Radovic, évêque de Zagreb et de Ljubljana, l'un des *« durs »* du patriarcat de Belgrade, et de la quasi-totalité de son clergé. Il resterait 30 000 Serbes à Zagreb contre *« 100 000 »* avant la guerre (4). *« Les Croates ne doivent pas avoir de problèmes avec leurs réfugiés, car ils occupent nos maisons serbes »*, ajoute le prêtre orthodoxe avec cynisme.

Aujourd'hui encore, l'Eglise croate tente de convaincre la hiérarchie orthodoxe de Belgrade de renvoyer ses prêtres à Zagreb, où la situation tourne à l'absurde. Pour le catéchisme des enfants ou l'enterrement d'un parent, des familles orthodoxes font appel au clergé catholique. *« Si nous refusons, on crie à la discrimination. Si nous acceptons, on nous accuse de prosélytisme »*, dit le cardinal Kuharic. Mais il y a des gestes anti-œcuméniques plus graves. Le patriarcat de Belgrade a créé un diocèse orthodoxe dans la zone occupée de Slavonie ; à Dajl, où ont eu lieu des massacres en 1991, des prêtres orthodoxes ont béni les fondations d'une nouvelle église sur les ruines d'une église catholique incendiée.

« Vous, à l'Ouest, vous ne pouvez pas le croire. En tant que chrétien, je ne peux pas non plus le croire, dit le Père Knezevic Zvonko, prêtre dominicain. *Et pourtant, tout se passe comme si les Serbes voulaient détruire ici toute trace de catholicisme et d'islam. La haine, c'est comme l'amour. Elle ne se comprend pas. Elle ne s'explique pas »*.

HENRI TINCQ

1) Emprisonné à Lepoglava, Mgr Stepinac avait été condamné à seize ans de travaux forcés et assigné à résidence dans son village natal jusqu'à sa mort, le 10 février 1960. Après un long débat, le Parlement croate l'a réhabilité et un procès de béatification est en cours à la congrégation romaine pour la cause des saints.

2) Selon des commissions d'enquête yougoslave et américaine, le nombre des victimes du camp de Jasenovac (une majorité de Serbes, des juifs, des tziganes et des communistes croates) varie de 30 000 à 70 000.

3) Dans l'hebdomadaire *Danas* publié à Zagreb (12 mars 1991), on trouve des extraits d'un sermon de Mgr Lukijan, appelant ses fidèles à *« appliquer d'abord l'Ancien Testament, œil pour œil, dent pour dent, coup pour coup »*.

4) Selon le recensement de 1991, la population serbe de Zagreb était de 49 900 habitants.

RECTIFICATIF : ni Alain Juppé ni *le Monde* n'étaient à Belgrade. – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions datées du 9 septembre, c'est de Bucarest, où il effectuait une visite officielle, et non de Belgrade, que M. Juppé s'est exprimé mercredi sur l'éventualité d'un début de levée des sanctions économiques imposées à la Serbie. Le ministre français venait de s'informer, depuis Bucarest, des résultats de la réunion du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie qui s'était tenue le jour même à Berlin. *Le Monde* n'a pas eu d'« envoyé spécial » à Belgrade depuis que sa correspondante permanente Florence Hartmann a été *privée de son accréditation professionnelle*, c'est-à-dire empêchée de travailler par les autorités serbes, en avril.

EN BREF

Sommet arméno-azerbaïdjanais à Moscou. – Les présidents azerbaïdjanais Gueïdar Aliev et arménien Levon Ter-Petrossian se sont rencontrés, jeudi 8 septembre à Moscou, pour discuter du Haut-Karabakh. Si Bakou refuse toujours le plan de paix proposé par Moscou, le cessez-le-feu en vigueur depuis mai semble toutefois globalement respecté. – *(AFP.)*

POLOGNE : le chef des assassins du Père Popieluszko mis en liberté. – Condamné, en 1985, à vingt-cinq ans de prison, le colonel Adam Pietruszka, supérieur direct des trois auteurs de l'assassinat, en 1984, du Père Popieluszko, devait être mis en liberté vendredi 9 septembre. Ancien fonctionnaire du ministère de l'intérieur, Adam Pietruszka, qui aurait dû être libéré en 1999, a bénéficié d'une remise de peine pour bonne conduite. Deux des auteurs directs du crime avaient aussi été libérés avant la fin prévue de leur incarcération, alors que le troisième est toujours derrière les barreaux. – *(AFP.)*

TURQUIE : attentat manqué contre un défenseur de la laïcité. – Un universitaire et écrivain turc ardent défenseur de la laïcité, Toktamis Ates, a échappé, lundi 5 septembre, à un attentat à la bombe lors d'une séance de dédicace dans une librairie d'Istanbul, a-t-on appris jeudi. Selon le quotidien *Cumhuriyet* (centre gauche), où M. Ates est chroniqueur, l'attentat a été revendiqué lundi par une organisation terroriste islamiste, le « Front islamique des combattants du Grand Orient » (IBDA-C). – *(AFP.)*

EUROPE

Au Conseil de sécurité de l'ONU

Les consultations sur l'allègement des sanctions contre Belgrade ont commencé

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondante

Des consultations sur la suspension de certaines sanctions à l'encontre de Belgrade ont été entamées, jeudi 8 septembre, à New York. Les ambassadeurs des Etats-Unis, de Russie, France, Grande-Bretagne et Allemagne – membres du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie – ont également commencé la rédaction d'un projet de résolution visant à renforcer les sanctions contre les Serbes de Bosnie.

Alors que les discussions visant à « récompenser » Belgrade et à « punir » Pale ont commencé, beaucoup doutent que ces mesures, que certains qualifient de « *symboliques* », changent grand chose au cours de la guerre en Bosnie. En même temps, la menace américaine de déposer une nouvelle résolution, vers la mi-octobre, sur la levée de l'embargo sur les armes à destination du gouvernement de Sarajevo, plane toujours.

Des centaines d'observateurs civils

En tout état de cause, l'allègement des sanctions contre la Serbie et le Monténégro ne sera effectif que lorsque le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, aura fait un rapport positif sur la réalité de l'embargo imposé il y a quelques semaines par le président de Serbie contre les Serbes bosniaques.

Pour vérifier ces sanctions, avec un « *mininum d'empiètement sur la souveraineté de la Serbie* », les cinq grandes puissances ont décidé de déployer quelques centaines d'observateurs civils sous l'égide de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie. Ces observateurs auront pour mission de vérifier que seule l'aide humanitaire parvient dans les régions de Bosnie sous contrôle serbe.

Un rapport positif de M. Boutros-Ghali au Conseil de sécurité déclenchera le mécanisme de réduction des sanctions. Un rapport négatif pourrait, en revanche, entraîner des sanctions renforcées contre Belgrade. Les observateurs civils, qui ne porteront pas le béret bleu de l'ONU, seront probablement choisis parmi les attachés civils des ambassades présentes à Belgrade. Selon des diplomates, les personnels du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) qui étaient envisagés comme observateurs ont refusé de participer, arguant de leur neutralité.

Expliquant le revirement occidental, un diplomate européen avance : « *La thèse russe a prévalu et nous avons décidé d'accorder le bénéfice du doute à M. Milosevic* ». « *C'était de toute façon notre seule carte si on voulait éviter l'éclatement du « groupe de contact »* », ajoute-t-il. Les plus réticents à récompenser Slobodan Milosevic restent les Américains qui, en jouant la « carte russe », estiment que cette « concession » pourrait leur permettre d'éviter un *veto* de Moscou au moment où Washington, poussé par le Congrès américain, déposera sa résolution sur la levée de l'embargo sur les armes.

AFSANÉ BASSIR POUR

Après le cessez-le-feu de l'IRA

Les paramilitaires loyalistes exigent des garanties

Une semaine après l'annonce du cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), les groupes paramilitaires loyalistes (protestants) d'Irlande du Nord ont indiqué, jeudi 8 septembre, qu'il n'y a « pas de changement » de leur position. David Ervice, dirigeant du Parti progressiste unioniste, branche politique d'une de ces milices, s'est cependant déclaré « plein d'espoir » face au processus de paix.

BELFAST

de notre envoyée spéciale

Les paramilitaires loyalistes (protestants) refusent de décider un cessez-le-feu, tant que les garanties qu'ils exigent « *en préalable* » ne seront pas « *totalement* » réunies. Ils veulent connaître les intentions de l'INLA, un groupe dissident de l'IRA, qui ne s'est pas joint au cessez-le-feu annoncé il y a une semaine par cette organisation. Ils demandent l'assurance que « *la position constitutionnelle de l'Irlande du Nord soit confirmée dans le Royaume-Uni* » ; la preuve « *qu'aucun accord secret n'est intervenu entre l'IRA et le gouvernement britannique* » ; la certitude qu'« *aucun changement n'est déjà intervenu dans le cadre fixé par la déclaration* [anglo-irlandaise] *de Downing Street* » de décembre dernier. Enfin, il leur faut du temps « *pour être convaincus de la bonne foi de l'IRA* ».

Le communiqué conclut par un appel au gouvernement britannique : « *Il* [lui] *incombe de confirmer qu'aucun virage ou signe de faiblesse n'est en ce moment perceptible en Irlande du Nord, pour corriger l'illusion d'une victoire de l'IRA* », allusion à la réduction du dispositif de sécurité britannique.

C'est précisément cette réduction qu'a contestée jeudi Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA : « *dans les quartiers catholiques,* a-t-il soutenu, *la population ne voit aucun allègement du contrôle policier. Elle continue d'être harcelée* ». Les forces de sécurité portent maintenant un béret au lieu du casque lourd : « *qu'ils s'habillent comme ils veulent, c'est leur problème* ».

Le dirigeant du Sinn Fein s'est, par ailleurs, déclaré « *déçu* » des propos tenus la veille par le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, devant les membres d'une loge protestante virulente. Tenant à apaiser les craintes des unionistes, le ministre avait rappelé qu'aucun changement du statut constitutionnel de la province n'était envisagé sans leur consentement. Pour M. Adams, l'occasion a été manquée « *de dire la vérité aux unionistes et ainsi de les inciter au dialogue indispensable à la poursuite du processus de paix* ». Jeudi également, le quotidien *Belfast Telegraph* créait la surprise, en publiant, sous le titre « *Plan secret* », ce qu'il présente comme les principales dispositions sur l'avenir de la province, négociées de manière encore confidentielle, par Londres et Dublin : l'organisation administrative serait assurée par des comités associant, à la proportionnelle, des élus des divers partis. Une assemblée de 85 membres élus prendrait la responsabilité de l'agriculture, de l'environnement, du développement économique, de la santé et des affaires sociales, de l'éducation, du travail et des finances. Selon une source unioniste, ce document serait complété par un engagement de la République d'Irlande de modifier les articles 2 et 3 de sa Constitution, qui revendiquent la souveraineté sur les six comtés du Nord. Mais Londres, selon cette même source, ne se serait pas engagé à modifier le *Government of Ireland Act* datant de 1920, avant d'avoir obtenu le consentement de la majorité de la population de la province.

DANIELLE ROUARD

AMÉRIQUES

Le sommet du groupe de Rio

La plupart des pays latino-américains sont hostiles à une intervention militaire des Etats-Unis en Haïti

Tout semblait joué avant même l'ouverture, vendredi 9 septembre, de la huitième réunion au sommet des quatorze pays membres du Groupe de Rio. Les efforts des Etats-Unis pour faire inclure dans le communiqué final, qui doit être publié samedi, un paragraphe exprimant le soutien des pays latino-américains à une intervention militaire de Washington en Haïti sont restés vains.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le texte du Groupe de Rio (1) est déjà rédigé et ne mentionne nullement Haïti. Il se contente d'énumérer des objectifs traditionnels, tels que la défense de la démocratie et des droits de l'homme, et d'autres plus récents comme la lutte contre le trafic de drogue et la liberté d'accès, sans conditions, à la technologie de pointe des pays développés.

Alexander Watson, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires inter-américaines, a plaidé sans succès toute la journée de jeudi devant les ministres des affaires étrangères des pays membres qui étaient arrivés à Rio un jour avant les chefs d'Etat ou de gouvernement. Il n'a pas réussi à les convaincre du bien-fondé d'un débarquement des GI en Haïti que Washington présente désormais comme « *inévitable* ». Le général Michael Byron, chef des opérations militaires pour la zone atlantique avait de son côté exposé la veille, devant les ambassadeurs latino-américains réunis à Washington, les modalités techniques de l'opération. Environ 10 000 soldats nord-américains devraient y participer et toute résistance devrait, selon le général Byron, cesser en trois jours.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement qui se réunissent à Rio ne sont nullement impressionnés par le fait que le conseil de sécurité des Nations Unies a expressément autorisé Washington, le 31 juillet, par le vote de la résolution 940, à faire usage de la force pour chasser les putschistes au pouvoir à Port-au-Prince depuis septembre 1991. Ils penchent plutôt du côté du président vénézuélien Rafael Caldera qui, dans le *Jornal do Brasil* du jeudi 8, explique que « *le chemin de la violence n'est pas la solution* » et souhaite que « *tous les efforts soient faits* » pour trouver une « *issue pacifique* » au problème haïtien.

Le respect de la souveraineté

L'Argentine avait voté en faveur de la résolution 940 mais le président Carlos Menem, devant la réaction de son opinion publique, est revenu sur sa promesse initiale d'envoyer des soldats argentins participer à l'opération. Le Brésil s'était abstenu, et la plupart des autres pays latino-américains tels que le Mexique, la Colombie et le Venezuela s'étaient opposés vigoureusement à la résolution.

Maigre consolation pour les Etats-Unis, quatre petits pays de la région caraïbe, aux moyens militaires très limités, la Jamaïque, Trinidad et Tobago, Belize et la Barbade continuent à se dire prêts à fournir quelques bataillons. « *Cette mentalité anglaise n'est pas la nôtre* », remarque acidement le président Caldera dans le *Jornal do Brasil*. Les quatre pays en question, anciennes colonies britanniques, sont en effet anglophones...

Les Etats-Unis devront vraisemblablement se contenter, à la conclusion de la réunion du Groupe de Rio, d'un texte distinct de la déclaration finale. Ce document appelera seulement les militaires haïtiens à quitter volontairement et pacifiquement le pouvoir. Le Brésil va en outre chercher à faire adopter par le Groupe de Rio une position à propos de Cuba qui est une autre pierre dans le jardin de Washington. Le ministre brésilien des affaires étrangères, Celso Amorim, estime, dans un entretien à l'agence espagnole EFE que « *grâce au dialogue, Cuba pourra revenir dans le système inter-américain et, en même temps, procéder aux réformes nécessaires* ». Le président vénézuélien va plus loin encore. M. Caldera a rédigé en effet une déclaration dans laquelle il exprime son « *respect pour la souveraineté de Cuba* » et « *la considération due à ses autorités* », Fidel Castro en tête. M. Caldera propose enfin la levée de l'embargo commercial des Etats-Unis contre Cuba, vieux de 34 ans.

Non à un débarquement en Haïti. Oui à l'ouverture d'un dialogue entre Bill Clinton et Fidel Castro. La huitième réunion au sommet du Groupe de Rio ne s'annonce pas de tout repos pour les diplomates nord-américains chargés d'y défendre la politique de leur pays.

DOMINIQUE DHOMBRES

(1) Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela. Deux pays représentent en outre à tour de rôle leur région. Il s'agit cette année du Guatemala pour l'Amérique centrale et de Trinidad et Tobago pour les Caraïbes.

A l'occasion de son voyage en Espagne

Le ministre cubain des affaires étrangères a rencontré des opposants au régime castriste

MADRID

de notre correspondant

Le ministre cubain des affaires étrangères, Roberto Robaina, a reconnu, jeudi 8 septembre, qu'il avait rencontré des opposants modérés au régime castriste en exil, lors de sa visite officielle en Espagne, grâce à la médiation du ministère espagnol des affaires étrangères.

Ces entretiens ont eu lieu mercredi soir et jeudi matin avec Ramon Cernuda, porte-parole d'une coalition cubaine pour les droits de l'homme, Eloy Gutierrez Menoyo, ancien prisonnier politique et dirigeant du groupe « cambio cubano », ainsi qu'Alfredo Duran, exilé en Floride. Et cela pour progresser « *sur ce qui est en danger pour la nation, sur son existence propre, et non pas vers sa transition à une autre étape...* » a indiqué Roberto Robaina, en soulignant que « *les changements décidés par les Cubains continuent et continueront* » à condition qu'ils ne mettent pas en péril la souveraineté nationale.

Pour le ministre, ces contacts ont eu lieu avec ces opposants parce qu'ils sont hostiles au blocus imposé par les Etats-Unis et parce qu'ils désirent sortir Cuba de la crise, bien que leurs vues soient différentes de celles du régime. Ces conversations sont présentées comme la suite de la réunion qui s'est tenue à la fin d'avril à La Havane entre 220 personnalités en exil et des représentants du gouvernement du Lider maximo.

Le ministre s'est déclaré modérément optimiste en ce qui concerne les négociations entreprises avec le gouvernement américain afin de trouver une solution au problème des *balseros*, précisant toutefois qu'il fallait aller au fond de la question, qui n'est autre que la levée du blocus. Roberto Robaina a d'autre part confirmé que La Havane avait invité à Cuba une commission du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les droits de l'homme. Le ministre s'est entretenu jeudi avec le président du gouvernement Felipe Gonzalez, pour qui il y a de plus en plus « *urgence* » parce que « *le temps utile s'est déja épuisé* ». Il sera reçu lundi par le roi Juan Carlos.

MICHEL BOLE-RICHARD

PROCHE-ORIENT

Souhaitant un processus plus rapide

La Syrie rejette la proposition israélienne d'un retrait limité du Golan

Le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk el Chareh, a rejeté, jeudi 8 septembre, à La Haye où il se trouve en visite officielle, une proposition du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, portant sur un retrait limité des hauteurs du Golan, étalé sur trois ans.

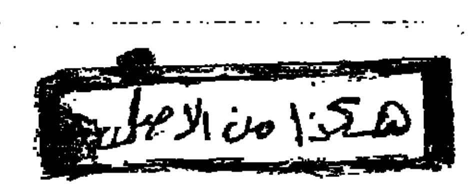
« *Il a fallu deux ans à Israël pour se retirer du désert du Sinaï, beaucoup plus étendu. Israël doit quitter le Golan en un mois* », a dit M. Chareh, selon l'agence de presse néerlandaise ANP, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre néerlandais. « *Nous pensons que d'un point de vue réaliste, d'un point de vue logistique, et du fait de la petite taille des hauteurs du Golan, point n'est besoin d'une longue période pour achever le retrait* », a souligné M. Chareh, dans une interview télévisée, reprise en Israël.

Devant le conseil des ministres, M. Rabin avait proposé un repli « *marginal* » des forces israéliennes du Golan pour une période de trois ans, afin de tester la volonté de Damas de parvenir à la paix. Dans un communiqué rendu public, M. Rabin indiquait que « *pendant la première étape, il y aura un retrait très limité, si possible sans éliminer une seule colonie de peuplement* ». « *Pendant les trois années qui suivront ce léger retrait, la normalisation* [des relations], *dans sa totalité, sera mise à l'épreuve* », ajoutait-il, précisant que ce processus comprendrait l'ouverture d'ambassades.

Il citait comme précédent l'accord de paix conclu avec l'Egypte qui, après un retrait israélien partiel du Sinaï, a permis l'ouverture d'ambassades et de postes-frontière entre 1980 et 1982, avant la restitution totale du Sinaï. M. Rabin ajoutait qu'Israël ne préciserait pas l'ampleur du repli qu'il est prêt à accepter aussi longtemps qu'il n'aurait pas conclu avec la Syrie un accord sur le calendrier.

M. Rabin a fait cette intervention après que des responsables des implantations juives eurent affirmé être au courant d'un projet de retrait total du Golan étalé sur trois ans et un démantèlement des colonies. Mardi 13 septembre, la Knesset doit tenir une réunion extraordinaire pour débattre de ses propositions, à la demande de l'opposition de droite et de certains « faucons » du Parti travailliste. – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN : un soldat israélien tué dans une attaque du Hezbollah. – L'armée israélienne a annoncé, jeudi 8 septembre, qu'un de ses soldats a été tué au Liban sud dans une attaque du Hezbollah. Un autre militaire a été blessé. Selon les forces de sécurité libanaises, il s'agissait d'une attaque à la roquette antichar et à l'arme automatique contre une patrouille motorisée. C'est le deuxième militaire israélien tué en l'espace de dix jours dans la zone occupée par l'Etat juif. – *(AFP.)*



DIPLOMATIE

Le voyage officiel du président chinois

Jiang Zemin commence sa visite en France

Le président chinois est arrivé jeudi 8 septembre dans l'après-midi à Marseille, première étape de son voyage officiel de quatre jours en France. François Mitterrand doit l'accueillir à l'aérodrome d'Orly vendredi à 16 heures. Il le recevra un peu plus tard à l'Elysée, d'abord en audience, puis pour un dîner d'Etat. Samedi 10, M. Jiang devait s'entretenir au Sénat avec le président de la Chambre haute, René Monory.

Le pouvoir fragile du dauphin de Deng Xiaoping

PEKIN

de notre correspondant

La comparaison a été souvent *faite entre Jiang Zemin – chef*, au moins en théorie, du régime chinois et dauphin désigné de Deng Xiaoping – qui est reçu vendredi 9 septembre par son homologue français François Mitterrand, et l'éphémère Hua Guofeng, qui crut pouvoir succéder à Mao *au lendemain de la mort du* « grand timonier » en 1976. Il est vrai que M. Jiang, âgé de soixante-huit ans, soit 22 de *moins* que M. Deng, n'a guère plus de charisme, et de poids dans le régime, que Hua en son temps. Ce dernier fut *de facto* mis sur la *touche deux* ans et demi après avoir accédé à des fonctions équivalentes à celles qu'occupe l'homme qui est en France jusqu'au 12 septembre pour y représenter la Chine de demain. *Comme* Hua, *en outre*, M. *Jiang* a tendance à conserver dans ses manches les quelques cartes que le jeu politique lui a confiées, de sorte qu'on ne sait pas trop ce qu'il pense sur quantité de sujets.

La carrure *du personnage que* M. Jiang est censé remplacer un jour est telle que l'onde de choc *provoquée par la disparition du* « petit timonier » laissera des victimes sur le tapis. Dans un régime aussi complexe et aussi peu institutionnalisé, quiconque se trouve exposé aura tendance à attirer la foudre. Tout ceci augure d'une carrière de « nouveau timonier » à tout le moins malaisée. En son temps, lorsque Mao mourut – il y aura exactement dix-huit ans vendredi *9 septembre, jour où* M. Jiang est accueilli par le chef de l'Etat français – Hua bénéficiait *de soutiens dans le régime qui* manquent à l'actuel détenteur des charges suprêmes de l'Etat, du PCC et de l'armée. Autre handicap : M. Jiang est un homme de la région de Shanghaï, dont l'appareil communiste s'est toujours méfié, la jugeant trop perméable à des influences étrangères.

Cependant, il faut *se retenir* d'appliquer mécaniquement les recettes de décodage de naguère. D'abord, M. Jiang n'est pas confronté à un adversaire de la carrure de Deng Xiaoping, qui avait, de surcroît, une revanche à prendre. Ensuite le régime chinois fonctionne moins aujourd'hui selon les règles qu'on pouvait déduire d'un démarquage de la « *kremlinologie* ». Là où Hua s'efforçait de coller au modèle de son mentor Mao, M. Jiang se veut énigmatique.

Un dirigeant d'un type nouveau ?

Lors d'une récente entrevue accordée aux journalistes français accrédités à Pékin, *il* s'est appliqué à ne pas proférer un mot qui pût indiquer un quelconque penchant personnel. C'est *tout juste* si, en quinze minutes, il a regardé trois fois ses interlocuteurs. L'entrevue, présentée par les autorités comme une rare occasion de faire parler le numéro un en titre du régime, était plus notable pour la dose massive de cérémonial l'accompagnant que par l'*intérêt* des réponses faites aux questions, pourtant elles-mêmes très anodines puisque les plus « pointues » avaient d'office été éliminées.

M. *Jiang* aime à caser dans la conversation une formule de politesse dans la langue de son interlocuteur (Pour nous : « *Merci beaucoup* »), ce qui peut l'avoir fait passer pour un dirigeant chinois d'un type nouveau, versé dans les parlers étrangers. Il ne maîtrise guère, en fait, que le russe, héritage de ses années en Union soviétique, lorsqu'il suivait *un stage* de formation en élétricité automobile à l'usine Staline de Moscou. Son collègue Li Peng, aujourd'hui premier ministre, était alors le président de l'association des étudiants chinois en URSS.

Revenu en Chine en 1956, M. Jiang a gravi la hiérarchie de l'administration d'une manière *typique de pareils régimes*, de chef d'atelier à directeur d'usine, de patron de service industriel à vice-ministre, avant de se retrouver maire de Shanghaï, chef du PCC pour la métropole et, étape ultime de sa carrière, patron du régime par la volonté de M. Deng. *Il* aura vraisemblablement bénéficié, dans ce parcours, d'un certain « parrainage » à la *manière sino-communiste, dû au* fait qu'il était un orphelin de la guerre civile adopté par un corps d'armée commandé par Li Xiannian, hiérarque du régime.

Les troubles de Tiananmen, en *1989, ont été pour M. Jiang* le tremplin inespéré : c'est au pied levé qu'il a remplacé Zhao Ziyang comme secrétaire général du PCC. M. Deng, qui jusqu'à sa mort aura dû lutter pour imposer ses vues, à la fois soucieux du maintien d'un certain ordre et de rompre avec la *gabegie communiste*, avait déjà « consommé » deux dauphins trop innovateurs à son goût.

L'avantage d'une faiblesse

De son passé, M. Jiang ne rejette rien. Il s'est rendu célèbre aux Etats-unis en déclarant, sur une chaîne de télévision, dans un *élan shakespearien*, que tout l'émoi manifesté à l'étranger lors de la répression de 1989 était « *beaucoup de bruit pour rien* ». Plus récemment, il a indiqué sans ambages que si pareille répression était à refaire, il n'hésiterait guère à en bénir la répétition. Protégé, mais coincé, par la présence de M. Deng, M. Jiang s'applique surtout à surmonter les vagues qui *accompagneront probablement* le trépas du vieil empereur.

Il a toutefois, dans sa faiblesse, un avantage qu'il ne faut pas sous-estimer. La Chine *a beaucoup* changé sous le règne de Deng, pompeusement qualifié d'« *ère des réformes* », quand c'est plutôt celle d'un nouveau laissez-faire. Les rapports de forces qui prévalaient à la mort de Mao, édifiés sur le mode du « *centralisme bureaucratique* », ont évolué vers une représentation accrue des provinces, surtout les plus riches, au *sommet* de la pyramide.

Il ne déplait pas aux secrétaires du parti dans ces entités régionales ni aux patrons de régions militaires que Pékin soit représentée à la tête par un personnage *d'apparence un peu terne dont* l'*aura* limitée accroît leur marge de manœuvre. Cette relation hiérarchique, bien chinoise, n'amènera pas nécessairement le régime à évoluer vers une formule fédérale, qu'il refuse de tenir pour inéluctable ; mais elle contribue à calmer le jeu tant que la *situation* est gérable. Le problème de M. Jiang, dès lors, est de bien sentir à *partir de quand elle risque de* ne plus l'être, que ce soit en raison de troubles sociaux ou d'autres incidents de parcours.

Car, alors, le pouvoir qui, de Pékin, prétend piloter la Chine risque d'éprouver *le* besoin d'un timonier plus énergique, à la réputation militaire plus assise. Là, *M. Jiang ne fait guère le poids, en* dépit de la multiplication récente de ses apparitions en qualité de chef suprême des armées – une fonction qu'il assume avec d'autant plus de difficulté que la crise de succession à venir avive déjà les relations entre des bras concurrents *du pouvoir. Le bruit* ne court-il pas que M. Deng a dû intervenir pour empêcher des *militaires de briguer des postes* d'ambassadeurs ?

FRANCIS DERON

Lettre ouverte de Tibétains à M. Mitterrand

« Nous pouvons comprendre les raisons politiques et économiques qui vous amènent à entretenir des relations avec le responsable de la Chine. Cependant, nous tenons à vous rappeler que la situation du Tibet est très grave du fait de l'occupation chinoise », écrit Jigmi Dorjee, président de la Communauté tibétaine de France, dans une Lettre ouverteau président *Mitterrand datée du mercredi 7* septembre. Le texte poursuit : *« La France, pays des droits de l'homme et des peuples, accepterait-elle de laisser un peuple mourir pour ne pas contrarier l'oppresseur parce qu'il est puissant ? L'interdiction qui nous a été faite par votre gouvernement de manifester pacifiquement, comme nous avons toujours prouvé que nous savons le faire, nous inquiète beaucoup. Toutefois, nous espérons que vous aurez à cœur d'évoquer notre situation dans vos entretiens avec M. Jiang. »*

Le différend entre la Grèce et l'Albanie

Athènes poursuit son offensive contre Tirana

La Grèce a poursuivi, jeudi 8 septembre, son action diplomatique contre l'Albanie pour obtenir la libération des cinq dirigeants de la minorité grecque condamnés, mercredi à Tirana, à des peines de 6 à 8 ans de prison ferme (*le Monde* du 9 septembre). Le directeur des affaires politiques du ministère grec des affaires étrangères a ainsi convoqué, jeudi après-midi, l'ambassadeur d'Albanie en Grèce, M. Hysen Cabej, pour lui remettre *« une sévère protestation »* de son gouvernement.

Pour sa part, l'ambassadeur de Grèce à Tirana, M. Christos Tsalikis, rappelé en consultation à Athènes, a remis une note de protestation analogue auprès du gouvernement albanais avant de regagner, jeudi, la capitale grecque. Le chef de la diplomatie hellénique, M. Carolos Papoulias, évoquera d'ailleurs ce dossier lors du prochain conseil informel des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, samedi et dimanche à Usedom, en Allemagne.

A Bruxelles, l'ambassadeur permanent de la Grèce auprès de l'Union européenne a bloqué, jeudi, l'octroi d'un prêt de 35 millions d'écus à l'Albanie, au cours d'une réunion du comité des représentants permanents des Douze.

A Athènes, le porte-parole du gouvernement, M. Evangélos Vénizélos, a déclaré qu'« *en ce moment, alors que la minorité grecque souffre, on ne peut pas ouvrir un dialogue* » avec l'Albanie. Par ailleurs, le Parlement grec a voté à l'unanimité une motion demandant aux gouvernements étrangers et aux organismes internationaux de condamner l'Albanie. – *(AFP.)*

Les entretiens de M. Juppé avec les dirigeants roumains

Paris souhaite renforcer ses relations avec Bucarest

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, qui effectuait mercredi 7 et jeudi 8 septembre sa première visite officielle à Bucarest, a été visiblement heureusement surpris de mesurer la vigueur de la *francophonie dans* ce pays. Il a apprécié que tous ses entretiens – avec son homologue Teodor Melescanu, le premier ministre Nicolae Vacaroiu, les présidents de la chambre des député, Adrian Nastase, et du sénat, Oliviu Gherman, ainsi que les principaux leaders de l'opposition – aient pu se dérouler en français. Il a souligné l'importance qu'il *attache* à ce que la *langue* française (encore choisie par 60% des écoliers), conserve ce statut et résiste à la concurrence que lui livrent malgré tout aujourd'hui d'autres langues étrangères.

Cette concurrence est le reflet *de celle qui prévaut aussi* dans les domaines économique et commercial où la France (troisième investisseur étranger) doit se mesurer aux Etats-Unis, à l'Allemagne et à l'Italie. « *Nous pouvons faire mieux, nous devons faire fructifier le capital de sympathie entre les deux pays* », a dit le ministre. Un accord sur la protection des investissements français a été finalement conclu quelques jours avant la venue à Bucarest de M. Juppé et devrait être signé en octobre par les deux ministres des finances.

A propos de la candidature de la Roumanie à l'adhésion àl'Union européenne, Alain Juppé a rappelé que la France « *récuse l'idée qu'il pourrait y avoir des candidats de première et de deuxième zone. Nous avons toujours dit que les pays candidats doivent être traités de la même manière, avec les mêmes critères* ». C'est effectivement la position que Paris défend avec constance au sein de l'Union européenne, face à la tendance allemande à donner la priorité aux pays du « groupe de Visegrad » (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie). M. Juppé a *néanmoins rappelé, dans ses* entretiens, que ce traitement égalitaire supposait aussi que la Roumanie respecte les principes qui régissent l'appartenance à l'Union, et notamment qu'elle doit établir de solides rapports de bon voisinage avec la Hongrie. Il s'est *félicité* du récent voyage de son homologue roumain à Budapest, qui traduit « *un nouveau climat* », mais il a souhaité que le traité qui règlera les relations entre les deux pays, « *soit conclu rapidement et qu'il traite de tout, y compris du régime des minorités* ».

CLAIRE TRÉAN

L'attribution des postes dans la prochaine Commission européenne

M. Bangemann voudrait garder les affaires industrielles

BLED (Slovénie)

de notre envoyé spécial

Une conférence sur la diffusion des technologies de l'information *dans les pays d'Europe centrale et* orientale (PECO), organisée à Bled, en Slovénie, les 6 et 7 septembre, a donné l'occasion à Martin Bangemann, le commissaire européen (allemand) chargé des affaires industrielles, de faire discrètement campagne. A Bruxelles depuis 1989, M. Bangemann, qui, après avoir été député au Parlement de Strasbourg, où il a établi notamment d'excel*lentes relations* avec *Edith Cresson*, fut ministre de l'économie à Bonn, puis président du Parti libéral, le FDP, souhaite aujourd'hui voir renouveler son mandat à la Commission et garder son portefeuille.

La réalisation de ce désir dépend en premier lieu du résultat des élec*tions outre-Rhin* : *si les libéraux* atteignent le seuil minimum de voix nécessaires pour être représentés au Bundestag *et* que la coalition actuelle reste en place, il semble à peu près acquis que le chancelier Kohl le maintiendra dans le collège européen, aux côtés de Monika Wulf-Mathies, qui vient d'être désignée par les sociaux-démocrates du SPD. Les sondages rendent M. Bangemann *plutôt confiant*.

Mais la répartition des postes dépend, au moins en principe, de Jacques Santer, choisi par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze pour *succéder* en janvier à Jacques Delors. « *Ceux qui restent garderont leurs dossiers* », assurait à Bled M. Bangemann. La conférence lui a fourni l'occasion de faire valoir qu'il a une tâche importante à mener à son terme et de faire comprendre ainsi qu'il serait mal *venu de changer le titulaire du poste* de l'industrie. Il faut notamment donner une suite au rapport, qui porte son nom, établi, en juin, à la demande du Conseil européen avec le concours d'importants industriels communautaires, document qui passe en revue les mesures à prendre *pour que* l'Europe *participe* pleinement à la révolution en cours dans le *domaine des télécommunications*.

Les ambitions bruxelloises de Martin Bangemann sont sans doute légitimes. Cependant, d'autres que lui, qui n'ont pas non plus démérité, au premier rang desquels Leon Brittan, le commissaire (britannique) chargé des relations économiques extérieures, vont s'efforcer, en jouant la carte de la continuité, de « coller » au poste qu'ils détiennent. *La tâche des Français, qui souhaitent* obtenir pour Edith Cresson et Yves-Thibault de Silguy des postes d'influence, *ne va pas s'en trouver* facilitée.

PHILIPPE LEMAITRE

Problèmes de dosages

Les ministres des affaires étrangères des Douze, qui se retrouveront en fin de semaine pour une réunion informelle en Allemagne, devraient évoquer entre autres la question des nominations à différentes organisations et institutions internationales, notamment au secrétariat général de l'OTAN.

A cet égard, l'éventuelle nomination du chef de la diplo*matie belge, Willy Claes, à ce* poste aurait de fortes chances de remettre en question le *maintien, qui semblait pourtant* assuré, de Karel Van Miert comme représentant de la Belgique au sein de la future Commission européenne. Pour des questions complexes d'équilibre, politique et régional, au sein de la coalition de *centre-gauche dirigée par* Jean-Luc Dehaene, il semble en effet difficile, voire impossible, que *deux postes aussi prestigieux* soient confiés à deux personnalités du même parti et de la même région linguistique. Karel Van Miert et Willy Claes sont, en effet, *tous deux membres du* Parti socialiste flamand, troisième formation en importance *de la coalition, après les* sociaux- chrétiens flamands et les socialistes francophones.

AFRIQUE

L'islam marocain sous le « phare » d'Hassan II

Le « Commandeur des croyants » a une manière bien à lui de combattre ou contenir l'islamisme, en lui laissant une certaine influence

CASABLANCA

de notre envoyé spécial

Bernard Kouchner a estimé que la *« souscription »* pour élever l'édifice lui donnait son *« caractère populaire »*. Pierre Bérégovoy a vu dans ce chantier *« un exemple du génie du bâtisseur au service de la foi qui transcende les difficultés de notre temps »*. Jacques Chirac l'a amicalement comparée à la basilique ivoirienne de Yamoussoukro. Les Marocains se font un plaisir de montrer ces hommages au visiteur de la grande mosquée Hassan II de Casablanca, qui a encore en mémoire les critiques sur la manière dont furent collectés les fonds nécessaires à la construction de ce *« phare de l'islam »*.

La fièvre suscitée par certains excès de la collecte des dons est retombée. Les contestaires radicaux du mouvement islamiste Justice et bienfaisance continuent de dire que *« tout cet argent aurait pu être mieux employé pour soulager la misère »*. Mais ils sont moins courroucés qu'autrefois, estimant perfidement que ce monument, inauguré il y a un an, *« pourra peut-être servir un jour »*, c'est-à-dire, dans leur esprit, quand le Maroc aura changé de régime.

Le Matin du Sahara et du Maghreb, quotidien gouvernemental qui avait appelé ses lecteurs à financer la construction, publie tous les jours une manchette adaptée à la situation actuelle : *« Citoyens, citoyennes, répondez à l'appel de Sa Majesté Hassan II, Amir Al Mouminine* [Commandeur des croyants], *le Réunificateur, le Sauveur et le Rassembleur. Et, si vous ne l'avez pas encore fait, souscrivez pour la maintenance, l'entretien et la gestion de la mosquée Hassan II. »*

Des touristes étrangers piétinent devant l'entrée de la grande salle de prière, ouverte aux non-musulmans pour quelques visites guidées et payantes. Les vagues de l'océan viennent mourir sous cette salle, construite sur pilotis en souvenir du passage du Coran qui affirme : *« Le trône de Dieu était sur l'eau. »* Un responsable de l'Agence urbaine de Casablanca, organisme d'Etat, chargé de l'entretien de la mosquée, nous accorde le privilège de monter en haut du minaret que Hassan II a voulu le plus élevé du monde, 200 mètres en comptant la flèche. De ce minaret interdit au public, part, la nuit, un rayon laser d'une portée de 30 kilomètres, qui indique la direction de la Mecque. Une centaine de personnes sont chargées du nettoyage quotidien de la mosquée et des bâtiments annexes. Une quinzaine de techniciens et d'ingénieurs sont mobilisés en permanence pour diverses prouesses.

Notre mentor nous introduit au « niveau 31 » du minaret. Des tableaux, des clignotants et des manettes servent à contrôler l'ensemble du complexe, à commander ses éclairages subtils, ses lourdes portes automatiques, et surtout l'ouverture de la toiture de la salle de prière qui coulisse, afin que les fidèles, dans un décor de marbres, de stucs et de cristaux, puissent communier avec le ciel et la mer. Plus loin, dans une salle de régie-vidéo, on se prépare à la retransmission en direct, par la télévision nationale, du prêche de « l'imam du vendredi », celui de la prière principale, nommé par le roi. Il n'est pas suspecté, lui, d'esprit frondeur, comme le sont certains prédicateurs des quartiers populaires, ceux-là mêmes qui séparent encore la mosquée Hassan II du centre-ville.

Dans un ouvrage monumental sur cette mosquée, le président du Comité supérieur consultatif pour l'application de la loi islamique, le président de la Ligue des oulémas du Maroc et d'autres dignitaires de l'islam institutionnel disent tout le bien qu'ils pensent de l'initiative royale. Pour sa part, Driss Basri, ministre de l'intérieur et de l'information, assure dans le même ouvrage : *« Sa Majesté le roi veille à revivifier et à préserver la religion sur laquelle se fonde la pérennité du Maroc, pays musulman qui doit garder jalousement ses valeurs islamiques et rester fier et imperturbable devant tous les aléas du monde moderne. »*

Couper l'herbe sous le pied

De même que le multipartisme et une relative liberté de la presse ont privé les islamistes du monopole de la contestation sociale, de même, les initiatives officielles en faveur du culte visent à couper l'herbe sous le pied de certains fondamentalistes en se plaçant sur leur propre terrain. Le gouvernement compte un ministre des biens religieux (*habous*) et des affaires islamiques. La fameuse université Karaouine de Fès n'est pas la seule à bénéficier de la faveur royale. Marrakech et Tétouan disposent de « facultés de la Charia » et des départements d'études islamiques ont été créés dans la plupart des universités marocaines.

La prière dans les écoles publiques est obligatoire et les écoles coraniques sont aidées. Parmi les 467 périodiques en circulation, beaucoup véhiculent un prêche islamisant encouragé par le pouvoir. En compétition amicale avec les confréries maraboutiques et souvent animées par des professeurs d'arabe, des dizaines d'associations, implantées localement et en principe apolitiques, militent pour une pratique correcte des préceptes du Coran.

Modernisme et tradition : tout en restant adapté aux nécessités de l'économie internationale, le Maroc se distingue de l'Algérie et de la Tunisie par une sourcilleuse application de l'interdit sur l'alcool. A la différence de l'Algérie, le vendredi n'est pas jour du repos hebdomadaire. Les entreprises travaillent et les administrations accordent seulement quelques heures pour la grande prière. Mais pas question de servir du vin dans un banquet officiel...

Hassan II est expert en gestes destinés à conforter l'image de tolérance du royaume. Le ministre du tourisme, Serge Berdugo, est une personnalité de la communauté juive. La communauté chrétienne coule des jours paisibles, à mille lieues de l'Eglise des catacombes algérienne. Au cours d'une brève visite, en 1985, à Casablanca, le pape a salué *« cette cohabitation dans le respect »*.

En même temps, le roi tient à marquer la différence marocaine, avec ses racines historiques. Jugées parfois fastueuses à l'excès, les fêtes officielles, telle celle du Trône, ont cette fonction de « ressourcement », avec la cérémonie d'allégeance au souverain mais avec, aussi, de multiples références religieuses qui ne déplaisent pas à un peuple fier de sa civilisation.

Certains islamistes contestent au roi sa qualité de « Commandeur des croyants ». Celle-ci est néanmoins inscrite dans la Constitution, avec les pratiques très spécifiques que cela implique dans un domaine qui, ailleurs, serait celui du seul Parlement. Bien moins libéral pour les femmes qu'en Tunisie, un « statut personnel » a été promulgué en 1957.

Quand, il y a quelques mois, il fut question de l'amender pour rendre moins aisé un divorce à l'initiative de l'homme, qui ressemblait à une simple répudiation et pour subordonner la polygamie au consentement de la première épouse, une commission représentant tous les partis, des juristes et des religieux étudia la question. Puis un dahir royal trancha en faveur de ces deux réformes, sans vote au Parlement. Les islamistes ne peuvent rien trouver à y redire, sauf à faire valoir que de telles mesures *« profitent essentiellement aux femmes de la bourgeoisie »*.

Large amnistie

En juillet dernier, une large amnistie profita en partie aux islamistes. Invitées par le roi à établir la liste de tous les détenus politiques, les différentes organisations marocaines de défense de droit de l'homme y inscrivirent trois cent cinquante noms. Composé de presque toutes les sensibilités politiques et syndicales, le très officiel Conseil consultatif des droits de l'homme alla plus loin et ajouta quelque soixante-dix noms.

Une centaine d'islamistes furent élargis ou autorisés à rentrer d'exil. D'autres, en principe condamnés pour des affaires où il y avait eu mort d'homme ou violence grave, sont restés en prison. Les observateurs parlent d'une quinzaine. Un avocat sympathisant avance le chiffre de quatre-vingt-deux. Quoi qu'il en soit, ce fut un geste sans précédent.

Aujourd'hui, les consignes sont d'éviter tout heurt avec les islamistes, notamment à l'université où ils font la loi sous l'égide de groupuscules divers, recrutant plus facilement dans les disciplines scientifiques. Un étranger déplore ainsi le laisser-faire des autorités : par exemple, dans tel institut scientifique, une sorte de tribunal populaire estudiantin a décidé que le refus de porter le voile méritait sanction.

Cette tactique semble néanmoins payante pour le pouvoir qui veut éviter avant tout la constitution d'un front islamique à vocation de parti politique. Le ministre de l'intérieur se dit persuadé qu'aucun des mouvements islamistes connus au Maroc ne peut avoir trempé dans la récente tuerie de Marrakech. Mais il y a les islamistes de l'extérieur, ceux qui peuvent recruter chez les centaines de milliers de Marocains résidant en France, en Belgique et ailleurs dans l'Union européenne.

Coupés de l'environnement religieux du royaume et soustraits au contrôle vigilant de sa police, des esprits faibles, peut-être manipulés par d'autres Maghrébins, sont-ils passés à l'action ? L'attaque des touristes à Marrakech fut précédée par des actions contre une banque et une chaîne de magasins. Le choix de ces objectifs paraît à certains lourd de sens. Si l'immigration devient la base arrière de l'islamisme radical, le Maroc ne restera pas inactif. Avec les problèmes que cela pose déjà avec Paris quand des suspects peuvent se prévaloir d'un passeport français.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Cent soixante-dix expulsions en Tunisie

Cent soixante-dix Marocains, frappés d'une mesure d'expulsion, ont quitté Tunis, jeudi 8 septembre, à bord d'un avion spécial de la compagnie Royal Air Maroc. Quelque 500 autres Marocains doivent être rapatriés par bateau. Ils étaient bloqués depuis une dizaine de jours en Tunisie, faute de pouvoir regagner leur pays par voie de terre, via l'Algérie, étant donné l'obligation qui leur est imposée d'obtenir un visa.

Les autorités marocaines ont protesté contre l'expulsion de leurs ressortissants. *« Elles ne s'expliquent pas*, a rapporté l'agence de presse MAP, *le comportement des services tunisiens, comportement que rien ne justifie et qu'elle tiennent pour totalement inacceptable. »* Par le biais de l'agence de presse TAP, les autorités tunisiennes ont reproché aux responsables marocains *« de n'avoir pas vérifié les faits et de s'être livrées à une interprétation hâtive n'ayant rien à voir avec la réalité »*. Elles ont expliqué que les personnes en cause *« ont été arrêtées alors qu'elles franchissaient illégalement la frontière tunisienne et tentaient de rejoindre l'Italie à bord de bateaux de pêche »*. – *(Reuter.)*

Protestations contre les conditions de détention d'un opposant. – Trente avocats se sont plaints des conditions de détention de Hamma Hammami, responsable du Parti ouvrier communiste tunisien (POCT), une formation d'extrême gauche non reconnue, qui purge une peine de huit ans et sept mois de prison. Dans un communiqué, diffusé le 8 septembre, ses avocats affirment que *« ce prisonnier d'opinion est détenu dans l'isolement total »* depuis son transfert, le 2 juillet, à la prison d'Al Nadhour, au nord de Tunis. Inscrit à l'université Paris-III en sociologie, M. Hammami, qui s'est pourvu en cassation, s'est vu interdire les documents et livres nécessaires à la poursuite de ses études. – *(AFP.)*

RWANDA

L'ONU craint une reprise de la guerre civile

L'armée hutue de l'ancien régime du Rwanda s'apprête à reprendre la guerre contre le Front patriotique rwandais (FPR), à dominante tutsie, qui a pris le pouvoir à Kigali, estime l'envoyé spécial des Nations unies au Rwanda. Selon le rapport de Chaharyar Khan, des « casques bleus » ont vu des hommes en armes et en uniforme franchir la frontière du sud-ouest du Rwanda depuis le Burundi et le Zaïre. Pour le représentant de l'ONU, il s'agit *« de préparatifs classiques avant une opération de guérilla »*.

« Si des efforts ne sont pas faits en faveur de la réconciliation, le cycle de guerres que le Rwanda a connu se poursuivra, avec probablement des massacres », ajoute-t-il. Battus en juillet par les rebelles du FPR, 40 000 soldats de l'ex-armée gouvernementale se sont réfugiés dans les pays voisins en même temps que des centaines de milliers de civils. L'armée hutue vaincue a conservé nombre d'armes lourdes, dont des canons anti-aériens, ainsi que quatre hélicoptères, des mitrailleuses lourdes, des grenades et des tonnes de munitions. Les soldats ont reçu quatre mois de solde d'avance.

Le délégué pour l'Afrique du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Jean-Daniel Tauxe, a déclaré jeudi 8 septembre à Johannesburg que les représentants du CICR en Afrique n'avaient *« jamais fait l'expérience d'un degré de combats et d'atrocités tels qu'au Rwanda »*. M. Tauxe a partiellement rendu responsable la communauté internationale pour *« son manque de réponse »* et sa *« lenteur »*, qualifiant de *« décision erronée »* le retrait de la majorité des forces de l'ONU au début des massacres en avril. Il a estimé que la mission du CICR avait *« en quelque sorte échoué »* dans la mesure où elle n'avait sauvé que *« quelque 50 000 vies alors que plus de 500 000 personnes ont été assassinées »*. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

JAPON

L'Etat condamné pour écoute téléphonique d'un dirigeant communiste

TOKYO

de notre correspondant

Le tribunal de Tokyo a, mardi 6 septembre, condamné le département de Kanagawa et l'Etat à dédommager un dirigeant du Parti communiste japonais (PCJ) qui avait fait l'objet d'écoutes téléphoniques de la part de la police. C'est la première fois que la justice donne raison au plaignant dans une affaire de ce genre et reconnaît que les policiers n'ont pas agi de leur initiative mais sur l'ordre de leurs supérieurs. Cette affaire, qui a mis huit ans à être jugée, est révélatrice de la surveillance dont sont l'objet les membres du PCJ – tout comme, d'ailleurs, l'Association des Coréens du Nord au Japon (Chosen soren).

Yasuo Ogata, responsable du département international du PCJ, avait découvert en 1986 que son domicile était placé sous écoutes téléphoniques à partir d'un appartement voisin occupé à tour de rôle par cinq policiers. Cette affaire avait suscité des prises de position de la Commission des droits de l'homme de l'ONU et de personnalités du département d'Etat américain qui critiquaient les autorités japonaises pour leur tentative d'étouffer les responsabilités de la hiérarchie de la police. Toutes les actions antérieures intentées par M. Ogata avaient été rejetées par le parquet. Le tribunal de Tokyo a finalement jugé que, vu le dispositif mis en œuvre, la direction de la police, y compris au niveau national, ne pouvait pas ne pas avoir été informée et que sa responsabilité était engagée. M. Ogata a obtenu 2 millions de yens (environ 77 000 francs) en dommages et intérêts.

Ph. P.

EN BREF

AFGHANISTAN : la bataille se poursuit sur l'est de Kaboul. – Des avions du camp présidentiel ont bombardé jeudi 8 septembre les positions du Hezb, faction de l'ex-premier ministre Hekmatyar, dans l'est de Kaboul. Les « hezbis » ont, quant à eux, procédé à d'intenses tirs de roquettes contre la colline de Maranjan, bastion stratégique situé en bordure orientale de la capitale, tenu par les forces de l'ex-président Rabbani. Le 5 septembre, les troupes présidentielles dirigées par le général Massoud ont fait une percée vers l'est, mais des unités du Hezb restent accrochées sur le versant oriental de Maranjan. – *(AFP.)*

BIRMANIE : retour des Mons réfugiés en Thaïlande. – Plus de 2 000 des quelque 6 000 Mons de Birmanie réfugiés en Thaïlande ont déjà retraversé la frontière, a-t-on indiqué, jeudi 8 septembre, de source proche de cette communauté, en précisant que, totalement isolés par les autorités thaïlandaises, ces réfugiés étaient à court de vivres. Ils avaient fui en Thaïlande, le 21 juillet dernier, après des opérations de représailles de l'armée birmane contre la guérilla mon, qui combat la dictature militaire de Rangoon depuis plusieurs décennies. – *(AFP.)*

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : annonce d'un cessez-le-feu dans le conflit de Bougainville. – Julius Chan, nouveau premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a annoncé, jeudi 8 septembre, un cessez-le-feu dans le conflit qui oppose depuis six ans cet Etat aux rebelles sécessionnistes de l'île de Bougainville. L'arrêt des hostilités intervient après la conclusion d'un accord prévoyant l'ouverture d'une conférence de paix avant le 10 octobre. Le conflit a débuté en 1988, notamment au sujet de la mine de cuivre de Panguna, l'une des plus importantes au monde, et a causé la mort de deux mille à trois mille personnes. – *(AFP.)*

REPÈRES

BULGARIE

Les partis demandent des élections anticipées

Le Parlement bulgare a approuvé, jeudi 8 septembre, la démission du gouvernement d'experts de M. Luben Berov, annoncée vendredi dernier (*le Monde* daté 4-5 septembre), ouvrant la voie à de probables élections anticipées à l'automne. L'actuel gouvernement, en place depuis décembre 1992, reste cependant chargé de mener les affaires courantes, jusqu'à l'élection d'un nouveau gouvernement. La législature normale devait durer jusqu'à fin 1995.

Selon la Constitution, le président de la République, Jeliou Jelev, doit demander aux partis de tenter de former un nouveau gouvernement. Les deux principales forces politiques, le Parti socialiste (PSB, ex-communiste) et le rassemblement anticommuniste Union des forces démocratiques (UFD) ont d'ores et déjà annoncé leur refus. Si aucun des trois autres petits groupes parlementaires ne parvient à former un cabinet, ce qui est vraisemblable, des élections anticipées devront se tenir dans un délai de deux mois. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

Six aviateurs inculpés pour la destruction par erreur de deux hélicoptères en Irak

Le Pentagone a annoncé, jeudi 8 septembre, que l'armée de l'air américaine a inculpé six de ses membres pour leur rôle dans la destruction accidentelle de deux hélicoptères américains, au-dessus du nord de l'Irak le 14 avril dernier, qui avait causé la mort de 26 personnes.

Les charges les plus lourdes ont été retenues contre le pilote de l'un des deux avions F-15 impliqués, le lieutenant-colonel Randy May, accusé d'*« homicide involontaire »* et de *« manquement au devoir »*. Il encourt une peine pouvant aller jusqu'à la dégradation et un an de mise aux arrêts. Cinq autres officiers, membres d'équipage des avions radar AWACS, qui patrouillaient sur les lieux au moment des faits et ont pour rôle d'alerter les chasseurs de la présence d'éventuels appareils ennemis, sont accusés de manquement au devoir. Ils encourent aussi la dégradation et un mois de mise aux arrêts. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

Le Parti des travailleurs marque sa fidélité à Kim Jong-il

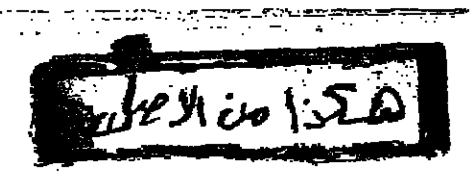
Le Parti des travailleurs (PT, communiste), au pouvoir en Corée du Nord, a formulé jeudi 8 septembre, veille de l'anniversaire de la fondation du pays, une promesse de fidélité à Kim Jong-il, alors que, deux mois après la mort de son père Kim Il-sung, le successeur présumé, déjà chef des armées, attend une confirmation officielle des titres de chef de l'Etat et de secrétaire général du PT. *« Bien que le cœur du camarade Kim Il-sung ait cessé de battre, nous avons le grand camarade Kim Jong-il, qui défend résolument sa cause et poursuit son œuvre »*, écrit le *Rodong Sinmun*, journal du PT. *« Camarade Kim Il-sung ou camarade Kim Jong-il, c'est la même chose »*, lit-on encore dans le journal. Pourtant, le successeur désigné était absent vendredi aux cérémonies de commémorations de la fondation du pays. Le deuil de cent jours instauré après la mort de Kim Il-sung se termine le 16 octobre, date qui pourrait être celle de l'annonce officielle des nouvelles dispositions relatives à la succession. – *(AFP, Reuter.)*

LESOTHO

Une grève générale accroît la tension politique

L'activité économique dans l'ensemble du Lesotho a été paralysée, jeudi 8 septembre, par une grève générale. Prévu pour deux jours, ce mouvement a été lancé par le Parti du congrès Basotholand (BCP) du premier ministre Ntsu Mokhele, écarté du pouvoir par le roi Letsie III.

Cette épreuve de force a été engagée par le BCP pour obtenir du roi qu'il réintègre dans ses fonctions Ntsu Mokhele, comme le réclame en vain la communauté internationale depuis le 17 août. A cette date le roi avait non seulement destitué le chef du gouvernement, mais encore dissous le Parlement et suspendu la Constitution. – *(AFP.)*



ESPACE EUROPÉEN

La CDU et le « noyau dur » européen

Les propositions de la démocratie chrétienne allemande pour une Europe à géométrie variable ont suscité un tollé. Voici les principaux extraits du texte préparé par le chef du groupe parlementaire et le porte-parole pour la politique étrangère du parti du chancelier

Aujourd'hui, le conflit Est-Ouest étant surmonté, il importe de trouver un ordre stable pour la partie orientale du continent également. Ceci est de l'intérêt de l'Allemagne en particulier : étant donné sa situation, elle serait la première à subir directement les effets de l'instabilité à l'Est. La seule solution pouvant empêcher le retour au système instable d'avant-guerre, confinant l'Allemagne dans une position inconfortable entre l'Est et l'Ouest, consiste à intégrer les voisins centre et est-européens de l'Allemagne, dans le système d'après-guerre (ouest-) européen, tout en établissant un large partenariat avec la Russie.

L'accession de l'Allemagne à la présidence de l'Union, le 1er juillet 1994, marque pour elle le point de départ d'immenses efforts nécessaires à long terme pour atteindre cet objectif (...).

Le problème constitutionnel

L'objectif (du développement institutionnel) doit être de renforcer la capacité d'action de l'Union européenne et d'aménager ses fondements démocratique et fédéral.

A cet effet, il importe de trouver une réponse au problème constitutionnel, c'est-à-dire à la question de savoir qui doit faire quoi. Cette réponse doit faire l'objet d'un document quasi constitutionnel, délimitant clairement les compétences de l'Union européenne, de ses Etats membres et celles des régions tout en définissant les idées fondamentales sur lesquelles repose l'Union.

Ce document doit s'inspirer du modèle de l'Etat fédéral et du principe de subsidiarité non seulement en ce qui concerne à la fois la délimitation des compétences mais également la question de savoir si certaines tâches doivent être assumées par les pouvoirs publics, et donc aussi l'Union, ou être réservées à des groupements de la société (...).

Toutes les institutions existantes, Conseil, Commission, Présidence et Parlement européens, doivent être réformées (...). Les réformes doivent tendre vers une nouvelle conception de la pondération des institutions conférant progressivement au Parlement le caractère d'un organe législatif à égalité de droits avec le Conseil, ce dernier étant appelé à assumer, à côté d'autres tâches relevant essentiellement du domaine intergouvernemental, le rôle de seconde chambre, c'est-à-dire de Chambre des Etats, la Commission exerçant les attributs d'un gouvernement européen.

A côté de l'accroissement de l'efficacité, la démocratisation de l'Union doit constituer le principe central, applicable aussi et surtout au Parlement européen, qu'il faudrait du reste inviter d'emblée à collaborer étroitement et en toute confiance à la préparation de la conférence intergouvernementale de 1996. Parallèlement, et non pas en priorité, il convient d'accorder une importance de premier ordre à la participation des Parlements nationaux à la formation de la volonté politique en Europe. S'agissant du Conseil, démocratisation est synonyme de meilleur équilibre entre le principe de l'égalité de tous les Etats membres, d'un côté, et le partage des voix en proportion du nombre d'habitants, de l'autre (...).

L'idée de « géométrie variable » et d'une Europe « à plusieurs vitesses » devrait être autant que possible entérinée et institutionnalisée dans le traité sur l'Union (...). Sinon, l'Union restera limitée à une coopération intergouvernementale favorable à « une Europe à la carte » (...). Il est essentiel qu'aucun pays ne puisse opposer son veto et bloquer ainsi les efforts d'autres pays décidés à accroître leurs coopération et intégration (...).A côté de l'accroissement de l'efficacité décisionnelle au sein de l'Union européenne et de la démocratisation de la formation de la volonté politique, le noyau dur déjà constitué par les pays axés sur l'intégration et prêts à coopérer doit être renforcé encore davantage.

Cinq ou six pays

Actuellement, ce noyau dur comprend cinq ou six pays, mais il ne doit pas être fermé, il doit, au contraire, être ouvert à tout Etat membre désireux et capable de répondre à ses exigences.

Le noyau dur a pour tâche d'opposer un centre consolidé aux forces centrifuges dues à un élargissement constant, afin d'empêcher un développement divergent entre un groupe Sud-Ouest plus enclin au protectionnisme et dirigé en quelque sorte par la France, et un groupe Nord-Est favorable au libre-échange mondial et dirigé en quelque sorte par l'Allemagne.

Les pays du noyau dur doivent à cette fin non seulement participer à tous les domaines de la politique, ils doivent par ailleurs orienter d'un commun accord plus résolument leur action dans un sens communautaire et lancer plus d'initiatives communes visant à promouvoir le développement de l'Union. La Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas doivent être par conséquent associés plus étroitement à la coopération franco-allemande, d'autant que les Pays-Bas ont révisé leur scepticisme quant à la fonction de ces deux pays en tant que force motrice de l'intégration européenne. La coopération entre les pays du noyau dur doit se concentrer en particulier sur les domaines ajoutés au traité de Rome par le traité de Maastricht. Le groupe du noyau dur en Europe doit convaincre tous les membres de l'Union européenne (en particulier l'Italie, membre fondateur, mais également l'Espagne et, bien évidemment, la Grande-Bretagne) de leur volonté de les intégrer aussitôt qu'ils auront résolu certains de leurs problèmes actuels et dans la mesure où ils ont eux-mêmes la volonté de prendre les engagements mentionnés. La formation d'un noyau dur n'est pas un objectif en soi, mais un moyen de concilier des objectifs contradictoires – approfondissement et élargissement de l'Union européenne.

Les relations franco-allemandes doivent être portées à un nouveau stade qualitatif si le processus historique de l'unification européenne doit, non pas marquer le pas, mais atteindre son objectif politique. C'est pourquoi aucune action significative dans les domaines de la politique étrangère et européenne ne doit être engagée sans concertation franco-allemande préalable. (...)

Si l'Allemagne doit présenter sa position clairement et sans équivoque, la France, à son tour, est appelée à en faire autant. Elle doit corriger l'impression donnée : s'il n'y a aucun doute en effet sur son désir fondamental de poursuivre l'intégration européenne, elle se montre souvent indécise lorsqu'il s'agit de prendre des mesures concrètes à cet effet, l'idée ayant toujours cours qu'il est impossible de renoncer à la souveraineté de l'Etat-nation, alors que celle-ci ne constitue depuis longtemps plus qu'une enveloppe vide (...).

Plus que jamais, la relation avec la France constitue, pour l'Allemagne, un indicateur de son appartenance profonde à la culture politique de l'Ouest, en opposition à la tendance, qui gagne à nouveau du terrain surtout dans les milieux intellectuels, favorable à un « Sonderweg », une voie particulière allemande.

A la base de l'action de l'Union européenne en matière de politique extérieure et de sécurité, il faut un concept stratégique définissant, en toute clarté, les intérêts et les objectifs communs, fixant les conditions et procédures ainsi que les instruments politiques, économiques et financiers. Les domaines prioritaires de la politique extérieure et de sécurité commune sont les suivants :

– politique commune visant à stabiliser l'Europe centrale et orientale ;

– développement des relations avec la Russie dans le but d'établir un vaste partenariat ;

– politique commune dans l'espace méditerranéen, dont la stabilité présente un intérêt fondamental non seulement pour les riverains mais aussi pour l'Allemagne ;

– mise sur pied d'un partenariat stratégique avec la Turquie ;

– nouvelle orientation des relations transatlantiques.

Elargissement vers l'Est

Les relations transatlantiques revêtent une importance particulière car elles incluent l'ensemble des questions relevant de la politique extérieure et de sécurité commune et appellent de ce fait une politique commune de l'Union européenne et des Etats-Unis. En outre, il importe d'engager également une action transatlantique concertée face aux défis globaux à venir.

La mise sur pied d'une défense européenne commune est nettement plus prioritaire que ne le prévoit le traité de Maastricht. Il y est question d'une définition « à terme » ; or le moment oppportun, c'est aujourd'hui (...).

Pour être active et fructueuse, la politique extérieure et de sécurité commune ne saurait se passer d'une direction et d'une coordination plus souples et plus efficaces. A cet effet, il faudra notamment instituer une cellule de planification de la PESC hautement qualifiée, chargée exclusivement d'une action prospective et pouvant prendre contact directement avec les organes de décision nationaux.

L'admission à l'Union européenne de la Pologne, des Républiques tchèque et slovaque, de la Hongrie (et de la Slovénie) doit intervenir autour de l'an 2000 et est liée aux quatre mesures proposées ci-dessus : elle est dépendante de leur réalisation mais elle en est aussi le but ultime.

La simple certitude de l'admission en qualité de membre de l'Union économique et à plus forte raison l'adhésion même sont de nature à promouvoir le développement politique et économique de ces pays mieux que toute aide extérieure. A côté de cet avantage politico-psychologique manifeste, l'adhésion à cette date comporte pour les nouveaux aussi bien que pour les anciens membres des charges telles sur le plan économique que seule la combinaisons de diverses mesures permettra d'y aboutir.

La participation des Etats d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne doit s'accompagner d'une politique du partenariat global entre l'Union et la Russie. Il faut que la Russie gagne la certitude – dans la mesure où cela est possible de l'extérieur – qu'elle constitue sur le continent le second pilier politique à côté de l'Union européenne. L'accord de partenariat et la coopération avec la Russie représentent une première démarche importante dans ce sens qui doit être suivie par d'autres accords en matière de politique de sécurité, en rapport avec l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'UE, l'UEO et à l'OTAN (...).

► Les titres et intertitres sont de la rédaction du « Monde ».

La leçon de « Realpolitik » du professeur Kissinger

Dans une histoire de la diplomatie, l'ancien secrétaire d'Etat oppose la tradition européenne, fondée sur l'intérêt national, au moralisme américain, menant à l'isolationnisme ou au messianisme

« En ce qui concerne les relations entre Etats, le nouvel ordre ressemblera plus au système international européen des XVIIIe et XIXe siècles qu'aux règles rigides de la guerre froide. » Avec ce pronostic sans appel, Henry Kissinger jette un froid sur les illusions de ses compatriotes qui pensaient que la chute de l'empire soviétique annonçait le triomphe de la paix et de la démocratie. Et l'ancien secrétaire d'Etat enfonce le clou : *« L'effondrement du communisme soviétique a placé l'Amérique face à un monde qu'elle a toujours essayé d'éviter au cours de son histoire »*, un monde où les nations, mues par des intérêts propres, sont les acteurs principaux de la vie internationale. Convaincue du caractère *« exceptionnel »* de ses institutions, l'Amérique, elle, rêve d'un monde où les principes l'emporteraient sur les intérêts, la coopération sur la compétition, la loi sur la puissance, la sécurité collective sur l'équilibre des forces.

Henry Kissinger pousse jusqu'au bout le paradoxe : les Etats-Unis ont gagné la guerre froide pour se trouver dans un monde qu'ils ne comprennent pas, comme en 1917 ils étaient venus au secours d'une Europe victime de ses errements égoïstes pour se retrouver face à des nationalismes exacerbés. Mais contrairement à l'après-première guerre mondiale, les Américains ne peuvent plus se retirer sur *« leur grande île au large des côtes de l'Eurasie »*, parce que, au temps de l'arme nucléaire et de la globalisation de l'économie et de la communication, les océans ne les protègent plus. A de rares exceptions près – l'ancien secrétaire d'Etat cite Theodore Roosevelt et Richard Nixon qu'il servit à la Maison Blanche –, les présidents américains ont oscillé entre l'isolationnisme (l'Amérique est trop bonne pour le monde) et le messianisme (l'Amérique doit faire profiter le monde de ses bienfaits). A l'avenir ils devront inscrire leur action dans un jeu complexe de cinq ou six puissances, parmi lesquelles les Etats-Unis auront une position dominante sans être hégémonique.

Cette conclusion arrive au terme d'une longue et brillante étude sur deux traditions diplomatiques opposées (1) : d'une part, la tradition européenne fondée sur la prééminence des intérêts nationaux, que ce soit au nom de la *« raison d'Etat »* chère à Richelieu, de la Realpolitik élevée au niveau d'un art par Bismarck ou du maintien de l'équilibre entre les puissances, la *balance of power*, manipulée avec talent par les Anglais ; d'autre part, la tradition américaine dont le meilleur représentant a été Woodrow Wilson, avec sa conception *« théologique »* de la politique étrangère, qui a inspiré peu ou prou tous ses successeurs. Les nations doivent se comporter selon les mêmes règles éthiques que les individus ; les hommes sont fondamentalement bons et les conflits naissent des malentendus ; la diffusion de la démocratie de par le monde est la condition de la paix. En ce sens, la guerre froide proposait un champ d'action idéal à l'esprit de croisade américain ; il ne s'agissait pas de composer avec *« l'empire du mal »*, mais de le terrasser.

Le sultan et Mao Zedong

Au fil de neuf cents pages, Henry Kissinger fait défiler tous les grands acteurs de la vie internationale de Richelieu à Gorbatchev, en interprétant leur politique selon cette ligne de partage, maniant avec brio le paradoxe et la formule assassine ; quitte parfois à systématiser les contradictions entre les conceptions européenne et américaine ou à oublier discrètement que la défense de *« principes sacrés »* apporta parfois aux Etats-Unis des dividendes politiques et économiques plus gratifiants que des satisfactions morales. Il ne cache pas cependant que pour avoir le soutien du public américain, il convient d'enrober des objectifs immédiats dans *« un idéal plus élevé »*.

C'est la politique que mena son patron Richard Nixon, grâce sans doute aux avis éclairés de son conseiller spécial pour les affaires de sécurité puis secrétaire d'Etat. Car si Henry Kissinger est suffisamment américanisé pour ne pas renier *« l'exception américaine »*, il a hérité de son Europe natale un goût pour la *« raison d'Etat »*, cette raison supérieure qui amenait le cardinal de Richelieu à s'allier avec un sultan contre la maison d'Autriche et conduisait un président américain dans les salons de Mao Zedong.

La grande époque de la *balance of power* fut le Congrès de Vienne, où les puissances vainqueurs de la France napoléonienne s'entendirent sur l'ordre international qu'elles voulaient mettre en place. Les guerres, et notamment les deux guerres mondiales, ne sont pas la conséquence de la politique de l'équilibre, mais de son échec, ou plus exactement de son non-respect par certains joueurs.

Sans le dire explicitement, c'est vers un « concert des nations » comparable au système de Metternich que se tourne Henry Kissinger pour dessiner l'après-guerre froide ; cinq ou six puissances (les Etats-Unis, la Russie, la Chine, le Japon, l'Europe et peut-être l'Inde) devront maintenir entre elles un subtil équilibre ; elles auront des intérêts « nationaux » à défendre, leur sécurité à assurer, leurs zones d'influence à préserver, indépendamment de leur régime intérieur. Car ce serait une illusion de penser que la démocratie et les droits de l'homme effacent la raison d'Etat, une erreur qui menace les dirigeants occidentaux et particulièrement américains dans leurs rapports avec la Russie.

Dans cette constellation, les Etats-Unis doivent définir leurs intérêts et les exigences de leur sécurité, énoncer des critères d'intervention pour éviter tant un activisme débridé que des atermoiements dommageables, en somme trouver *« un rôle réaliste pour une Amérique idéaliste »*. Henry Kissinger ne donne pas la recette ; mais de la Bosnie à Haïti, de la Corée du Nord à Cuba, le besoin d'une clarification apparaît pressant.

DANIEL VERNET

(1) *Diplomacy*, Simon et Schuster, 1994, 912 pages, 35 dollars.

De Richelieu à de Gaulle

Dans sa fresque diplomatique, Henry Kissinger laisse percer une admiration critique pour la conception française de la raison d'Etat, brillamment illustrée par Richelieu et de Gaulle et misérablement caricaturée par Napoléon III. Le monde « nouveau » né de l'effondrement du communisme n'est pas conforme à l'idéalisme wilsonien, mais plutôt à la vision gaullienne des nations. *« De Gaulle n'aurait pas été étonné par ce nouveau monde. D'ailleurs, il est douteux qu'il l'ait considéré comme « nouveau ». Il aurait dit qu'il avait été là tout le temps, seulement légèrement voilé par le phénomène provisoire des deux super-puissances. »*



Richard Nixon, Henry Kissinger et le général de Gaulle en mars 1969.

Le problème sur lequel insiste l'ancien chef de la diplomatie américaine, c'est que le monde de l'après-guerre froide, s'il correspond aux représentations gaullistes, n'en est pas moins défavorable aux desseins français. Paris a perdu face à l'Allemagne sa capacité à façonner l'Europe à son idée. Sans doute les Français ont-ils eu le courage et la lucidité de comprendre que leur cauchemar séculaire (depuis Richelieu) d'une Allemagne forte au centre du continent devait être écarté non par la confrontation mais par la coopération. Malgré tout, l'équilibre en Europe ne peut être assuré que par la présence des Etats-Unis. L'erreur de de Gaulle, écrit Kissinger, a été de pousser la défense de l'indépendance vis-à-vis de l'Amérique jusqu'à un point incompatible avec l'intérêt national français. *« L'Amérique reste le partenaire le plus fiable même s'il est intellectuellement le plus difficile, de la France, ainsi que la seule réassurance disponible pour sa nécessaire politique d'amitié avec l'Allemagne. »*

Le nouveau « caractère » de la diplomatie turque

En poste depuis juillet, le ministre des affaires étrangères, Mumtaz Soysal, a révisé quelques principes traditionnels de la politique extérieure, en prenant le risque de froisser les Occidentaux

ISTANBUL
de notre correspondante

En quelques semaines, le nouveau ministre des affaires étrangères, Mumtaz Soysal, dont la nomination en juillet avait provoqué une controverse animée dans les cercles politiques, a imprimé sa marque sur la politique extérieure de la Turquie. Sous l'influence du ministre, partisan d'une diplomatie ayant *« du caractère »* pour protéger sa *« dignité »*, la Turquie a durci le ton, exprimant ouvertement des vues qui pourraient l'éloigner de ses alliés occidentaux.

Si l'orientation n'a pas radicalement changé, l'attitude en revanche est différente. *« En politique étrangère, le ton et la manière sont souvent aussi importants que le contenu »*, déclare un diplomate occidental qui affirme suivre de très près les récents développements.

Critiquée de toutes parts pour ses violations des droits de l'homme, convaincue d'être incomprise et mal-aimée, la Turquie soigne son amour-propre en passant à l'offensive. Elle a exprimé son soutien à la décision de la « République Turque de Chypre du Nord », qui a rejeté le principe d'une fédération comme solution à la question chypriote et évoqué la possibilité d'une intégration économique et militaire avec la politique turque.

La question chypriote

M. Soysal, conseiller de longue date du président Rauf Denktas avant son accession à la tête de la diplomatie turque, défend avec énergie, voire avec intransigeance, les intérêts des Turcs de Chypre. La décision, prise le 5 juillet par l'Union européenne, d'imposer un embargo sur les produits en provenance de Chypre du Nord est en partie responsable de ce revirement de la position turque-chypriote. Le ministre s'y est référé dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, dans laquelle il exprime l'espoir que les *« obstacles »* placés sur la voie d'un accord visant à rétablir la confiance entre les deux communautés pourront être écartés rapidement.

Les Européens et les Américains souhaitent la poursuite des négociations sous l'égide de l'ONU et ne voient pas d'un très bon œil les conditions préalables – des contacts visant à éliminer ces obstacles – posées par les Chypriotes turcs. Selon le quotidien *Turkish Daily News*, proche du président Demirel, le chef de l'Etat aurait exprimé sa préoccupation face aux récents développements, déclarant que Chypre pourrait révéler un plus grand problème que le PKK dans les relations de la Turquie avec l'Occident.

La Grèce, traditionnellement perçue comme le trublion de ces relations, a également été la cible de la colère turque au cours des dernières semaines, Ankara accusant Athènes de vouloir étendre la limite de ses eaux territoriales à 12 milles, selon les droits accordés aux Etats par la nouvelle loi maritime de l'ONU qui entrera en vigueur le 16 novembre.

Autre divergence possible avec les Occidentaux : Ankara a multiplié ses contacts avec le gouvernement irakien et déclaré clairement son désir de voir l'embargo contre Bagdad levé prochainement. Le commerce, de faible intensité, a repris au poste-frontière de Habur, les autorités turques ayant autorisé les camionneurs locaux à importer de faibles quantités de pétrole irakien en contrepartie de leurs livraisons.

Les relations avec l'Irak

La Turquie estime qu'elle a trop longtemps négligé ses propres intérêts – ses relations commerciales avec l'Irak – au profit de ceux de ses alliés occidentaux qui ne l'ont pas payée de retour. Depuis plusieurs mois, les diplomates turcs s'efforcent d'obtenir de l'ONU le droit de vidanger l'oléoduc turco-irakien. Les négociations avec les Irakiens ne sont d'ailleurs pas faciles ; Ankara et Bagdad ne sont pas encore parvenus à un accord sur les modalités de cette opération. Les autorités turques n'ont pas encore convaincu les Irakiens d'accepter les conditions imposées par l'ONU pour l'utilisation des revenus de la vente du pétrole qui seraient obtenus lors de cette opération. Sur la question de l'embargo, la position turque est proche de celle de la France, même si Paris exprime la sienne plus diplomatiquement dans les coulisses du Conseil de sécurité.

Pour faciliter leurs relations régionales, les autorités turques semblent également prêtes à réviser leur politique à l'égard des Kurdes du nord de l'Irak. Ankara avait jusqu'à maintenant maintenu de bonnes relations avec les partis kurdes irakiens, autorisant notamment les alliés à baser leurs avions sur son territoire pour assurer leur protection dans le cadre de l'opération « Provide Comfort », malgré sa crainte de voir se former un Etat kurde indépendant.

La situation chaotique causée par le conflit qui s'est développé entre le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de M. Barzani et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de M. Talabani, les pressions de Bagdad et la récente conférence kurde qui s'est tenue à Paris – une source d'inquiétude pour Ankara – ont modifié l'analyse que les Turcs font de la situation. Bien qu'ils n'aient pas officiellement modifié leur politique, ils semblent aujourd'hui penser que la région kurde presque autonome qui s'est développée sous la protection des alliés présente une menace trop importante pour l'intégrité territoriale de l'Irak et pour la stabilité du sud-est de la Turquie, où les forces gouvernementales se battent contre les séparatistes kurdes du PKK.

Durcissement à l'égard de Bruxelles

D'autres décisions de moindre importance, notamment l'introduction prochaine de visas pour les ressortissants de pays imposant des visas aux Turcs et le rejet des 10 % de l'assistance financière américaine (36,3 millions de dollars) retenus par l'administration américaine jusqu'à preuve de progrès dans le domaine des droits de l'homme, ont été salués par les nationalistes turcs comme preuve que leur pays est capable d'imposer ses conditions à l'Occident.

La satisfaction des sentiments nationaux ne devrait cependant pas être l'objectif principal de la politique étrangère et les commentateurs politiques l'ont rappelé dans leurs éditoriaux. *« La Turquie est confrontée à une série de problèmes internes, notamment les troubles économiques et le terrorisme du PKK*, écrivait Hasan Cemal dans *Sabah*. *Il serait raisonnable d'assurer le soutien de l'étranger dans la lutte contre ces problèmes, plutôt que d'ouvrir de nouveaux fronts dans le domaine de la politique étrangère. »*

Le rappel soudain de l'ambassadeur Cem Duna, représentant la Turquie auprès de l'Union européenne, et son remplacement par Uluç Ozülker, un diplomate connu comme négociateur coriace, a également provoqué des remous dans la presse. Intervenant dans une période cruciale des négociations pour l'union douanière, prévue pour 1995, cette décision a été interprétée par certains commentateurs comme un durcissement à l'égard de Bruxelles.

Il est vrai qu'avec un gouvernement faible et une économie instable, la Turquie ne peut guère se permettre des frictions avec l'Occident dont elle dépend largement dans les domaines économique, politique et militaire. Les milieux diplomatiques occidentaux s'interrogent et analysent en détail les communiqués du ministère des affaires étrangères, mais personne n'a pour l'instant tiré de conclusion. Changement de style ou changement de politique ? Il est possible que M. Soysal, membre d'un gouvernement constamment à la recherche d'une base plus solide, ait durci le ton pour jouer la carte d'une politique populiste à l'intention de ses compatriotes. A moins que les récents développements ne soient réellement les signes avant-coureurs d'un tournant dans la diplomatie turque.

NICOLE POPE

La mort du directeur de l'Agence Europe

Emanuele Gazzo, l'européen

Voilà que, déjà, il nous manque. Alors que les chrétiens-démocrates allemands ont jeté un beau pavé dans la mare en proposant la création d'un noyau dur européen, et en en excluant l'Italie, on aimerait savoir ce que lui, Emanuele Gazzo, européen par conviction et italien par élégance, aurait pensé de cette nouvelle péripétie d'une construction européenne qu'il a accompagnée de ses commentaires depuis 1953. La mort, le 25 août 1994 (*le Monde* du 31 août), du directeur de l'Agence Europe, bible, quotidienne et obligée, de tous ceux qui suivaient l'actualité communautaire, laisse en effet un grand vide. Dans ses éditoriaux quotidiens, Gazzo défendait en effet avec passion et pugnacité sa vision d'une Europe fédérale. En mars 1994, lors d'une cérémonie solennelle, le mouvement européen lui avait rendu hommage et Valéry Giscard d'Estaing avait fait l'éloge de son œuvre alors que Jacques Delors lui avait, symboliquement, remis un écu d'or.

« Par sa rigueur morale, son éthique de journaliste, par la profondeur et la constance de son engagement européen, il était, depuis de longues années, l'une des voix les plus respectées et les plus écoutées en Europe », a déclaré le président de la Commission de Bruxelles à l'annonce du décès d'Emanuele Gazzo.

J.-A. F.

M. Mitterrand, *dans la suite de l'entretien qu'il a accordé au « Figaro » et qui est publié dans l'édition du vendredi 9 septembre*, dresse le bilan de son action diplomatique. Il assure que sur la politique étrangère, il n'y a pas de « dissentiment fondamental » entre lui et M. Balladur, même s'il fait quelques reproches mesurés à celui-ci. Mais s'il complimente M. Juppé, il tance M. Pasqua et se moque de M. Léotard.

■ SANTÉ. Le président de la République a assisté, jeudi 8 septembre, aux cérémonies organisées à Berlin pour le départ des troupes américaines, anglaises et françaises de l'ancienne capitale du Reich. Ce voyage a *été* l'occasion de nouvelles rumeurs sur une agravation *de l'état de santé de M. Mitterrand.*

■ *POLÉMIQUE*. Les réactions aux révélations sur les liens de *M. Mitterrand avec des hommes* ayant collaboré sous l'Occupa*tion continuent. A droite, la* modération l'emporte, tandis que le PCF, *jusqu'ici discret*, met l'accent sur « la complaisance du pouvoir » socialiste *vis-à-vis* de l'extrême droite.

Le départ de Berlin des dernières troupes alliées

François Mitterrand souhaite que la capitale allemande devienne le symbole de l'Europe unie

BERLIN
de notre correspondant

Berlin vit désormais seule avec elle-même. Pas tout à fait cinquante ans après l'entrée de l'armée rouge dans ce la capitale du Reich en ruines, les dernières troupes de la coalition anti-hitlérienne ont regagné leurs pays, scellant le rétablissement de la paix en Europe. Après avoir pris congé des Russes la semaine dernière, l'Allemagne a rendu officiellement hommage jeudi 8 septembre aux garnisons occidentales qui ont permis à Berlin, pendant toute la guerre froide, de rester le symbole de la liberté et pour les Allemands, l'espoir que leur réunification viendrait encore un jour.

François Mitterrand avait tenu à prendre part à ces cérémonies, malgré les suites de son opération à la prostate. Sans doute avait-il en mémoire les malentendus auxquels avait donné lieu la visite officielle qu'il avait effectué à Berlin-est, en décembre 1989, un mois après la chute du mur. Tout avançait alors tellement vite que cette visite, initialement conçue pour témoigner de l'appui de la France aux réformes en RDA, avait pris tout d'un coup les allures d'un geste de défiance à l'égard d'une Allemagne unie. Les cérémonies de jeudi à Berlin, qui représentaient le dernier acte de la réunification, offraient au président la possibilité de rendre hommage une dernière fois à l'action du chancelier Kohl et d'exprimer ses vœux pour cette Allemagne réunifiée.



Bien involontairement pourtant, Francois Mitterrand a joué une nouvelle fois les trouble-fête dans les salles de rédaction européennes, qui se sont brusquement inquiétées de ce qu'il ne prenne pas part à l'ensemble des festivités de la journée. Il avait été prévu que le président de la république ne participerait pas, le soir, au cérémonial militaire à la porte de Brandebourg, et le protocole français avait attendu jusqu'au dernier moment pour fixer avec les Allemands son programme exact. Ponctuée de toute une série de cérémonies, de dépots de gerbe, de discours, la journée s'annonçait éprouvante, et différents scénarios avaient été envisagés pour que le président puisse se limiter à l'essentiel.

Peu au courant sans doute de ces subtilités, et juste au moment où l'avion présidentiel se posait à l'aéroport de Tegel, les salles de rédaction étaient alertées par une dépêche annonçant que le président annulait une partie de son programme. Comme François Mitterrand, selon son habitude, arrivait avec 10 minutes de retard au château de Charlottenburg, où le chancelier Kohl l'attendait pour le déjeuner officiel avec le premier ministre britannique, John Major, et le secrétaire d'état américain, Warren Christopher, l'alerte fut chaude. Pendant ce temps, dans la cour d'honneur du château, le président et le chancelier passaient en revue, le plus normalement du monde, le détachement qui rendait les honneurs. François Mitterrand ne laissait transparaitre aucun signe d'une quelquonque faiblesse.

Liens d'amitié durables

N'ayant pas pris part à la cérémonie de l'aéroport de Tempelhof, où se trouve le mémorial du blocus de Berlin de 1948, le président a rejoint le chancelier et ses invités pour la cérémonie solonelle prévue au Schauspielhaus, l'ancien grand théâtre berlinois, construit entre la cathédrale allemande et la cathédrale des huguenots français sur la place du marché aux gendarmes. Au premier rang du parterre où ont pris place les délégations et tous les corps constitués allemands, il revoit une dernière fois le texte de son discours, l'annote d'une écriture minutieuse. A ses côtés, le chancelier Kohl, ne tient pas en place, échange une plaisanterie avec John Major, *finit par interrompre le président* français pour lui glisser à son tour un bon mot. Le chancelier rit, rouge de plaisir. Mitterrand répond d'un petit sourire complice en coin. Il relève alors la tête pour regarder l'orchestre. Il se laisser aller à la musique, à ses pensées. Dans sa pâleur qui n'est pas inhabituelle, le visage de Mitterrand est presque *lumineux. Assis lourdement sur sa* chaise, les jambes écartées, le chancelier, rubicond, bat parfois du pied la mesure. Quand la musique s'arrête, il applaudit bruyamment. Il *est chez lui. La fête est belle.* Il est le maître.

Prenant la parole, le chancelier rappelle que le départ des troupes occidentales marque la fin de l'après-guerre ; il remercie les soldats alliés d'avoir su barrer la route *à la tyrannie.* Il assure que l'Allemagne en a tiré la leçon, qu'elle « *se battra pour la paix aux côtés de ses alliés conformément à la charte des Nations Unies* ». François Mitterrand *souligne* à son *tour* les liens d'amitié durables que la présence alliée à Berlin a tissés, mais il met en garde aussi contre la tentation de baisser la garde. Il avertit que « *le triomphe de la liberté ne va pas sans nouveaux dangers pour la paix* ». « *Chacun de nos intérêts nationaux est d'une nature inférieure à la nature de nos intérêts commun lorsqu'il s'agit de bâtir l'Histoire de notre continent* », dit-il sous les applaudissements de l'assemblée.

Après un dernier dîner offert par le président de la République fédérale, Roman Herzog, en sa résidence du château de Bellevue, le président français regagne Paris. Il laisse le *soin* à François Léotard, son ministre de la défense, de le représenter au « grand couvre-feu » que la Bundeswehr, l'armée allemande, offre à ses compagnons d'armes américains, britanniques et francais, en guise d'adieu, tard dans la nuit, devant la porte de Brandebourg. Une cérémonie musicale, aux flambeaux, qui remonte à la tradition prussienne, pour l'extinction des feux et l'appel à la prière.

HENRI DE BRESSON

Dans la seconde partie de son entretien au « Figaro »

Le président de la République défend son action diplomatique

Dans la seconde partie de son entretien au « Figaro », publiée vendredi 9 septembre, François Mitterrand fait le bilan de son action diplomatique. Voici des extraits de ses déclarations :

■ **FRANCE-ALLEMAGNE :** « Ce qui s'est passé entre Helmut Kohl et moi a permis de régler ce qu'on appelait les contentieux européens... En 1984, quand j'ai assuré ma première présidence du Conseil européen, il y en avait dix-sept ! (...) Cette amitié franco-allemande répond à une nécessité historique (...) Un homme comme Helmut Kohl est très au dessus de la réputation qui lui a été faite, notamment par mes amis sociaux démocrates. »

■ **LA FRANCE DANS LE MONDE :** « [Le monde nous est] moins favorable ? C'est la thèse en vogue. Je ne la comprends pas (...). La vitalité de notre pays continuera de surprendre (...). Il n'y a pas, [entre M. Balladur et moi-même] de dissentiment fondamental sur les choix de politique étrangère (...) Je n'ai pas eu de difficulé avec le changement de majorité puisque, dans ce domaine, il n'y a pas eu de changement de politique (...). [Alain Juppé] est un homme qui a l'esprit rapide et précis. Il est aisé de travailler avec lui».

■ **DE GAULLE :** « Je le cite quand je dois. Pas quand il n'y a pas de raison. Ce serait ridicule (...). Je n'ai pas gouverné comme lui (...). Finalement, la démocratie le faisait souffrir. Moi aussi, mais j'ai fini par *m'habituer* (...). Cela *dit, le général* de Gaulle fut un personnage d'une grande envergure et je ne mésestime pas ses enseignements ».

■ **EUROPE :** « [Le premier *ministre*] *agit avec vigueur et* espoir d'initiative (...). [La notion d'Europe à géométrie variable] m'inquiète (...). Je crains qu'il y ait, dans ce schéma, une certaine *confusion* et un *certain immobilisme*. Or la construction européenne est une dynamique. J'ai moi-même appelé – notamment en 1989 – à une nouvelle théorie des *ensembles pour l'Europe* (...) *Je* continue de penser que devrait être créée, en plus de la Communauté, une structure où se retrouveraient, avec ceux de l'Union européenne, *tous les pays démocratiques de* l'Europe. Ils parleraient de leurs intérêts communs qui sont nombreux et ils s'habitueraient à vivre ensemble. C'est pourquoi j'avais parlé de confédération européenne. Mais ne touchons pas à l'Europe des Douze à partir de laquelle tout se fera (...) Contrairement à ce qu'on dit, *Maastricht* s'applique tous les jours (...) La crise monétaire n'a pas abouti au désordre que l'on pouvait redouter. Je continue de croire que l'Union monétaire est réalisable entre 1997 et 1999 ».

■ **YOUGOSLAVIE :** « Pourquoi faire ce procès à l'Europe ? Qu'ont fait de mieux les Américains, les Russes et tous les autres ? (..) Ce ne fut pas un fiasco pour l'Europe. (...) J'ai été mal compris au début par la *presse* (...) *Ma résistance à la proclamation* immédiate de l'indépendance des républiques yougoslaves ne correspondait pas à un attachement quelconque au régime de Tito (...) J'*ai opposé au conseil européen* de juin 1991 à Luxembourg que nous ne devions pas lâcher tous ces peuples dans la nature sans avoir fixé le droit des minorités ni exa*miné le cas des frontières.* (...) *La* France a fait pour la Bosnie plus que n'importe qui ».

■ **ALGÉRIE :** « La solution ne peut venir que d'un accord entre les *deux parties. L'Algérie sera obligée* de passer par des élections générales. Mais nous, Français, n'avons pas à nous substituer au peuple algérien » (...). Dans ses premières *déclarations, Charles Pasqua a* porté des appréciations sur les Britanniques, les Allemands ou le gouvernement algérien. Elles ont évidemment troublé le ministre des affaires étrangères, dont c'est le domaine. M.Balladur a ensuite donné raison à M.Pasqua, parce qu'il entend apparaître comme le *défenseur de la sécurité*. La sagesse est que chacun reste chez soi, dans le domaine de sa compétence.

■ **RWANDA :** « Notre responsabilité est nulle. (...) Le président Juvenal Habyarimana était membre de l'Organisation de l'unité afri*caine. Son pays était à l'ONU et il* représentait à Kigali une ethnie à 80 % majoritaire ; il était reconnu par tout le monde. Pourquoi y aurait-il eu un interdit ? C'est la France *au contraire qui a facilité la* négociation entre les deux ethnies. »

■ **CUBA/VIETNAM/EMBARGOS :** « A quoi cela correspond-il après la chute de l'empire soviétique ? A quel danger pare-t-on ? On ne peut en *faire le fin du fin des relations* internationales. Cuba est acculé à la misère après des décennies d'isolement. C'est intolérable. »

■ **OTAN :** « Je ne veux pas que l'on puisse interpréter notre comportement comme une volonté de réintégration. J'y suis formellement hostile ».

■ **MIKHAIL GORBATCHEV :** « Le personnage marquant fut, je crois, Mikhaïl Gorbatchev. Il a commis *une erreur d'appréciation.* Il croyait qu'une révolution ça pouvait s'arrêter. Eh bien non ça ne s'arrête pas ».

Après « l'université d'été » des jeunes du RPR

Eric Raoult rappelle les gaullistes au sens de la « famille »

Malgré la volonté manifeste, depuis le début de la semaine, de calmer les esprits après l'« université d'été » des jeunes du RPR à Bordeaux, la polémique est loin d'être apaisée chez les néogaullistes. Ainsi Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis et nouveau secrétaire général adjoint du RPR (*le Monde* du 7 septembre), a déclaré, jeudi 8 septembre, au « Grand Débat de Radio-Shalom », que « *la famille gaulliste n'est pas un vain mot* ».

« *Les gaullistes aujourd'hui*, a continué M. Raoult, *ce ne peut être ceux qui se battent entre eux.* (...) *Que l'on s'appelle Balkany, Devedjian, Balladur ou Sarkozy, nous devons tous quelque chose à Jacques Chirac et nous devons nous en souvenir. C'est aujourd'hui le tour de Jacques Chirac.* (...) *La politique, c'est aussi avoir de la mémoire et un minimum de conscience* [du fait] *que nous ne pouvons gagner que tous ensemble.* »

A l'inverse, Patrick Balkany, député des Hauts-de-Seine, qui est favorable à une candidature du premier ministre à l'élection présidentielle, s'est déclaré, jeudi, sur LCI, « *persuadé* » que, « *si les choses ne se modifient pas très sensiblement* », M. Chirac « *renoncera à présenter sa candidature* ».

COMMENTAIRE

Petit jeu

LA distillation des bons et des mauvais points est un art dans lequel François Mitterrand est, depuis longtemps, passé maître. La suite de l'entretien qu'il a accordé au *Figaro* en apporte une nouvelle démonstration. Dans la première partie, il s'était efforcé de glisser quelques *embûches sur la voie pouvant* conduire Edouard Balladur de Matignon à l'Elysée, en soulignant les mérites de ceux qui pourraient être ses adversaires et en se moquant de son goût pour le pouvoir. Et même quand le président de la République indiquait qu'il n'avait guère à se plaindre de son premier ministre, ce compliment pouvait gêner un chef du gouvernement déjà accusé par une partie de sa majorité d'être un cohabitant trop consensuel.

Ce petit jeu continue dans les propos présidentiels consacrés à la politique étrangère. Critiqué pour ses hésitations sur le Rwanda, mais avec modération, pour « *une certaine confusion et un certain immobilisme* » de son schéma d'une Europe à plusieurs cercles, le premier ministre est félicité pour la « *vigueur* » de son *action européenne. Et si M. Mitterrand* tient à rappeler sa prééminence dans les choix diplomatiques de la France, il assure que celle-ci a été d'autant mieux respectée qu'il n'y a pas de « *dissentiment fondamental* » sur ceux-ci entre M. Balladur et lui. Ce n'est pas l'avis du chef du gouvernement et de son ministre des affaires étrangères, qui ne cessent d'assurer qu'ils ont réorienté la politique de la France, en donnant comme *exemple le* GATT, la Bosnie et la Chine.

A l'hôtel Matignon, où déjà, après la parution de la première partie de cet entretien, on s'était *étonné de l'image que celui-ci* pouvait donner de la France à l'étranger, on appréciera certainement encore moins la seconde. M. Mitterrand, en effet, semble *prendre quelque plaisir à mettre* le doigt sur les divergences qui ont, à un moment ou à un autre, divisé le gouvernement. Alain Juppé est couvert de louanges, Charles Pasqua tancé pour être sorti de son domaine de compé*tence dans le dossier algérien*, Edouard Balladur réprimandé pour avoir tranché en faveur du second afin de renforcer son image de « défenseur de la sécurité», François Léotard moqué pour son goût des « *conclaves où l'on rencontre du beau monde* ».

Curieux entretien, en fait. M. Mitterrrand y mêle une intervention dans le débat politicien, une justification de ses choix diplomatiques *les plus contestés* (la Bosnie, le Rwanda), un bilan des grandes orientations de ses deux septennat (l'amitié avec l'Allemagne, la construction européenne). *Il en consacre* même la fin à une explication de ses rapports avec le général de Gaulle. Des rapports qui auront décidément marqué toute sa vie politique.

THIERRY BRÉHIER

Les principaux extraits du discours du chef de l'Etat

« Savoir maintenir notre solidarité »

Voici quelques extraits du discours prononcé jeudi 8 septembre à Berlin par le président de la République.

« Avec le départ de Berlin des troupes américaines, britanniques et françaises, quelques jours après celui des troupes russes (...), c'est une page dramatique de l'histoire contempo*raine qui est tournée et c'est* pour moi, et j'imagine pour vous tous ici présents, un moment d'intense émotion.

Il est aisé de se souvenir qu'il y a cinq ans encore, pas même, le mur coupait en deux Berlin, l'Allemagne, *l'Europe, deux* façons d'imaginer la vie en société, la culture, l'avenir de l'homme, la vie quotidienne. Et puis ce furent des journées au *cours desquelles le peuple allemand*, dans beaucoup de ses cités, bouscula l'état de choses établi et entreprit avec un courage et une détermination *admirables sa marche vers* l'unité. Partout en Europe, l'ordre ancien faisait place à une situation nouvelle fondée heureusement sur la démocratie, le *respect des droits de l'homme* et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (...)

Nous le savons bien : si ce que fut le bloc communiste s'est effondré, si partout ou presque partout dans ces pays de l'Europe centrale et orientale des gouvernements démocrati*quement élus sont désormais* en place, nous le devons, pour une large part, à la fermeté et à la solidarité dont les alliés occidentaux, près d'un demi-siècle durant, ont su faire preuve, et d'abord ici dans cette ville (...)

Certes, le triomphe de la liberté ne va pas sans nouveaux dangers pour la paix (...) Eh bien, *il nous appartient de faire* face à ces nouvelles menaces. Cela suppose que nous sachions maintenir notre solidarité (...)

Nos objectifs demeurent convergents : maintenir vivantes les institutions *qui ont* fait leurs preuves, et d'abord, *bien sûr*, l'Alliance atlantique, dans laquelle nous sommes tous, en même temps que se développent les idées nouvelles qui correspondent à l'évolution *des temps ; le développement* de l'Union européenne occidentale et d'une défense européenne commune qui sont complémentaires de l'Alliance. *Et il nous faut savoir prendre* des initiatives qui répondront *aux situations nouvelles*, poursuivre l'approfondissement de la construction européenne. C'est là que se trouve le pôle de rayonnement et de stabilité de *l'Europe tout entière pour ceux* qui en sont, et pour ceux qui n'en sont pas. L'Union européenne a joué un rôle déterminant dans les bouleversements de l'Est, elle reste une priorité car nous ne sommes pas au *quart du chemin, il faut préparer* l'entrée dans cette union des jeunes démocraties, particulièrement celles de l'Est qui font partie de notre famille européenne au même titre que nous (...) »

Les réactions après les révélations sur les engagements de jeunesse du président de la République

M. Emmanuelli réaffirme son soutien à M. Mitterrand

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, en déplacement dans le Lot jeudi 8 septembre, a réaffirmé son soutien au président de la République, face aux révélations sur ses engagements de jeunesse. Evoquant, à Figeac, devant des militants socialistes, le trouble exprimé par plusieurs dirigeants du parti sur cette question, M. Emmanuelli a déclaré *« ne pas très bien comprendre l'émotion à retardement de certains camarades ». Citant François Mauriac, le premier secrétaire du PS a ajouté : « Ce n'est pas quand un homme a un pied dans la tombe qu'il est prêt à accepter que l'on marche sur l'autre. »*

Pour Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, très proche de François Mitterrand, le débat *« gagnerait à conserver sa dimension historique en évitant d'être rabaissé à des considérations personnelles et partisanes, surtout si celles-ci s'expriment au sein du PS »*. Ancien résistant, M. Dumas a observé que *« parmi les personnes qui s'expriment sur le sujet et tranchent de manière catégorique, rares sont ceux qui ont vécu le drame de l'Occupation »*.

A droite, les réactions sont prudentes. Interrogé sur Europe 1, vendredi, François Léotard, ministre de la défense, s'est étonné de cette polémique, en soulignant que *« tout le monde savait quelles ont été l'enfance, l'adolescence, la jeunesse et la culture d'avant la guerre de François Mitterrand »*. *« La vérité,* a continué M. Léotard, *c'est qu'il y a un homme extraordinairement complexe et qui, je crois, aime sa propre complexité. »* Dominique Baudis (CDS), député européen et maire de Toulouse, a déclaré *« comprendre que ceux qui ont été* [les] *compagnons politiques, ceux qui ont soutenu »* M. Mitterrand *« se posent, aujourd'hui, des questions ». « De 1981 à 1986, pendant cinq ans*, a-t-il ajouté, *le président de la République française a rencontré régulièrement, et avec plaisir, l'homme dont on savait qu'il s'était probablement rendu coupable de crimes contre l'humanité. C'est quelque chose qui échappe à l'entendement. »*

L'amitié avec René Bousquet

Invité du *« Grand'O-O'FM-la Croix »*, jeudi, Gérard Longuet, président du Parti républicain et ministre de l'industrie, a déclaré que l'entretien accordé le même jour par le président de la République au *Figaro* donne *« l'impression de quelqu'un qui clarifie la situation et qui veut partir sans laisser aucune ambiguïté sur sa personnalité ». « Ce qui me déconcerte le plus, c'est l'affichage de cette amitié avec René Bousquet* (...). *Il y a une sorte de goût de la provocation à rappeler cette amitié »*, a affirmé M; Longuet. *« On peut se tromper quand on vit des événements mais, cinquante ans après, insister sur le fait que René Bousquet est votre ami, c'est très, très surprenant »*, estime le président du PR.

Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, a observé, pour sa part, que le président de la République *« essaie de justifier le parcours et la position de ceux qui ne se sont pas opposés à Vichy, tout en entrant dans une résistance anti-allemande ». « Cette résistance n'était pas une résistance à Vichy, loin de là ! »*, indique Mᵉ Klarsfeld. Pour l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), les révélations contenues dans le livre de Pierre Péan sur l'amitié liant François Mitterrand à l'ancien secrétaire général de la police de Vichy peuvent *« expliquer des actes tels que l'enrayement des procédures judiciaires à* [l'] *égard* [de René Bousquet] *ou le dépôt d'une gerbe sur la tombe du maréchal Pétain ». « En tant que tels, ces actes sont hautement condamnables de la part du président de la République »*, indique l'UEJF, en demandant aux candidats à l'élection présidentielle de *« condamner ouvertement les agissements du régime pétainiste »*.

Lire aussi « Dans la presse » page 13.

Un démenti de M. Glavany

Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, nous a adressé une mise au point tendant à amender sa déclaration publiée dans *le Monde* du 7 septembre à propos des divergences, dans son parti, sur le passé de François Mitterrand.

« Dans une sorte de campagne hystérique à l'occasion de la sortie d'un livre, par ailleurs honnête et sérieux, sur la jeunesse du chef de l'Etat, je regrette profondément, écrit M. Glavany, *qu'une déclaration tronquée, de ma part, non seulement lui ôte tout son sens, mais lui donne un sens contraire. Je suis navré pour ceux qui m'instruisent un procès en indignité, voire en révisionnisme, mais je n'ai jamais dit : «* En 1940, 100 % des français étaient pétainistes. » *Si j'étais si ignorant de l'histoire de France, si éloigné de la réalité douloureuse de cette époque, je resterais, au moins, proche de ceux de ma famille qui ont connu les camps de concentration ou qui portent dans leur chair les traces de balles ou des obus allemands.*

» Cessons ces bassesses, qui dépassent ma personne et visent, au-delà de son porte-parole, le Parti socialiste ! J'ai dit dans une conversation, que « si, avant guerre, il y avait eu sans doute 100 % de pétainistes, ils étaient peu nombreux ceux qui, en juin 1940, affichaient leur refus de l'antisémitisme, leur refus de tout sentiment pro-allemand, et peu nombreux également ceux, qui, en quelques mois, sont entrés dans la Résistance, mais François Mitterrand étaient de ceux-là, et son comportement courageux a été unanimement reconnu ».

» C'est pourquoi, j'ai du mal à admettre qu'à travers un procès en sorcellerie, fabriqué artificiellement à partir d'une phrase sortie de son contexte, on jette en pâture l'honneur d'un homme et au-delà, on mette en doute l'engagement historique des socialistes contre le racisme, l'antisémitisme et le nazisme. Et je demande vraiment à tous les socialistes qui s'érigent en juges, de mesurer les conséquences de leurs actes, à défaut de la portée de leur propos. »

[M. Glavany eût été bien avisé, en effet, de mesurer la portée d'un propos que nous confirmons et qui ne s'inscrivait en aucune manière dans le cadre informel d'une « conversation », mais dans celui d'une réponse à une question que nous lui posions en sa qualité de porte-parole du Parti socialiste. – D. C.]

Le PCF sort de sa discrétion

Après avoir observé, pendant une semaine, une prudente discrétion sur les deux livres consacrés à la jeunesse de François Mitterrand et à ses relations avec l'extrême droite, *l'Humanité* présente, vendredi 9 septembre, une critique des deux ouvrages, intitulée : « Les liaisons dangereuses de François Mitterrand », et publie un entretien avec Emmanuel Faux, l'un des trois auteurs de *la Main droite de Dieu* (*le Monde* daté 4-5 septembre). Il en ressort que le Parti communiste juge plus sévèrement *« la complaisance du pouvoir vis-à-vis de Le Pen »* que les activités de M. Mitterrand pendant la guerre. Le 7 septembre, lors de la présentation de la Fête de *l'Humanité*, le directeur du quotidien, Pierre Zarka, était convenu que le traitement réservé aux révélations apportées par Pierre Péan – un petit article non signé paru le 2 septembre – était insuffisant. *« Ce n'est pas dû à un problème politique particulier.* L'Humanité *va, d'ailleurs, revenir sur cette question »,* avait-il affirmé, en réfutant l'hypothèse selon laquelle le PCF serait gêné, dans cette afffaire, par le passé de Georges Marchais pendant la guerre.

Crépuscule

Suite de la première page

Une partie de la droite nationaliste s'est alors tournée vers le giraudisme puis vers le gaullisme. Disons que les victoires des armées alliées ont largement contribué à cette évolution.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer les « révélations » du livre bien documenté et, je crois, très honnête de Pierre Péan. Le jeune François Mitterrand appartenait, avant la guerre, à la droite nationaliste. Evadé des camps de prisonniers, il a retrouvé à Vichy les hommes de sa famille politique. Il a sincèrement été pétainiste puis giraudiste, puis gaulliste, effaçant par son remarquable courage (ce même courage dont il fait preuve aujourd'hui face à la maladie) le « mauvais choix » qui avait été d'abord le sien. C'est en somme un itinéraire très classique et qui ne justifie pas, à première vue, un procès à retardement.

Ce procès a, d'ailleurs, eu lieu à plusieurs reprises. Lorsqu'en 1965 François Mitterrand a présenté sa candidature à la présidence de la République, il s'est trouvé, parmi les partisans de l'Union de la gauche, un certain nombre d'hommes – dont j'étais – pour tenter d'en obtenir le retrait. Pierre Stibbe a écrit, dans *le Monde*, en notre nom, un article qui a été ressenti comme une gifle par l'intéressé (2). Il est vrai que nous ne mettions pas seulement en cause son passé vichyste, mais aussi son attitude dans la première phase de la guerre d'Algérie.

Cela se passait il y a près de trente ans. Pourquoi revenir sur le sujet ? De jeunes socialistes répondent : parce que nous ne savions pas tout cela, parce que François Mitterrand n'a jamais véritablement assumé son passé (il ne le fait pas davantage dans son interview au *Figaro* du 8 septembre), parce qu'il a continué à voir et à protéger des hommes qui ont eu une lourde responsabilité dans la déportation des juifs et la répression de la Résistance. Autrement dit, ces jeunes découvrent un trait fondamental du comportement mitterrandien : l'ambiguïté.

Cette ambiguïté, je la connaissais bien sûr et, d'une certaine manière, j'ai pensé qu'il fallait s'en accommoder, à partir du moment où il m'était apparu, comme à beaucoup d'autres, que François Mitterrand était le seul homme capable de conduire la gauche à la victoire. Comment pourrais-je oublier l'immense joie éprouvée un certain soir de mai 1981, et la fierté d'avoir, sur la proposition de Pierre Mauroy, servi, au poste d'ambassadeur, le premier gouvernement mitterrandien ?

Certes, nous étions nombreux, au sein du Parti socialiste, à relativiser – c'est le moins qu'on puisse dire – les déclarations du premier secrétaire sur *« la rupture avec le capitalisme »* ou son adhésion au fameux tryptique *« socialisation, planification, autogestion »*. Cela ne correspondait évidemment pas à ses convictions véritables. Mais nous faisions alors confiance à une dynamique sociale qui, malheureusement, ne s'est pas produite, cependant que s'imposait la logique du marché international.

Un système de type féodal

Revenons cependant aux questions soulevées par le livre de Pierre Péan. Pourquoi François Mitterrand a-t-il si longtemps maintenu des liens avec des personnages compromis dans la collaboration ? Parce qu'il restait attaché à son ancienne famille politique ? Je ne le crois pas, même s'il semble continuer de considérer que, dans sa première phase, la politique de Pétain a été un moindre mal. Parce qu'il se montre toujours fidèle en amitié ? C'est, en partie, l'explication. Mais elle est très insuffisante.

En fait, les rapports avec René Bousquet et quelques autres s'inscrivent dans un système de pouvoir basé sur la gestion d'un vaste réseau de relations qui étend sa toile sur la plupart des secteurs de l'opinion. Le réseau fondé à la fois sur l'amitié, la complicité et les services rendus ne s'arrête pas aux frontières de la gauche et de la droite. Il permet à celui qui en a la maîtrise une multitude de combinaisons et de manœuvres possibles.

C'est ainsi que François Mitterrand a gouverné dans les bonnes comme dans les mauvaises périodes. Il trouve toujours quelqu'un pour accomplir ce qu'il désire, parce que ce quelqu'un sait qu'il sera aidé, défendu, protégé, *récompensé, promu*, même s'il passe pour un adversaire politique. Bien entendu, François Mitterrand n'a rien inventé dans ce domaine. Tous les hommes politiques ont leurs réseaux et *pratiquent l'ambiguïté*. Souvenons-nous des fourberies du général de Gaulle dans l'affaire algérienne. Mais chez François Mitterrand, ce système de type féodal, si drôlement décrit par Orsenna dans *Grand amour*, a atteint un certain degré de perfection. Il a, pour une large part, permis aux socialistes de se maintenir puis de revenir au pouvoir, tout en pratiquant une politique non socialiste (ce qui ne veut pas dire qu'elle était dépourvue de mérite : elle a eu, en réalité, beaucoup d'aspects positifs).

Ce dont nous ne nous rendions pas compte au départ, c'est que les ambiguïtés mitterrandiennes allaient devenir nos propres ambiguïtés, celles du mouvement socialiste dans son ensemble. Or, maintenant qu'est venue la défaite et que s'affirme une volonté de renaissance, c'est avec ces ambiguïtés et avec ce système de pouvoir qu'il faut rompre. Ce qui revient à dire – même si cela doit choquer bon nombre de militants attachés à la personne du président de la République, et même si cela ne se fera pas en un jour – que le mouvement socialiste ne renaîtra qu'au prix d'une rupture avec le mitterrandisme.

GILLES MARTINET

(2) Plaidant pour une candidature de Daniel Mayer, alors président de la Ligue des droits de l'homme, Pierre Stibbe écrivait, dans *le Monde* du 9 septembre 1965, que le candidat de la gauche *« doit n'avoir eu aucune compromission avec le régime de Vichy et n'avoir pris aucune part aux erreurs et défaillances d'une grande partie de la gauche dans les épreuves de la décolonisation»*.

L'évolution du cancer du chef de l'Etat est devenue « imprévisible »

François Mitterrand ira-t-il au terme de son mandat ? Depuis plusieurs semaines, des rumeurs circulent dans les milieux politiques sur la santé du président de la République et sur l'hypothèse d'une élection présidentielle anticipée. *« Tout le monde est au courant de ma maladie puisque j'ai demandé que l'on diffuse les communiqués médicaux*, a déclaré le président de la République au *Figaro* (*le Monde* du 9 septembre). *Je pense que celle-ci sera assez obligeante pour me permettre de terminer mon mandat* (rire). *C'est ce que je crois. Je me trompe peut-être* (nouveau rire) ». M. Mitterrand ajoutait que, s'il n'était pas sûr d'être en état d'exercer ses fonctions, il s'en irait.

Au-delà des rumeurs, il est d'autant plus difficile d'avoir une idée précise de l'état de santé de M. Mitterrand que la plupart des bulletins de santé publiés à la demande du chef de l'Etat ont péché par omission ou laconisme. Pour autant, ses dernières confidences sur son état de santé, tout comme les témoignages, médicaux ou non, le concernant ne laissent pas d'équivoque : François Mitterrand souffre d'une forme évoluée de cancer de la prostate. Sans qu'il soit possible de définir le degré exact de l'évolution du processus cancéreux, diverses informations médicales, dont la fiabilité ne peut être mise en doute, peuvent aujourd'hui être fournies.

Ainsi indiquait-on, jeudi 8 septembre, dans l'entourage médical du chef de l'Etat, que l'évolution de son cancer est aujourd'hui devenue *« imprévisible »*. Conformément à ce que nous écrivions après la seconde résection endoscopique transurétrale prostatique (*le Monde* du 20 juillet), on précise que le cancer dont souffre le président de la République est évolutif. Plus grave encore, il se situerait dans une phase d'« échappement » au traitement et commencerait à « flamber », provoquant un envahissement loco-régional. Ce sont les conséquences de cet envahissement, en particulier au niveau de la vessie, associées à la prolifération tumorale prostatique, qui avaient conduit le professeur Adolphe Steg, assisté des professeurs Bernard Debré et Thierry Flam, à effectuer en juillet dernier une seconde résection endoscopique (la première avait été réalisée le 11 septembre 1992). L'objectif de cette seconde intervention était de prévenir la détérioration en amont des structures et des fonctions rénales ainsi que l'apparition de phénomènes infectieux (pyélonéphrite).

De source informée, on indique que, si de nouveaux symptômes urinaires devaient apparaître, il serait techniquement possible de pratiquer une nouvelle résection. En attendant, les médecins ont demandé au président de la République de se ménager et, notamment, d'alléger son emploi du temps.

« Echappement hormonal »

Ces différents éléments doivent être replacés dans le cadre médical habituel de l'analyse de l'évolution des cancers prostatiques. L'urologie et la cancérologie modernes distinguent ici plusieurs stades de gravité croissante. On sépare ainsi, comme le rappelle le professeur Georges Fournier dans l'une des dernières synthèses publiées sur ce thème (1), le stade C et le stade D. Le premier est divisé en deux sous-groupes : C1 (tumeur prostatique avec extension extracapsulaire limitée et éventuellement atteinte de vésicules séminales) et C2 (extension du processus cancéreux aux organes voisins : vessie, rectum, uretères, etc.).

Viennent ensuite les stades D, caractérisés notamment par l'apparition de métastases : celles-ci peuvent concerner les ganglions voisins du système lymphatique (stade D1) ou des organes plus lointains, os, poumons ou foie(stade D2). Le stade D3 correspond quant à lui à des tumeurs évoluées qui échappent totalement aux traitements hormonaux. En pratique, chez les malades âgés, plusieurs critères sont habituellement retenus qui guident les gestes thérapeutiques et permettent de fournir des pronostics de survie. Il s'agit en priorité des signes d'obstruction à l'écoulement des urines *via* l'urètre, l'envahissement du bas appareil urinaire, de l'obstruction d'un ou de deux uretères (2) et de l'insuffisance rénale. Aux stades D1 et D2, qui correspondent à des durées de survie inférieures en moyenne à trente mois, différents schémas thérapeutiques plus ou moins agressifs peuvent être proposés selon le siège et la nature des métastases. Les cliniciens notent alors, de manière plus ou moins fréquente, des altérations de l'état général avec fatigue, amaigrissement et anomalies biologiques. Les schémas thérapeutiques proposés peuvent être différents si le diagnostic de cancer de la prostate est fait pour la première fois lorsque la maladie est à un stade avancé ou, à l'inverse, comme dans le cas de M. Mitterrand, lorsqu'un traitement hormonal a, depuis plus ou moins longtemps, été mis en place.

Le stade D3, dit d'« échappement hormonal », est-il d'ores et déjà celui dont souffre le président de la République ? Dans ce cas, comme dans celui, voisin, des cancers prostatiques qui se révèlent d'emblée résistants aux traitements hormonaux, le pronostic est sombre, un malade sur deux étant encore en vie dans un délai d'un an. Médecins et chirurgiens ne peuvent alors que privilégier la « qualité » de la survie. Différents cocktails médicamenteux (à base de substances hormonales et cytotoxiques) peuvent certes être proposés, mais aucun n'a jusqu'à présent pu faire la preuve de son efficacité en termes d'amélioration des délais de survie. A ce stade, on craint avant tout les « flambées métastatiques hormono-indépendantes » et les douleurs intenses qui les accompagnent, douleurs qui imposent le recours à des antalgiques de plus en plus puissants (jusqu'à la morphine administrée de diverses manières), la corticothérapie et l'indispensable prise en charge psychologique.

La dimension psychologique

Avant ce stade terminal, tous les spécialistes d'urologie que nous avons interrogés s'accordent à dire que l'essentiel consiste, par voie chirurgicale, à tout mettre en œuvre pour aider à l'écoulement des urines. Après la résection endoscopique urétrale, qui peut être mise en œuvre à plusieurs reprises – M. Mitterrand en a déjà subi deux, mais on peut dans ce domaine, notamment grâce à l'usage des lasers, aller jusqu'à quatre ou cinq interventions consécutives –, l'évolution du processus pathologique impose d'agir plus en amont de l'arbre urinaire. On peut alors soit poser, sous une légère anesthésie, des sondes au sein des deux uretères (sondes « Double J ») afin de lutter contre la réduction du diamètre de ces conduits naturels, soit dériver les uretères et les aboucher à la peau (avec pose de poches externes de réception des urines), soit pratiquer une néphrostomie (établissement d'une fistule rénale chirurgicale) définitive.

Il est difficile de définir avec précision l'impact de l'évolution d'un tel processus cancéreux sur les capacités du président de la République à assumer les charges et les devoirs qu'impose cette fonction. On connaît notamment les marges d'incertitude et d'erreur dans l'établissement d'une corrélation absolue entre un stade d'évolution cancérologique et les répercussions physiques et intellectuelles observées chez le malade. On a aussi appris à prendre en compte la dimension psychologique qui peut jouer un rôle non négligeable, voire essentiel.

Il n'en reste pas moins que la question peut se poser aujourd'hui de l'adéquation entre l'état de santé de François Mitterrand et l'exercice des plus hautes charges de l'Etat. François Mitterrand a lui-même, dès 1981, instauré un système se proposant de faire la transparence sur son état de santé. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que de découvrir aujourd'hui – le système mis en place en 1981 ayant montré ses limites, ses failles et sa perversité (*le Monde* du 20 juillet) – que François Mitterand en dit plus sur sa santé que les bulletins médicaux dont il a, à échéance régulière, depuis près de quatorze ans, autorisé la publication.

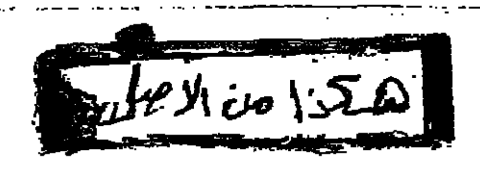
Dans l'entretien accordé au *Figaro*, François Mitterrand postule qu'il pourra toujours juger de l'impact de sa pathologie sur ses facultés physiques et intellectuelles et, le cas échéant, abandonner ses fonctions. Le caractère imprévisible de l'évolution de sa maladie et les répercussions psychologiques des thérapeutiques qui pourraient lui être administrées rendent discutable une telle proposition.

Sans doute est-il trop tard pour créer aujourd'hui en France une structure médicale qui serait chargée de juger des capacités du chef de l'Etat à remplir sa charge. Rappelons que la Constitution confie actuellement cette mission au Conseil constitutionnel. Son article 7 précise en effet qu'*« en cas de vacance de la présidence de la République, pour quelque cause que ce soit, ou d'empêchement constaté par le Conseil constitutionnel, saisi par le gouvernement et statuant à la majorité absolue de ses membres, les fonctions du président de la République (...) sont provisoirement exercées par le président du Sénat »*.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

(1) Monographie sur le cancer de la prostate élaborée grâce aux conseils du professeur Alain Le Duc, hôpital Saint-Louis, Paris et publiée dans la *Revue du praticien* (datée du 1ᵉʳ mars 1994).

(2) Il faut distinguer les uretères (longs conduits excréteurs du rein amenant l'urine à la vessie) de l'urètre (conduit excréteur de la vessie).



SOCIÉTÉ

MEDECINE

Suscitant une vive polémique aux Etats-Unis

Un rapport officiel américain propose d'autoriser des fécondations « in vitro » à des fins scientifiques

Demandé par le président Clinton aux instituts nationaux américains de la santé (NIH), un rapport officiel américain (1) révélé par la revue « Science » envisage d'autoriser des fécondations « in vitro » à des fins scientifiques. Ce rapport est centré sur les conditions dans lesquelles pourraient être menées et développées, outre-Atlantique, les recherches scientifiques sur les embryons humains. Engageant la responsabilité du professeur Harold Varmus, directeur des NIH, il suscite déjà la colère des mouvements « pro-life ».



Peu après son élection, le président Clinton était revenu sur l'interdiction prononcée par George Bush quant à la poursuite de recherches sur l'embryon dès lors que celles-ci étaient financées par des fonds publics. La demande du rapport des NIH avait coïncidé avec cette décision. Aujourd'hui, la situation américaine apparaît confuse et pourrait, compte tenu des pressions croissantes émanant des mouvements « pro-life », devenir rapidement explosive.

Selon *Science*, le rapport des NIH définit une série de recommandations fixant, en pratique, un cadre éthique aux recherches pouvant être menées sur les embryons humains fécondés *in vitro*. Ainsi, seraient *a priori* autorisés, sous réserve d'une analyse cas par cas des dossiers, des travaux de recherche sur des embryons jusqu'au 14e jour après leur fécondation, le développement d'ovules humains non fécondés (parthénogenèse) ainsi que le prélèvement de cellules embryonnaires avant l'implantation de l'embryon dans l'utérus de la future mère. Mais, surtout, les auteurs de ce document se prononcent en faveur de la création *in vitro* et « limitée » d'embryons humains qui ne seraient conçus qu'à des fins scientifiques. Il s'agit là d'une évolution considérable.

Jusqu'à présent, en effet, le seul consensus qui avait pu être trouvé dans ce domaine était fondé sur l'utilisation d'embryons qualifiés de « surnuméraires » résultant de protocoles thérapeutiques de fécondations *in vitro* et ne pouvant donc, pour diverses raisons, être utilisés chez le couple dont ils étaient issus. On changerait ici totalement de perspective puisque l'on verrait des hommes et des femmes *« donner leurs gamètes à la science »* sans souhaiter procréer.

Un nouveau « matériel biologique »

Le rapport des NIH précise qu'il ne serait pas acceptable que ces donneurs de gamètes perçoivent, dans une telle opération, des compensations financières supérieures à un montant « raisonnable ». Ce document accepte d'autre part certaines hypothèses de travail comme la recherche scientifique sur des embryons au-delà du quatorzième jour de leur développement (et jusqu'à la fermeture de leur tube neural, soit jusqu'au 28e jour), l'utilisation d'ovules fœtaux prélevés sur des fœtus avortés de sexe féminin (afin de créer des embryons à but « scientifique ») (2) ainsi que le clonage réalisé à partir d'un embryon humain, toujours à des fins de recherche.

Sont considérés comme non acceptables le transfert d'embryons humains dans des utérus animaux, le transfert d'embryons « de recherche » (ou parthénogénétiques) dans des utérus humains, la fabrication de jumeaux à des fins gestationnelles, le clonage d'embryons humains à partir de la transplantation de noyaux, la création de chimères (association de patrimoines génétiques d'individus différents ou mélange de patrimoines génétiques animaux et humains) ou encore une sélection embryonnaire fondée sur le sexage à l'exception – notable – de la prévention des maladies liées au sexe.

Faut-il s'émouvoir des nouvelles possibilités, ainsi ouvertes, de manipulations, d'utilisations et de destructions embryonnaires ? Quelle que soit la décision finale des autorités américaines, on ne peut manquer d'observer cette volonté croissante, de la part du monde scientifique, de pouvoir se servir, au plus vite et au mieux, d'un tel *« matériel biologique »*. Les enjeux, ici, sont de plus en plus importants, qu'il s'agisse de la quête du savoir ou de ses retombées financières et commerciales. *Plus de dix ans après l'autorisation* de la fécondation *in vitro*, la question est de savoir s'il faut aller, dès aujourd'hui, *plus loin* et fabriquer des embryons humains pour le laboratoire, en dehors de tout projet procréatif. Soulever de telles questions conduit, *de facto*, à poser une nouvelle fois l'impossible équation de la définition du début de la vie humaine.

Les visées de Frankenstein

Révélée par *Science*, la proposition officielle a le mérite de poser le débat en des termes clairs. *« On pourrait en venir à se demander si les auteurs de ce rapport n'ont pas, consciemment, cherché à jeter le bouchon trop loin pour susciter des réactions, éclairer les enjeux*, nous a déclaré le professeur André Boué, membre du Comité national d'éthique. *Pour ma part, il me semble invraisemblable d'imaginer pouvoir bâtir un travail de recherche scientifique sur la création d'embryons humains destinés* a priori *à ce travail. Il ne s'agit d'ailleurs pas tant à mes yeux du problème du statut de cet embryon que du risque imposé aux femmes chez qui on va stimuler les fonctions ovariennes et aller prélever des ovocytes en dehors de tout projet procréatif. »*

Et en France ? Les récentes lois sur la bioéthique (3) fixent un cadre qui – mis à part quelques *milieux confessionnels proches de* l'intégrisme – n'a pas soulevé de difficultés majeures pour son adoption. *« Un embryon humain ne peut être conçu, ni utilisé à des fins commerciales ou industrielles* stipule la loi. *La conception* in vitro *d'embryons humains à des fins d'étude, de recherche ou d'expérimentation est interdite. Toute expérimentation sur l'embryon est interdite. A titre exceptionnel, l'homme et la femme formant le couple peuvent accepter que soient menées des études sur leurs embryons. Leur décision est exprimée par écrit. »* Ce texte législatif comporte toutefois une ambiguïté notable *puisqu'il précise que* de telles études *« doivent avoir une finalité médicale et ne peuvent porter atteinte à l'embryon »*. Faut-il en conclure que ne sont autorisées en France que les seules études cherchant à améliorer les paramètres extra-embryonnaires aidant au développement de ce dernier ? Corollaire, est-ce à dire que les recherches à visées fondamentales – en embryologie, cancérologie ou immunologie –, impliquant la destruction des embryons, sont définitivement interdites ?

Compte tenu du silence observé sur ce sujet essentiel par les ministres concernés, les réponses à ces questions ne seront connues qu'après la mise en place de la future *« commission nationale de* médecine et de biologie de la reproduction et du diagnostic prénatal » chargée de donner un aval officiel à de telles recherches. Or, cette commission ne sera pas constituée avant de longs mois. Aux Etats-Unis, les porte-parole des mouvements « pro-life » ont déjà réagi en estimant que les propositions des NIH étaient comparables aux visées de Frankenstein et qu'elles allaient inciter à la création et à la destruction des embryons humains.

JEAN-YVES NAU

(1) *Science*, daté 19 août 1994. Dans son édition datée du 2 septembre, cette même revue publie une lettre du professeur Harold Varmus qui précise qu'un débat public sur le rapport sera organisé par les NIH le 1er décembre.

(2) L'ordre des médecins britannique vient d'autoriser les femmes à faire don de leurs ovaires après leur mort afin qu'ils puissent être utilisés pour des recherches *thérapeutiques de la stérilité*. En revanche, cet ordre rejette la possibilité de prélever les ovaires sur des fœtus féminins provenant d'interruptions de grossesse.

(3) Les lois sur la bioéthique ont été publiées dans le *Journal officiel* daté du 30 juillet.

EDUCATION

Malgré une rentrée globalement satisfaisante

Le manque d'enseignants et l'insécurité des locaux ont provoqué des accrocs dans certains établissements

13 millions d'élèves ont repris le chemin de l'école, jeudi 8 septembre, accueillis par 815 000 enseignants dans 73 000 établissements. Cette rentrée scolaire, placée sous le signe d'une diminution générale des effectifs d'élèves et d'une augmentation du nombre d'instituteurs et de professeurs, paraît se réaliser dans « de bonnes conditions », ainsi que l'a estimé le premier ministre, Edouard Balladur.

Malgré ce contexte favorable, quelques incidents ont émaillé cette rentrée, le plus souvent liés à des classes surchargées, au manque d'enseignants ou, en maternelle, à la demande de scolarisation d'enfants de deux ans. Les problèmes de place semblent, surtout à Paris, particulièrement importants en maternelle. 35 % des enfants de deux ans sont désormais accueillis à l'école. Ils n'étaient pas plus de 10 % il y a quinze ans.

Plusieurs « bavures » ont eu lieu à Paris et en province en raison du manque d'enseignants. A Paris, dans le 20e arrondissement, les parents et enseignants de l'école primaire de la rue Le Vau ont manifesté, jeudi, n'assurant qu'une garderie des enfants. Au collège Lavoisier, dans le 5e arrondissement, les enseignants ont fait aussi grève afin d'obtenir l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Près d'Alès (Gard), à St-Florent-sur-Auzonnet, une vingtaine de parents ont muré l'entrée de l'établissement pour empêcher les cours. Toujours dans le Gard, à Bessèges, les parents retenaient encore « prisonnière », vendredi matin, l'unique maîtresse en charge de 45 enfants inscrits en maternelle, le second poste ayant été fermé. Dans les Deux-Sèvres, le maire d'Amailloux, a décidé d'assumer provisoirement la fonction d'instituteur dans l'école primaire de sa commune en attendant la nomination d'un enseignant.

Des places encore vacantes à Paris

Parfois, la situation est rapidement débloquée par les autorités académiques si bien que les *parents protestent alors qu'un* poste est déjà débloqué. Cela a été le cas à Paris, dans le 13ème arrondissement, à l'école primaire de la rue du Château des Rentiers.

Le deuxième type de problèmes rencontrés concerne la sécurité des bâtiments scolaires. Ainsi, au lycée professionnel Paul-Langevin de la Seyne-sur-Mer (Var), un des derniers établissements de type «Pailleron» de la région, la rentrée des élèves a été reportée (à la dernière minute) au lundi 12 septembre. Près de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), un incendie d'origine indéterminée a détruit, jeudi juste avant la rentrée, deux classes de l'école maternelle de Lurian. Ces classes préfabriquées venaient d'être entièrement refaites.

Enfin, comme chaque année, de nombreux jeunes n'ont pas trouvé de place, notamment des redoublants, des anciens élèves qui veulent revenir dans le système scolaire ou d'autres qui demandent des filières surchargées dans leur établissement. Ainsi, une cinquantaine d'entre eux se sont rassemblés devant le lycée Marcel-Cachin à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et une trentaine ont profité de la visite de François Bayrou à Plessis-Trévise (Val-de-Marne) pour réclamer une place dans un lycée.

Pour sa part, la direction de l'académie de Paris informe qu'un certain nombre de places sont encore vacantes dans quelques établissements parisiens dans les sections de techniciens supérieurs (STS) ou les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) pour les bacheliers des académies de Paris, Créteil et Versailles.

M.A

Dans un rapport remis à François Bayrou

L'inspection générale de l'éducation nationale dénonce les incohérences de la politique des zones « sensibles »

L'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN) vient de remettre à François Bayrou un rapport que le ministre de l'éducation nationale lui avait commandé sur les « établissements sensibles ». Elle y dénonce un certain nombre d'anomalies.

Créé en 1992 par Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale, le label d'*« établissement sensible »* concerne, pour cette rentrée 1994, 167 établissements, essentiellement des lycées, où s'accumulent des difficultés de tous ordres : précarité sociale, violence, échec scolaire grave. L'objectif était notamment d'expérimenter dans ces établissements un système particulier de « mouvement » des enseignants, fondé sur le volontariat.

Mais la poursuite d'une politique amorcée par la gauche et qui n'a pas donné les résultats attendus (*le Monde* du 27 mai 1993) s'est opérée dans la précipitation. L'une des premières décisions de François Bayrou fut de « geler » le mouvement des chefs d'établissement, afin de favoriser, précisément, ceux des établissements « sensibles » en modifiant légèrement le système des primes. *« Les recteurs ont été conduits, souvent sans aucune consultation, à choisir des établissements en urgence*, dénonce l'inspection générale de l'éducation nationale (IGAEN). (...) *La désignation s'est faite, la plupart du temps, de façon autoritaire, certains établissements n'apprenant leur classification* « sensible » *que par le* Bulletin Officiel, *sans aucune information et sans aucun courrier préalables. »*

L'IGAEN parle d'*« errements »*. Elle insiste sur l'absence de consultation des élus locaux. Les établissements ajoutés à la liste par François Bayrou n'ont pas fait l'objet d'attribution de moyens suplémentaires en 1993. *« Il faut définir ou redéfinir les références et les critères de la politique qui justifie les établissements sensibles »*, note l'IGAEN. C'est *« un impératif au regard de l'opinion publique et des élus »*.

Mauvaise coordination

Cette impression de navigation à vue est aggravée par l'absence de politique claire concernant les zones d'éducation prioritaire (ZEP), qui attendent, depuis la rentrée 1993, leur nouveau plan triennal. Une circulaire de la direction des écoles, publiée le 3 février dernier (*le Monde* du 4 février), annonçait le *« réexamen »* du réseau des ZEP et la limitation du nombre des établissements concernés. Mais ce réexamen a été repoussé à la rentrée 1995, ce qui inquiète l'IGAEN. *« Si des instructions interministérielles ne sont pas rapidement élaborée, et transmises*, prévient-elle, *l'éducation nationale risque d'être confrontée à de graves perturbations dans le fonctionnement et le financement des ZEP. »*

A ces anomalies, s'ajoute une mauvaise coordination avec la politique de la ville. Dans un certain nombre de municipalités, souligne l'inspection générale, les nouveaux contrats de ville ont été élaborés *« sans aucune concertation avec les responsables de l'éducation nationale et moins encore avec les chefs d'établissements sensibles ou les responsables de ZEP »*.

Dans ces établissements dits sensibles ou classés en ZEP, remarque l'IGAEN tout au long de son rapport, *« quand des moyens convenables sont accordés »*, les équipes d'enseignants, souvent motivées, obtiennent des résultats tangibles et parviennent à améliorer le climat des établissements et les résultats des élèves. Un rappel qui tombe à point nommé à quelques semaines de la présentation par le gouvernement d'une loi d'orientation sur l'école vraisemblablement assortie de mesures financières.

CHRISTINE GARIN

REPERES

ESPACE
Ariane lance un satellite de communications américain

La fusée européenne Ariane a lancé avec succès, vendredi à 2 h 29 (heure de Paris), du centre spatial guyanais de Kourou, Telstar-402, un satellite de communications américain de 3,3 tonnes. Deuxième exemplaire d'une série de gros satellites de nouvelle génération fabriqués par Martin Marietta Astro Space pour le compte du géant des télécommunications ATT, Telstar-402 assurera la retransmission de communications téléphoniques, d'images de télévisions et de données entre ordinateurs sur les Etats-Unis et une large partie du Canada et de l'Amérique centrale. Sa durée de vie théorique est de douze ans. Ce 67e tir d'une fusée Ariane était le 4e effectué en trois mois. Arianespace entend garder ce rythme élevé afin de rattrapper le retard consécutif à l'arrêt de cinq mois après l'échec du 63e vol le 24 janvier dernier. Trois lancements sont prévus d'ici à la fin de l'année. Le prochain est programmé le 4 octobre.

POLICE
Yves Castano nommé chef de la brigade de répression du proxénétisme

Le commissaire divisionnaire Yves Castano vient d'être nommé à la tête de la brigade de répression du proxénétisme de la police judiciaire parisienne, où il succède à Martine Monteil récemment devenue « patronne » de la brigade de répression du banditisme (*le Monde* du 5 août). Agé de quarante-neuf ans et commissaire depuis 1979, M. Castano a effectué toute sa carrière au sein de la PJ parisienne, à la brigade criminelle et à la brigade de répression du trafic de stupéfiants notamment. Depuis le 8 novembre 1993, il était le chef de la troisième division de police judiciaire (3e, 4e, 19e et 20e arrondissements) de la préfecture de police de Paris.

TENNIS
Stich-Novacek en demi-finale à Flushing-Meadow

L'Allemand Michael Stich, tête de série no 4, s'est qualifié, jeudi 8 septembre, pour les demi-finales des Internationaux des Etats-Unis de tennis, à *Flushing-Meadow*, en battant le Suédois Jonas Bjorkman, 6-4, 6-4, 6-7 (7/9), 6-4. Samedi 10 septembre, il affrontera le Tchèque Karel Novacek, qui a mis un terme à l'ascension du Péruvien Jaime Yzaga à l'issue d'un match en cinq sets : 6-2, 6-7 (7-9), 6-1, 5-7, 6-3. L'autre demi-finale opposera les Américains Todd Martin et Andre Agassi.

DÉFENSE

Au conseil des ministres

Promotions et nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 7 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Marine.** – Sont promus contre-amiral les capitaines de vaisseau Pierre Abadie et Henri Arino.

Est nommé adjoint au commandant en chef pour la Méditerranée et commandant la région maritime Méditerranée, le contre-amiral Jean Marion.

● **Air.** – Sont promus général de brigade aérienne, les colonels Michel Boujon et Jean-Pierre Leclercq.

Est nommé commandant en second la force aérienne de projection, le général de brigade aérienne Jean-Claude Croquelois.

● **Terre.** – Est promu général de brigade, le colonel Alain Pedron.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Paul Borredon ; médecin général, le médecin chef Jacques Abgrall.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe François Milard et Yves De Larminat ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef François Flori et Adrien Durbec.

Est nommé sous-directeur « Flotte » à la direction des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe Alex Fabarez.

JUSTICE

En France et au Maroc

De nouvelles interpellations dans l'enquête sur la fusillade de Marrakech

Plusieurs nouvelles interpellations ont ponctué les enquêtes ouvertes, en France et au Maroc, après la fusillade meurtrière (deux touristes espagnols tués le 24 août) dans un hôtel de Marrakech. Rabat a annoncé l'arrestation, dans la nuit du 7 au 8 septembre, d'Hamel Marzoug, un Algérien résidant habituellement à Paris. Titulaire de deux passeports – algérien et français –, il aurait participé en 1993 à deux attaques à main armée perpétrées au Maroc aux côtés de membres du commando de Marrakech. Le ministère de l'intérieur marocain présente Hamel Marzoug comme *« un nouveau membre du groupe criminel venu de l'étranger »* pour l'attaque de l'hôtel de Marrakech.

Côté français, des documents à caractère islamiste ont été saisis, mercredi 7 septembre, lors d'une perquisition chez une personne domiciliée en Seine-Saint-Denis, qui a été placée en garde à vue sur décision du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Deux autres personnes étaient aussi en garde à vue vendredi matin 9 septembre à Avignon, toujours sur commission rogatoire du juge Bruguière.

Les cinq membres présumés d'un réseau islamiste, interpellés à Orléans après la fusillade de Marrakech, mis en examen et écroués par le juge Bruguière, appartenaient à un club local de sports de combat, selon *la République du Centre* du 9 septembre. Le quotidien régional affirme que le cœur du réseau constitué à Orléans avait une *« façade associative »* dans le quartier de l'Argonne, où vit une nombreuse population étrangère. Ayant pour but de *« promouvoir le Jeet Kune, Kung Fu »*, l'association AMIS (Arts martiaux initiation et sensibilisation) accueillait les personnes aujourd'hui mises en cause par la justice.

M'hamed Yajiid était le président du club, Abderrak Mountassir le trésorier, et Mohamed El'Khantach le « responsable des relations extérieures ». Ils ont été tous trois écroués par le juge Bruguière. C'est sur un terrain vague et au dojo du quartier, nous signale notre correspondant Régis Guyotat, que les jeunes ont connu Kamal Benakcha, arrêté le 24 août dernier au Maroc. Le club avait été créé le 13 avril 1992 sous le nom de l'Association culturelle et sportive du Loiret (ASCL) par Rabah Belabbas, agent commercial, qui a été expulsé en 1992 du territoire français. M'Hamed Yajiid a alors repris l'association, qui est devenue l'AMIS.

Ce club de karaté était-il vraiment une « couverture » pour former des commandos ? Tous ces jeunes apparaissaient *« facilement malléables »*, expliquent leurs voisins du quartier de l'Argonne, mais ils *« n'étaient pas connus comme de petits ou de moyens délinquants, ou comme dealer »*. Et leurs parents sont *« respectablement connus et bien intégrés à Orléans »*.

Douze ans après l'explosion meurtrière

Carlos est mis en examen dans le dossier sur l'attentat du train Paris-Toulouse

Ilitch Ramirez-Sanchez a été mis en examen, jeudi 8 septembre à Paris, par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, chargé du dossier de l'attentat à la bombe dans le train Paris-Toulouse, le Capitole, qui avait provoqué la mort de cinq personnes le 29 mars 1982 à Ambazac (Haute-Vienne). Le prévenu s'est vu notifier le chef de *« complicité de destruction volontaire de biens mobiliers ou immobiliers appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive ou incendiaire ayant entraîné la mort de plusieurs personnes et des infirmités permanentes »* par le magistrat, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

A la fin du mois de février 1982, Carlos avait lancé un ultimatum au gouvernement français afin d'exiger la libération de ses deux lieutenants, Magdalena Kopp et Bruno Bréguet, qui venaient d'être interpellés à Paris par les policiers. L'ultimatum avait expiré le 27 mars 1982, deux jours avant l'attentat du Capitole. Une bombe avait explosé alors que le train roulait à 140 km/heure et arrivait à proximité de la gare de Limoges. Cinq morts et vingt-sept blessés avaient été dégagés des décombres. A l'époque, Jacques Chirac, qui avait l'habitude de prendre le train Paris-Toulouse pour se rendre en Corrèze, avait fait savoir qu'il avait envisagé, puis finalement renoncé, à emprunter Le Capitole le jour de l'attentat. L'hypothèse d'un attentat visant le président du RPR est à nouveau examinée par le juge Bruguière.

Déjà placé sous mandat de depôt dans le cours de l'attentat de la rue Marbeuf, Carlos devrait persister, selon l'un de ses avocats, M[e] Jacques Vergès, dans son refus de participer au jeu de l'instruction (*le Monde* du 7 septembre). Selon M[e] Vergès, ce mutisme devrait se prolonger pendant plusieurs semaines, dans l'attente d'une décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris sur la demande de remise en liberté de Carlos.

GREENPEACE : peines confirmées pour les « escaladeurs » de Civaux (Vienne). – La cour d'appel de Poitiers a confirmé, jeudi 8 septembre, les peines de quinze jours de prison avec sursis prononcées contre cinq militants de Greenpeace qui avaient escaladé des grues du chantier de la centrale nucléaire de Civaux (Vienne). Ils sont en outre condamnés à payer des dommages et intérêts à EDF (de 5 000 F à 10 000 F chacun). Greenpeace va se pourvoir en cassation.

A la suite d'une plainte d'un actionnaire minoritaire

Georges Ghosn, ex-PDG du groupe de presse Desfossés-International, a été mis en examen

Georges Ghosn, ancien PDG du groupe de presse Desfossés-International et de la Cote Desfossés SA, qui avait démissionné de ses fonctions après que le groupe fut passé sous le contrôle du groupe LVMH de Bernard Arnault (*le Monde* du 7 août 1993), a été mis en examen mercredi 7 septembre, pour abus de biens sociaux, par Edith Boizette, juge d'instruction à Paris.

M. Ghosn a fait l'objet d'une plainte avec constitution de partie civile, déposée par un actionnaire minoritaire du groupe Desfossés-International, l'assureur allemand Hannover Rückversicherung (2 % du capital) qui soupçonnait des irrégularités dans la gestion de l'ancien PDG (*le Monde* du 14 décembre 1993). Le juge devrait interroger à nouveau M. Ghosn, afin de vérifier, le cas échéant, le bien fondé de cette plainte. M. Ghosn, qui exploite actuellement une affaire de restauration et conseille plusieurs groupes de presse étrangers, estime pour sa part que cette mise en examen *« lui permet enfin de se défendre des accusations portées par Hannover Rück »*. Il a déposé deux plaintes en cours d'instruction : l'une contre la diffusion en 1992 d'un document mettant en cause sa stratégie et sa gestion de patron de presse, la seconde pour violation du secret de l'instruction.

Le procureur de Carpentras temporairement suspendu

Le procureur de la République de Carpentras, André Chapon, soixante-quatre ans, a fait l'objet d'une interdiction temporaire d'exercice de la part du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie. Des poursuites disciplinaires ont été engagées à son encontre en raison notamment de la gestion des scellés du tribunal. Des bouteilles de pastis, des postes de télévision, des transistors et des armes de collection auraient ainsi disparu des locaux du palais de justice. Entendu dans le cadre de ce dossier, le concierge du tribunal aurait accusé le procureur d'avoir participé à ce trafic.

Le tribunal des référés se déclare incompétent sur trois recours des assignés de Folembray

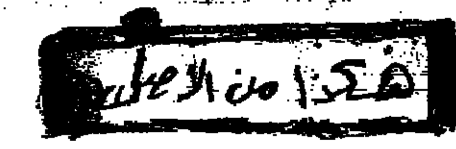
Le tribunal de grande instance de Laon (Aisne) s'est déclaré incompétent, jeudi 8 septembre, pour examiner les assignations en référé du ministre de l'intérieur et du préfet de l'Aisne pour « voie de fait » formulées par les avocats de Saïd Magri, un Algérien assigné à résidence dans le département du Nord après avoir été retenu à la caserne de Folembray.

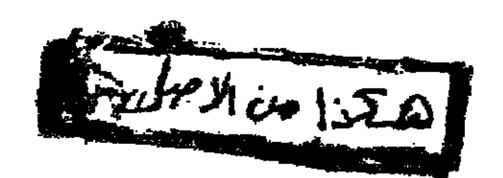
L'ordonnance du tribunal relève que *« la voie de fait ne peut être caractérisée (...) »* en ce qui concerne M. Magri. Examinant un recours analogue déposé par deux autres « anciens de Folembray », Ali Ammar et Khaled Sedjerari, expulsés au Burkina, les juges ont estimé *« n'y avoir à référé »* puisque, *« au jour de l'audience* [ils] *ne se trouvaient plus dans le ressort du tribunal de Laon* [et qu'il] *était donc impossible de faire cesser un trouble illicite si jamais il avait existé »*. Une autre série de recours, sur le fond cette fois, concernant dix-neuf des vingt-six assignés de Folembray doit être plaidée, jeudi 15 septembre, devant le tribunal administratif d'Amiens. Les avocats demandent l'annulation des arrêtés d'expulsion en urgence absolue, qu'ils estiment insuffisamment motivés.

EN BREF

AFFAIRE TESTUT : la voie est désormais ouverte pour un procès en correctionnelle. – Le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai (Nord), François Barrois, a déclaré irrecevable, jeudi 8 septembre, la requête en nullité de la procédure d'instruction déposée par l'avocat de Bernard Tapie dans le cadre de l'affaire Testut-Trayvou. Cette décision étant non susceptible de recours, elle ouvre désormais la voie à un procès en correctionnelle qui pourrait intervenir en début de l'année prochaine.

CLAIRVAUX : évasion d'un détenu au centre de détention. – Un détenu, âgé de vingt-six ans et condamné à deux ans de prison pour vol simple et vol par effraction, s'est évadé, jeudi 8 septembre, du centre de détention de Clairvaux (Aube), alors qu'il participait à des travaux d'entretien du domaine. La direction de la prison a indiqué que cette évasion ne concernait en rien la maison centrale, où sont purgées les longues peines, et ne mettait pas en cause les mesures de sécurité de l'établissement. La préfecture de l'Aube a déclenché jeudi soir le plan « Epervier » afin de retrouver le fuyard, qui devait être libéré en juillet 1996.





Les conclusions du rapport commandé par Edouard Balladur à Gérard Théry

Les autoroutes de l'information pourraient être bientôt expérimentées

Le rapport sur les autoroutes de l'information commandé par Edouard Balladur, premier ministre, à Gérard Théry, ancien directeur général de France Télécom, devrait être prochainement rendu public. Il préconise le lancement de cinq à six stations expérimentales basé sur la fibre optique.

Les autoroutes de l'information sont-elles un simple gadget idéologique ? Annoncent-elles au contraire une évolution des sociétés industrielles vers des sociétés dites de l'information ? Le rapport commandé par Edouard Balladur, premier ministre, à Gérard Théry, ancien directeur général des Télécommunications, privilégie la seconde hypothèse : les autoroutes de l'information seront une révolution dont l'ampleur sera comparable à celle des chemins de fer ou de l'électrification. Et comme tous les grands pays (Etats-Unis, Japon, Allemagne...) ont déjà engagés une politique d'investissement massif dans ce secteur, le groupe animé par M. Théry estime que, pour rester dans la course, le gouvernement doit lancer le plus rapidement possible cinq à six plate-formes expérimentales.

Que seront ces « tronçons » d'autoroutes de l'information ? Des bassins de population de 5 000 à 10 000 personnes dont les domiciles et les lieux de production seront connectés en fibre optique à des réseaux de télécommunications à hauts débits eux-mêmes déja *construits en fibre optique. Ces mini*-sites expérimentaux seront capables d'acheminer dans les deux sens de très hauts débits d'informations numérisables (voix, textes, images fixes et animées...). Pour faire circuler rapidement ces données numériques très volumineuses, des logiciels de pilotage hautement sophistiqués devront également être mis au point. Ces embryons de réseaux capables d'envoyer et de recevoir des informations numériques devraient alors donner à la très jeune industrie du multimédia, des services interactifs et du visiophone l'envie de relever ce défi et d'investir dans les autoroutes de l'information.

En proposant d'investir au plus vite dans des stations expérimentales, le rapport Théry joue sur une idée simple : « Il ne faut pas attendre. » Car malgré des atouts importants (acquis du Minitel, industries puissantes du logiciel, des télécommunications et de l'électronique grand public), les rapporteurs estiment que *la France* a déjà accumulé un retard de quelques années sur l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon. Ces pays se sont d'ores et déjà lancé dans l'installation à grande échelle d'infrastructures en fibre optique. Les plate-formes expérimentales proposées par le groupe animé par M. Théry permettent donc d'acquérir une expérience en vrai grandeur afin de rester dans la course. Ces stations nécessiteront des investissements de 100 à 200 millions de francs chacune.

Plusieurs difficultés risquent néanmoins de faire obstacle à une décision rapide. Le premier est l'approche de l'élection présidentielle qui paralyse les décideurs. Le second problème est l'inertie de France Télécom. Tétanisé par les échéances de la déréglementation et la montée en puissance de concurrents qui convoitent son monopole dans le secteur du téléphone (la Générale des Eaux, par exemple), France Télécom hésite à se lancer dans l'aventure des autoroutes de l'information. Il est d'ailleurs remarquable que le rapport Théry n'indique pas qui, du privé ou du public, devra être l'opérateur de ces stations expérimentales. Au chef du gouvernement de motiver France Télécom et de mettre au point les modalités de coopération du privé et du public...

YVES MAMOU

Les grilles de rentrée des radios commerciales traditionnelles

RTL, Europe 1 et RMC confirment leur vocation de généralistes

Grilles onéreuses, bâties à grand renfort de « stars » télévisées chargées de séduire les annonceurs et de rajeunir un public vieillissant : la rentrée des radios commerciales généralistes (Europe 1, RTL, RMC) s'est opérée, peu ou prou, sur la même longueur d'onde. Consolider l'audience, et ne pas trop céder aux réseaux FM...

Europe 1 avait été la première, à la rentrée 1992, à « remailler » sa grille en lui donnant un coup de neuf, notamment dans le « 7-9 » (« le Monde Radio-Télévision » daté 21-22 mars). Chargée de succéder à Jean-Luc Delarue dans le rôle d'*anchorman* matinal, Pascale Clark renoue avec une formule qui, après les premières envolées, n'a guère fait progresser l'audience. Quelques changements dans cette tranche du matin : Roland Mihaïl, ancien de Radio-Com (France-Inter), passe au gril un invité du monde des médias. Jacques Lehn, PDG d'Europe 1, a confirmé que sa station sera *« de plus en plus la radio de l'info »*, malgré la concurrence sévère de France-Info. Jean-Luc Delarue, à 12 h 30, tentera de faire oublier Stéphane Paoli, un des grands noms d'Europe 1, tandis que Michel Field revisite « Découvertes », de 18 heures à 20 heures...

Côté programmes, Europe 1 persiste, là encore, à vouloir séduire l'auditeur « cadre et actif » plutôt que la « ménagère ». Elle ouvre ainsi son antenne aux « Nuls », du lundi au jeudi (11 heures à 12 h 30), à partir du 17 octobre, qui succèdent aux « Roucasseries ». Jean-Yves Lafesse, le spécialiste des canulars téléphoniques, prolonge son intervention chez Maryse (à 9 heures) et propose chaque vendredi « Jamais sans Lafesse » (à 11 heures). « Tout Eddy » passe le test de l'été et poursuit ses conversations du dimanche, de 11 heures à 12 h 30.

Une stratégie payante

A RTL, on joue le changement à la marge : la stratégie menée depuis douze ans s'est avérée payante. Pas question pour la première radio de France de bousculer ces *« couches sédimentaires »* (« Le grand jury », le « Journal inattendu », Fabrice) qui font *« référence »* chez un public resté fidèle, explique Philippe Labro, le directeur des programmes. Depuis le *« grand tournant »* opéré il y a un an et demi (les matinées menées par un fil rouge, à l'instar d'Europe 1), RTL veut éviter de déconcerter un auditoire que l'on sait âgé. Les animateurs succèdent aux animateurs, mais les émissions qui ont fait le succès de la station demeurent : Vincent Perrot remplace Nagui pour le « Cékoidon », à 10 heures.

Les vraies nouveautés (« Tous les coups sont permis » avec Christophe Bourseiller, à 19 heures) avalisent des recettes – l'interactivité de Fun-Radio, en début de soirée – qui ont fait leurs preuves. Enfin, si RTL choisit, comme Europe 1, de se féminiser, elle le fait avec quatre animatrices qui ont toutes en commun... de présenter une émission régulière à la télévision : Anne Sinclair, pour un rendez-vous politique hebdomadaire, le mercredi à 18 h 20 ; Michèle Cotta, pour une interview matinale à 7 h 50, du lundi au vendredi ; Florence Belkacem, pour « Noir sur blanc », à 8 h 25, quatre jours par semaine, et Anne Magnien, pour une rubrique « médias », à 7 h 25.

Attirer le public et surtout les annonceurs sur le nom de vedettes de la télévision : cette politique – onéreuse –, RTL la partage avec la « radio du soleil ». Au plus bas dans les sondages, RMC a tout à prouver. Avec un enthousiasme communicatif, Jean-Pierre Foucault, nouveau directeur d'antenne de la station et symbole des années glorieuses de Radio Monte-Carlo, a mis en place une grille *« populaire, ludique »* et rassurante. La tranche d'information matinale de 7 heures-8 h 30 est confiée à Jean-Claude Bourret, la grande séquence « rire » de fin de matinée (11 h 30-12 h 30) à Didier Gustin, Sandrine Alexi et Lionel Cassan (« 3 bien frappés »). Pressenti pour animer une émission sur France-Télévision, Patrick Sabatier opère finalement son grand retour sur RMC. Il anime « la grande vie », du lundi au vendredi, de 10 heures à 11 h 30, et « Portraits de femmes », chaque dimanche à 16 heures.

La grille concoctée par Jean-Pierre Foucault rompt ainsi avec celle imaginée par son prédécesseur, Jérôme Bellay, qui a quitté Monaco en janvier pour prendre la direction de la rédaction de La chaîne info (LCI). Cinq éditions d'information strictement locale rythment la journée pour réaffirmer « l'ancrage régional ». Julien Courbet, transfuge de NRJ et surtout de Sud-Radio, tente, avec d'autres, de rajeunir l'antenne, sans lui faire perdre son parfum du sud de la France (« Julien et les Bonimenteurs », à 8 h 30).

Les trois stations ex-périphériques ne totalisent plus qu'un petit tiers du « volume d'écoute » des radios, contre près de la moitié (47 %) début 1987. Si elles ont plutôt mieux résisté que prévu à l'arrivée des FM, en 1981, elles sont conscientes que la donne a changé. Une nouvelle génération d'auditeurs est née avec la modu*lation de fréquence, laquelle* n'écoute plus RTL, Europe 1 ni RMC. Avec Fun, Europe 2, Nostalgie, leurs « seconds » réseaux, toutes trois ont d'ailleurs choisi de créer leur propre concurrence. Pour survivre.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ et ARIANE CHEMIN

DANS LA PRESSE

François Mitterrand et la gauche

International Herald Tribune : *« Les membres du Parti socialiste ont été assommés* en apprenant que leur chef avait entretenu une relation amicale avec René Bousquet – l'ancien [secrétaire général] de la police de Vichy qui, jusqu'à son assassinat l'année dernière, luttait pour éviter un procès pour crimes contre l'humanité et pour son rôle dans les rafles de juifs sous l'Occupation. »

Libération (Gérard Dupuy) : « Avant les révélations de Péan, la gauche française était mal barrée ; après celles-ci, elle est très mal barrée. La vertu antifasciste, modeste mais têtue, qu'on y cultive encore aura du mal à avaler la sympathie persistante de Mitterrand pour un des techniciens du génocide juif en France (...). L'identité socialiste était floue, elle devient opaque. Après l'échec des européennes, le PS était redevenu « le parti de Mitterrand» ; il lui faut assumer aujourd'hui d'être le parti de Mitterrand et des petits goûters avec René Bousquet ».

Le Figaro (Joseph Macé-Scaron) : « Il y avait deux manières pour le chef de l'Etat d'accéder à la postérité. La première est de participer à l'Histoire. La seconde est de s'inscrire plus modestement mais aussi plus durablement dans le cours du mouvement socialiste. Apparemment, la sortie du président de la République se préparait dans le Panthéon de la gauche. Or, le livre de Pierre Péan et, surtout, les réactions des siens, risquent de controverser ses desseins. »

Europe 1 (Jacques Julliard) : « Ainsi, à quelques semaines d'intervalles, la gauche française aura perdu ses deux figures symboles. D'abord Michel Rocard, leader de la deuxième gauche pour cause de déroute électorale, François Mitterrand ensuite (...), pour cause de retour du refoulé historique (...) La gauche française, que dis-je, la France se réveille soudain avec, à sa tête, un homme, dont, plus ou moins obscurément, elle avait voulu jusqu'ici ignorer le passé. »

CULTURE

THÉATRE

Le directeur du Théâtre de Gennevilliers entame sa 30e saison

Bernard Sobel, le dernier dinosaure

Directeur du Théâtre de Gennevilliers, où il est installé depuis trente ans, Bernard Sobel ouvre la saison 1994-95 avec une reprise de « *Threepenny Lear* », une adaptation du « *Roi Lear* » de Shakespeare.

Le vieux roi va remonter sur les tréteaux à Gennevilliers. *Threepenny Lear* (*le Monde* du 22 septembre 1993) est une adaptation de la pièce de Shakespeare par Jean-Michel Déprats, avec Maria Casarès dans le rôle-titre, mise en scène de Bernard Sobel. *« Je suis l'un des derniers dinosaures de banlieue,* constate le metteur en scène, *je travaille dans un endroit qui, si je n'avais pas été là, n'existerait pas. »* Il ne faudrait pas croire à un brusque accès de mégalomanie chez un homme qui, dans la profession, incarne la rigueur. Après avoir passé quelques mois au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, Bernard Sobel s'est installé en 1964 dans une salle des fêtes, rue des Grésillons à Gennevilliers, où il donnait quelques représentations par mois, achetées par la municipalité. Il ne l'a plus quittée mais l'a profondément modifiée, en plusieurs étapes *« qui ont été des points de départ ».*

Il y a eu d'abord une période « semi-professionnelle », un peu comme au Théâtre du Soleil, avec l'avantage – mais aussi la responsabilité – d'un lieu à faire vivre. La ville donnait un peu d'argent. En 1978, l'ETG (Ensemble théâtral de Gennevilliers) devient compagnie professionnelle et reçoit quelques subventions de l'Etat.

« Fidélité à soi-même »

Dès les premiers temps, comme il n'a cessé de le faire depuis, Bernard Sobel ouvre la salle des Grésillons à des metteurs en scène débutants, de Jacques Lassalle à Marc François, de Patrice Chéreau à Stéphane Braunschweig – qui, après *les Hommes de neige, la Cerisaie, le Conte d'hiver,* vient ici avec *le Manteau du diable*, d'après Thomas Mann –, Giorgio Barberio Corsetti, qui donne deux spectacles d'après Kafka, *Description d'une bataille* et *America*, ou Stuart Seide, qui après la grande saga d'*Henri VI*, de Shakespeare, amène trois petites pièces de Beckett sous le titre *le Grain et la Balle*, ou Eric da Silva, qui présentera en mai 1995 *Peer Gynt*, d'Ibsen. *« La façon dont il pose les questions n'est pas forcément la mienne, mais on n'a pas le droit de la passer sous silence »*, dit Bernard Sobel. Germaniste et communiste, il a appris le théâtre en ex-RDA. Il a été stagiaire au Berliner Ensemble, où il a travaillé avec Brecht. Il en a hérité une éthique, des principes, des exigences, en particulier celle d'un *« théâtre d'interrogations ».*

C'est seulement en 1982 que le ministère de la culture accorde au Théâtre de Gennevilliers le statut et les subventions d'un centre dramatique national. La municipalité fait rénover la salle, qui en avait bien besoin. Grâce aux peintres avec qui il travaille (Titina Maselli, Gilles Aillaud, Nicky Rieti), Bernard Sobel a pu aménager un bâtiment ni trop grand ni trop petit, dans lequel le risque est permis sans mettre en danger l'institution. Le mot le torture : *« Pour être entendu, le théâtre se doit de poser la bonne question au moment juste, et les institutions ne sont peut-être pas les meilleurs endroits pour le faire, dans la mesure où les autorités de tutelle ont tendance à y voir des établissements de consommation que l'on doit remplir à 100 %. Elles me demandent d'être un illustrateur culturel, c'est normal. Je peux seulement leur répondre que la force politique d'Eschyle ou de Shakespeare est un antidote à ceux qui veulent détruire la notion du politique. »*

Les premières mises en scène de Bernard Sobel à Gennevilliers ont été en 1964 *Tanker Nebraska*, de Herb Tank, et l'*Antigone* de Brecht. Sa prochaine création sera, en mars 1995, *Cœur ardent*, d'Ostrovsky. Il dit avoir pensé reprendre les *Fragments Fatzer*, mais qu'il hésite à monter du Brecht : *« On vous colle facilement une étiquette. »* L'étiquette brechtienne s'est accrochée à lui, mais celle qui lui va le mieux serait « fidélité à soi-même ». Il est et demeure farouchement communiste : *« Mon parcours a commencé avec la nécessité fondamentale de me faire une opinion sur le monde, sinon j'acceptais la barbarie. A partir du moment où on m'a épinglé une étoile jaune sur le paletot et que j'ai été menacé directement dans mon existence, je me suis posé la question : qu'est-ce qui vaut le coup ?-Et j'ai fait des choix. Ce n'était pas « vive la gauche et le drapeau rouge », je ne m'enfonçais pas dans l'illusion, c'était une voie, la mienne. »*

Optimisme désespéré

Et voilà que cet intellectuel communiste, forcément tourmenté, professe une admiration radicale pour Bob Wilson, qui a toujours rejeté la notion de politique, parce qu'il *« est le seul, parmi les hommes de théâtre, à créer des œuvres dans leur totalité »*. Et comme s'il enviait la liberté que donne une manière de foncer droit au but sans se soucier d'autre chose que d'y aller, Bernard Sobel s'émerveille de Peter Sellars, *« qui a su établir une adéquation parfaite entre son travail et son engagement, sans fausse pudeur, sans retenue »*. Contradictions normales chez un homme qui rejette les certitudes, à qui le théâtre a enseigné *« comment s'adapter à la violence des changements et à résister. Sans vouloir dramatiser, et puisque je suis né juste avant la guerre* [en 1936], *l'humour nécessaire à la survie m'a été donné à l'avance ».*


BRIGITTE ENGUERAND
Bernard Sobel au cours de la répétition du Roi Lear en août 1993

Violence des changements provoqués par *« la sortie de l'homme dans l'espace. Tous les espaces, celui du cosmos comme celui de la psychanalyse »*. Violence de la disparition d'images *« que l'on croyait éternelles, ainsi celle du prolétariat »*. Violence des renversements : *« Jusqu'à présent, on nous enseignait que l'on devait gagner sa vie à la sueur de son front. Aujourd'hui, la question est : Est-ce que l'on vit pour travailler ou est-ce que l'on travaille pour vivre ? »*

A la violence des changements dus à la chute du mur de Berlin, Bernard Sobel oppose un optimisme désespéré : *« De part et d'autre se manifestaient ce que j'appelle les idées totalisantes. Chacun disait : C'est nous qui avons raison. La présence de l'autre permettait d'affirmer que l'on était meilleur que lui. C'est à cette époque que nous vivions, tous, dans le marasme. C'est à ce moment-là que, tous, nous aurions dû pleurer. La chute du mur a fait passer un grand souffle d'air frais, nous a renvoyé à la gueule les questions que le théâtre n'osait plus poser. Pour reprendre la métaphore de Beckett dans* le Dépeupleur, *nous avons vécu dans un cylindre. Nous étions de gauche, nous étions de droite, avec le désespoir au milieu. En quelque sorte, c'était commode. Mais si les parois du cylindre s'effondrent, on se trouve à l'air libre, on doit faire le même effort que les gens de la Renaissance. Un nouveau chantier s'est ouvert, c'est formidable. Est-ce que nous aurons la force de saisir cette occasion ? C'est aujourd'hui ma question. »*

COLETTE GODARD

▶ Théâtre de Gennevilliers, 41, rue des Grésillons, Gennevilliers. Métro Gabriel-Péri (sortie rue Louise, parcours fléché). *Threepenny Lear*, du 16 au 25 septembre, du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 h. Tél : 47-93-26-30. Places 110 F et 130 F. La pièce sera reprise ensuite du 29 septembre au 22 octobre au Gymnase de Marseille.

CINÉMA

Le 51e Festival de Venise

Leur miroir et le nôtre

VENISE

de notre envoyé spécial

Ce jeudi 8 septembre, le Festival présentait deux films concernant le fonctionnement des images et de l'information dans un monde soumis à la violence et à la folie. Deux films plutôt différents : le budget de l'un doit représenter approximativement le coût d'une seconde et demie de l'autre (qui dure 7 200 secondes). L'un, c'est un petit documentaire de 27 minutes réalisé par Chris Marker et intitulé *le 20 Heures dans les camps*. L'autre, un des gros succès programmés pour cet automne, *Tueurs nés*, d'Oliver Stone. Les festivals font leur travail en rapprochant, même pour quelques heures, des objets que tout éloigne.

Dans la caserne en ruine de Roska, en Slovénie, des réfugiés bosniaques fabriquent chaque jour pour leurs compagnons de déracinement un journal télévisé, en piratant les émissions des grandes chaînes d'informations internationales, en y ajoutant leurs propres commentaires, en créant une mise en scène adaptée à leurs conditions de travail et à l'écoute de leurs spectateurs. Prise en main de sa propre image – *« c'est notre seul miroir »*, dira un des activistes de cette chaîne nommée ITV –, contrôle de l'origine des informations, va-et-vient permanent entre le filmeur et le filmé par la force des choses enfin sur un pied d'égalité, fût-ce au plus bas échelon des difficultés matérielles et de la tristesse : on retrouve la vieille utopie inlassablement travaillée par Chris Marker, avec la caméra 16 ou, comme ici, la vidéo. Celle de la prise en main des images de tous par tous.

Déluge de visions

Consacré au travail des journalistes bosniaques de Roska, et à la situation de ceux qu'ils filment et qui se regardent, *le 20 Heures dans les camps* fournit par surcroît la critique de toute mise en spectacle des images et de l'information : la critique de tout journal télévisé « normal » et, à l'occasion, celle d'un film comme *Tueurs nés*.

La comparaison est moins fortuite qu'il ne paraît. Avec *Natural Born Killers*, Oliver Stone joue un jeu qui est aussi celui auquel se livre Marker depuis quelque douze ans (*Sans soleil*, 1982) : le jeu de la surenchère technique, de la tentative d'affoler la machine à images par accumulation, jusqu'au délire et à la subversion de ses tropismes manipulateurs. Sous prétexte d'une histoire d'un couple d'assassins, *Tueurs nés* est un véritable déluge de visions, mélangeant extatiquement tout ce qui a pu se fabriquer dans le domaine du visuel depuis la naissance de Hollywood, y compris films de genre, dessins animés, clips, jeux vidéo... A cet entassement misant à la fois sur l'ironie et sur la séduction s'ajoute l'intervention d'un roi du *reality-show*, spécialiste des *serial killers* et de la dénonciation des médias, tout à fait rassurante et *politically correct* – « si tout va mal, c'est la faute aux médias ». Le résultat est une forme de distraction assez voisine du lavage de cerveau, ou de l'absorption massive d'ecstasy.

Le rapprochement entre les deux films souligne aussi où passe certaine frontière. Pas nécessairement dans la technique, alors que le même jour se tenait un colloque, « Pour ou contre les nouvelles technologies du cinéma », où Umberto Eco et Wim Wenders tentèrent de prendre un peu de recul face aux emprises de l'informatique sur les écrans, qui sont l'horizon discret mais très présent de cette Mostra (*le Monde* du 1er septembre). Mais entre la morale du regard d'un Chris Marker affrontant les yeux dans les yeux l'effet des techniques modernes et le cynisme roublard et hyper efficace de Stone recyclant à son bénéfice tous les discours et toutes les ficelles. Il faudra bien un jour expliquer que c'est de ça aussi qu'on meurt, en Bosnie-Herzégovine et ailleurs.

JEAN-MICHEL FRODON

Un débat entre professionnels américains et européens

Retour à la sérénité ?

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

A l'occasion du Festival des films du monde de Montréal, un débat a permis de montrer que le ton entre les industries cinématographiques hollywoodiennes et européennes s'était apaisé. Ce changement devrait être incarné par les nouveaux dirigeants des organismes corporatifs américains, parmi lesquels Bill Baker, le nouveau président de l'Association des exportateurs de films américains (MPEA).

« Nous ne sommes pas contre les quotas », a calmement déclaré, en plein Festival de Montréal, Myron Karlin, ancien président de la Motion Picture Export Association (MPEA), qui regroupe les multinationales hollywoodiennes du cinéma. L'occasion : une table ronde réunissant autour de Myron Karlin, seul représentant de Hollywood invité à s'exprimer, des producteurs et distributeurs canadiens (Rock Demers, Denis Héroux), des Français (Daniel Marquet, de Studio Canal Plus), des Allemands, autour du thème « Hollywood : coopération ou confrontation ? ».

« Nous l'avons dit au ministre français de la Culture précisait Myrion Karlin après le débat, *nous ne cherchons pas à éliminer les quotas existants, simplement à les limiter, à les empêcher de s'étendre jusqu'au ridicule. »* Par principe, dit-il, *« nous n'aimons pas les quotas »*, et il y englobe ceux qui protègent, aux Etats-Unis, les industries de l'automobile et du textile. *« Nous avons cependant accepté leur existence. »*

Si le ton est plus modéré que celui adopté il y a moins d'un an par Mickey Kantor et Jack Valenti, c'est que, rappelle Myrion Karlin, il convient de préparer la relève. Outre le développement des nouvelles technologies, qui va rapidement bouleverser la fabrication et la diffusion des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles, Jack Valenti, président de la MPEA, prendra sa retraite dans deux ans environ. A la tête de la MPEA, Bill Baker, qui s'est contenté d'assister au débat de Montréal, est déjà à l'œuvre.

« Grand manager international », selon Myrion Karlin, Bill Baker ne travaille dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle que depuis trois ans. Au sein de la MPEA, il dirigeait la lutte contre la piraterie, et son action a jusqu'ici essentiellement porté sur la généralisation des lois sur le copyright et la protection de la propriété intellectuelle. Fin septembre, Bill Baker rencontrera à Strasbourg un de producteurs européens, dont le Français René Cleitman et l'Anglais David Putnam. Bill Baker s'intéresse aux nouvelles technologies et ne dispose pas de l'expérience européenne de Myron Myrion Karlin (qui fut longtemps président de la Warner Bros International). Mais le nouveau président de la MPEA explique qu'il sera là *« surtout pour écouter, pour détecter des aires de coopération entre* lesin*dustries. Il ne s'agit pas de créer un nouveau plan Marshall mais, en trouvant peut-être une meilleure définition des termes de* production nationale, *d'envisager, pour l'industrie américaine, un moyen d'investir dans le cinéma européen »*. Cinéma avec lequel la MPEA – qui défend les intérêts des grands studios – se retrouvera en concurrence directe. Bill Baker, en effet, vise de « nouvelles frontières », après l'Egypte et le Proche-Orient, la Chine et l'Inde, *« gigantesques marchés où* la *présence américaine est encore trop réduite ».*

HENRI BÉHAR

MUSIQUES

KING SUNNY ADE au New Morning

Le roi est né un dimanche

Voilà six années pleines que le Nigérian King Sunny Ade n'avait pas abordé les rivages français, empêché il y a deux ans par un refus de visas d'entrée sur notre territoire. Sa dernière apparition en France fut un concert donné en 1988 au Pavillon Baltard aux côtés du groupe de reggae jamaïcain Black Uhuru devant six mille spectateurs. On fêtait donc au New Morning (400 places), ce jeudi 8 septembre, la rentrée d'un musicien qui *fut considéré ici* comme un des grands de la musique noire. Si les Français l'ont rangé dans un coin de mémoire Ade demeure une star internationale, fêtée au Japon, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Afrique, qui vaut son juste prix, se déplace avec dix-dept musiciens, précédé d'une solide réputation de *business man.*

Après une aussi longue absence, King Sunny Ade, 48 ans, douze enfants, doit tout reconstruire, s'il ne veut pas être le roi nu de la *juju music*, ce style si particulier né en pays yoruba et qui fit de lui l'étoile montante de la conscience noire de l'Afrique, aux côtés de l'autre Nigérian, Fela Anikulapo Kuti, créateur de l'afro-beat. Dans son night-club de Lagos, l'Ariya, dans la cour du Palais royal de Porto-Novo au Bénin, en plein pays yoruba, ou sur la scène du New Morning parisien, les concerts de King Sunny Ade suivent le même rituel : entrée sur percussions, sortie en ordre après une vibrante démonstration de danse.

Le « chief », chanteur à l'humour en coin et guitariste malin, promène d'apparentes langueurs sous un déluge de tambours à aisselle, de congas, de *shekere* (calebasses), de clochettes et de hochets, dont les yorubas, ferroniers émérites, sont friands. Des accords de guitare hawaïenne, viennent calmer le jeu. Avec sa voix posée en douceur, ses pointes de drôlerie, King Sunny Ade est le champion de la glisse toute catégorie.

Sur les sentiers de la *juju*, on marche en groupe. D'un morceau à l'autre, les musiciens s'encouragent de la voix comme à la chorale dominicale et chantent à l'unisson. Une fois lancée, la machine mélodique Ade s'appuie sur la chorégraphie élaborée par le chanteur et ses danseurs-choristes.

Rites animistes yorubas

Epaules tremblées, bassins en mouvement perpétuel, corps jetés, pas de chats, jeux de félins, repliements de crapaud, la *juju* (aussi appelée *achiko*) est une musique née des rites animistes yorubas, où les divinités, les *vodoon*, méritent *chacune leur tambour ou leur clochette.* King Sunny Ade, tout de blanc vêtu, est un Yoruba, de la sous ethnie ondo (l'Ondo est un des trente Etats de la fédération du Nigéria, situé au sud ouest du pays). Il est, explique-t-il, né, un dimanche *« sunday, jour du soleil »* d'une famille princière. Il n'était pas voué à la musique, il l'a aimée et l'a épousée (en 1964), il se doit de l'honorer chaque soir en scène. Il en assume la charge publique avec un plaisir évident.

Pourquoi donc avoir déserté si longtemps Paris ? Avant le concert, King Sunny Ade (de son vrai nom Chief Sunday Adeniyi il se fait aussi appeler aujourd'hui Doctor John) s'en explique. Ensemble de cuir noir, gourmettes, chaînes, bagues et montre, tout en or, bottes de rocker anglais, lunettes noires et sourire impeccable, il est au terme d'une tournée européenne de deux moi, et précise que *« pendant qu'on ne le voyait pas ici, il a continué de tourner dans le monde entier ».* Esquissée en Angleterre dans la communauté nigériane, sa carrière internationale avait pris son essor à Paris, sous l'égide du producteur Martin Meissonier. Pour Island, ils enregistrent trois albums, *Juju* (1982), *Synchro System* (1983) et *Aura* (1984). Trois réussites artistiques, trois succès commerciaux pour un artiste africain. *« Mais, alors, il ont demandé à Martin Meissonier de bien vouloir renoncer à son rôle de producteur. Et comme il était également mon manager, il a décidé de refuser tout net et a rompu les ponts avec Island. J'étais totalement d'accord. »*

Depuis, l'artiste nigérian est privé de maison de disques en France (aux Etats-Unis, il est hébergé par le label IRS, qui a produit son dernier compact, *Live at Hollywood Palace*, en 1993). Parallèlement, pour cause de dissensions internes, son groupe, l'African Beats, est dissous. Ade se replie à Lagos. *« En 1985, j'y ai créé ma propre société, Sunny Ade Records. J'édite des cassettes audio, les miennes* (Ade en a enregistré quatre-vingt-une), *celles d'artistes nigérians et ghanéens, mais aussi beaucoup de vidéos. Après la période troublée que nous avons vécue* (l'incarcération du président élu Moshood Abiola par les militaires, la paralysie totale du pays à la suite la grève de l'industrie pétrolière), *les affaires reprennent. »*

Sa dernière cassette (plus de trois cent mille exemplaires vendus, y compris les « pirates ») s'appelle *Glory*, gloire à Dieu, à la mère, à la vie. *« Nous devons nous réjouir du présent, cultiver le plaisir, et faire au mieux. Il y a des gens qui produisent du bien, d'autre du mal. Dieu a aussi créé Eshu* (le diable). *On dit aussi : « A hungry man is an angry man »* (un homme qui a faim est un homme en colère). *Bien sûr. Les gouvernements doivent donner à manger à leur peuple, comme nous devons donner de l'amour et de la nourriture à nos enfants, sinon il est impossible de réguler quoi que ce soit. La violence surgit immédiatement. Le Nigéria est un pays riche, mais où va l'argent ? Il y a un grave problème au niveau du leadership. »*

Le musicien nigérian a hérité de la musique de ses ancêtres, ceux d'Afrique, mais aussi ceux du Brésil revenus au pays (au Bénin, essentiellement) après l'abolition de l'esclavage, Et quand on l'interroge sur le rayonnement de la culture yoruba et des religions apparentées au vodoon, il répond en riant : *« Je me dis en ce cas, que, dans l'ordre de la création, Dieu a dû commencer par les Yorubas. »*

VERONIQUE MORTAIGNE

▶ King Sunny Ade and The African Beats : *Live Live Juju*, 1 CD Musidisc 500262.

Tom Waits poursuit sa lutte contre le détournement publicitaire

Un magistrat de la Cour supérieure de Los Angeles a conforté le chanteur américain Tom Waits dans son refus de voir ses chansons utilisées à des fins publicitaires. Le magazine professionnel américain *Billboard* signale que le chanteur a obtenu que l'éditeur de ses chansons ne puisse plus en autoriser la reprise – même lorsqu'elles sont interprétées par d'autres artistes – sur la bande-son de films publicitaires.

Ce jugement concerne deux films publicitaires diffusés en Europe, l'un pour les pantalons Levi's, qui utilisait la chanson *Heartattack and Vine*, dans une version de Screamin'Jay Hawkins, l'autre pour un produit cosmétique pour hommes, vanté sur fond de *Ruby's Arms*. L'usage de ces chansons avait été autorisé par l'éditeur de Tom Waits, Third Story, malgré une clause du contrat d'édition du chanteur qui stipule que ses chansons ne peuvent être utilisées à des fins publicitaires. En 1990, Tom Waits avait remporté un premier procès après que les producteurs des chips Frito-Lay eurent utilisé un imitateur pour interpréter l'une des chansons de Waits dans l'un de leurs films. A l'époque, la cour avait attribué 2 millions et demi de dollars (12,5 millions de francs) de dommages-intérêts au chanteur. Cette fois, le juge n'a estimé le dommage fait à la réputation de Tom Waits – qui est l'un des derniers artistes à se battre activement pour la préservation de son intégrité musicale – qu'à 20 000 dollars.

T. S.

MAJORS : Jeff Sagansky passe de CBS à Sony. –Après avoir ramené le réseau de télévision CBS à la première place, Jeff Sagansky vient d'être nommé vice-président de la Sony Corp. of America. Sagansky, 42 ans, avait quitté la direction de la programmation de CBS l'été dernier. Auparavant il avait dirigé la mini-major TriStar, une filiale de Sony. Pour l'instant, les dirigeants du groupe image de Sony (Columbia et TriStar) restent en place, sous l'autorité directe du président de Sony Corp., Mickey Schulhof. – *(AP, UPI.)*

Deux disparitions

Le pianiste de rock Nicky Hopkins

Le musicien britannique Nicky Hopkins est mort le 6 septembre à Nashville des suites de troubles abdominaux et cardiaques. Il avait cinquante ans.

Né le 24 février 1944 à Londres, Nicky Hopkins fit partie des pionniers du rhythm'n'blues anglais, jouant avec Cyril Davies. Sa contribution à la discographie des Beatles est contestée, certains lui attribuent la ligne mélodique de *Lady Madonna*. Au début des années 70, il est de tous les grands albums du rock : *Who's Next* des Who, *Sticky Fingers* et *Exile on Main Street* des Rolling Stones, *Imagine* de John Lennon. Au Etats-Unis, il enregistre avec le Steve Miller Band et Quicksilver Messenger Service. Il connaît ensuite une longue éclipse due à la toxicomanie qui l'affecte comme tant de ses contemporains. On trouvera les meilleurs exemples de son travail sur les albums auxquels il a collaboré, plutôt que sur ses trois albums solos enregistrés entre 1966 et 1975.

Le trompettiste de jazz Max Kaminsky

Le trompettiste et chef d'orchestre américain Max Kaminsky est mort le 6 septembre d'une congestion cérébrale à Castle-Point (New-York). Il avait quatre-vingt-cinq ans.

Né le 7 septembre 1908 à Brockton (Massachusetts), il rejoint Chicago à la fin des années 20. Il s'insère dans de petits ensembles locaux et enregistre à New-York avec Mezz Mezzrow, Benny Goodman et Eddie Condon. En 1936, il devient premier trompette chez Tommy Dorsey. On le retrouve aussi chez Artie Shaw, Benny Goodman et Jack Teagarden. Il dirige son propre ensemble, que l'on pourrait qualifier de dixieland si le style de Kaminsky n'avait toujours porté l'empreinte de ses expériences passées dans les grands ensembles swing. Il s'est produit dans les clubs new-yorkais et a enregistré jusque dans les années 80.

Chez Christie's à Londres

Un saxo du « Bird » adjugé pour 800 000 francs

La ville de Kansas-City (Missouri), qui vit naître Charlie Parker en 1920, s'est portée acquéreur du saxophone en plastique du musicien. Les enchères se sont élevées à près de 800 000 francs, lors de la vente d'une collection d'objets (autres instruments, partitions, correspondance...) ayant appartenu au « Bird », organisée à Londres, jeudi 8 septembre, chez Christie's. Cet instrument hétérodoxe, un saxophone alto en plastique crème, a atteint le double de l'estimation.

C'est avec lui que Parker participa au « plus grand concert de jazz de l'histoire » donné au Massey Hall de Toronto en 1953, avec *Max Roach, Charlie Mingus,* Dizzy Gillespie et Bud Powell (1). Le saxophone alto en plastique, don d'un mystérieux étranger, était celui sur lequel Parker se repliait lorsqu'il lui fallait placer ses instruments en cuivre chez le prêteur sur gages. Au total, la vente de la collection a rapporté environ 2 millions de francs. Le maire de Kansas-City a fait savoir que le saxophone en plastique serait exposé dans un musée du jazz.

(1) L'enregistrement de ce concert est disponible en France sous le titre *« The Greatest Jazz Concert Ever »*. Un double CD. Carrère CA 807. 98 807.

Une étude du Crédit local de France

Les collectivités de la région ont su gérer leurs finances pendant la crise

Les finances de la plupart des villes et départements, ainsi que celles du conseil régional, ont traversé sans trop de dommages les deux années de récession économique, indique une étude du Crédit local de France. Elles en ont souvent profité pour assainir leur gestion et abordent une reprise de l'activité, très nette dans la région, avec de nombreux atouts.

La crise aura peut-être eu du bon pour les finances des collectivités locales d'Ile-de-France. A de rares exceptions près, les communes, les départements et la région ont traversé 1992 et 1993, les deux années de récession, sans dommages majeurs pour leurs finances. Cela n'a pas empêché la plupart d'entre elles d'utiliser cette période pour augmenter la pression fiscale sur les Franciliens...

Les collectivités locales ont souvent profité de cette crise difficile pour assainir leur gestion. Tel est le constat de la direction régionale du Crédit local de France (CLF) dans sa première note de conjoncture semestrielle. Le CLF travaille avec la moitié des collectivités locales franciliennes auxquelles il accorde environ 7 milliards de francs de prêts chaque année.

Ces collectivités ont évidemment connu des baisses importantes de recettes pendant ces années de crise économique. Les droits de mutation immobiliers ont sévèrement chuté, quelquefois jusqu'à 30 %. La taxe sur le foncier non bâti continue à baisser pour les départements. Les rentrées de taxe professionelle ont diminué à la mesure de la baisse des activités des entreprises implantées sur les zones d'activités, souvent créées à grand frais par les communes. Le conseil régional a vu se réduire deux de ses principales recettes fiscales. La taxe sur les cartes grises a plongé avec le marché automobile. La redevance sur les bureaux a connu une chute de 16 % parallèle à celle de l'immobilier.

Pendant la même période, les dépenses de fonctionnement ont continué à augmenter. Les salaires des personnels communaux ont respecté des accords souvent antérieurs à la crise. Les départements ont vu la charge de l'aide sociale faire un bond en raison du nombre de personnes marginalisées par le chômage, ainsi le nombre de bénéficiaires du RMI a doublé dans certaines communes.

Le recours à l'emprunt

Malgré la crise, les élus ont été soucieux de maintenir leur niveau de prestations. A l'approche d'élections, le public ne doit évidemment pas constater une diminution des services municipaux. Ils n'ont pas réduit non plus leurs efforts d'investissements, que ce soit en équipements collectifs ou pour attirer des entreprises. La concurrence est devenue de plus en plus vive entre les villes et entre les départements. Certaines dépenses, moins indispensables, comme la modernisation des locaux administratifs ont, par contre, fait les frais de cette rigueur. Quelques piscines couvertes, dont les coûts de fonctionnement représentent chaque année entre 10 et 20 % du prix de leur construction, ont mystérieusement fermé *« pour des raisons techniques »*.

Pour faire face à la faible progression de leurs recettes, les collectivités franciliennes ont dû faire des économies. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui n'était jusqu'à présent qu'un phénomène marginal, s'est généralisée. Plusieurs communes ont réussi, avec des licenciements, à bloquer leurs dépenses de personnel. D'autres, en évitant les remplacements, ont réussi à limiter la progression des coûts salariaux à moins de 5 %, qui est le chiffre moyen de la progression des recettes des collectivités en 1992 et 1993.

La gestion financière est également passée par une meilleure utilisation des taux d'intérêt. Beaucoup de collectivités avaient financé des équipements avec des emprunts à taux variable. D'autres ont saisi l'occasion de la baisse enregistrée l'hiver dernier pour emprunter. Au point que Guy Decourteix, directeur régional du CLF, estime aujourd'hui que *« si la reprise ne se confirmait pas, les collectivités connaîtraient des difficultés pour traverser une nouvelle période tendue »*. *« Elles ont en effet*, poursuit M. Decourteix, *mis en œuvre presque tous les moyens pour assainir leur situation. »*

Les budgets primitifs des villes de plus de 10 000 habitants, pour 1994, traduisent cette prudence, avec une progression globale des dépenses de fonctionnement de 4,3 %, alors que celle des recettes devrait être limitée à 3,8 %. Cette prudence pourrait être récompensée puisque la note de conjoncture de CLC s'accompagne d'une observation encourageante. L'évolution moyenne des bases de taxe professionnelle des départements de la région, hors Paris, entre 1993 et 1994 atteint 7 %.

Ce rythme, véritable indicateur de l'activité économique, est sensiblement plus élevé que les 6 % observés à l'échelon national. Il traduit un dynamisme de la région que tous les observateurs ont pu constater depuis le début du mois de septembre dans la densité du trafic de marchandises sur des routes... proches de la saturation.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Avec l'« engagement d'objectifs de sécurité civile »

Tous les moyens vont être réunis pour la gestion des risques majeurs

L'« engagement d'objectifs » signé, jeudi 8 septembre, entre le préfet de police et le directeur de la sécurité civile, va permettre de réunir les moyens nécessaires à la lutte contre les risques majeurs dans la région. Il illustre également le renforcement du rôle de l'Etat dans la gestion des « situations de crise ».

L'Ile-de-France présente, sur le plan de la sécurité civile, des caractéristiques sans rapport avec celles des autres régions. Elle compte près de 11 millions d'habitants sur 12 000 kilomètres carrés, le tissu urbain est parsemé de cinquante mille installations classées « à risques », le réseau d'infrastructures de communication est extrêmement dense sur tout son territoire. Les responsables de la sécurité civile dans la région ont donc tenu à ce que l'Ile-de-France soit la première des neuf *« zones de défense »* à signer un *« engagement d'objectifs de sécurité civile »*.

Cet *« engagement »* met en place une véritable coopération entre les services publics, civils et militaires de la région, en cas de crise majeure. Une situation de ce type s'est produite l'hiver dernier, avec des inondations de grande ampleur autour de tous les cours d'eau de la région. Les alertes à la pollution atmosphérique de l'été ont donné un avant-goût de ce qui menace la santé des Franciliens. La présence d'une centrale nucléaire importante, celle de Nogent-sur-Seine, en amont de Paris, ne met pas la capitale à l'abri de risques majeurs.

Philippe Massoni, préfet de police, responsable de la sécurité civile sur les huit départements de la région au titre de préfet de la zone de défense de Paris, dispose de moyens d'interventions civils et militaires très importants. Ceux-ci n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble. Les sept mille cinq cents hommes de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, compétents sur la capitale et sur les trois départements de la petite couronne, sont des militaires. Les quatre autre services départementaux d'incendie et de secours comptent trois mille cinq cents sapeurs-pompiers professionnels et près de cinq mille volontaires. Le préfet dispose, également, des moyens des Hôpitaux de paris, du SAMU, du laboratoire central de la préfecture de police...

Le retour de l'Etat

Si toutes les procédures ont fait la preuve de leur efficacité au niveau des départements, leur fonctionnement doit être coordonné pour être amélioré en cas de catastrophe majeure à l'échelle de la la région. C'est l'objet de l'*« engagement »* signé jeudi. Il devrait permettre au préfet de police de remplir ces nouvelles responsabilités en matière de sécurité civile. La loi du 22 juillet 1987 fait de lui l'échelon intermédiaire entre le ministère de l'intérieur et les préfets de département.

Le préfet de police de Paris pourra s'appuyer dans cette action sur une structure légère : l'état-major zonal (EMZ). Cet organe, qui sera mis en place dans quelques semaines, devra rapidement dresser la liste des risques majeurs sur lesquels tous les moyens de sécurité civile de la région devront être réunis. Il proposera des solutions de commandement et de coordination pour la gestion des crises. Enfin, il mettra en place des plans de formation pour tous les personnels concernés.

En signant cet *« engagement »* avec M. Massoni, Daniel Canépa, directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a salué cette *« avancée exemplaire »* dans l'organisation de la sécurité civile. Le collaborateur de Charles Pasqua a également fait preuve d'une grande prudence : *« La mise en place d'une coordination des moyens de sécurité civile à l'échelon d'une zone de défense, ne doit intervenir que lorsque le niveau départemental ne peut plus répondre et qu'il peut apporter une valeur ajoutée aux moyens existants. »*

Un projet de loi modifiant l'organisation territoriale des services d'incendie et de secours (SDIS) doit en effet être prochainement présenté devant le Parlement. Malgré les nombreuses concertations dont son élaboration a fait l'objet, ce texte suscite encore des réserves chez l'un ou l'autre des partenaires concernés : syndicats de sapeurs-pompiers bien sûr, mais, également, présidents de conseils généraux, maires, communautés urbaines, directeurs de SDIS, ententes interdépartementales pour la protection de la forêt contre l'incendie...

La signature de ce premier *« engagement d'objectifs de sécurité civile »* témoigne d'un *« renforcement de l'échelon national »*, selon les termes de M. Canépa. Ce retour de l'Etat ne va pas manquer d'inquiéter tous ceux qui ont pris en charge les problèmes de sécurité civile à l'échelon local.

C. DE C.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

MRS PARKER AND THE VICIOUS CIRCLE. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOUS, LES ENFANTS DU XXE SIÈCLE. Film russo-européen de Vitali Kanevski, v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

OPÉRATION SHAKESPEARE. Film américain de Penny Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PARFUM DE SCANDALE. Film britannique de John Irvin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA REINE DE LA NUIT. Film mexicain d'Arturo Ripstein, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES SILENCES DU PALAIS. Film tunisien-français de Moufida Tlatli, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

TEXASVILLE. Film américain de Peter Bogdanovich, v.o. : Forum Orient Express, 1e (36-65-70-67).

Assurant lui-même le cours le jour de la rentrée

Le maire socialiste de Chatenay-Malabry réclame un poste d'enseignant à la Butte-Rouge

Pour obtenir la création d'une classe dans l'une des huit écoles primaires de Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine), le maire, Jean-François Merle (PS), a fait lui-même la classe aux élèves d'un CM1, dans le quartier de la Butte-Rouge, jeudi 8 septembre, en attendant la nomination d'un instituteur par l'inspection académique.

Jeudi, à l'heure où treize millions d'écoliers faisaient connaissance avec leur nouvel instituteur, les élèves d'une école primaire de Chatenay-Malabry ont eu la surprise de voir arriver dans leur classe... le maire, ceint de son écharpe tricolore, téléphone portable à la main en guise de cartable. Normalien, agrégé d'anglais et ayant, dans les années 70, fait ses premières armes de professeur au lycée de la ville, M. Merle, ancien collaborateur de Michel Rocard à l'hôtel Matignon, a repris ainsi du service dans l'enseignement pour contraindre l'inspection académique à nommer un enseignant supplémentaire dans ce groupe scolaire. L'établissement est situé au cœur du quartier de la Butte-Rouge, où habitent huit mille cinq cents personnes et qui a toutes les caractéristiques pour être classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

« Il ne l'a pas été pour des raisons budgétaires, précise M. Merle. *J'ai rencontré le recteur de l'académie de Versailles, qui m'a indiqué qu'il ne pouvait classer le quartier en ZEP faute de budget et que, s'il le faisait, ce serait au détriment d'un autre, mais il s'était engagé à être attentif pour que nous ayons des effectifs allégés. »* C'est pour faire descendre la moyenne de plus de vingt-six à vingt-deux ou vingt-trois élèves par classe que le maire, encouragé par les parents, a décidé de créer cette quinzième classe, réclamant la nomination d'un instituteur.

Le groupe scolaire Thomas-Masarik, construit en 1938, vient d'être totalement réhabilité par la commune, qui a consacré 40 millions de francs aux travaux. Pour M. Merle, *« il serait aberrant, après avoir amélioré le contenant, de voir le contenu se dégrader »*.

Conflit avec M. Balkany

Jeudi matin, le maire a tout d'abord improvisé, avec ses élèves d'un jour, un cours d'instruction civique, expliquant le rôle du maire, la signification de son écharpe, puis la raison de sa présence en ce jour de rentrée, *« pour que tout le monde sache que nous avons besoin d'un instituteur »*, regrettant que *« pour la première fois depuis cinq ans, aucune classe ne soit créée à Chatenay-Malabry »*. C'était l'occasion, pour lui, de montrer une nouvelle fois du doigt son collègue de Levallois-Perret, Patrick Balkany, député (RPR) des Hants-de-Seine. M. Merle accuse M. Balkany, depuis des mois, de reloger des familles à Chatenay-Malabry, par le biais de l'office départemental d'HLM dont il est président.

« L'année dernière, commente le maire, *nous avons accueilli dans cette école, en cours d'année, sept élèves en primaire et neuf en maternelle. Sur ces seize nouveaux arrivants, dix venaient de Levallois. Si l'inspecteur a du mal à trouver un enseignant pour venir ici, qu'il en prenne un à Levallois ! »*

Bien décidé à rester sur place jusqu'à la nomination d'un instituteur, M. Merle a appelé au téléphone, à plusieurs reprises, l'inspection académique pour se tenir informé de l'évolution de la situation. Selon lui, l'inspecteur s'est engagé à donner une réponse, qu'il souhaite positive, dans les quarante-huit heures. Méfiant, le maire a tout de même demandé aux parents de rester mobilisés pour aller manifester sous ses fenêtres samedi matin.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

Sans subvention du ministère de la culture

Massy crée un centre de perfectionnement pour les chômeurs de l'art lyrique

Un centre de perfectionnement pour les artistes lyriques sans emploi ouvrira ses portes, à la fin de ce mois, à l'opéra-théâtre de Massy, dans l'Essonne. L'idée est de Jack-Henri Soumère, le directeur de l'établissement, qui a obtenu la « bénédiction » du ministère de la culture, mais pas de subvention.

« Il y a pléthore de solistes de second rôle et de choristes français, qui ne travaillent pas suffisamment, et, dans le même temps, trop de spectacles sont montés avec des chanteurs venus de l'étranger, notamment ceux des pays de l'Est, compétents certes, mais sous-payés », affirme M. Soumère, directeur de l'opéra-théâtre de Massy. D'où l'idée de former des professionnels suffisamment polyvalents pour se réinsérer dans les opéras de la RTLMF, dans les chœurs, les ensembles vocaux ou les petites structures lyriques.

Le Centre interdisciplinaire des arts et de la musique et de la scène (CIAMS) accueillera, à partir du 26 septembre et pour des stages de trois mois, une cinquantaine de demandeurs d'emploi, artistes de chœur, solistes, chefs de chant ou de chœurs ayant déjà une expérience. *« L'objectif de la formation est d'accroître leurs connaissances des techniques vocales, musicales, dramatiques et chorégraphiques afin de leur donner une polyvalence dans l'art lyrique qui leur permette de remplir différents emplois »*, précise Georges Chevalier, directeur pédagogique du CIAMS.

Une initiative privée

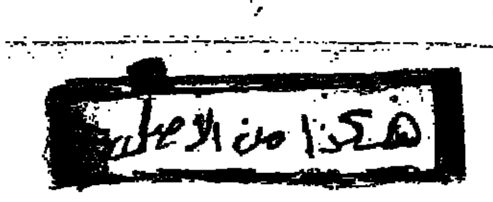
Sur 372 heures de cours, les étudiants seront formés dans onze disciplines, dont la culture musicale, la déclamation, l'interprétation dramatique et lyrique. Six semaines sont consacrées à un travail de musique lyrique d'ensemble et de chorale, avec une approche collective ; six autres auront pour thème principal l'interprétation des rôles. La formation, encadrée par Mirelle Larroche et Jean-Claude Pennetier, deux grands noms de l'art lyrique, se déroulera dans les locaux mis à disposition et aménagés par la ville de Massy, dans le bâtiment de l'opéra-théâtre.

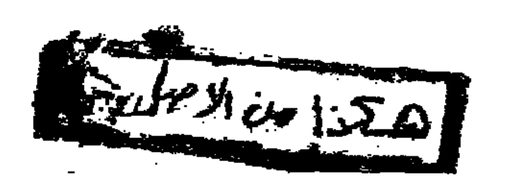
M. Soumère caresse le projet de création du CIAMS depuis plusieurs années. C'est presque en franc tireur qu'il se lance. *« Le ministère de la culture et de la francophonie suit avec intérêt cette initiative privée, mais, pour l'instant, il s'est borné à m'accorder sa bénédiction »*, souligne, déçu, le patron de l'opéra-théâtre. Seuls l'ASDAS, un fonds de formation des artistes, et l'ANPE financent les stages.

« Cette opération nous paraît intéressante, car nous nous sommes aperçus que, dans nos fichiers nous avions beaucoup de solistes ; or, lorsqu'on est soliste, il est dur de chanter dans un chœur, ce qui limite les possibilités de travailler », explique Béatrice Bouault, conseillère principale à l'ANPE des spectacles. L'agence pour l'emploi gère, également, les candidatures, et c'est dans ses bureaux parisiens que se déroulent les auditions des candidats aux stages. *« Nous avons contacté environ trois cents artistes intermittents. Il y a beaucoup de réponses et nous avons convoqué déjà une soixantaine de personnes »* poursuit Mme Bouault.

Le CIAMS n'est qu'une étape pour l'avenir. M. Soumère rêve de constituer un chœur lyrique national qui fournirait les théâtres. *« Il suffirait*, dit-il, *pour qu'il fonctionne normalement, que le ministère décide d'aider financièrement les salles qui choisiraient d'avoir recours aux services d'un chœur. Ce serait quand même mieux que de continuer à payer des chômeurs. »*

PATRICK DESAVIE





ÉCONOMIE

Divergence entre l'UNEDIC et l'INSEE

118 000 ou 27 000 emplois créés au premier semestre ?

L'UNEDIC (régime d'assurance chômage) a rendu public jeudi 8 septembre ses chiffres sur l'emploi salarié dans le secteur privé au deuxième 1994 et a revisé ceux qu'elle avaient donné pour le premier trimestre. Selon l'UNEDIC, 37 300 postes supplémentaires seulement on été créé au deuxième trimestre (+ 0,28), après la perte de 10 500 emplois au premier trimestre.

■ ECART. Ces chiffres marquent un décalage significatif avec ceux fournis par l'INSEE qui avait annoncé une hausse des effectifs salariés de 0,6 % au deuxième trimestre 1994 (+ 87 000 emplois), aprés une hausse de 0,2 % au premier trimestre.

La nouvelle était attendue (*le Monde* du 8 septembre) : l'UNEDIC a rendu publiques, jeudi 8 septembre, des estimations provisoires de l'évolution des effectifs salariés beaucoup moins favorables que celles, révisées, de l'INSEE. Là où l'Institut national de la statistique croit voir une augmentation de 0,6 %, au deuxième trimestre 1994, correspondant à la création de 87 000 emplois salariés supplémentaires, les statisticiens du régime d'assurance-chômage *ne constatent* qu'une hausse de + 0,28 % qui ramène la progression des effectifs à environ 40 000.

Attendue et espérée, c'est l'ampleur de la reprise de l'emploi, confirmée, qui constitue l'enjeu de cette divergence d'appréciation. Sur le premier semestre 1994, l'écart est d'ailleurs plus important entre les deux sources, et ne fait que confirmer *le désaccord sur l'évaluation de* la tendance au premier trimestre. Pour les trois premiers mois de l'année, l'INSEE affiche une augmentation de 0,2 %, tandis que l'UNEDIC, qui avait d'abord observé une stabilité, annonce maintenant un recul de 0,1 %. Par voie de conséquence, la différence varie dans un rapport de un à quatre entre les deux institutions : l'INSEE comptabilise 118 000 emplois salariés supplémentaires depuis le 1er janvier et l'UNEDIC n'en trouve que 27 000. Sur les douze derniers mois, l'INSEE évoque *une hausse de* + 0,3 %, tandis que l'UNEDIC, pour sa part, note encore un recul de – 0,1 % qui correspond à la perte de 14 600 emplois salariés.

Les statisticiens, qui ont l'habitude de parler de « l'épaisseur du trait », *quand il s'agit* de mesurer un mouvement qui porte sur 14,5 millions de salariés devront admettre que, cette fois, le trait se fait gros. Mais ce désaccord se retrouve également dans l'analyse de l'évolution par secteurs. Alors que l'INSEE pointe une stablisation rassurante des effectifs dans l'industrie au deuxième trimestre, l'UNEDIC souligne seulement *« un très net ralentissement de la baisse »* (– 0,15 %). De même pour le tertiaire, où l'INSEE table sur une hausse de 1 %, et l'UNEDIC sur + 0,6 %, ce *qui tend à réduire le rôle traditionnel* de locomotive des entreprises de service et surtout, selon le régime d'assurance-chômage, du commerce de détail.

Michel Giraud, ministre du travail, a indiqué, jeudi 8 septembre, *qu'il allait demander au directeur* général de l'INSEE de mettre en place un *« travail de synthèse »* avec l'UNEDIC pour aboutir à des *chiffres plus cohérents*. Des tentatives similaires ont déjà eu lieu par le passé, les divergences ayant déjà été constatées, tant en période de reprise de l'emploi qu'en période de décélération.

De fait, les deux organismes n'évaluent pas le même champ, ni ne pratiquent selon les mêmes méthodes. L'INSEE s'appuie sur l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO) réalisée par le *service statistique du ministère du* travail (DARES), « recalée » par l'*enquête annuelle sur la population* active, pour définir le nombre de salariés des secteurs marchands non agricoles. Le régime d'assurance-chômage, lui, fait ses *calculs* à partir du nombre du nombre de cotisants à l'UNEDIC, c'est à dire qu'il ne prend pas en compte les grandes entreprises nationales qui n'y sont pas assujetties (RATP, SNCF, Charbonnages de France, EDF, etc) mais intègre, en revanche, une partie du secteur non marchand (associations, *collectivités locales, etc*). On pourrait affirmer que l'un est moins réactif que l'autre à la conjoncture, ainsi que les précédents tendent à le prouver. Mais le ministère du travail, pour expliquer la différence, prétend que l'instrument de l'UNEDIC se révèlerait moins précis pour enregistrer la progression subite du travail temporaire (de + 25 % à + 30 %) qui, elle-même, signale la reprise de l'*emploi. En tout état* de cause, une étude de la DARES, publiée le 2 septembre (N°69, Premières synthèses), assure que les premiers signes de redressement de l'emploi se sont manifestés dès la mi-1993 avec la baisse des licenciements économiques.

A. Le.

Les mécomptes de l'emploi

Suite de la première page

Mais, au ministère du travail, on objecte que le chiffrage de l'UNEDIC serait moins performant que celui de l'INSEE pour enregistrer la forte progression actuelle de l'intérim, et l'INSEE, plus perfidement, souligne que *« l'expérience a montré (...) qu'il y avait souvent une certaine sous-estimation au moment d'une reprise d'activité »*.

De la même manière, il est difficile de croire que l'importance de l'écart s'expliquerait par l'application de la nomenclature européenne que l'UNEDIC a adoptée au début de 1993, alors que l'INSEE ne prévoit de s'y conformer qu'en 1995. Avant ou après, les désaccords ont été multiples entre les deux institutions, même s'ils n'avaient pas toujours cette dimension, et des tentatives ont déjà eu lieu pour les faire converger puisque l'INSEE corrige chaque année son évaluation en intégrant celle de l'UNEDIC. Enfin, le ministère du travail assure que l'INSEE retranche les contrats emploi-solidarité (CES) de son chiffrage.

Alors ? Alors on se perd en conjectures et deux thèses s'opposent. Soit l'UNEDIC a raison, *et il faut rapprocher la faible* hausse des effectifs salariés au premier semestre du constat affligé du régime général de sécurité sociale, déçu de voir que les recettes de cotisations n'ont progressé que de 1 % entre le deuxième trimestre de 1994 et le deuxième trimestre de 1993 (le *Monde* du 3 septembre). Aux explications avancées, il faudrait ajouter une croissance des effectifs salariés moins forte qu'indiqué par l'INSEE. Au passage, ce serait cohérent avec *la réflexion de* l'OCDE *qui, dans son* rapport annuel de juillet, s'inquiétait d'observer que ce cycle de retour à la croissance se révélait moins créateur d'emplois pour les pays qui s'y trouvaient engagés depuis plus longtemps, comme les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne. Les experts du château de la Muette craignaient de voir le même phénomène se reproduire ailleurs et soulignaient que, de fait, *une mutation était en cours qui* modifiait la place du travail.

Dans la seconde hypothèse, que conforte l'estimation de l'INSEE, il faudrait en revanche croire que la rigueur sur les effectifs, imposée par la récession, provoque un rapide appel d'air. Dans ce cas, il faudrait voir dans le dynamisme du marché du travail une conséquence de l'introduction d'une forte dose de *flexibilité, entreprise depuis* une dizaine d'années, qui commencerait à produire ses effets. A la hausse comme à la baisse, le marché du travail français s'ajusterait plus rapidement, à l'instar de ce qui se produit dans les pays les plus libéraux dont la machine à fabriquer de l'emploi, certes vulnérable, sait fonctionner à plein dès que les premiers signes d'amélioration interviennent.

En serions-nous là ? Le chiffre de l'INSEE porte à le croire, mais suppose l'apparition d'un paradoxe. Avec un temps de retard d'une dizaine d'années, nous atteindrions ce résultat, avec ses conséquences négatives sur la nature même de l'emploi créé qui fait déjà débat, au moment où les Etats-Unis, principalement, ne profitent plus autant de la reprise pour créer massivement de l'*emploi et se soucient de développer* l'emploi qualifié. En quelque sorte, *nous serions à la traîne. Une fois de* plus.

ALAIN LEBAUBE

Les comptes financiers de l'assurance-chômage

La contribution de l'Etat à l'UNEDIC versée en deux fois

Une première tranche de 5 milliards de francs sera inscrite dans la loi de finances initiale de 1995 pour l'Unedic (assurance-chômage). Les cinq milliards de francs restants seront versés en 1996 au titre de 1995. Le gouvernement maintient ainsi son engagement de verser 10 milliards de francs à l'Unedic en 1995, tout en obtenant une modification de l'échéancier.

Les versements seront effectués selon un calendrier *« adapté en fonction de la situation de trésorerie de l'Unedic »*. L'embellie constatée sur le front de l'emploi (+ 100 000 chomeurs supplémentaires contre + 240 000 initialement prévus) devrait mécaniquement entraîner une amélioration de la trésorerie de l'Unedic. Les dernières projections font ressortir *un excédent de trésorerie* de 6,7 milliards de francs fin 1994 et *de 7,5 milliards de francs fin 1995*. Le bureau de l'Unedic doit se prononcer, vendredi 9 septembre, sur ce nouveau schéma.

Le lancement d'un mandat d'arrêt international contre le PDG du groupe Schneider

La dérobade de M. Pineau-Valencienne est jugée sévèrement en Belgique

Jean-Claude Van Espen, juge d'instruction à Bruxelles, a lancé, jeudi 8 septembre, un mandat d'arrêt international contre Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe français Schneider. Cette décision intervient après le refus du PDG de se rendre à Bruxelles où il était convoqué par la justice, samedi 3 septembre. Les avocats du patron français justifient ce refus en invoquant le recours en nullité qu'ils ont déposé contre la procédure diligentée par la justice belge.

Le PDG est inculpé d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux *en écriture* à la suite d'une enquête portant sur les modalités d'une OPA de Schneider contre ses filiales belges, Cofibel et Cofimines fin 1992. Les petits actionnaires avaient *porté* plainte. Un accord à l'amiable avait été trouvé avec les actionnaires minoritaires mais la justice belge n'a pas mis fin pour autant à la procédure. *Au mois de mai*, le PDG avait été arrêté à Bruxelles et maintenu douze jours en détention.

BRUXELLES

de nos correspondants

La justice belge a opté pour la fermeté, sans considérations diplomatiques, dans l'affaire Schneider. On mesure parfaitement en Belgique *que cette mesure est susceptible* de gêner le patron français dans l'exercice de ses fonctions et de porter atteinte à l'image internationale de son groupe *(lire d'autre part)*. Mais on estime que c'est la seule riposte appropriée face au refus de M. Pineau-Valencienne de tenir ses engagements, formulés lors de sa libération sous caution, le 7 juin, après son incarcération.

Outre le versement de la caution de de 2,5 millions de francs français qui va *être maintenant* confisquée, M. Pineau-Valencienne avait accepté *deux conditions du juge* Jean-Claude Van Espen : obligation de s'abstenir de s'entendre avec des *collaborateurs* ou des témoins afin de nuire à la bonne marche de l'enquête ; obligation de se rendre à Bruxelles pour toute convocation des autorités judiciaires.

En fait, la vaine attente du substitut *du procureur du roi*, Jean-François Godbille, toute la journée du samedi 3 septembre, n'a pas vraiment été une surprise. On se doutait à Bruxelles que M. Pineau-Valencienne ne répondrait pas à la convocation qui lui avait été envoyée par *lettre recommandée*. Après avoir salué, dans un premier temps, le professionnalisme du juge Van Espen, l'inculpé avait fait des déclarations contestant le fondement légal de son arrestation et montrant aussi qu'il avait très mal vécu sa détention, *« dépouillé des effets personnels, revêtu de l'habit de prisonnier et interdit de communication »* (*le Monde* du 11 juin). Il était clair, dès le début, qu'après cette première expérience, le patron de Schneider ne prendrait pas le risque de se retrouver à l'automne dans une prison non chauffée où il avait été privé de sommeil par les incessants contrôles nocturnes des gardiens.

Communication jugée désatreuse

Certains avaient cru qu'on s'acheminerait sans bruit vers un arrangement amiable, permettant notamment au fisc belge de récupérer les sommes considérables qu'il s'estime en droit de réclamer après la découverte des pratiques illicites de Schneider et de ses filiales belges Cofimines et Cofibel. Dimanche 4, après avoir *« constaté que l'inculpé reste en défaut de se présenter »*, un précédent communiqué du Parquet laissait la porte ouverte à la recherche d'un compromis en évoquant simplement une *« situation qui devra se débloquer d'une façon ou d'une autre »*. Il semble que la publicité donnée au *« mémoire en nullité »* des avocats de M. Pineau-Valencienne pour récuser le juge belge (*le Monde* du 6 septembre) ait agacé le Parquet. On paraît déplorer que M. Pineau-Valencienne ait adopté une *ligne de défense portant uniquement* sur la procédure, en esquivant un débat contradictoire sur le fond de l'affaire.

Une solution possible était que M. Pineau-Valencienne réponde aux questions que lui aurait adressées le juge par l'entremise des autorités françaises. Mais, après la divulgation du mémoire de vingt-deux pages des avocats de l'inculpé, on a considéré à Bruxelles *qu'accepter le compromis* suggéré par les Français ressemblerait à un désaveu du juge. Et celui-ci a apparemment été entendu quand il a fait valoir qu'une telle procédure ne permettrait pas les nécessaires confrontations avec certains témoins.

D'une façon générale, par delà les questions de droit dans lesquelles tout le monde semble un peu perdu, la « communication » du groupe français est jugée désastreuse dans des milieux économiques bruxellois pourtant francophiles. *Même si* Edouard Empain n'a pas laissé que des bons souvenirs dans le royaume, les déclarations de M. Pineau-Valencienne présentant l'existence occulte des sociétés « offshore » du groupe comme un simple *« héritage »* du baron ont fait mauvais effet. De même, fut mal reçue l'affirmation selon laquelle la responsabilité de la gestion de Cofimines et Cofibel incombait à *un mort*, le Belge Jean Verdoot, ancien administrateur délégué de ces sociétés. On ne se priva pas à Bruxelles de donner le nom des Français siégeant, outre M. Pineau-Valencienne, dans les conseils d'administration de Cofimines et Cofibel : Pierre Pagezy, Jacques Glorieux, Michel Staib, etc.

Conséquences à long terme

Enfin, l'accueil réservé aux actionnaires minoritaires belges qui se présentèrent à l'assemblée générale de Schneider après la libération de M. Pineau-Valencienne fut jugé insultant par la presse. Des correspondants belges à Paris estimèrent que le président du groupe aurait dû faire taire les petits porteurs français « remontés » contre les Belges et *donner la parole à ceux-ci*.

Georges Jacobs, président de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) _ le patronat belge _ et PDG du groupe UCB (Union chimique belge), ne trouve apparemment rien à redire aux méthodes employées, faisant remarquer ainsi que la décision de placer M. Pineau-Valencienne *en détention préventive* n'avait pas été le fait d'un seul homme, le juge d'istruction, mais avait été confirmée par la chambre du conseil (chambre de mise en accusation). *« Personne ne s'est réjoui de voir M. Pineau Valencienne en prison, mais notre tendance est de faire confiance à la justice qui ne nous a pas habitué à des abus. M. Van Espen n'est pas un homme excessif et nous n'avons jamais ressenti dans cette affaire une impression de règlements de compte. Les Belges ne cherchent pas le sensationnel, ce sont des gens modérés »*.

La dérobade de M. Pineau Valencienne n'est guère appréciée : *« Il aurait acquis auprès de l'opinion une certaine sympathie à s'exposer à une enquête supplémentaire. Sa défense n'est pas de nature à rassurer, mais c'est bien sûr son droit le plus strict d'agir ainsi »*, admet le patron de la FEB.

Il est improbable que cet aspect émotionnel a pesé dans la décision du juge Van Espen. Mais le climat général qui entoure l'affaire doit être pris en considération. Les déclarations de plusieurs de ses collègues français en faveur de M. Pineau-Valencienne au début de son incarcération avaient été présentées par la presse belge comme injurieuses pour le royaume. Une situation sans précédent vient d'être créée. Certains *disent ici que la « revanche »* du juge sera d'acculer M. Pineau-Valencienne à la démission parce qu'il ne pourra plus voyager. Les éventuelles réactions du patronat et des responsables politiques français seront observées avec attention. Elles peuvent avoir des conséquences à long terme sur les relations entre l'Hexagone et son troisième partenaire commercial dans l'Union européenne, après l'Allemagne et l'Italie. Un partenaire susceptible comme le *sont souvent les « petits »* pays.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE et PHILIPPE LEMAITRE

COMMENTAIRE

Périlleux dédain

L'affaire Schneider tourne à la bataille de rues procédurière. Contestant les méthodes du juge Van Espen, dont il estime avoir indûment fait les frais, Didier *Pineau-Valencienne* a engagé un bras de fer risqué avec la justice belge. En refusant *de répondre à* la convocation du juge belge et en déposant un recours en nullité sur l'ensemble de la procédure, le groupe Schneider veut gagner du temps. Il croit possible de parvenir à *« faire capoter l'instruction »*, comme le reconnaît l'un de ses avocats dans *le Nouvel Economiste* du 9 septembre.

Ce choix de méthodes est très mal ressenti en Belgique. Même *les milieux d'affaires ne* comprennent pas que le PDG du groupe français adopte au fond une attitude interprétée comme dédaigneuse. S'y ajoutent les *accusations* plus ou moins directes faites par M. Pineau-*Valencienne contre l'héritage du* baron Empain, un Belge, ou les Belges, dirigeants des filiales. Cette démarche provoque une réaction nationaliste que M. Pineau-Valencienne a tort de négliger.

Depuis le départ, le groupe français privilégie la forme, la procédure judiciaire, et donne l'impression ainsi de refuser de répondre sur le fond de l'affaire. L'*entrelacs* de sociétés « offshore » a-t-il permis, de façon *mal intentionnée ou pas, de léser* les actionnaires belges ? L'audit commandé en interne et financé par le groupe ne parviendra jamais à effacer tous les doutes. Même si la justice belge a été par trop brutale, il reste que c'est à elle de faire toute *la lumière*. Entre-temps, l'image internationale du groupe se ternit.

E. L. B et C. M.

Le patron français entend continuer à exercer normalement ses fonctions

« Toutes les dispositions ont été prises ». Jeudi 8 septembre après midi, sitôt connue la décision de la justice belge de délivrer un mandat d'arrêt international à l'encontre de Didier Pineau Valencienne, les réunions se sont multipliées chez Schneider. Avocats (pas moins de quatre cabinets sont mis à contribution sur cette affaire), conseils en communication et état-major du groupe ont planché sur les réponses à apporter face à ce qu'ils estiment être *« une mesure d'intimidation, sans incidence sur la gestion du groupe »*. Didier Pineau-Valencienne continuera à exercer normalement ses fonctions. *« Il n'a pas l'intention de démissionner »*, affirme-t-on catégoriquement chez Schneider. *« Et il bénéficie du soutien plein et entier de ses administrateurs. »* Un conseil d'administration a été convoqué pour le vendredi 9 septembre en début d'après-midi, à l'issue duquel devait être diffusé un communiqué réaffirmant la solidarité des administrateurs de Schneider avec « DPV ».

M. Jean-Marie Burguburu, l'un des avocats de Schneider, explique dans *le Nouvel économiste* du 9 septembre la statégie de défense adoptée par le groupe : *« Le but de notre action en nullité est de retarder le débat sur le fond pour attendre que les choses se tassent et, éventuellement, de faire capoter l'instruction. »*

Selon lui, le mandat d'arrêt transmis par le juge Van Espen à Interpol n'interdit pas, sur le papier, tout déplacement : *« Un mandat d'arrêt international est un mandat national transmis internationalement. Il laisse aux pays qui le reçoivent une marge d'appréciation. Si l'exécution du mandat est une affaire de police en Europe, aux Etats-unis, par exemple, elle relève de l'appréciation de l'autorité judiciaire »*.

Ainsi, Didier Pineau-Valencienne ne serait pas obligatoirement inquiété dans ses déplacements aux Etats-unis, où se trouve notamment Square D, l'une des plus importantes sociétés d'un groupe qui ne compte pas moins de trois cents filiales à l'étranger. Marge d'appréciation ou pas, il est peu probable que le patron de Schneider prenne le moindre risque en franchissant les frontières. *« Les réunions qui devaient se tenir à l'étranger se feront pour les plus importantes d'entre elles à Paris. Pour le reste, on utilisera la vidéo-conférence. »*

C. M.

ÉCONOMIE

DÉMOGRAPHIE

Les travaux des Nations unies sur la population et le développement

La Conférence du Caire met l'accent sur les programmes de planification familiale et de santé publique

Après un début laborieux, les travaux de la conférence internationale sur la population et le développement réunie au Caire depuis le 5 septembre, ont nettement progressé depuis le jeudi 8. Plusieurs points chauds restés en suspens après les conférences préparatoires, en raison de fortes divergences, ont fait l'objet d'un consensus en commission. Un accord s'est dégagé en faveur d'une augmentation des programmes de planification familiale et de santé publique.

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

Parmi les questions les plus litigieuses figurait, bien sûr, l'attitude à adopter à l'égard de l'avortement, tout ce qui touche à la famille, la santé « sexuelle et de la reproduction », mais aussi les migrations ainsi que la coopération internationale et son financement. C'est sur ce dernier point qu'un pas décisif a été franchi. Les pays du Sud souhaitaient que soit reconnu *« le droit au développement »* et que les sommes consacrées aux programmes de planification familiale et de santé publique soient largement augmentées. Le coût de l'ensemble était évalué à 17 milliards de dollars (environ 90 milliards de francs) en l'an 2000. Les pays industrialisés devaient y contribuer pour un tiers alors que leur participation actuelle est inférieure. Vingt pour cent de l'aide au développement devraient être consacrés aux programmes sociaux.

Encouragés par les Etats scandinaves qui sont ceux qui consacrent le plus à l'aide au développement, l'Europe a voulu donner un gage de bonne volonté. Les Etats-Unis, de leur côté, avaient manifesté dès le départ leur intention d'accroître leur assistance et convaincu les Japonais de faire de même. Washington estime à 9 milliards de dollars (1) sa contribution tandis que le Japon avancait le chiffre de 3 milliards. Le président de la Banque Mondiale, Lewis Preston, avait déclaré que *« le financement n'est pas un problème »*. Quand aux pays en développement – en particulier le groupe des 77 – ils n'ont ont été sensibles à l'effort déployé et n'ont pas exigé des engagements trop contraignants.

Aussi a-t-on retenu la somme 17 milliards de dollars comme un ordre de grandeur correspondant à des évaluations d'experts. Sur le total, les dépenses de planification familiale sont évaluées à 10,2 milliards de dollars, la « santé de la reproduction » à 5 milliards, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, notamment le sida, à 1,3 milliard. De même, la participation des pays donateurs *« doit-elle être de l'ordre du tiers »*. Quant à la part consacrée aux programmes sociaux on s'est contenté d'en prendre note et d'en renvoyer l'examen à la conférence sociale qui doit se tenir à Copenhague en mars 1995. Enfin, le *« droit au développement »* a été reconnu. Les organisateurs de la conférence espèrent ainsi avoir créé une dynamique permettant d'aboutir dans les délais et d'obtenir un large consensus. Aussi ont-ils reporté l'examen des points les plus litigieux comme l'avortement et les questions touchant la famille.

ALEXANDRE BUCCIANTI
et GUY HERZLICH

(1) Un dollar américain vaut actuellement 5,30 francs.

CONJONCTURE

A un rythme plus soutenu qu'attendu

La croissance de l'économie allemande est tirée par les exportations et le bâtiment

Dépassant les prévisions les plus optimistes formulées il y a quelques mois, la croissance économique ouest-allemande devrait atteindre près de 2 % en 1994. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 8 septembre à Wiesbaden, Hans Günther Merk, président de l'Office fédéral des statistiques allemand. Il y a quelques mois, les instituts économiques allemands prévoyaient que la croissance ouest-allemande serait de seulement 1 % en 1994.

BONN

de notre correspondant

Grâce à la forte reprise des exportations et une activité soutenue dans certains secteurs du bâtiment, le PIB allemand a augmenté de 2,8 % entre janvier et juin, par rapport à la même période de l'année précédente. A l'Ouest, la croissance du PIB a été de 2,2 % au premier semestre. *« La récession est terminée »*, selon le président de l'Office fédéral des statistiques. En 1993, la récession allemande s'était traduite par une croissance négative de - 1,7 %, d'après les chiffres actualisés présentés, jeudi, à Wiesbaden. Pour l'an prochain, l'office fédéral des statistiques s'attend à une poursuite de la croissance, même si l'introduction prévisible de nouvelles charges fiscales doit freiner la consommation intérieure.

Outre le maintien d'une forte activité dans les Länder d'ex-RDA (dont le PIB a augmenté de 8,9 % au premier semestre), la production reprend désormais à l'ouest du pays de manière beaucoup plus nette que ce que laissaient penser les pronostics du printemps. Le PIB ouest-allemand (qui représente 90 % de l'activité économique du pays) profite essentiellement de la reprise des exportations. Celles-ci, qui comprennent encore les livraisons vers les Länder de l'Est, ont augmenté de 9,2 % entre janvier et juin. Même dynamisme du côté du bâtiment, avec essentiellement le secteur du logement, soutenu grâce à diverses mesures fiscales.

Les investissements productifs, de leur côté, enregistrent encore un recul, même si on observe, à une échelle plus fine (d'un trimestre sur l'autre), les signes d'un changement de tendance. D'ores et déjà, l'utilisation des capacités industrielles a atteint un niveau élevé (plus de 80 %) qui devrait bientôt rendre indispensables de nouvelles injections de capitaux. La consommation intérieure, pour sa part, ne montre pas les signes de l'anémie qui avait été prédit en début d'année : elle a augmenté de 0,6 % à l'Ouest et de 4,1 % à l'Est au cours du premier semestre. Même si le pouvoir d'achat des ménages continue à subir le contre-coup de modestes hausses de salaires, les Allemands épargnent moins.

La face cachée de la croissance, c'est le chômage. Même si les licenciements semblent parvenus à leur terme en Allemagne orientale et si des lueurs d'espoir apparaissent, il reste que le nombre de chômeurs, dans tout le pays, a augmenté de 18,9 % en un an, parallèlement à une hausse de la productivité de 4,1 %. *« La situation sur le marché de l'emploi n'est pas satisfaisante »*, a souligné le président de l'Office fédéral des statistiques, qui considère que le recul des effectifs salariés se poursuivra, à l'Ouest, jusqu'en 1995.

LUCAS DELATTRE

SOCIAL

L'assemblée annuelle du Trade Union Congress (TUC) à Blackpool

Le mouvement syndical britannique retrouve confiance

Après avoir connu une traversée du désert d'une quinzaine d'années, le mouvement syndical britannique apparaît en voie de rétablissement, comme l'atteste le succès de l'assemblée annuelle du Trade Union Congress (TUC) qui devait s'achever vendredi 9 septembre à Blackpool (nord de l'Angleterre).

LONDRES

de notre correspondant

Cible pendant près de quinze ans de la hargne du gouvernement conservateur, touché de plein fouet par la désindustrialisation de la décennie écoulée et par le déclin du militantisme, le mouvement syndical britannique retrouve le moral. La chute du nombre d'adhérents - passé de 13,4 millions en 1979, lors de l'arrivée au pouvoir de la droite, à environ 7 millions -, a été endiguée, comme le montre le soutien du public aux aiguilleurs du rail, en grève perlée depuis des mois. Le TUC a retrouvé les faveurs d'une partie de l'opinion, inquiète de la persistance du chômage et des coupes claires opérées par l'équipe dirigeante conservatrice dans les prestations sociales.

Entravée par le manque de main-d'œuvre qualifiée, la reprise économique accroît la mobilisation du monde du travail. La notion de partenaires sociaux « à la française » gagne du terrain. Le TUC est également parvenu à nouer des relations cordiales avec la Confédération britannique de l'industrie, l'équivalent du CNPF, à propos de la formation ou de la construction européenne. Et le Parti travailliste caracole en tête des sondages d'opinion.

Les liens avec le Parti travailliste

La question épineuse des liens entre les syndicats et la nouvelle direction travailliste a dominé les débats de Blackpool. Tony Blair, le nouveau chef du Labour, désigné le 21 juillet, entend en effet prendre ses distances avec le TUC, principal bailleur de fonds de l'opposition de gauche. Au nom du réalisme, M. Blair accepte l'essentiel de la législation antisyndicale des tories. A ses yeux, s'il devait devenir premier ministre à l'issue des élections générales (qui doivent avoir lieu au plus tard en avril 1997), il ne serait pas question de revenir sur l'imposition du vote à bulletin secret avant chaque grève ou sur la suppression du monopole d'embauche existant dans certains corps de métiers. Si, dans le programme de celui qui fut ministre de l'emploi dans le cabinet fantôme du Labour, la mise en place d'un salaire minimum est bien présente, Tony Blair reste volontairement imprécis sur le montant exact de ce SMIC. Dans l'entreprise, si les droits des salariés doivent être reconnus, les syndicats doivent faire preuve de *« responsabilité »*, affirme ce pragmatique qui a milité pour une réduction de leurs pouvoirs dans la désignation du chef du parti.

Les idées de Tony Blair lui aliènent bien des sympathies chez les barons du TUC, qui se résignent mal à perdre leur statut au sein du Labour. *« Le lien entre le Parti travailliste et le TUC est une donnée fondamentale de la vie politique britannique »*, a par exemple déclaré John Edmonds, patron du très puissant syndicat GMB qui regroupe les employés de la fonction publique. Président du Syndicat des mineurs et figure emblématique de l'extrême gauche, Arthur Scargill a réclamé pour sa part un retour à la situation des années 70, quand les *trade unions* cogéraient l'Etat avec le Parti travailliste, voire avec la formation conservatrice. Dans cette tâche de recentrage, Tony Blair peut toutefois compter sur l'appui du secrétaire général du TUC, John Monks, un rénovateur déterminé à moderniser les structures parfois archaïques de sa confédération.

Salaires élevés, main-d'œuvre de qualité

Le TUC va militer en faveur du plein emploi et de la création d'une économie *« à salaires élevés et à main-d'œuvre de qualité »*. Il s'agit d'opposer cette vision à la stratégie conservatrice favorable à la flexibilité du marché du travail et aux bas salaires. Mais si quelque part le vent a tourné en faveur du TUC, le gouvernement de John Major semble durcir son attitude, notamment dans le conflit des aiguilleurs du rail, qui paralyse un ou deux jours par semaine une partie du réseau ferroviaire. A cet égard, le remplacement récent à la tête du ministère de l'emploi du modéré David Hunt, partisan d'un dialogue avec les syndicats, par le thatchérien Michael Portillo laisse présager de nouveaux affrontements avec le gouvernement. M. Portillo entend démontrer que le salaire minimum envisagé par le Labour sous la pression des syndicats entraînerait des suppressions d'emplois.

MARC ROCHE

AGRICULTURE

Dans un mémorandum remis à Bruxelles

La France demande une réduction de l'obligation de jachère

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Il convient de gérer la politique agricole commune (PAC) de façon à limiter les effets négatifs de sa réforme ou encore des engagements pris au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), et avoir en tête le maintien de la vocation exportatrice de l'Europe verte. Tel est le sens du mémorandum *« pour une agriculture européenne ambitieuse »* remis, jeudi 8 septembre par Jean Puech à René Steichen, le commissaire européen.

Dans cet esprit, la France demande que les décisions de gestion les plus importantes – concernant notamment le niveau des subventions à l'exportation et les arbitrages à opérer quant à l'utilisation des moyens budgétaires disponibles – soient prises désormais au niveau politique, c'est-à-dire par le conseil des ministres. Elle insiste également pour qu'on n'aille pas au-delà des engagements souscrits au GATT et qu'on n'anticipe pas leur mise en œuvre : une pierre dans le jardin de la Commission, à qui il est reproché d'avoir baissé des « restitutions » (subventions), notamment celles accordées aux exportateurs de volailles (« le Monde-l'Economie » du 6 septembre), alors que rien ne l'y obligeait, les accords du GATT par lesquels les « parties contractantes » se sont engagées à réduire de 21 % leurs exportations subventionnées ne devant entrer en vigueur qu'en 1995.

L'idéal serait de pouvoir exporter sans subventions ou avec des subventions très réduites. Les producteurs de porcs et de volaille pourraient y parvenir si les aliments du bétail étaient meilleur marché. Le mémorandum français suggère qu'on réfléchisse au moyen de leur fournir des céréales *« au meilleur prix »*. Aujourd'hui, ils sont pénalisés par les cours très tendus des céréales. Leurs prix devaient théoriquement baisser du fait de la réforme de la PAC, mais les décisions prises dans ce sens par les autorités communautaires ne se sont pas répercutées sur le marché. M. Puech, constatant de surcroît que les stocks ont sensiblement diminué, en tire comme enseignement que la production actuelle est insuffisante et propose donc de réduire, en la faisant passer, par exemple, de 15 % à 10 % de la surface cultivée, l'obligation de jachère qui est imposée aux exploitants du fait de la réforme de la PAC. *« Les taux de jachère ne sont pas intangibles, c'est un moyen de gestion du marché qu'il faut pouvoir adapter en fonction de son évolution »*, a commenté M. Puech. Ces propositions françaises, reflétant largement les demandes des organisations professionnelles, seront examinées par la Commission et par les ministres des Douze au cours des prochaines semaines.

Ph. L.

PÊCHE : le ministère de l'agriculture débloque 15 millions de francs supplémentaires. – Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, a annoncé, jeudi 8 septembre, l'octroi de 15 millions de francs supplémentaires pour la restructuration de la filière pêche à l'issue de la sixième réunion de la « commission du suivi » mise en place après les grèves de la fin de l'année dernière. Selon le ministère, l'affectation de ces 15 millions devra servir à *« mieux valoriser la production »*, *« améliorer la connaissance de l'offre »* et *« renforcer la structure financière du mareyage »*. Ces 15 millions s'ajoutent aux 215 millions de francs déjà débloqués pour le secteur.

La Cour des comptes critique les partenaires sociaux

L'utilisation des fonds de formation des conseillers prud'homaux mise en cause

Un rapport de la Cour des comptes critiquant la gestion des fonds destinés à la formation des conseillers prud'homaux – issus des organisations syndicales et patronales – a suscité jeudi 8 septembre de vives réactions. Selon des extraits cités par *les Echos*, la Cour relève de *« graves défauts »* dans le dispositif de formation, qui s'est notamment traduit par le versement de 144,7 millions de francs aux partenaires sociaux par le ministère du travail entre 1988 et 1992. Les conventions, estime la Cour des comptes, *« ne sont ni respectées ni contrôlées »*, et le *« ministère ne dispose ni des comptes définitifs des organismes de formation ni des justificatifs »*. Les magistrats ont noté un absentéisme de 42,3 % au terme d'une enquête effectuée auprès de 696 stagiaires. A la suite de ce rapport, le ministère du travail a défini une nouvelle convention imposant, selon lui, un meilleur contrôle des fonds publics, signée par les organisations patronales ainsi que la CFE-CGC et la CFTC.

Jeudi, la CFE-CGC a *« réfuté toute idée de malversations »*, tout en admettant que *« certaines règles formelles ont pû être contournées »*. De son côté, la CFTC a souligné que *« le financement actuel ne permet pas d'équilibrer le coût des formations »* et que, dans ces conditions, *« il n'est pas étonnant que des organisations syndicales aient pu céder à la tentation de gonfler les listes de stagiaires »*. Alors que FO et la CFDT ont réclamé une *« révision du mode d'attribution »* des fonds publics, la CGT a affirmé qu'il *« n'y a pas d'opération « Mains propres » à réaliser du côté des confédérations syndicales »*.

REPÈRES

RENAULT

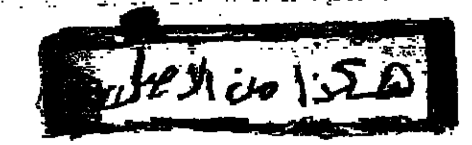
La CGT et le Parti socialiste réunis contre la privatisation

Une délégation de la CGT Renault et des dirigeants nationaux du Parti socialiste se sont rencontrés, jeudi 8 septembre, afin de marquer leur opposition à un éventuel projet de privatisation de Renault. La CGT a rappelé *« son opposition catégorique à toute privatisation partielle ou totale »* du groupe alors que les représentants socialistes ont évoqué *« des initiatives devant contribuer à favoriser la mobilisation des salariés contre la privatisation »*. Ces prises de position interviennent après la réaffirmation, par le syndicat CFDT de Renault, de *« son hostilité à la privatisation partielle de Renault »*.

DOCKERS

Reprise des négociations à Marseille

Après une paralysie totale du port de Marseille, jeudi 8 septembre, les négociations entre dockers et employeurs du port de Marseille-Fos, portant sur le statut de 250 intermittents, ont repris vendredi 9 septembre. Cinq des six dockers interpellés jeudi par la police et mis en examen pour *« blessures volontaires »*, après l'agression du député RPR Renaud Muselier et les déprédations commises dans les bureaux de l'Union maritime ont été remis en liberté. Un d'entre eux a été placé sous contrôle judiciaire.




هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

La banque poursuit le nettoyage de ses filiales

Le Crédit lyonnais porte plainte contre X dans l'affaire de la banque IBSA

Fidèle à sa stratégie qui consiste à mener jusqu'au bout le nettoyage des écuries d'Augias que sont devenues les principales filiales du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, a décidé de porter plainte contre X mercredi 7 septembre dans l'affaire de la banque IBSA (International Bankers SA).

La banque publique soupçonne de malversations les anciens dirigeants de sa filiale IBSA lourdement engagée dans l'immobilier. L'essentiel de la plainte porterait sur une opération immobilière de près de 2,5 milliards de francs effectuée à Paris au passage du Havre devant la gare Saint-Lazare. Les immeubles achetés un par un ont été ensuite regroupés dans une structure commune et les écarts d'évaluation de leur valeur sont considérables. Les dirigeants d'IBSA directement visés par l'information judiciaire sont les anciens responsables de l'immobilier Jean de La Porte Devaux et Pierre Alain Fadhuile, mais aussi Michel de Brem, l'ancien président d'IBSA (de 1985 à 1992), directeur général depuis 1992 de la banque Colbert, une filiale du Lyonnais. M. de Brem devrait quitter ses fonctions le 21 septembre et sera remplacé par Maurice Bellet.

L'histoire très complexe d'IBSA illustre bien les dérives de gestion de certaines filiales de la banque publique au début des années 1990. IBSA a été absorbée en 1992 par Altus finance, la filiale des « coups » du Lyonnais, sous la pression des autorités de contrôle et afin de lui éviter la faillite. Le Crédit lyonnais devenu en juillet 1990 l'actionnaire de référence avec 25 % du capital de la compagnie financière IBI qui contrôlait la banque IBSA ne pouvait se dérober.

Héritage contesté

Les créances immobilières d'IBSA qui constituaient l'essentiel de son fonds de commerce ont été réparties à la fin de 1992 à raison de 4 milliards de francs pour la Banque Colbert créée à ce moment par le Lyonnais pour regrouper les activités d'un certain nombre de petites banques en difficulté (Bafip, Alter Banque, Saga) et 4,8 milliards pour la structure IBI. Ces engagements dont ceux sur l'opération du passage du Havre ont depuis été transférés à l'OIG (Office immobilier de gestion), qui regroupe les créances douteuses dont le Lyonnais s'est séparé avec l'aide de l'Etat.

Cette nouvelle affaire risque en tout cas de relancer les polémiques. Parce que cette fois, ce ne sont plus les clients qui sont concernés au premier chef mais les banquiers eux-mêmes. Le Lyonnais met directement le doigt sur les malversations et autres pratiques très contestables qui étaient devenues la règle dans certaines de ses filiales aujourd'hui très lourdement déficitaires.

Des dérives dont la commission d'enquête parlementaire sur la banque publique qui a rendu ses conclusions le 12 juillet avait manifesté le soupçon. Plus grave encore, cette fois le nom d'un ancien président du Crédit lyonnais (de 1986 à 1988), Jean-Maxime Lévêque, risque d'être mêlé de très près à l'affaire. Il était le président d'IBI qui a perdu 659 millions de francs en 1992 et plus de 1,5 milliard l'an dernier et, bien qu'il s'en défende, il était très présent dans la gestion d'IBSA. Il présidait le comité de crédit du groupe et à ce titre ne pouvait pas ignorer l'opération du passage du Havre, la plus importante menée par IBSA.

Jean-Maxime Lévêque dont l'héritage a été contesté par Jean-Yves Haberer son successeur devant la commission d'enquête parlementaire n'avait cessé jusqu'à une date très récente de défendre la gestion controversée de M. Haberer. C'est lui qui avait dissuadé le Sénat et surtout Charles Pasqua au printemps 1993 de mettre sur pied, comme il en avait manifesté l'intention, une première commission d'enquête sur le Lyonnais. Un service rendu par M. Lévêque à M. Haberer considéré par beaucoup comme une contrepartie pour la reprise d'IBI.

ERIC LESER

Gérard Longuet demande un « projet d'ensemble»

La réforme du statut de France Télécom officiellement retardée

L'ouverture du capital de France Télécom attendra encore un peu. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications, a en effet donné, jeudi 8 septembre, *« son accord à l'élaboration, dans les prochains mois, d'un projet d'ensemble explicitant les choix stratégiques de l'entreprise »*. Le ministre qui a pris connaissance du rapport de Marcel Roulet, président de France Télécom, a donné son aval aux *« objectifs »* poursuivis par l'opérateur public : création d'une société dont l'Etat détiendra au moins 51 % du capital, mise en place d'un actionnariat en faveur du personnel dont le statut serait maintenu, alliances internationales... L'annonce de cette demande confirme le désir du gouvernement de se donner encore plusieurs mois de réflexion avant de réformer le statut de France Télécom, dont l'annonce, il y a plus d'un an, avait déclenché un important mouvement de grève chez l'opérateur public.

Alors que l'américain Kmart supprime 6 000 emplois

La grande distribution française tirée par l'international

Les difficultés de Kmart semblent à des années-lumière... Alors que ce groupe, géant américain de la grande distribution, annonce la fermeture de 110 magasins, la suppression de 6 000 emplois ainsi qu'une réduction de 10 % de son encadrement dans les deux à venir, la distribution française affiche une belle santé. Se jouant apparemment de la crise, Casino, Promodès et Carrefour viennent d'annoncer des bénéfices en hausse sensible au premier semestre : un triplement de son résultat net pour Casino (à 55,9 millions de francs) ; 264 millions de francs de résultat net pour Promodès (+ 15 %) ; un résultat courant en hausse de 36,3 % (770 millions de francs) pour Carrefour...

De bons résultats, réalisés alors que la consommation, au premier semestre, est demeurée erratique et sans relief, malgré des prix souvent orientés à la baisse. Pour se redresser, les groupes ont d'abord été contraints de « serrer les boulons ». C'est ainsi que Casino engrange les premiers bénéfices de l'intégration – achevée désormais –, de Rallye, d'une plus grande maitrise de ses frais de personnel et d'une diminution de ses coûts centraux. Ou que Carrefour récolte les premiers fruits de sa réorganisation du début de l'année.

Mais c'est désormais grâce à leur implantation internationale que ces groupes doivent l'essentiel de leurs performances. Casino, dont le président Antoine Guichard regrettait pourtant publiquement, lundi 5 septembre, le retard pris par son groupe dans ce domaine, a bénéficié de son implantation américaine. Celle-ci, qui a vu l'acquisition ou l'ouverture au cours du semestre de douze magasins Smart & Final, a en effet enregistré une hausse de son résultat supérieure à celle de son chiffre d'affaires (de 16,9 % pourtant).

Chez Promodès, l'Espagne participe désormais pour un tiers aux résultats, quand l'international contribue pour moitié aux bénéfices de Carrefour. Ce dernier met donc plus que jamais l'accent sur son internationalisation. Au premier semestre, le groupe a ouvert neuf hypermarchés en Amérique latine, en Asie et en Italie, quand il en fermait un en France, où il ne prévoit d'ailleurs qu'une ouverture cette année (à Lille). Une bonne part des vingt ouvertures annuelles que le groupe compte faire à l'avenir se fera donc en Amérique latine et en Asie. *« Nous aimons les pays à croissance économique et croissance démographique »*, déclarait Daniel Bernard, président du directoire, jeudi 8 septembre. On ne saurait mieux dire.

P.-A. G.

La mort de Louis Bordeaux Montrieux

Louis Bordeaux Montrieux, président de Groupama (qui regroupe les Assurances mutuelles agricoles) depuis 1990 est décédé mercredi 7 septembre à l'âge de 70 ans à la suite d'une longue maladie. A la suite d'un malaise lors du congrès mondial des réassureurs à Monaco, il est mort d'un arrêt cardiaque à Dijon. Il était aussi, depuis juin 1992 président de la très influente CNMCCA (Confédération nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit agricole) qui regroupe l'ensemble de la mouvance coopérative et mutualiste, très puissante dans le secteur agricole. A ce titre, il faisait partie du « quatuor » du CAF (Conseil de l'agriculture française), avec la FNSEA, le CNJA et l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, qui chaque mois rencontre officiellement le ministre de l'agriculture.

Né le 9 novembre 1923 à Paris, Louis Bordeaux Montrieux s'engagera très jeune dans la Résistance, après des études à Angers. Il devient ensuite exploitant agricole en Cote d'Or à Talmay et s'investit rapidement dans les organisations professionnelles agricoles, notamment la Mutualité. Homme courtois et sage et d'une grande culture, il préférait la conciliation et la négociation à l'opposition et au sectarisme. Son sens de l'avenir ne l'empêchait pas d'avoir une action réelle auprès de agriculteurs les plus déshérités laissés à l'écart par les progrès de l'économie moderne.

F. Gr.

L'Institut de finances internationales recommande une harmonisation des règles sur les produits dérivés

L'Institut de finances internationales (IFI), qui regroupe les principales banques mondiales, recommande dans un rapport publié jeudi 8 septembre l'instauration de *« règles internationales significatives »* en matière de produits financiers dérivés. Les produits dérivés sont des contrats utilisés par les entreprises pour se prémunir contre les risques de change ou de taux d'intérêt. Ils *« dérivent »* leurs valeurs de l'évolution des cours des devises, des actions et des matières premières. Leur utilisation incontrôlée à des fins spéculatives a entraîné au cours des derniers mois des pertes de plusieurs dizaines de millions de francs pour de grandes entreprises américaines (Procter and Gamble) ou européennes (Metallgeselschaft) et l'inquiétude des autorités internationales et locales (Groupe des Trente, FMI, Réserve Fédérale).

L'IFI a constaté que les banques commençaient à rendre mieux compte dans leurs bilans de ces activités mais qu'elles le faisaient de façon très variée. Il préconise une harmonisation à la fois qualitative et quantitative de ces présentations. L'Institut recommande la publication d'un tableau de l'activité de la banque dans les produits dérivés avec la façon dont cette activité s'intègre dans sa gestion globale du risque. L'établissement devrait indiquer dans quel segment de marché il est présent, (devises, taux d'intérêts, matières premières...), comment ces risques sont gérés et les politiques et pratiques suivies.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 septembre, ▲ Ferme

La Bourse de Paris faisait toujours preuve d'un certain optimisme vendredi 9 septembre avant la publication dans la journée aux Etats-Unis de l'indice des prix de gros pour le mois d'août qui pourrait avoir un impact déterminant sur les taux à long terme et le dollar. En hausse de 0,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,31 % à 1 989,59 points dans un marché très calme.

Les milieux financiers étaient prudents avant la publication de l'indice des prix de gros américains. Ils s'attendaient à une progression de 0,4 % de cet indice. Un chiffre supérieur provoquerait une hausse des taux de rendement des obligations à long terme, et sans doute une reprise de la chute du dollar. Vendredi matin, le billet vert était ferme alors que se poursuivent à petits pas les négociations commerciales américano-japonaises.

Les milieux financiers espéraient une détente des taux à court terme allemands après les différentes déclarations de membres du conseil de la Bundesbank. Vendredi matin, les marchés obligataires européens sont toutefois en baisse après la forte reprise la veille. Le MATIF cède 0,06 % à 112,62 % tandis que le « bund » allemand est en recul de 0,09 %.

Parmi les titres en hausse sensible, on relève notamment la SFIM qui gagne 2,90 %, Lapeyre + 2,2 % et Comptoirs modernes + 2 %. L'Oréal gagne 1,6 % ainsi que Total. En revanche, Géophysique perd 5,5 % après l'annonce d'une perte semestrielle de 70 millions de francs. LVMH est un titre recherché (+ 1,2 %) en raison du succès supposé de l'augmentation de capital de sa filiale Christian Dior. Enfin, Schneider perd 1,4 %, encore affaibli par le mandat d'arrêt international visant son président Didier Pineau-Valencienne.

NEW-YORK, 8 septembre ▲ Au-dessus des 3 900 points

L'indice Dow Jones a réussi à terminer la séance au-dessus de la barre psychologique des 3 900 points jeudi, soutenu par la bonne performance des titres des matières premières et de la chimie, secteurs dont la performance est liée à la croissance économique. Durant la séance, il a gagné 22,21 points (+ 0,57 %) à 3 908,46 points. Le volume des transactions a été élevé, avec quelque 295 millions de valeurs traitées. Les hausses ont dépassé les baisses : 1 315 contre 806, alors que 737 actions sont restées inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a terminé inchangé à 7,56 % par rapport à la clôture de la veille. Il avait reculé à 7,54 % dans la matinée, encourageant les achats de titres boursiers.

Parmi les valeurs minières, Newmont Mining s'est apprécié en dépit d'un abaissement de la note de la dette principale de sa filiale Newmont Gold par la firme financière Moody's.

VALEURS	Cours du 7 sept.	Cours du 8 sept.
Alcoa	82 1/2	83 1/4
Allied Signal Inc.	37 1/4	37 1/4
American Express	29 7/8	30 1/4
ATT	54 1/2	54 1/2
Bethlehem Steel	22 5/8	22 7/8
Boeing	46 3/8	46 1/8
Caterpillar Inc.	55 1/8	55 1/4
Chevron	43 1/8	43 1/2
Coca-Cola	46 1/8	46 1/8
Disney Corp.	42 1/4	42 3/4
Du Pont de Nemours	58 7/8	59 1/2
Eastman Kodak	50 7/8	51 1/4
Exxon	60 1/4	60
General Electric	49	49 1/8
General Motors	51 7/8	51 3/8
Goodyear Tire	35 1/8	35 1/8
IBM	67 1/2	67 7/8
International Paper	74 5/8	75 3/8
Morgan (J.P.)	65	64 7/8
McDonnell Douglas	115 1/2	116 7/8
Merck and Co.	34	33 7/8
Minnesota Mining	54 5/8	56 3/8
Philip Morris	60 3/4	61 1/4
Procter & Gamble	59 5/8	59 3/8
Sears Roeb. and Co.	47 7/8	49 5/8
Texaco	62 1/8	62 3/4
Union Carbide	33	33 1/4
United Tech.	61 1/4	61 3/8
Westinghouse El.	13 5/8	13 7/8
Woolworth	16 3/8	18 3/8

LONDRES, 8 septembre ▼ Déception

Le Stock Exchange a nettement reculé jeudi après la publication de plusieurs résultats de sociétés jugés décevants. L'indice Footsie a clôturé en baisse de 23,9 points (0,7 %) à 3 180 points. Le volume des échanges a été soutenu avec 643,9 millions de titres échangés contre 630,9 millions la veille.

Les craintes d'une remontée des taux d'intérêt, qui avaient fait perdre jusqu'à 37,7 points au Footsie dans la matinée, ont un peu reculé après la publication d'une étude de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), indiquant que la croissance annuelle des ventes de détail s'est ralentie en août pour le deuxième mois consécutif.

VALEURS	Cours du 7 sept.	Cours du 8 sept.
Allied Lyons	6,05	6,03
BP	4,23	4,21
BTR	3,82	3,39
Cadbury	4,74	4,69
Glaxo	6,17	6,10
GUS	5,74	5,71
ICI	8,20	8,22
Reuters	4,94	4,96
RTZ	8,83	8,91
Shell	7,54	7,53
Unilever	11,85	11,56

TOKYO, 9 septembre = Stagnation

Après une hausse initiale, la Bourse de Tokyo a clôturé en léger repli vendredi, affectée par des ventes d'arbitrage et des ajustements de positions. L'indice Nikkei a perdu 19,90 points (0,10 %) à 19 897,88, son plus bas niveau depuis le 9 mai, où il avait fini à 19 786,96 points. *« Les investisseurs se sont lassés lorsqu'ils ont senti que le contrat décembre sur Nikkei-225 ne franchirait pas la barre de 20 000 de façon décisive et durable »*, notait un opérateur.Nombre d'entre eux estiment que le sentiment du marché ne devrait guère changer et que le Nikkei devrait rester aux alentours de 20 000 la semaine prochaine.

VALEURS	Cours du 8 sept.	Cours du 9 sept.
Bridgestone	1 560	1 540
Canon	1 740	1 730
Fuji Bank	2 060	2 090
Honda Motors	1 600	1 580
Matsushita Electric	1 650	1 650
Mitsubishi Heavy	778	766
Sony Corp.	5 800	5 780
Toyota Motors	2 130	2 110

CHANGES

Dollar : 5,3410 ▲

Vendredi 9 septembre, le dollar poursuivait sa hausse à 5,3410 francs en milieu de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,3155 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark se repliait à 3,4252 francs, contre 3,4272 francs jeudi soir.

FRANCFORT	8 sept.	9 sept.
Dollar (en DM)	1,5507	1,5691

TOKYO	8 sept.	9 sept.
Dollar (en yens)	99,24	99,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 sept.) ....5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (8 sept.) ....4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	7 sept.	8 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 964,20	1 983,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*) Indice SBF 120	1 366,64	1 379,46
Indice SBF 250	1 328,37	1 338,72

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	7 sept.	8 sept.
Industrielles	3 886,25	3 908,46

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	7 sept.	8 sept.
100 valeurs	3 203,90	3 180
30 valeurs	2 475,80	2 454,70

FRANCFORT

	7 sept.	8 sept.
Dax	2 163,82	2 172,37

TOKYO

	8 sept.	9 sept
Nikkei Dow Jones	19 917,78	19 897,88
Indice général	1 582,31	1 586,60

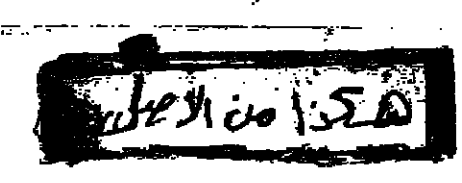
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

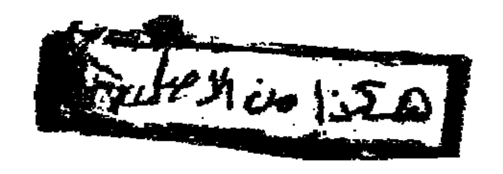
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3125	5,3150	5,3205	5,3245
Yen (100)	5,3483	5,3536	5,3911	5,3984
Ecu	6,5115	6,5173	6,5058	6,5146
Deutschemark	3,4245	3,4284	3,4291	3,4342
Franc suisse	4,0950	4,0989	4,1094	4,1150
Lire italienne (1000)	3,3687	3,3714	3,3422	3,3467
Livre sterling	8,2051	8,2117	8,2073	8,2179
Peseta (100)	4,1134	4,1186	4,0892	4,0959

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5	5 1/4	5 3/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
Franc suisse	3 7/8	3 15/16	4	4 1/8	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 9/16	8 13/16	9 5/16	9 11/16
Livre sterling	5	5 1/8	5 3/8	5 1/2	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	8	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 9 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,46 % (1992,46)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	6160	6180	+0,32
10	B.N.P. (T.P)	1030	1035	+0,49
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1044	1044	—
10	Renault (T.P.)	2259	2263	+0,18
10	Rhone Poulenc(T.P)	2320	2320	—
10	Saint Gobain(T.P.)	1140	1150	+0,88
10	Thomson S.A (T.P)	1075	—	—
25	Accor 1	638	637	−0,16
10	Air Liquide 1	753	758	+0,66
10	Alcatel Alsthom 1	572	576	+0,70
10	Alcatel Cable 1	665	661	−0,60
50	Alspi 1	367,90	—	—
10	AGF-Ass.Gen.France	230	230	—
5	Axa 1	244,50	245,90	+0,57
1	Bail Invest. 1	874	870	−0,46
25	Bancaire (Cie) 1	474,20	474	−0,04
25	Bque Colbert C2#	124,50	124,90	+0,32
50	Bazar Hot. Ville 2	671	677	+0,89
1	Berger (M) 2	1200	1200	—
25	Bertrand Faure 2	534	—	—
25	BIC 1	1286	1295	+0,70
25	BIS 1	360	359	−0,28
10	B.N.P. 1	240	238,20	−0,75
25	Bollore Techno.1	387,90	384	−1,01
1	Bongrain 1	3350	3340	−0,30
25	Bon Marche (Au) 1	756	755	−0,13
25	Bouygues 1	631	630	−0,16
5	Canal + 1	915	920	+0,55
10	Cap Gemini Sogeti 1	176	175,70	−0,17
50	Carnaudmetalbox 1	176,40	178,80	+1,36
5	Carrefour 1	2131	2162	+1,45
50	Casino Guichard 1	171,40	172,10	+0,41
50	Casino Guich.ADP 1	130,10	131,10	+0,77
10	Castorama Dl (Li)1	732	737	+0,68
10	Caumartin Part(M)2	400	400	—
10	C.C.F. 1	215,20	215,50	+0,14
100	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	66,30	66	−0,45
10	Cegid (Ly) 1	500	497	−0,60
50	Centrest SDR (Ny)2	22,50	22,50	—
50	CEP Communication1	524	524	—
5	Cerus Europ.Reun 1	116,70	116,30	−0,34
10	Cetelem 1	1195	1215	+1,67
25	CGIP 1	1155	1152	−0,26
25	Chargeurs 1	1480	1483	+0,20
25	Christian Dior 1	433,90	439	+1,18
25	Ciments Fr.Priv.B2	310	308	−0,65
10	Clarins 1	578	580	+0,35
50	Club Mediterranee1	430	430	—
25	Colas 1	1000	1010	+1
25	CGP (Papiers)(Ly)2	713	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1440	1500	+4,17
25	CPR Paris.Reesc. 1	377	382	+1,33
10	Cred.Fon.France 1	898	910	+1,34
10	Credit Local Fce 1	408,60	403,80	−1,17
25	Credit Lyonn.CIP 1	466	462	−0,86
10	Credit National 1	433,90	434,80	+0,21
25	CSEE 1	560	563	+0,54
1	Damart 1	5870	5980	+1,87
10	Danone (ex BSN) 1	795	793	−0,25

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Dassault-Aviation1	442,10	443	+0,20
25	Dassault Electro 1	446,90	443,90	−0,67
1	De Dietrich 1	2700	2700	—
10	Degremont 1	511	513	+0,39
50	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	62	63,90	+3,06
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	82	81,50	−0,61
50	DMC (Dollfus Mi)1	444,90	439	−1,33
25	Docks France 1	777	793	+2,06
25	Dynaction 1	168	168,30	+0,18
10	Eaux (Gle Des) 1	519	527	+1,54
25	E.B.F 1	950	941	−0,95
25	Ecco 1	680	680	—
10	Eiffage 1	1250	1241	−0,72
10	Elf Aquitaine 1	401,50	403,10	+0,40
50	Eridania Beghin 1	859	860	+0,12
25	Essilor Intl 1	785	783	−0,25
25	Essilor Intl ADP 1	540	541	+0,19
50	Esso 1	940	938	−0,21
5	Eurafrance 1	1980	1982	+0,10
100	Euro Disney 1	9,20	9,20	—
10	Euro RSCG W.W 1	681	685	+0,59
1	Europe 1- 1	1790	1785	−0,28
50	Eurotunnel 1	23,80	23,40	−1,68
10	Filipacchi Medias1	1045	1040	−0,48
100	Finextel 1	125	124,20	−0,64
50	Fives-Lille 1	634	635	+0,16
1	Fromageries Bel 1	5250	5210	−0,76
1	Galeries Lafayet.1	2325	2325	—
10	GAN 1	343,70	343,70	—
50	Gascogne (B) 1	522	536	+2,68
1	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2130	2127	−0,14
50	Geophysique 1	577	567	−1,73
10	G.F.C. 1	430	427	−0,70
10	Groupe Andre S.A.1	590	600	+1,69
10	Groupe De La Cite1	860	860	—
50	GTM-Entrepose 1	482,40	480	−0,50
5	Guilbert 1	480	486	+1,25
5	Guyenne Gascogne 1	1504	1524	+1,33
25	Havas 1	450,10	450	−0,02
50	I.D.I.A 1	194	197,50	+1,80
25	Imetal 1	586	588	+0,34
10	Immeubl.France 2	497,70	497	−0,14
100	Immob.Phenix 1	75,30	75	−0,40
25	Ingenico 1	130	130	—
25	Interbail 1	423	422,90	−0,02
10	Intertechnique 1	640	640	—
25	Jean Lefebvre 1	1244	1258	+1,13
25	Klepierre 1	605	608	+0,50
25	Labinal 1	747	747	—
10	Lafarge Coppee 1	427,50	430	+0,58
25	Lagardere (MMB) 1	129,80	129,70	−0,08
25	Lapeyre C1	323	325	+0,62
25	Lebon 2	303	304,50	+0,50
5	Legrand 1	6650	6610	−0,60
5	Legrand ADP 1	4500	4499	−0,02
50	Legris indust. 1	350,60	349,60	−0,29
25	Locindus 1	907	905	−0,22

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	LVMH Moet Vuitton1	838	843	+0,58
5	Lyonnaise Eaux 1	528	530	+0,38
50	Marine Wendel 1	387	394,70	+1,99
50	Matra-Hachette 1	109,50	109,20	−0,27
100	Metaleurop 1	83,15	85,50	+2,83
25	Metrologie Intl 1	9,40	9,30	−1,06
50	Michelin 1	236,10	236,50	+0,17
100	Moulinex 1	128,50	127,80	−0,54
25	Navigation Mixte 1	935	944	+0,96
100	Nord-Est 1	137,50	137,90	+0,29
25	Nordon (Ny) 1	508	480	−5,51
10	NRJ # 1	651	650	−0,15
100	Olipar 1	20,20	19,45	−3,71
10	Oreal 1	1149	1169	+1,74
5	Paribas 1	345	346	+0,29
50	Pechiney CIP 1	418	418	—
100	Pechiney Intl 1	184,50	187	+1,52
5	Pernod-Ricard 1	321,10	321,50	+0,12
25	Peugeot 1	835	834	−0,12
5	Pinault-Prin.Red.1	948	960	+1,27
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	683	683	—
25	Poliet	429	429	—
25	Primagaz 1	899	900	+0,11
10	Promodes 1	975	964	−1,13
10	Publicis 1	485	487	+0,41
25	Radiotechnique 1	537	533	−0,74
25	Remy Cointreau 1	211	212,10	+0,52
25	Rexel 1	699	701	+0,29
10	Rhone Poulenc A 1	132	130,80	−0,91
100	Rochette (La) 1	58,50	58,55	+0,09
25	Roussel Uclaf 1	605	614	+1,49
1	Rue Imperiale(Ly)1	3765	—	—
50	Sade (Ny) 1	165	166,90	+1,15
1	Sagem 1	2585	2590	+0,19
10	Saint-Gobain 1	650	650	—
25	Saint-Louis 1	1580	1594	+0,89
10	Salomon (Ly) 1	2113	2110	−0,14
25	Salvepar (Ny) 2	490	489	−0,20
25	Sanofi 1	958	959	+0,10
1	Sat 2	2420	2400	−0,83
25	Saupiquet (Ns) 1	1199	1203	+0,33
25	Schneider 1	399,50	394,90	−1,15
25	SCOA act.regroup	114,10	113,10	−0,88
10	SCOR S.A 1	127	127	—
10	S.E.B 1	555	555	—
5	Sefimeg 1	400	406	+1,50
100	Selectibanque 1	170,60	175	+2,58
1	SFIM 2	1000	1004	+0,40
100	SGE 1	222	223,70	+0,77
5	Sidel 1	968	972	+0,41
25	Simco 1	459	458	−0,22
10	S.I.T.A 1	756	760	+0,53
10	Skis Rossignol 1	2106	2110	+0,19
25	Sligos 1	423	422,90	−0,02
10	Societe Gale A 1	568	571	+0,53
50	Sodecco (B) 2	54,50	54,50	—
50	Sodero (Ns) 2	37,70	38	+0,80

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Sodexho 1	950	960	+1,05
25	Sogenal (Ny) 2	132,10	132,20	+0,08
1	Sommer-Allibert 1	2145	2130	−0,70
25	Sophia 1	460	455	−1,09
10	Sovac 1	498	497	−0,20
25	Spie Batignolles 1	345	350	+1,45
10	Strafor Facom 1	647	647	—
25	Suez 1	258,40	260	+0,62
25	Synthelabo 1	224,20	225	+0,36
100	Thomson-CSF 1	156	155,50	−0,32
25	Total 1	315,50	325,80	+3,26
10	UAP 1	149,10	147	−1,41
10	UFB Locabail 1	372	367	−1,34
25	UGC DA (M) 1	227	227	—
10	UIC 1	370	365,50	−1,22
25	UIF 1	455	455	—
10	UIS 2	240	234	−2,50
25	Unibail 1	487	483	−0,82
10	Valeo 1	292	290	−0,68
100	Vallourec 1	320	320,50	+0,16
25	Via Banque 1	392,50	391	−0,38
10	Worms & Cie 1	258,90	259	+0,04
10	Z Sc.Zannier #Ly 1	296	298	+0,68
1	Zodiac 1	2420	2417	−0,12
25	Elf Gabon 1	1029	1030	+0,10
100	American Barrick 1	128	128	—
50	American Express 1	164,90	162	−1,76
50	Anglo American 1	308,70	310,65	+0,63
50	Amgold 1	583	590	+1,20
100	A.T.T. 1	292	291,10	−0,31
50	Banco Santander 1	205,50	216	+5,11
25	B.A.S.F. 1	1134	—	—
25	Bayer 1	1299	1281	−1,39
100	Blenheim Group 1	19,95	20,60	+3,26
100	Buffelsfontein 1	67,30	65,50	−2,67
50	Chase Manhattan 1	197	198,60	+0,81
10	Daimler Benz 1	2851	2880	+1,02
100	De Beers 1	130,20	131,40	+0,92
10	Deutsche Bank 1	2480	2510	+1,21
10	Dresdner Bank 1	1380	1393	+0,94
100	Driefontein 1	83,80	82,50	−1,55
50	Du Pont Nemours 1	313,20	317,30	+1,31
50	Eastman Kodak 1	268,20	273,50	+1,98
500	East Rand 1	7,75	7,75	—
100	Echo Bay Mines 1	70,15	69,10	−1,50
100	Electrolux 1	270	—	—
100	Ericsson 1	286,90	288,90	—
100	Exxon Corp. 1	319,80	—	—
100	Ford Motor 1	155,50	157,20	+1,09
100	Freegold 1	91,65	91	−0,71
500	Gencor Limited 1	17,20	17,05	−0,87
50	General Electric 1	263	263	—
50	General Motors 1	275,10	274	−0,40
50	Generale Belgique1	370,10	—	—
100	Grd Metropolitan 1	36	36	—
100	Guinness Plc 1	39,50	39,95	+1,14
500	Hanson Plc 1	20,85	20,90	+0,24

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
100	Harmony Gold 1	43,40	42,80	−1,38
50	Hewlett-Packard 1	462,20	480,80	+4,02
500	Hitachi 1	52	51,80	−0,38
25	Hoechst 1	1199	1214	+1,25
25	I.B.M 1	359	361,70	+0,75
100	I.C.I 1	64	67,50	+5,47
50	I.T.T. 1	425	429	+0,94
100	Ito Yokado 1	274,30	275	+0,26
500	Matsushita 1	88,05	88	−0,06
100	Mc Donald's 1	145,10	147,40	+1,59
25	Merck and Co 1	183	183,60	+0,33
50	Minnesota Mining 1	300	303	+1
100	Mitsubishi Corp. 1	63,65	64,05	+0,63
100	Mobil Corporat. 1	440,80	436,80	−0,91
25	Morgan J.P. 1	347,80	—	—
5	Nestle SA Nom. 1	5040	5070	+0,60
100	Nippon MeatPacker1	77,70	—	—
100	Norsk Hydro 1	201,50	204,30	+1,39
25	Petrofina 1	1727	1731	+0,23
50	Philip Morris 1	324	326,50	+0,77
100	Philips N.V 1	177,80	178	+0,11
100	Placer Dome Inc 1	125,50	125,20	−0,24
25	Procter Gamble 1	318	316,70	−0,41
50	Quilmes 1	265	269,80	+1,81
100	Randfontein 1	67,90	66,55	−1,99
50	Rhone Poul.Rorer 1	197,30	196,30	−0,51
25	Royal Dutch 1	604	605	+0,17
100	R T Z 1	74,20	74,20	—
100	Saatchi & Saatchi1	13,75	13,75	—
10	Sega Enterprises 1	327,10	338	+3,33
100	Saint-Helena 1	62	60	−3,23
100	Schlumberger 1	303	305,50	+0,83
500	Shell Transport 1	61,20	61,65	+0,74
10	Siemens 1	2367	2373	+0,25
100	Sony Corporation 1	312	313,60	+0,51
100	Sumitomo Bank 1	99,50	98,20	−1,31
100	T.D.K 1	234,40	—	—
100	Telefonica 1	73,80	73,60	−0,27
500	Toshiba 1	39	39,95	+2,44
50	Unilever 1	618	625	+1,13
50	Unit.Technologie 1	326,50	327,20	+0,21
50	Vaal Reefs 1	573	570	−0,52
10	Volkswagen A.G 1	1672	1678	+0,36
50	Volvo (act.B) 1	99,10	100,50	+1,41
100	Western Deep 1	261	257	−1,53
50	Xerox Corp. 1	571	—	—
100	Yamanouchi 1	100,80	101,40	+0,60
500	Zambia Copper 1	5	5	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,80	7,619
CEPME 8,5% 88 CB	102,80	1,630
CEPME 9% 89 CA#	105,25	8,518
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,923
CFD (CCCE)9,7%90CB	109,21	5,740
CFD exCCCE8,6%92CB	102,65	4,972
CFF 10% 88-98 CA#	108,26	8,822
CFF 9% 88-97 CA#	104,33	8,408
CFF 10,25% 90 CA#	111,28	4,999
CLF 8,9% 88 CA#	104,83	2,536
CLF 9%88-93/98 CA#	104,46	5,425
CNA 9% 4/92 CB	106,98	3,158
CRH 8,6% 92-93 CB	101,45	1,696
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,30	4,378
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,52	4,854
EDF 8,6% 92 CA#	102,86	3,685
Em.Etat10,25%86 CA	104,85	5,988
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,31	0,904
Finansder 9%91CB#	104,10	7,077
Finansd.8,6%92 #CB	102	5,301
Floral9,75% 90 CA#	108,61	1,255
OAT 9,9% 94 CA #	109,34	9,330
OAT 8,70%5/95 CA#	101,75	2,550
OAT 9,8% 1/96 CA#	104,08	5,961
OAT 8,50% 6/97CA #	103,50	1,770
OAT 9,90%12/97 CA#	107,57	7,323
OAT 89-98 TME CA	101,20	3,863
OAT 9/1998 TRA	100	5,685
OAT 9,50%88-98 CA#	106,70	1,978
OAT TMB 87/99 CA	99,28	3,867
OAT 8,125% 99 CA#	102,59	2,382
OAT 8,50%90/00 CA#	103,94	3,842
OAT 9/00 TRA CA	103,99	6,856
OAT 10% 5/00 CA#	110,39	2,877
OAT 01 TME CA	101,15	3,863
OAT 8,5%11/02 CA #	103,50	6,707
OAT 8,50% 19 CA #	100,35	7,429
OAT 8,50%92-23 CA#	100,35	3,199
PTT 11,2% 85 CB#	106	7,954
SNCF 8,8% 87-94CA	103,35	5,280
Lyon.Eaux 6,5%90CV	851	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	466	477,50
Bains C.Monaco 2	765	—
B.N.P.Intercont.2	311	311
Bidermann Intl	103	136,60
B T P (la cie) 2	22,50	22,50
Cambodge	940	—
Carbone Lorraine 2	645	652
Case Poclain 2	2,50	—
CBC 1	319,90	319,90
Centenaire Blanzy	355	—
Ceragen Holding	23	—
Champex (Ny)	12,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	311	310
C.I.T.R.A.M. (B)	3159	—
Cpt Lyon Alem.2	355	365
Concorde-Ass Risq2	898	880
Gpe Valfond ex.CMP	18,05	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind.	45	45
Darblay	460	—
Didot Bottin	642	640
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	713	715
Ent.Mag. Paris	4622	—
Eridania Beghin CI	777	779
Fidei(exfinancice)2	250	—
Finalens	388	—
F.I.P.P.	212,10	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	605	610
Fonciere Euris	294	293,90
Foncina	509	509
France I.A.R.D	495	495
France S.A 1	1115	1116
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	329	325
Genefim	285	285
Gevelot	955	—
G.T.I (Transport)	422	433
Immobail 2	385	—
Immobanque 2	769	757
Im.Marseillaise 2	6700	—
Invest.(Ste Cie.)	1700	—
Lille Bonnieres	1291	—
Locafinanciere	474	474,50
Louvre 1	210	209,90
Lucia	100	—
Machines Bull 2	22,45	22,55
Mag.Uniprix	189	—
Metal Deploye	379	360
Mors 2 #	27,05	27,30
Navigation (Nle)	125	—
Oreal (CI)	1049	—
Origny-Desvroise	1256	—
Monoprix	1515	—
Paluel-Marmont	400	—
Parfinance	196	197
Paris Orleans	275	275
Piper Heidsieck	745	—
Porcher	265	—
Promodes (CI)	637	626
Rochefortaise Com.	215	207,20
Rosario 2	223,10	223,10
Rougier #	800	814
S.A.F.I.C Alcan	390	390
Saga	565	555
Salins du Midi 2	455,10	465
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	740	—
S.I.P.H.	200	—
Sofal	355	—
Soffo	230,10	—
Softam	75	75,10
Sotragi	3766	—
Soudure Autogene	930	932
Sovabail	440	—
Taittinger 1	2455	2480
Tour Eiffel	278	280
Ufiner Cofresh	1550	1545
Vicat 2	630	629
Virax	139	115,10
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	586	—
Akzo Nobel Nv	660	661
Alcan Aluminium	139,90	—
Arbed	618	—
Asturienne Mines	139	140,10
Banco Pop. Espanol	605	612
Banque Regl.Inter.	36550	32500
Chrysler Corp	265	265,50
C.I.R SPA	6,85	—
Commerzbank AG	1110	—
Dow Chemical Co.1	401	406,30
Fiat Ord.	21	20,05
G.B.L.(Brux.Lamb.)	715	715
Gevaert	1336	—
Glaxo Holdings Plc	51,30	50,10
Goodyear T.& R.Cy	194	194
Honeywell Inc	380	—
Johannesburg Cons.	135	—
Kubota Corp.	37,30	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Noranda Mines	98,20	98,20
Pfizer Inc.	350	352
Ricoh Cy	43,60	—
Robeco	362,10	364
Rodamco N.V.	162,70	163,50
Rolinco	387,70	384,10
Saipem SPA	8	—
Sema Group Plc	38,10	39
SKF Aktiebolaget	96	97,90
Tenneco Inc.	256,80	255
Toray Ind.	38,40	—
West Rand Cons.	5,80	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	189,20	—
Bque Hydro Energie	328	—
Bque Hypoth.Europ.	48,60	—
Benedictine* nom.	5650	—
Blanzy-Ouest*	986	—
Brasseries Maroc	350	—
Calciphos*	99	—
Canadien Pacifique	91,50	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	420	—
Cycnos	10,50	—
CEAC.*	74,85	—
Fat Fee nom.	142	—
Grace and Co	214	—
Table France*	320	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lecteurs Monde *	229,90	—
Molex	181	—
Off.Com.Pharm. *	901	—
Olivetti Priv.	7,50	—
Partic.Percier *	209	—
Rorento	257,20	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1900	—
Schlumberger Ind.*	571	—
SEPR *	937	—
SPR "B" nom	267	—
Waterman *	820	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	464	464
Boisset (Ly)#	276,10	276,10
C.A. Paris IDF 1	949	950
Calberson	401	401,10
Cardif SA 1	875	875
CEGEP #	159	159
CFPI	250	250
C.N.I.M 1	1318	1349
Codetour	203	—
Creeks	157	—
Dauphin OTA	349	350,10
Devanlay 2	1066	1072
Labor.Dolisos	181	180
Editions Belfond	92	—
Europ Propulsion 2	327	330
Finabail	159	157
Finacor	170	165
GLM S.A.	430	428
Gravograph	199	205
I.C.C. 2	205	205

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	73	—
Immob.Hotel. 2 #	238	239,90
Int. Computer	148,50	148,50
IPBM	73	75
N.S.C Schlum.Ny	1208	1209
Rallye(Cathiard)Ly	200	201,50
Seribo CB	530	540
Sylea 2	455	458
Sofco (Ly)	187	187
Sopra	327	326,50
TF1-1	531	530
Thermador Hold(Ly)	445	427
Unilog	305	305
Union Assur.Fdal	579	587
Viel et Cie #	227	225
Vilmorin et Cie#2	385	381
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Sicav (sélection) 8 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33837,92	33837,92
Actimonétaire D	32259,39	32259,39
Améri-gan	8203,16	7897,65
Amplia	105944,53	105944,53 ◇
Amplitude Monde D	789,83	786,83 ◆
Antigone Trésorerie	778257	778257
Arbitr. Court Terme	8617,21	8617,21
Associa Première	34162,21	34162,21
Associc	1129,64	1129,64
Atout Amérique	105,35	102,78
Atout Asie	112,45	109,71
Atout Futur C	567,47	553,83
Atout Futur D	558,88	545,25
Aurecic	1747,89	1696,20
Avenir Alizes	1951,65	1913,38
Axa Capital	203,34	197,42
Axa Court Terme	9546,53	9546,53
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1077,13	1045,76
Axa Ep.Fr.Ex Ageparg	923,31	898,42
Axa Europe	125,44	121,79
Axa Investissements	122,93	119,35
Axa NPI	165,58	160,76
Axa Ob.Fr.Exarps.	151,08	146,68
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa	137,81	133,80
Axa Prim.Ex.Agepre	116,64	113,24
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	153,32	148,85
Axa Valeurs PER	161,01	156,32
Cadence 1	1045,49	1035,14
Cadence 2	1034,53	1024,29
Cadence 3	1025,63	1015,48
Capimonétaire	7388,66	7381,28
Capiobli	7322,89	7250,39
Capitacic	1517,47	1495,04
Cicamonde	1206,19	1171,06
Coexis	1534,89	1506,27
Comptavalor	4177,65	4171,39
Crédit Mutuel Capital	1444,28	1415,96
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	776,31	776,31
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	103,65	100,88
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	101,10	98,39
Créd.Mut.Ep.J	20583,71	20583,71
Créd.Mut.Ep.long.T	223,35	217,37
Créd.Mut.Ep.Monde	1294,08	1259,45
Créd.Mut.Ep.Quatre	1083,63	1054,63
Dieze	1631,22	1600,80
Drouot France	1046,82	1016,33
Drouot Sécurité	221,82	214,58
Ecocic	1240,36	1204,23
Ecupar	125,89	122,22
Ecur. Actions futur	199,48	193,67 ◆
Ecur. Capicourt	197,93	197,44
Ecur. Capitalisation	195,17	193,24 ◆
Ecur. Expansion	289270,14	288117,67 ◆
Ecur. Géovaleurs	2813,38	2731,44 ◆
Ecur. Investissement	185,08	180,22 ◆
Ecur. Monepremière	9998,83	9998,83 ◆
Ecur. Monétaire	23340,94	23340,94
Ecur. Trésorerie	2872,37	2872,37
Ecur. Trimestriel	1943,68	1924,42 ◆
Elancia D	126,27	122,59
Elicash	837079,38	837079,38 ◇
Emergence Poste D	106,68	103,55
Energia	380,72	363,48
Eparcic	4314,46	4314,46
Eparcourt-Sicav	200,45	199,85 ◆
Epargne-Unie	1513,13	1476,22
Eufi Cash capi	9259,77	9259,77 ◆
Eurco Solidarité	1173,89	1162,27
Eurocic Leaders	1383,27	1285,31
Eurodyn	1487,19	1450,92

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8166,14	7852,05
Fonsicav	17316,27	17281,71
France-gan	14210,38	13663,73
France Garantie	257,17	256,66
France Obligations	452,65	448,17
Francic	525,18	509,68
Francic Pierre	122,51	118,94
Francic-Régions	1471,34	1428,49
GAN Rendement	4988,45	4924,58
Gestilion	17477,89	17477,89
Horizon	1554,88	1509,59
HLM Monétaire	16649,36	16649,36
Indicia	1172,20	1143,40 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1772,84	1764,82
Intensys D	106,13	105,87
Interépar	105870,17	102786,57
Interoblig.	5500,12	5445,65
Intersélection Fce	568,74	555,63
Japacic	190,66	185,11
Jeunepargne	326,97	322,14
Latitude C	2660,95	2659,96
Lion Association	11249,61	11249,61
Lion Institution	35057,37	34969,95
Lionplus	1155,47	1132,81
Lion Trésor	2125,56	2185,50
Livret Bourse Inv.	632,49	614,07
Livret Portefeuil.	809,08	785,51
Méditerranée	225,24	218,68
Mensuel CIC	10159,94	10059,35
Monedan	81495,34	81495,34
Mono.J.	10671,76	10671,76 ◇
Monévalor	49935,45	49935,49
Mutualité dépôts	16072,23	16040,15
Natio Court Terme	37654	37541
Natio Court Terme2	340611	340611
Natio Epargne	21023,58	20815,41
Natio Ep. Capital	12909,65	12781,04
Natio Ep. Croissance	2029,75	1999,95
Natio Ep. Obligations	203,82	199,82
Natio Epargne Retraite	132,50	129,98
Natio Epargne Trésor	9172,01	9153,70
Natio Epargne Valeur	497,20	487,45
Natio France Index	1084,96	1063,69
Natio Immobilier	1327,01	1300,99
Natio Inter	1675,95	1643,09
Natio Monétaire	9879,91	9879,91
Natio Opportunités	154,59	151,56
Natio Patrimoine	1501,79	1472,34
Natio Perspectives	1269,63	1244,74
Natio Placements	70174,52	70174,52
Natio Revenus	1022,61	1012,49
Natio Sécurité	12042,84	12042,84
Natio Valeurs	960,86	942,02
Nippon-Gan	7427,86	7142,17
Nord Sud Dévelop	1873,84	1870,10
Oblicic-Mondial	3014,69	2970,14
Oblicic-Régions	1061,51	1045,82
Oblifutur	3227,84	3187,65
Oblig. ttes caté.	205,07	202,04
Oblilion	1602,26	1586,40
Oblisécurité Sicav	15432,13	15432,13
Oblitys D	508,44	500,93
Oraction	1625,98	1588,39
Parvalor	836,74	824,25
Plénitude D	158,95	154,32
Poste Croissance C	3204,99	3201,79
Poste Gestion C	39336,96	39336,96
Première Oblig. C	11504,24	11504,24
Première Oblig. D	10708	10702,65
Prévoy. Ecureuil	97,93	96,96 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	34857,21	34857,21
Proficius	904,02	887,16
Rentacic	163,32	160,91
Revenus Trimestr.	5207,95	5156,39
Revenu-Vert	1129,96	1108,89
St Honoré Vie & Santé	1207,15	1152,41
St Honoré Bons du Tr.	13289,83	13223,76
St Honoré Invest.	1001,35	955,94
St Honoré Pacifique	872,97	833,38
St Honoré Real	17792,20	17721,31
Sécuricic	2048,14	2048,14
Sécuri-Gan	13000,77	12745,85
Sécuritaux	1644,44	1644,44
Sensivalor	31095,35	31095,35
SEVEA	105,81	103,23 ◆
SFI-CNP Assur	757,33	735,27
S.G. France opport. C	1556,06	1525,55
S.G. France opport. D	1541,88	1511,65
S.G. Monde opport. C	1037,73	1017,38
S.G. Monde opport. D	1037,73	1017,38
Sicav Associations	2176,10	2176,10
Sicav 5000	505,41	491,88
S.I. Est	1410,22	1369,15
Silvafrance	820,79	798,82
Silvam	446,06	434,12
Silvarenta	211,57	207,42
Silvinter	535,27	520,94
Sogenfrance C	1405,73	1378,17
Sogenfrance D	1336,62	1310,41
Sogépargne	315,78	312,65
Sogevar	1174,48	1151,45
Soginter	1635,34	1603,27
Soleil Investissements	687,12	670,31
Solstice D	2247,89	2242,08
State Street Act. Eur	12682,54	12253,68 ◆
State Street Act. Frce	12258,33	11899,35
St. Str. Act. Japon	1554,91	1502,33
State Street Emer. Mts	2024,01	1926,70 ◆
St.Street OAT Plus	12269,18	12028,61
Stratégie Actions	1022,73	983,39
Stratégie Rendement	1607,32	1556,73
Synthesis	12733,23	12483,56
Techno-Gan	8720,15	8461,68
Thésora D	774,98	767,31
Trésor Plus	1513,15	1498,17
Trésor Trimestriel	1009,92	999,03
Trésoricic	155981,05	155981,05
Trilion	5164,59	5098,31
Uni-Associations	123,61	123,61 ◇
Uni-Foncier	1349,85	1316,93
Unifrance	644,82	629,09
Uni-Garantie C	1399,17	1363,27
Uni-Garantie D	1294,51	1270,37
Uni Régions	1611,28	1571,98
Univar	276,05	276,05 ◇
Univers Actions	1631,35	1591,56
Univers Obligations	1900,52	1865,08
Valorg	2368,53	2367,16
Valreal	31641,92	31626,11
Winterthur St-Honoré	250,45	239,09
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 08/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3120	5,3155	5	5,60
Ecu	6,5260	6,5285	—	—
Allemagne (100 dm)	343,0900	342,7200	330	354
Belgique (100 F)	16,6440	16,6420	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,9100	305,6800	292	314
Italie (1000 lires)	3,3605	3,3695	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,6500	86,6400	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,1020	8,1155	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,2125	8,2230	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2545	2,2510	2,05	2,60
Suisse (100 f)	410,7700	409,5800	395	419
Suède (100 krs)	69,5900	69,7200	63	73
Norvège (100 k)	77,9900	77,9500	73	82
Autriche (100 sch)	48,7520	48,6990	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1055	4,1170	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3650	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,8825	3,8842	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3657	5,3492	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 08/09
Or fin (kilo en barre)	66300	66900
Or fin (en lingot)	66400	66950
Napoléon (20f)	380	385
Pièce Fr (10 f)	312	315
Pièce Suisse (20 f)	382	390
Pièce Latine (20 f)	383	385
Souverain	487	490
Pièce 20 dollars	2500	2505
Pièce 10 dollars	1350	1300
Pièce 5 dollars	625	675
Pièce 50 pesos	2480	2500
Pièce 10 florins	400	400

Matif (Marché à terme international de France)

8 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 201 220

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	110,78	112,68	111,72
Précédent	110,44	112,02	111,08

CAC 40 A TERME
Volume : 28 549

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1989	1995,50	—
Précédent	1972	1982	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Catherine ROUSSEAU
et
Didier DELCROIX,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Justine,

à Paris, le 2 septembre 1994.

– Jérôme JAFFRÉ
et
Claire VERRY

laissent à Alice et Laure la joie d'annoncer la naissance de

Louise.

Paris, le 4 septembre 1994.

Anniversaires de naissance

– *« Soleil, soleil, tu n'as pas ton pareil... »*

Joyeux anniversaire,

Jacquy,

de la part de Pierre, Daniel, Christine, Nicolas et Anne.

Mariages

Marlène LAMPEL
et
Michel DUGUET

ont la joie d'annoncer leur mariage, qui sera célébré à Vanves (92), le 10 septembre 1994.

Décès

– Les membres des équipes :
Du service de psychologie et psychiatrie de l'enfant et l'adolescent du 14e arrondissement, centre hospitalier Sainte-Anne, et des unités de soins associatives,
De l'unité de psychiatrie infantile de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul,
Des services médico-sociaux du 14e arrondissement,
De la fondation de la Vie au grand-air,

Les enseignants du COPES,

ont la grande tristesse de faire part du décès de leur ami et compagnon, le

docteur
Jean-Claude DELAPORTE,

survenu brutalement le lundi 22 août 1994.

Ils adressent à son épouse, à ses enfants, à sa famille leurs condoléances et les assurent de leur profonde sympathie.

Conscients de la chance qu'ils ont eue de travailler à ses côtés, tous garderont de lui le souvenir de ses qualités exceptionnelles d'homme et de médecin.

Une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 15 septembre, à 19 heures, en l'église Saint-Merri, Paris-4e.

Des dons peuvent être adressés à l'Association Corentin-14, siège : CMP, 22, rue du Père-Corentin, 75014 Paris.

– Mme et M. Olivier Chartier,
Mme et M. Chartier-Lombardi,
La famille Glasman,
Ses petits-enfants,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel CHARTIER,
médaillé Rhin et Danube,
combattant de l'Europe,

survenu le 31 août 1994, à Evreux.

La cérémonie d'adieux a eu lieu dans l'intimité.

Dominique DUCLOS

nous a quittés.

Ses amis s'associent à la douleur de ses proches.

– L'Union hospitalière régionale d'Ile-de-France, section départementale de l'Essonne,
a le regret de faire part du décès de sa vice-présidente,

Mme Geneviève HENRIET,
directeur d'hôpital honoraire,

survenu le 2 septembre 1994.

– Suzanne, son épouse,
Francis et Jean-Marc,
ses fils,
Leurs familles,
font part du décès de

Claude JACOT,
professeur retraité,

survenu à Paris, le 1er septembre 1994, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'incinération a eu lieu le 1er septembre, dans l'intimité familiale.

10, rue Frémicourt,
75015 Paris (France).

– Saint-Etienne, Lyon.

Mme Victor Minaire,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Hélène Minaire-Vetter,
Mirabelle, Karl et Axel,
La famille Vetter,
ont la tristesse de faire part du départ, à l'âge de quarante-neuf ans, du professeur

Pierre MINAIRE,

survenu le 3 septembre 1994.

La messe de funérailles a été célébrée le mercredi 7 septembre, en la Grande-Eglise de Saint-Etienne (Boivin).

« Déjà sur l'autre rive,
mais toujours avec nous. »

17, rue de Laharpe,
42000 Saint-Etienne.

– Centre hospitalier régional et universitaire de Saint-Etienne,

J.-C. Bertrand, président de la commission médicale d'établissement, et l'ensemble de la communauté médicale du centre hospitalier régional et universitaire de Saint-Etienne,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Pierre MINAIRE,
professeur agrégé des universités,
praticien hospitalier,
chef du service
de rééducation fonctionnelle,

survenu le samedi 3 septembre 1994.

– Centre hospitalier régional et universitaire de Saint-Etienne,

J. Clément, directeur général,
L'équipe de direction,
Les personnels non médicaux
du Centre hospitalier régional et universitaire de Saint-Etienne,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Pierre MINAIRE,
professeur agrégé des universités,
praticien hospitalier, chef du service
de rééducation fonctionnelle,

survenu le samedi 3 septembre 1994.

– Mme Gérard Renon,
son épouse,
Benoît, Delphine, Guillaume,
ses enfants,
M. Charles Renon,
son père,
M. et Mme Jean-Claude Renon,
M. et Mme Didier Renon,
Mlle Marie-Annick Renon et M. Michel Gourdet,
Mme Della Schwarczer,
M. et Mme Etienne Schwarczer,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard RENON,

survenu le 7 septembre 1994.

La cérémonie aura lieu le 12 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, rue de l'Eglise, à Châtenay-Malabry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

82, rue Anatole-France,
92290 Châtenay-Malabry.

– La direction générale,
et le personnel de la SNECMA,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard RENON,
président-directeur général de la SNECMA,
ancien ministre,
premier vice-président du GIFAS,
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 septembre 1994.

SNECMA,
2, boulevard du Général-Martial-Valin,
75724 Paris Cedex 15.

– L'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique,
Le haut-commissaire à l'énergie atomique,
Le personnel du Commissariat à l'énergie atomique,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard RENON,
administrateur général adjoint,
puis administrateur général
du Commissariat à l'énergie atomique
de 1982 à 1986,
président de CEA-Industrie,
de 1984 à 1986,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 septembre 1994.

(Le Monde *du 9 septembre.*)

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Andrée Papart,
Geneviève et Anne Papart,
David et Eliel Papart,
font part du décès de leur époux, père et grand-père,

Max PAPART,
artiste peintre graveur,

survenu à Paris, le 29 août 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière des Longs Réages, à Meudon.

– Sa famille,
Et tous ses nombreux amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mlle Marcelle TEMBOURY,
officier des Palmes académiques,
directrice d'établissement
spécialisé de l'éducation nationale,
ex-directrice pédagogique
du Nid-Marin, à Hendaye.

Ses obsèques ont eu lieu le 9 septembre 1994, à Orthez (Pyrénées-Atlantiques).

9, rue du Tunnel,
64700 Hendaye.

Remerciements

– Paul et Sylvia Desneuf-Freitas, remercient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Mme Odette DESNEUF.

– Francine Stef,
sa compagne,
Jean et Huguette Letournel,
Juliette et Georges Hacala,
Gérard et Maryvonne Letournel,
ses frères, sœur et belles-sœurs,
Danièle Gaulandeau,
sa surveillante,
Rémy Ser,
son technicien d'orthopédie,
Le docteur Frédéric Laude,
son assistant,
Toute son équipe chirurgicale,
Ses élèves français et américains,
Micheline Stef,
Mathias et Livia Lubin,
Pénélope Lubin,
qui demande sans cesse « où il est papy »,

vous remercient pour vos messages de sympathie et vos envois de fleurs lors du décès du

Professeur Emile LETOURNEL.

Emile était toujours supris, ému et heureux d'être salué, au cours de rencontres fortuites, par ses patients, ses élèves du monde entier, ou simplement par les personnes qui lui témoignaient leur respect.

Nous savons, pour en avoir été les témoins, combien ces moments étaient précieux, pour lui, ses « bons points » à l'école de la Vie, sa récompense.

Merci de l'avoir salué par votre présence ou par la pensée le 19 août 1994.

Merci à ses amis plaisanciers et pêcheurs qui sont sortis en mer à l'heure de son enterrement pour lui rendre hommage au son de la corne de brume.

Merci à tous ses amis fidèles qui nous aident et réconfortent dans ces moments difficiles.

Pensez à lui.

Francine Stef,
6 *bis*, chemin de la Corvée,
08090 Montcy-Notre-Dame.

Messes anniversaires

– Il y a trois ans, le 17 septembre 1991,

Laure Emmanuelle CHÉRASSE

nous quittait.

Pour sa maman, sa famille, ses amis, elle est toujours là.

Une messe sera célébrée à son intention par le Père Letteron, aumônier des artistes du spectacle, à l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, le samedi 17 septembre 1994, à 11 heures.

Manifestations du souvenir

– *A la mémoire de*

M. Alexis
PETIJEAN-TZANAKAKIS,
professeur agrégé de mathématiques
au lycée international Stendhal,

qui nous a quittés début août 1994,

une cérémonie aura lieu, dimanche 11 septembre, à 11 heures, en l'église orthodoxe, rue du Général-Mangin, à Grenoble. Merci de votre présence et de votre fidélité.

Ses collègues et amis n'oublieront pas son humanisme, ses qualités de cœur et son immense courage.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 10 septembre 1974, disparaissait

M. Fernand AULAGNIER,
ancien combattant 1914-1918,
officier des Palmes académiques.

Sa vie exemplaire, de travail, de droiture, de dévouement aux siens, fait que nul ne l'oublie parmi tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Mme F.N. Mouloud,
sa fille,
38 *bis*, avenue René-Coty,
75014 Paris.

– A l'occasion du premier anniversaire du décès de

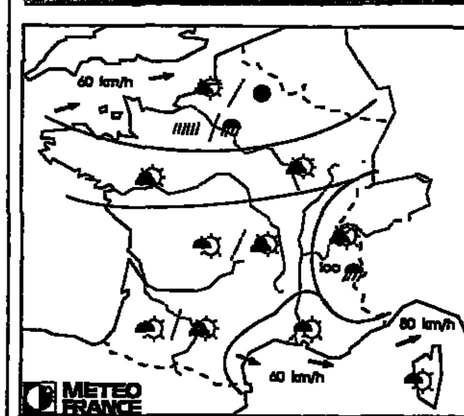
M. Jules BRAUNSCHVIG,

des prières seront dites à l'oratoire de l'ENIO, 6 *bis*, rue Michel-Ange, 75016 Paris, le samedi 10 septembre 1994, à 10 h 30.

Communications diverses

La Fondation Claude Pompidou (Volontaires pour enfants handicapés, 42, rue du Louvre, 75001 Paris, tél. : 45-08-45-15) lance, comme chaque année, un appel à des hommes ou à des femmes (à partir de dix-huit ans) qui s'engageraient quelques heures par semaine à garder un handicapé au domicile familial ou à l'accompagner dans un centre spécialisé, afin d'apporter à sa mère une possibilité de temps libre. Une courte formation est donnée par la Fondation Pompidou.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1994 VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES ET PASSAGES NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : nuages, averses, éclaircies et vent. – Sur la Normandie, l'Ile-de-France, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, les nuages seront abondants, avec des pluies par intermittence. Toutefois, une amélioration se produira en fin de journée. Sur la Bretagne, les Pays de Loire et le Centre, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Sur le Sud-Ouest, la journée sera agréable : soleil et nuages alterneront. Sur le Massif central, la région lyonnaise, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine et l'Alsace, on se réveillera sous un ciel gris et pluvieux ; puis le temps s'améliorera au fil des heures. Sur le Jura et le massif alpin, le temps sera très médiocre, avec des pluies fréquentes le matin, un peu plus rares l'après-midi. Les régions méditerranéennes resteront privilégiées, avec un temps le plus souvent bien ensoleillé.

Les températures minimales s'échelonneront entre 10 et 13 degrés sur la moitié nord, entre 12 et 15 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 18 degrés sur le littoral méditerranéen ; les maximales seront comprises entre 16 et 20 degrés sur la moitié nord, entre 21 et 24 degrés sur la moitié sud, 27 degrés sur le Sud-Est.

Le vent de sud-ouest soufflera assez fort sur les côtes de la Manche (rafales jusqu'à 60 km/h). Sur les côtes méditerranéennes, le vent d'ouest ou de nord-ouest se renforcera pour atteindre 60 km/h dans le golfe du Lion, 80 km/h en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

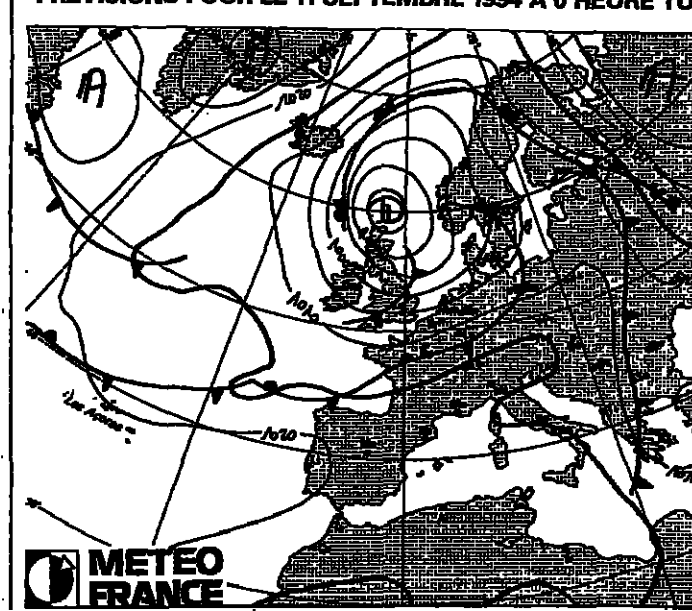
FRANCE	
AJACCIO	32/16
BIARRITZ	20/14
BORDEAUX	20/13
BOURGES	17/10
BREST	15/11
CAEN	19/11
CHERBOURG	17/10
CLERMONT-FER.	19/11
DIJON	16/9
GRENOBLE	16/11
LILLE	18/11
LIMOGES	16/10
LYON, BRON	17/10
MARSEILLE	24/13
NANCY, ESSEY	17/11
NANTES	18/11
NICE	26/14
PARIS-MONTS.	19/11
PAU	19/12
PERPIGNAN	23/13
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	18/11
ST-ETIENNE	18/10
STRASBOURG	18/11
TOULOUSE	20/11
TOURS	19/11

ÉTRANGER	
ALGER	36/20
AMSTERDAM	20/10
ATHÈNES	33/23
BANGKOK	34/27
BARCELONE	32/22
BELGRADE	33/19
BERLIN	17/14
BRUXELLES	19/10
COPENHAGUE	18/14
DAKAR	30/25
DUBLIN	11/8
GENÈVE	15/10
ISTANBUL	33/19
JÉRUSALEM	31/17
LE CAIRE	34/23
LISBONNE	24/15
LONDRES	19/9
LOS ANGELES	23/17
LUXEMBOURG	11/9
MADRID	25/11
MARRAKECH	31/18
MEXICO	20/12
MILAN	21/12
MONTRÉAL	21/12
MOSCOU	18/8
NAIROBI	23/12
NEW-DELHI	33/27
NEW-YORK	28/17
PALMA-DE-MAJ.	32/21
PÉKIN	25/16
RIO-DE-JANEIRO	21/17
ROME	29/23
HONGKONG	30/26
SÉVILLE	32/19
SINGAPOUR	32/27
STOCKHOLM	19/12
SYDNEY	17/12
TOKYO	32/23
TUNIS	38/20
VARSOVIE	22/16
VENISE	27/18
VIENNE	28/15

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-09-1994 à 6 heures TUC et le 9-09-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laberde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

TF1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.**
20.50 **Feuilleton : Les Yeux d'Hélène.** Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols (2e épisode).
22.25 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids plume.
23.35 **Série : L'Entrepôt du diable.** Un oncle d'enfer, de Peter Sasdy.
0.25 **Journal et Météo.**
0.35 **Jeu : Millionnaire.**

FRANCE 2

13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.30 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.10).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.50 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Meurtre en Ardèche, de Gérard Vergez, avec Pierre Santini, Pierre Hoden.
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Vos enfants sont-ils à bonne école ? Les programmes scolaires sont-ils adaptés à la vie d'aujourd'hui ? Invités : Luc Ferry, philosophe et spécialiste de l'éducation ; Odette Christienne, proviseur au lycée Henri IV, auteur de *Lettre aux parents d'élèves* ; des élèves titulaires du baccalauréat.
23.45 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Joe Cocker. Avec Patrick Bruel, Bernard Lavilliers, *Hubert-Félix Thiéfaine.*
1.15 **Journal, Météo et Journal des courses.**

FRANCE 3

13.35 **Série : La croisière s'amuse.**
14.25 **Magazine : 40e à l'ombre.** Les meilleurs moments.
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.** En direct du Festival de Deauville. Invités : Véronique Jeannot et Elie Chouraqui.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Du tableau de service au théâtre,* de Jean Vilar.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la *région.*
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** Présenté par Georges Pernoud. Les Fantômes de la Shiranui, de Yannick Charles.
21.45 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invité : Ruggero Raimondi. Grèce : Karpathos, l'île aux moulins, de Geneviève Roger et *Frédéric Tonolli ; Antilles : le* vieux pilote, de Daniel Grandclément et Jérôme Roguez ; Andalousie : les jardiniers de l'Alhambra, d'Alexandro Virginillo et Gonzalo Arijon.
22.50 **Météo et Journal.**
23.15 ***Magazine : Pégase.*** Strategic Park. *Le système de défense français.*
0.15 **Court métrage : Libre court.** Le Concert, de Samy Brunett.
0.30 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Ma saison préférée.** ■ Film français d'André Téchiné (1992).
15.40 ***Documentaire :* Histoires de guêpes.** De Jean-Philippe Macchioni.
16.10 **Le Journal du cinéma.**
16.15 **Cinéma : Paradise.** □ Film américain de Marie-Agnès Donoghue (1991).
18.05 ***Canaille peluche.*** *Doug.*

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** *Présenté par Jérôme Bonaldi,* puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.15 **Sport : Football.** Rennes-Cannes.
22.30 **Sport : Les KO de Canal +.**
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 ***Cinéma : Jeux de guerre.*** □ *Film américain de Phillip Noyce* (1992).
0.55 **Sport : Tennis.** Open des Etats-Unis : demi-finale dames, en direct.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** *Actualités françaises* et allemandes de la semaine du 3 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et Stanley Hoffmann (rediff.).
17.55 **Magazine : Les Cigales et la Fourmi.** Francis Cabrel ; Al Jarreau ; Supreme NTM ; FFF ; Franck Black (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Les Enfants du bagne.** De Geneviève Roger et Frédéric Tonolli.
19.40 **Documentaire : Vaudou à Haïti.** Sorciers et zombies, d'Ulrich Stein.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **▶ Téléfilm : Le Chasseur de la nuit.** De Jacques Renard.
22.20 **▶ Documentaire : Lieu de naissance.** De Pawel Lozinski.
23.10 **Documentaire : A. K.** De Chris Marker (80 min.). *Un reportage de Chris Marker, en 1984, sur le tournage du film d'Akira Kurosawa,* Ran.

M 6

13.30 **Téléfilm : Secrets de famille.** De Jack Hofsiss.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 ***Magazine : Capital.***
20.45 **Téléfilm : Le Domaine de la peur.** De Brian Grant.
22.30 **Série : Mission impossible.** Hypnose.
23.30 **Série : Fantasmes.** En un clin d'œil.
0.00 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** (et à 5.40). L'argent des dessous.
0.25 **Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Les instruments du Japon, de bois, de soie et de peau. 5. Les percussions.
20.30 **Radio archives.**
21.32 ***Musique : Black and Blue.*** *Nighthawk* blues. Avec Patrick Raynal.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le monstre. 4. Je suis un monstre.
0.05 ***Du jour au lendemain.***
0.50 **Coda.** Rahsaan Roland Kirk : jazz, vibrations, mystique (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 ***Concert*** *(en direct du Royal* Albert Hall à Londres) : Symphonie nº 8 en fa majeur op. 93, Symphonie nº 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par le Chœur philharmonia, l'Orchestre symphonique de Pittsburgh, dir. Lorin Maazel ; sol. : Nina Rautio, soprano ; Linda Finnie, mezzo-soprano ; John Horton Murray, ténor ; Gregg Baker, basse.
22.45 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon. Sonate pour violon et piano en la majeur K 305, de *Mozart ; Tzigane, de Ravel.*
23.20 **Ainsi la nuit.** Quintette pour piano et cordes en la majeur op. 81, de Dvorak ; Lachrimae pour alto et orchestre op. 48 a, de Britten ; Préludes pour piano, de Debussy.
0.05 **Jazz club.** *Par Claude Carrière.* Concert (en direct du Manhattan Jazz Club à Eurodisney) : Alan Pasqua, piano, avec Palle Danielson, contrebasse, Peter Erskine, batterie.

Les interventions à la radio

France Inter, 19 h 20 : « Situation économique, emploi, salaires : questions au patronat » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La vie en fiches

A la « Grande famille » de Canal Plus (12 h 30), l'animateur Michel Field recevait une infirmière affectée à un service de soins aux malades du sida. « Vous avez commencé en 1983... », commença-t-il. Erreur : la jeune femme avait débuté en 1989. « Ah oui ! j'ai mal lu ma fiche », reconnut l'animateur.

Ce n'était qu'un faux pas minuscule, comme il s'en produit mille dans une émission en direct. Pourtant, l'espace d'une seconde, Michel Field cessa d'être un être humain explorant un autre être humain. Il redevint un animateur de reality-show débordé, courant d'un studio l'autre, et découvrant la vie de ses invités sur fiches. Un professionnel de la convivialité, un *mercenaire de l'échange*, un négociant en confidences. Quant à son invitée, elle n'était plus une infirmière. C'était une destinée de passage, résumable en dates et en grandes étapes, de la chair à fiches.

Le spectacle en changea brutalement de nature. Car la première réussite de l'animateur d'un reality-show consiste à se faire oublier, à disparaître de l'image afin de laisser toute la vedette à l'anonyme. Animée les premiers temps par Jean-Luc Delarue, la « Grande famille » coulait merveilleusement de source. Il est vrai que Delarue, à l'époque, était aussi inconnu que ses invités. A égalité avec eux, il bénéficiait d'une sorte d'effet d'innocence. A cette transparence, Michel Field ne peut plus prétendre. Hélas pour lui, il est irrémédiablement opaque. Il a discuté des Indiens Taïnos avec Jacques Chirac, il s'est brouillé bruyamment avec un de ses précédents employeurs, Christophe Dechavanne, son nom s'étale sur les affiches, il a sa marionnette aux « Guignols », il a vaincu le SMIC-jeunes l'an dernier lors d'une mémorable émission sur France 2, son transfert de France 2 à Canal Plus a donné lieu à rumeurs, ultimatums, tractations. Bref, il a déjà un embryon de biographie. Déjà une mini-légende de vedette s'attache à ses pas. Comme ses concurrents qui, à la même heure, animent des jeux sur les autres chaînes, il est dans l'intenable situation de la « tête connue » face à « l'anonyme », placé malgré lui en situation de voler la vedette à ses invités.

A la différence qu'il n'a rien à leur offrir, sinon dix minutes de célébrité. Etonnant métier ! Entrer dans une vie étrangère, montrer que l'on s'y sent chez soi, et en un instant la rendre assez hospitalière pour donner le goût de la visite à des millions d'inconnus. Faire croire aux foules que l'hôte de passage est mille fois plus intéressant que soi. Surtout s'efforcer de ne pas ressembler à ce que l'on est : un aiguilleur des ondes expéditif et efficace, traitant en professionnel l'infatigable trafic des miettes de vies humaines.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Passions** (et à 4.15).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Pif et Hercule ; Polochon ; Clyde.
7.20 ***Club mini.*** Bof ; Adorable Creamy ; Candy ; Le Jardin des chansons.
8.20 **Télé-shopping.**
8.50 **Club Dorothée.** Bicker Nice ; Nadia ; Jeux ; Le Jacky Show Maximusic avec Manuela, les Fanatics, Tonton David, Bernard Minet, Christophe Rippert ; News ; Tests vidéo.
10.20 **Télévitrine.**
10.38 **Météo** (et à 12.18).
10.40 **Ça me dit... et vous ?** Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.50 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.15 **Magazine : Reportages.** Les Bourlingueurs de l'océan, de Jean-Luc Blain et Marc Garmirian.
13.50 **Série : Sydney Police.**
14.45 **Série : Paire d'as.**
15.45 **Série : Chips.**
16.40 **Série : Tarzan.**
17.05 **Magazine : Trente millions d'amis.**
17.30 **Série : 21, Jump Street.**
18.30 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Spécial Formule 1, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Variétés : Super nanas.** Emission présentée par Patrick Sébastien et Fabrice. Les nanas exceptionnelles : Marlène, Jackie Sardou, Danièle Gilbert. Jury : Olivier de Kersauson, Jean-Pierre Foucault, Henry Chapier, Michel Chevalet, Jean Roucas. Variétés : Richard Gotainer, les Jelly Rolls, Satisfaction, les danseurs de Serge Piers.
22.45 **Téléfilm : Pacte sous le soleil.** De James Keach, avec Jane Seymour, Stephen Meadows.
0.15 **Sport : Formule 1.** Spécial Grand Prix d'Italie.
0.50 **Magazine : Formule foot.** Championnat de France.
1.25 **Journal et Météo.**
1.35 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Packard.** (1er épisode).
2.25 **TF 1 nuit** (et à 3.30, 4.05, 4.35).
2.35 **Documentaire : Le Chemin des Indiens** ***morts*** **(1).**
3.35 **Histoires naturelles** (et à 5.05).
4.45 **Musique.**

FRANCE 2

6.05 **Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde** (rediff.).
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.** Caroline ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Les Aventures de Saturnin.
7.50 **Hanna Barbera Dingue Dong.**
8.50 **Sam'di mat'.** La Famille Addams ; Satanas et Diabolo ; Happy Days.
10.10 **Dessin animé : Warner Studio.**
10.50 **Expression directe.** CNPF.
11.00 **Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta** (et à 5.15).
11.55 **Jeu : Pyramide.**
12.25 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.30).
12.59 **Journal.**
13.35 **Magazine : *Savoir plus santé.*** Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. Les petits maux (2e partie) : l'hypofécondité, les poils superflus, le hoquet et les crampes (rediff.).

14.30 **Magazine : Sport aventure.** Invité : Loïc Peyron. A 14.35, Waka-Tanka, le magazine hors-piste : Le Masaï Mara, la grande migration (Kenya) ; A 15.25. Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.45, Natation : Championnat du monde à Rome ; A 16.35, Athlétisme : Coupe du monde à Londres ; A 17.45, Athlétisme : Décathlon de Talence (Gironde).
18.50 **INC.**
18.55 **Magazine : Chéri(e), j'ai un truc à te dire.** Présenté par Christine Bravo. *Invité : Pierre Palmade.*
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal et Météo.**
20.50 **Divertissement : France 2 fait sa rentrée au Gala de la presse.** *Gala organisé au bénéfice de* l'association Soleil d'enfance. Avec les vedettes de la chaîne.
22.50 **Spectacle : Bedos-Robin à l'Olympia.** Mise en scène de Roger Louret.
0.20 **Magazine : La 25e Heure.** Présenté par Jacques Perrin. Pouvez-vous nous prêter votre mari ?, de Bob Mahoney, d'après la nouvelle de Graham *Greene, avec Dirk Bogarde,* Charlotte Attenborough. *Deux décorateurs homosexuels accaparent le mari d'une jeune femme alors que le couple est en voyage de noces.*
2.00 **Journal, Météo et Journal des courses.**
2.25 **Magazine : Bouillon de culture** (rediff.).
3.25 **Documentaire : Le Huitième Ciel** (rediff.).
3.40 **24 heures d'info.**
3.55 **Magazine : Bas les masques** (rediff.).
5.05 **Dessin animé.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Magazine : L'Heure du golf.** Le magazine ; La compétition : l'Open de Suisse.
7.30 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mine de rien ; Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar.
8.30 **Magazine : Terres francophones.**
9.00 **Magazine olympique.**
9.30 **Magazine : Rencontres à XV.** Le magazine du rugby : reprise du championnat ; Tournée en *Nouvelle-Zélande.*
10.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
10.30 **Magazine : Outremers.**
11.00 **Magazine : Le Jardin des bêtes.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Samedi chez vous** (et à 14.50, 16.45).
14.00 **Série : New-York District.** O ministres intègres, de John Patterson, avec George Dzundza, Christopher Noth. *Une série américaine inédite en France : deux policiers mènent l'enquête, puis transmettent l'affaire à deux magistrats. La suite, demain, même heure.*
15.55 **Série : Matlock.**
17.45 **Magazine : Montagne.** Nuages en tête, de Denis Ducroz. *Portrait de l'alpiniste Chantal Mauduit.*
18.20 **Expression directe.** CFDT.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *L'Esprit baroque,* d'Anne-Laure Angoulvent.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Magazine : Tout le sport.**
20.50 **▶ Téléfilm : La Bavure.** D'Alain Tasma, avec Bernard Verley, Clovis Cornillac.
22.15 **Théâtre : *Le Temps et la Chambre.*** Pièce de Botho Strauss, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Anouk Grinberg, Bulle Ogier, *Pascal Greggory. La chambre, métaphore du souvenir, de la mémoire enfuie...*
23.55 **Météo et Journal.**
0.20 **Magazine : Musique et compagnie.** Présenté par Alain Duault. Ancien monde, nouveau monde : hommage à Dvorak à l'occasion du 90e anniversaire de sa mort. Œuvres : *Symphonie nº 9 du Nouveau Monde, Rondo pour violoncelle et orchestre, Concerto pour piano.*
1.20 **Musique : Cadran lunaire.**

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 **Pin-up** (et à 7.29, 12.29, 0.53).
7.00 **CBS Evening News.** *Journal américain présenté par* Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.30 **Les Superstars du catch.**
8.20 **Surprises** (et à 16.35, 22.00).
8.30 **Documentaire : Mr. Yao et les crocodiles.** De Robert D. Clarck. *Un dompteur de crocodiles en Thaïlande.*
9.00 **Cinéma : La P'tite Arnaqueuse.** □ Film américain de John Hughes (1991). Avec James Belushi, *Kelly Lynch, Alison Porter.*
10.45 **Cinéma : Roxanne.** ■ *Film américain de Fred Schepisi* (1987). Avec Steve Martin, Daryl Hannah, Rick Rossovich. *Pour les mimiques de Steve Martin.*

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : 24 heures.** Présenté par Erik Gilbert. Chasse en Corse.
13.30 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
14.00 **Sport : Tennis.** Open des Etats-Unis.
15.45 **Sport : Football américain.** US Miami Dolphins-New England Patriots.
16.55 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** *La presqu'île de Kamtchatka, de* Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.

— En clair jusqu'à 20.30 —

17.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
17.30 **Décode pas Bunny.**
18.30 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.55 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** Présenté par Michel Field.
20.00 **Série : Absolument fabuleux.** De Bob Spiers.
20.30 **Téléfilm : Tempêtes.** De Gilles Béhat, avec Fanny Cottençon, Harry Cleven. *Dans un port, une femme médecin est confrontée à l'intolérance des habitants.*
21.55 **Flash d'informations.**
22.15 ***Magazine : Jour de foot.*** Présenté par Thierry Gilardi. Buts et extraits des matchs de la 8e journée du championnat de France de D1.
23.00 **Cinéma : Kalifornia.** ■ ■ Film américain de Dominic Sena (1992). Avec Brad Pitt, Juliette Lewis, David Duchovny.
0.55 **Sport : Tennis.** Finale dames et finale du double messieurs de l'US Open.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 ***Magazine : Archimède.*** Le temps terrestre : Aux temps préhistoriques ; La seconde ; Le gardien du temps ; Le temps d'une vie ; Le livre du mois ; Le portrait ; La classification périodique ; le carbone (rediff.).
18.00 ***Magazine : Mégamix.*** (Rediff.)
19.00 **Série : Belphégor.**
19.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Le Brésil.
19.35 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et japonaises de la semaine du 10 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et André Kaspi.
20.30 ***8 1/2 Journal.***
20.40 **▶ Documentaire : *Rodina, retour au pays.*** D'Helga Reidemeister.
22.35 **Téléfilm : Contacts dangereux.** D'Uwe Janson, avec Tayfun *Bademsoy. La lutte d'un jeune employé qui prend conscience que les normes de sécurité dans une usine chimique ne sont pas respectées.*
23.55 **Magazine : Snark.** La Piste du cochon, de Gianluigi Toccafondo ; Porky fait du cinéma, de Fred Avery ; Franzi, de Katharina Wibmer ; The Singing Sculpture, de Gilbert et George ; René and Georgette Magritte with their Dog after the War, de Joan Logue.
0.25 ***Série : Le Canapé rouge.*** De Rudolf Dolezal et Hannes Rossacher (6e partie, 35 min.).

M 6

7.00 **Musique : Boulevard des clips** (et à 1.20, 6.20).
8.00 **M 6 Kid.** Peter Pan ; Hurricanes ; Christophe Colomb ; Cadillacs et dinosaures.
10.00 **M 6 boutique.** Télé-achat.
10.30 **Infoconsommation.**
10.35 **Variétés : Multitop.**
11.45 **Magazine : Mode 6.** Jean-Paul Gaultier.
12.15 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.55 **La Saga des séries.** En direct de Deauville, à l'occasion du XXe Festival du film américain.
13.00 **Série : *Les Rues de San-Francisco.***
13.55 **Série : V.**
15.10 **Série : Joëlle Mazart.**
16.15 **Série : Thunderbirds.**
16.50 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.50 **Série : Le Saint.**
18.45 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** (et à 3.00). Les dessous.
19.15 **Magazine : Turbo.** Le salon de l'automobile de Pékin ; Les championnats de France des rallyes et de supertourisme ; Le championnat du monde vitesse moto.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes** (et à 0.20). Greg Hansen ; Ophélie Winter.
20.45 **Téléfilm : L'Emprise des sens.** De Harry Winer.
0.10 **Six minutes première heure.**
0.25 **Série : L'Heure du crime.**
3.25 **Rediffusions.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Temps de la danse.** Spécial Biennale de Lyon, consacrée à la danse d'origine africaine. Avec Guy Darmet, directeur de la Biennale, et Koffi Koko, danseur du *Bénin.*
20.30 **Photo-portrait.** Jean Derens, conservateur de la Bibliothèque historique de la ville de Paris.
20.45 **Fiction.** *Avignon 94 : Ahmed le* Subtil, d'Alain Badiou.
22.35 **Opus.** Quatuors en Lubéron. Avec le Quatuor Vanbrugh et le Quatuor Festetics.
0.55 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.45 **Concert** (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Œuvres de Bach, Vaughan-Williams, Walton, Kabalevski, Creston, Berlioz, Massenet, Grainger, *Elgar, Wood, Arne, Parry, par* les Chanteurs de la BBC, le Chœur et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Andrew Davis.
23.40 **Les Magiciens de la Terre.** Par Daniel Caux. Vietnam : Nguyen Thi Hai Phuong, cithare « dan tranh ».
0.05 **Musique pluriel.** Par Cécile Gilly. Concert (donné le 17 juin lors du Festival de Saint-Denis) : Berliner Messe, Introductory Prayers, de Part, par le Chœur académique d'Etat Latvia de Lettonie, Camerata de Saint-Pétersbourg, dir. Saulius Sondeckis.

Les interventions à la radio

RTL, 13 heures : Philippe Labro (« Journal inattendu »).

Le Monde

PIERRE GEORGES

Le sablier des obligeances

FRANÇOIS Mitterrand fut jeune. Et cela fait grand bruit. François Mitterrand est vieux. Et cela fait grande rumeur. La Bourse oscille aux bulletins de couloir. Les candidats tirent des plans. Et la presse se prépare.

C'est indécent, bien sûr, mais de la seule indécence du pouvoir et de la vie. François Mitterrand est vieux et malade. Il le sait et nous tous avec, dans la stupéfaction où il laisse chacun, à ainsi organiser son Histoire comme on règle ses affaires. François Mitterrand est vieux et malade. Il le dit, sans ambages, dans l'entretien accordé au Figaro. *« Tout le monde est au courant de ma maladie (...). Je pense que celle-ci sera assez obligeante pour me permettre de terminer mon mandat. C'est ce que je crois. Je me trompe peut-être. »*

Voilà, tout est dit, et par le malade lui-même. Il y a dans le mot *« obligeante »* tout le poids de l'espoir du Prince et de son désespoir, tout le temps qui reste et tout le temps qui fuit au sablier des obligeances. Et, parce qu'il lui faut tenir son rang, il en plaisante même, entre stoïcisme et dérision, dans une pirouette de grand de France : *« Ce n'est pas de mourir que j'éprouverai un grand souci. C'est de ne plus vivre. »*

Vivre, c'est dire. Comme saisi par l'urgence du temps, François Mitterrand semble pris d'une frénésie de dire. Dire pour ne pas laisser dire. Dire ce qu'il n'avait jamais dit. Dire parce que finalement tout cela n'a plus d'autre importance que de mettre sa vie, crédit, débit, à jour et sa légende, ombres et lumières, au propre.

Ce n'est plus à l'adversité politique que François Mitterrand fait front. Ce ne sont plus ses fidèles qu'il ménage. C'est l'autre, la gueuse, qu'il combat et cajole, dans une course contre le temps, lucide et cruelle. *« J'aimerais avoir le temps d'écrire cinq ou six livres (...). Mais ça prend du temps, un livre, et je n'en ai plus beaucoup. »* Alors, simplement il dit *par crainte de ne pouvoir écrire,* il écrit en paroles. A *oser,* on dirait qu'il dicte, sans complaisance ni déplaisir, sa propre nécrologie.

C'est indécent d'écrire cela ? *Ce le serait plutôt de le taire,* en des esquives pompidoliennes. François Mitterrand a toujours, dans ses écrits, dialogué avec la mort, compagne familière. Au point que ce tutoiement permanent a pu choquer parfois comme l'expression d'une obsession morbide. Il sait désormais. *Ni le jour,* ni l'heure, mais il sait et il dit. *« Je sais »,* confie-t-il aujourd'hui, à Franz-Olivier Giesbert, *« que je n'existerai plus dans quelques mois ou quelques années ».* Quelques mois, quelques années, la différence n'est pas mince, quand le temps est compté. Il sait cela aussi, François Mitterrand. Et il a fait en sorte que nous sachions, comme pour nous inviter à regarder avec lui, non sur lui, filer ce sablier des obligeances.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté vendredi 9 septembre 1994 a été tiré à 484 858 exemplaires

Le premier ministre répond à M. Mitterrand

M. Balladur : les « réformes » ont permis « la reprise de l'emploi »

Edouard Balladur ne peut pas laisser dire que l'action du gouvernement n'est pour rien dans l'amélioration de la situation de l'emploi. Il a donc profité, jeudi 8 septembre, de l'inauguration du palais omnisports de Thiais (Val-de-Marne) pour faire une analyse contraire. Celle-ci ne figurant pas dans son discours écrit, on peut penser que le premier ministre a voulu ainsi répondre à celle du président de la République, qui, le matin même dans *le Figaro*, assurait que la reprise n'était pas dûe à la politique du gouvernement, même s'il reconnaissait que *« selon ce qu'il fait, ou fera, la France en profitera plus ou moins ».*

Justement, pour M. Balladur beaucoup a été fait. *« Les efforts que nous avons faits,* a-t-il déclaré, *les réformes très nombreuses que nous avons faites, ont permis de faire en sorte justement que la reprise économique soit suivie par une reprise de l'emploi sans écart de plusieurs trimestres ».* Soulignant que cette situation *« montre »* que le gouvernement est *« dans la bonne direction »*, le premier ministre a simultanément mis en garde contre le risque que feraient courir les affrontements politiques au *« climat »* et à l'*« activité »*. Il a aussi annoncé qu'il allait prendre, dans les tout prochains jours, des *« initiatives nouvelles en faveur de l'emploi ».*

Une annonce qui n'a pas dû surprendre son ministre du travail et de l'emploi, Michel Giraud, présent à cette inauguration en tant que président du conseil régional d'Ile-de-France. Celui-ci devrait, d'ailleurs, avoir d'autres occasions d'accompagner le chef du gouvernement. M. Balladur, en effet, après s'être rendu le 2 septembre dans le Val-d'Oise, envisage de multiplier ses déplacements dans la région parisienne qu'il avait quelque peu délaissé lors du grand débat sur l'aménagement du territoire. Une visite est d'ores et déjà prévue le 26 septembre dans les Yvelines.

Pour passer une heure dans le Val-de-Marne, jeudi 8 septembre, Edouard Balladur a donc pris comme prétexte l'inauguration du palais omnisports de Thiais que toute la région surnomme le « Pot ». Après avoir visité cet imposant équipement, que ses 14 000 mètres carrés situent juste après le Palais omnisports de Bercy, le premier ministre a annoncé un flot de bonnes nouvelles. Pour le maire d'abord, Richard Dell'Agnola, député (RPR), nommé le jour même parlementaire en mission chargé d'étudier les conditions d'exécution des peines, et félicité pour avoir réussi à financer le « Pot » sans la moindre augmentation des impôts locaux.

M. Balladur avait également son lot de bonnes nouvelles pour la ville de Thiais et ses 30 000 habitants. Il a demandé au ministre de l'équipement de programmer dès l'an prochain des crédits d'études pour élargir, comme le souhaite le maire, la rocade A 86 à proximité de la commune, tout en promettant que la modification du tracé demandé par les élus et la population n'est pas abandonnée.

C. de C.

Malgré une augmentation de capital incomplète

Le lancement de « Libé III » est maintenu

Malgré une augmentation de capital incomplète, le conseil d'administration de *Libération* , réuni vendredi 9 septembre à Paris, a décidé de maintenir au lundi 26 septembre le lancement de la nouvelle formule du quotidien.

Une centaine de salariés de *Libération* ont participé, dans l'après-midi du jeudi 8 septembre, à une réunion d'information convoquée par le conseil de surveillance du journal et consacrée au retard pris par le bouclage de l'augmentation de capital. Celle-ci est la condition indispensable au lancement de *« Libé III »*, troisième formule du quotidien depuis sa création il y a vingt et un ans.

Sur les 200 millions de francs nécessaires à cette nouvelle formule (160 pour l'augmentation de capital en tant que telle, 40 pour le fonds d'indemnisation des salariés), 75 millions seraient acquis, dont 15 pour le fonds d'indemnisation. Parmi les souscripteurs figurent la plupart des actionnaires extérieurs actuels – Communication et participation (personnalités amies du journal), Blanrim (groupe Chargeurs de Jérôme Seydoux) et Danone. Un nouvel actionnaire, la MACIF, une mutuelle d'assurance , les a rejoints. Le solde du capital, soit 125 millions de francs reste à trouver. Après le vote positif des salariés de *Libération* en faveur de cette recapitalisation (*le Monde* du 23 juin), le conseil de surveillance du journal avait pourtant fixé le bouclage financier définitif au 17 août.

Face à ce « retard », terme qu'elle récuse, la direction de *Libération* ne manifeste pas d'inquiétude : *« Nous avons préféré procéder à une augmentation de capital en deux temps, une partie est déjà réalisée, l'autre aura lieu d'ici à quelques semaines »*, affirme Jean-Louis Péninou, directeur général de *Libération*. L'identité des futurs investisseurs est tenue secrète. Selon Serge July, ils se sont engagés à participer au capital, mais ils leur serait impossible de le faire tout de suite. Le directeur de *Libération* a nié que cet engagement dépende du succès ou de l'échec de la nouvelle formule de *Libération*. Les noms de deux groupes de presse étrangers, l'espagnol Prisa (*El Pais*) et le suédois Marienberg (actionnaire d'*InfoMatin*) circulaient ces dernières semaines au sein du journal. Mais, de source bien informée, l'éditeur espagnol aurait finalement refusé d'entrer au capital de *Libération*.

Dans la rédaction, ce retard n'a pas créé de véritable onde de choc. La promesse faite par la direction de lier la première phase à l'augmentation de capital au versement d'une partie du fonds d'indemnisation aux salariés a sans doute rassuré. Mais ce retard a suscité des questions sur le lancement de « Libé III », fixé au lundi 26 septembre, et du magazine de fin de semaine, prévu en novembre.

Y.-M. L.

Patrick Kessel nouveau grand maître du Grand Orient de France. – Patrick Kessel a été élu, jeudi 8 septembre, grand maître du Grand Orient de France, la principale obédience maçonnique française. M. Kessel, qui l'a emporté sur Michel Marien au cours du convent annuel du Grand Orient, remplace Gilbert Abergel, élu en 1992. Au cours de son convent, réuni également à Paris du 1er au 4 septembre, le Droit humain avait reconduit de son côté comme président Claude Caudal, pour un an.

[Né le 30 décembre 1950, à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), titulaire d'un DES de sciences économiques et d'une maîtrise de sociologie, Patrick Kessel a été journaliste à l'AFP et au *Matin*, où il a occupé les fonctions de responsable du service politique et de rédacteur en chef. Collaborateur d'André Laignel (PS), secrétaire d'Etat à la formation professionnelle de 1988 à 1990, il a animé le Club des Egaux et le comité Laïcité-République, puis a dirigé le Centre pour le développement de l'information sur la formation professionnelle. Il est partisan d'un engagement plus marqué de la franc-maçonnerie dans le domaine temporel.]

Près de Pittsburgh (Pennsylvanie)

Aucun survivant dans l'accident d'un Boeing 737 de la compagnie américaine USAir

Un Boeing 737-300 de la compagnie américaine USAir s'est écrasé, jeudi 8 septembre, dans la soirée, près Pittsburgh (Pennsylvanie), faisant 131 morts, selon un bilan officiel. Il n'y a aucun survivant parmi les 126 passagers et les cinq membres d'équipage.

L'avion, en provenance de Chicago (Illinois), s'est écrasé peu de temps avant d'atterrir à Pittsburg par temps clair vers 19 heure locales (23 heures GMT), dans un champ non loin d'un centre commercial et d'une route à grande circulation, à une trentaine de kilomètres, au nord-est de la ville. Il n'y a pas de survivant parmi les 126 passagers et les cinq membres d'équipages présents à bord. L'administration de l'aviation fédérale a fait boucler la zone de la catastrophe par la police et a demandé au FBI de relever les empreintes digitales des victimes à des fins d'identification.

Les circonstances de l'accident demeurent inconnues. La tour de contrôle de l'aéroport a déclaré avoir perdu le contact avec le bimoteur alors que celui-ci se trouvait à 1 800 mètres d'altitude, à onze kilomètres de l'aéroport. Les témoignages, contradictoires, ne permettent pas de comprendre ce qui a pu se passer. *« Nous avons entendu l'avion passer au-dessus de nous à basse altitude,* a déclaré un témoin. *Brusquement, le bruit des moteurs a cessé et l'avion a plongé vers le sol où il a explosé ».* L'appareil est tombé *« en piquant du nez,* a indiqué une autre personne, *j'ai entendu une explosion et le ciel s'est embrasé ».*

Le bilan de 131 morts place cet accident parmi les catastrophes aériennes les plus meurtrières enregistrées aux Etats-Unis au cours des sept dernières années. Le 16 avril 1987, 156 personnes avaient trouvé la mort dans le crash d'un MD-80 des Northwest Airlines à Detroit (Michigan).

Il s'agit du quatrième accident en trois ans et demi dans lequel est impliqué un appareil de la compagnie USAir. Le plus récent remonte au 2 juillet dernier lorsqu'un DC-9 de cette compagnie s'est écrasé alors qu'il tentait d'atterrir, dans une tempête, à l'aéroport de Charlotte-Douglas (Caroline du nord), faisant 37 victimes parmi les 57 personnes à bord. Le 22 mars 1992, un Fokker-28 d'USAir s'était écrasé au décollage, en pleine tempête de neige, à l'aéroport de La Guardia de New York. L'accident avait fait 27 victimes.

Le 1er février 1991, un avion de USAir avait percuté à l'atterrissage un avion-taxi de la compagnie Skywest, sur l'aéroport de Los Angeles faisant 34 victimes. Le contrôleur en charge des deux avions avait autorisé le Boeing à se poser sur la piste une minute et onze secondes après avoir permis à l'avion-taxi de décoller de cette même piste.

L'avion qui s'est écrasé à Pittsburgh avait été livré à USAir en octobre 1987, a indiqué Jerry Johnson, porte-parole du constructeur aéronautique à Renton (Etat de Washington). Les Boeing 737-300 peuvent transporter, suivant le nombre de classes, de 128 à 149 passagers et dispose d'un rayon d'action de près de 3 000 kilomètres. USAir, cinquième compagnie américaine, est détenue à, 24,6 % par le britannique British Airways. Elle est équipée principalement de Boeing 737 avec soixante-treize B737-200, quatre-vingt-dix-neuf B737-300 et cinquante-cinq 737-400. A l'avenir, seize nouveaux 737-300 devraient lui être livrés. – *(AFP, Reuter)*

A la suite de plusieurs perquisitions

L'enquête sur le quadruple meurtre de Thorigné-sur-Dué se concentre sur le cercle familial

Une série d'indices ténus ont concentré l'enquête sur le quadruple meurtre de Thorigné-sur-Dué autour de la proche famille des victimes. Plusieurs perquisitions ont eu lieu chez les parents et les frères Leprince, dont la garde à vue devait s'achever vendredi 9 septembre.

THORIGNÉ-SUR-DUÉ (Sarthe)

de notre envoyée spéciale

Maître de l'enquête sur le quadruple meurtre perpétré dimanche soir 4 septembre dans le petit village de Thorigné-sur-Dué, le procureur de la République se montrait, jeudi 8 septembre, catégorique : *« Nous n'avons aucun élément sur le nom du ou des auteurs. »* L'affirmation n'était pas inutile après l'interpellation spectaculaire, puis la garde à vue prolongée des cinq parents parmi les plus proches des victimes. Mais, décidément prudent, Jean-Claude Thin ajoutait qu'il ne s'agissait en somme que de *« confronter les éléments recueillis par l'enquête avec certaines personnes se trouvant à proximité du lieu du crime».*

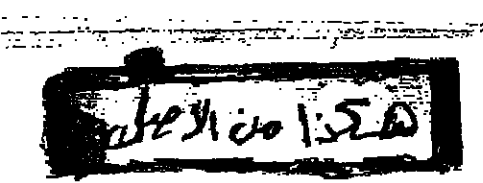
C'était tout de même pousser un peu loin le paradoxe. Les *« personnes »* en question n'étaient pas des voisins ordinaires puisqu'il s'agissait des parents du jeune tôlier-carrossier assassiné, de ses deux frères et de sa belle-sœur, et la proximité géographique était loin d'être la seule explication à l'intérêt des gendarmes pour la famille Leprince. Les diverses perquisitions menées tambour battant dans l'après-midi allaient démontrer une ambition d'un autre ordre. Et confirmer, sous le regard gourmand des caméras, que le cercle familial polarise bel et bien actuellement toute l'attention des enquêteurs.

Une attention attirée depuis le premier jour par une poignée d'indices ténus, mais plus récemment par la découverte au domicile du carrossier d'un document – on parle d'une reconnaissance de dette – révélant l'existence d'histoires d'argent, de prêts, voire de demande de caution entre les frères. De quoi éveiller curiosité et intuitions. Etayer aussi une conviction des gendarmes que l'on sent croissante. Mais pas fonder une accusation. Car en l'absence d'aveux, les enquêteurs manquent à l'évidence de preuves matérielles. De celles qu'ils ont recherchées avec frénésie toute la journée de jeudi.

D'abord à la Goualtière, la ferme des parents Leprince, en présence du père, Robert, venu du Mans dans un véhicule des gendarmes. Puis dans une autre ferme très proche, l'Imbandière, exploitée par Danny, le frère aîné, dont la femme, Martine, avait été transportée sur les lieux. A leur domicile, ensuite. Et à nouveau dans la ferme des parents, cette fois devant Alain, le plus jeune frère, également reconduit le soir même à la gendarmerie du Mans. Des bottes de paille et un tas de fumier ont été déplacés, retournés à l'aide d'un tracto-pelle, des remises explorées, des lessives – nombreuses depuis le week-end – emportées pour être examinées par les experts. Et des éléments divers (prélèvements multiples, objets, vêtements) chargés dans un fourgon par les enquêteurs de l'Institut de recherches criminelles de la gendarmerie (IRCG). Rien, une fois de plus, n'a filtré des découvertes ainsi réalisées. Mais le temps, visiblement, pressait.

Le village est sur le qui-vive, partagé entre l'horreur et l'incrédulité devant les thèses envisagées, et une sorte de soulagement devant une hypothèse qui permettrait de conclure rapidement l'enquête et couperait court à l'angoisse diffuse dans la population. Les langues pourtant ne se délient guère, les histoires du village ne se retrouvent pas en pâture et les habitants de Thorigné-sur-Dué continuent de présenter la famille Leprince comme une famille *« tout ce qu'il y a de plus normal »*. Une famille qui, à quelques heures de la fin du délai légal de sa garde à vue, réagissait, semble-t-il, dans cette épreuve avec des réflexes de tribu et la force d'un clan.

ANNICK COJEAN



Le Monde

temps libre

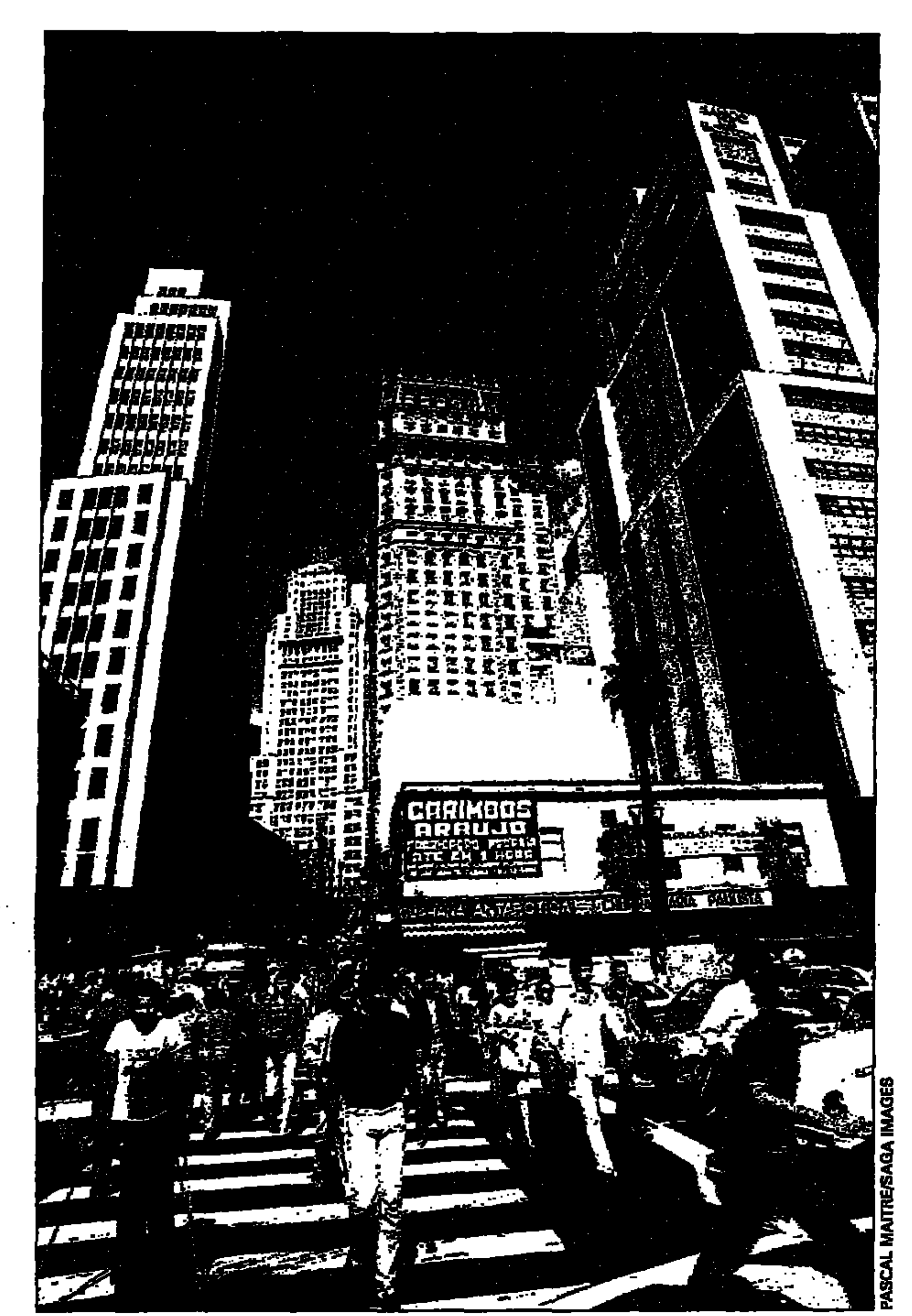
EN VILLE/SAO-PAULO

La Paulista

Dans l'avenue Paulista, la ville se sent chez elle, libre, à l'aise. Sao-Paulo n'a jamais manqué de s'y retrouver à chaque moment fort de son histoire. Une artère et un symbole, un creuset où sait se *mettre en mouvement* le meilleur des alchimies brésiliennes.

Trente mètres de large, 3 kilomètres de long, trois voies, l'une pour les cavaliers, la deuxième pour les attelages, la troisième pour le tramway : c'est ainsi qu'en 1891 l'avenue Paulista, dessinée par un agronome uruguayen reconverti à l'urbanisme, Joaquim Eugenio de Lima, inaugure sa brillante carrière d'artère internationale. Tendue comme un câble de modernité entre deux rivières, hier limpides, aujourd'hui sur le chemin d'une improbable dépollution, le Tiete et le Pinheiros, la Paulista est le nerf de Sao-Paulo, la capitale économique du Brésil depuis que les *barons du café, friands d'air pur,* y ont installé leurs demeures à la fin du siècle dernier. Aussi large d'aspect que l'exige l'espace mental des Brésiliens, l'avenue culmine à 831 mètres d'altitude, dominant le centre de l'antique agglomération portugaise, et distribue les flux commerçants par ses rues adjacentes. Elle rythme la vie de la mégalopole – la cinquième au monde – et décide de ses humeurs. Qu'on gagne la Coupe du monde de football, les élections, le championnat local, qu'on enterre d'éphèmères idoles, des champions de formule 1 ou des hommes politiques, qu'on célèbre le retour de la démocratie défunte ou qu'on s'habille de noir pour réclamer le départ d'un président de la République corrompu, c'est toujours sur la Paulista que les foules déferlent.

Pourquoi là ? Pourquoi pas dans le *centrao* (le « grand centre »), sur la place de la République, point de départ de l'épopée pauliste ? Pourquoi pas sur les jardins qui coiffent l'immense viaduc de l'Anhangabau, dans l'imbrication de tours décaties, de rues piétonnes et d'autoroutes suspendues ? *Là-bas,* c'est Chicago. Ici, c'est le cône sud, l'Europe métissée d'Indiens, avec quelques traces africaines. La Paulista a ses mystères. A commencer par la lumière : large, éclatante, incisive et aérienne, même par les temps de *garoa*, la bruine, dont Sao-Paulo est coutumière pendant l'hiver austral. L'avenue a gardé la mémoire de l'éther et de l'azur, tapis derrière les gaz d'échappement, les klaxons, les millions de piétons journaliers, les files d'autobus et les entrées du métro, sur fond *sonore de sirènes de police* et d'injonctions des camelots. La Paulista est plus qu'elle n'y paraît : elle est une philosophie, un boulevard de l'histoire où toutes les alchimies brésiliennes sont permises.


PASCAL MAITRE/SAGA IMAGES

Cette avenue n'a pas l'immensité de ses sœurs américaines, ni l'étendue kilométrique des autoroutes qui servent de rues à Brasilia.

Inflexiblement rectiligne, elle est pourtant bordée par un bric-à-brac de parkings à ciel ouvert, de demeures de maître reconverties en musée ou en McDonald's, de tours *pyramidales, coniques, verticales* ou rectangulaires, œuvres de verre, de granit ou de béton, souvent rutilantes, parfois marquées par les incendies passés, voilées de bâches déchirées. Le Nouveau Monde n'a pas le temps de s'arrêter sur sa propre histoire. Il la dévore. Tout comme le granit des édifices érigés par les puissances bancaires a mangé les maisons art déco qui, il y a dix ans encore, donnaient à la Paulista le charme hétéroclite du collage bien fait. Depuis, la révolution urbaine a exaspéré les conflits.

De notre envoyée spéciale
Véronique Mortaigne

Lire la suite page III

TABLE

Vignes de Corse



Quinze cents viticulteurs produisent en Corse des vins originaux qui s'accordent avec le caractère, le climat et la cuisine de ce terroir insulaire. La civilisation antique de la vigne a rencontré en Corse un terrain propice. Dès cette époque, l'olivier, le châtaignier et le mûrier étaient cultivés. Sur la plaine orientale, Alélia la phocéenne devenue Aléria la romaine, aujourd'hui le siège des grandes caves coopératives de l'île, enrôle les gros bataillons de la viticulture locale. Strabon, Diodore de Sicile et Virgile furent amateurs de vins corses. Nous de même... Suivons-les dans cet itinéraire œnologique.

(Lire page VI)

EN FRANCE

Longtemps on avait *marché sans* s'en rendre compte. Tout juste si, dans les premiers mois de l'existence, cela retenait l'attention. Qui se soucierait qu'on ait commencé tard ou tôt ? On en reparlerait lorsque la marche deviendrait moins sûre. Les milliers, les dizaines de milliers de kilomètres parcourus entre les tremblants pas initiaux et les ultimes et également tremblants déplacements compteraient pour rien. Comme nos heures de sommeil, ils se fondraient dans la ligne obscure des dépenses de fonctionnement.

Et puis, un jour, on s'était avisé que la marche offrait gratuitement ce qui était devenu rare : le temps et l'espace. Le territoire *qu'avait rogné le siècle* retrouvait ses reliefs, ses chemins de crête environnés de pics et d'abîmes. Une plaine se mesurait en journées, les heures s'effaçaient devant une lumière ascendante. On était tout terrain. Le bitume lui-même acquérait une saveur nouvelle, vous projetant en observateur amusé d'une condition humaine perclue entre quatre roues. On n'allait plus à pied, on marchait. Un engagement suffisamment prenant pour vous retenir un week-end ou un été. Et dont on se réclamerait : on devenait marcheur.

Pas après pas, paysage après paysage, pensée après pensée

Marcheur, marcheuse : un métier plus ancien qu'on aurait pu croire. Robert (le dictionnaire) lui accordera plus de trois siècles (1669) : *« Celui, celle qui marche. Qui peut marcher longtemps sans fatigue. »* Il ajoutera : *« Un vieux marcheur, vieillard qui courtise, qui « court » les femmes. »* Assez pour frôler l'inconscient de ceux qui croient sacrifier à la pure nature. Trop pour ceux qui auraient voulu ne porter rien d'autre qu'un chemin à parcourir. Trop peu pour abandonner à Eros ceux qui s'avançaient du côté de Compostelle ou de La Mecque, du temps où l'on jouait sa vie à pied, avant de toucher au salut. Et dont demeure l'idée qu'il y a, dans la marche, un gain non mesurable en monnaie d'aujourd'hui.

Ça


JACQUES SIERPINSKI

marche !

Sur les grandes routes, chaque marcheur a une pensée pour le pèlerin qui l'a précédé. Mais entre mystique et gymnastique les sentiers ont pris du large. Jusqu'à nier la marche dans sa version dite « sportive », qui consiste en rien d'autre qu'à relier le plus rapidement possible un point à un autre. Marcher est un exercice de l'œil avant d'être une culture physique. Au demeurant, la marche commence lorsque les jambes sont oubliées. Peut-être lorsqu'elles vous ont porté à la hauteur voulue, toujours plus près du ciel. Car l'élément du marcheur est moins la terre que l'air. Il s'en exalte, s'en baigne, s'en approvisionne.

Le marcheur sait qu'il marche. Il en fait sa prose. S'en remettant le plus souvent pour l'argument au papier quadrillé fort efficacement par la dévouée Fédération française de la randonnée pédestre, grande ordonnatrice de 40 000 kilomètres de sentiers de grande randonnée (GR) et observatrice attentive de 80 000 kilomètres de sentiers balisés plus humbles. Cet été, dix à douze millions de marcheurs (comment les dénombrer ?) les ont abordés, non sans quelques embouteillages parfois, comme à Gavarnie.

Mais il reste suffisamment de sentiers, suffisamment de saisons, pour n'y recevoir que par le travers le grand souffle des migrations ordonnées, et s'avancer dans la certitude qu'aucune ville ne se reconstruit sur vos pas. La marche permet alors de frôler des mystères qui n'appartiennent qu'à soi, d'apercevoir ce qui reste encore hors inventaire, à condition de savoir hardiment renouveler la belle idée de *vœu*, comme le fait Peter Handke dans son *Essai sur la journée réussie* : *« marcher jusqu'à la première étoile »*.

Jean-Louis Perrier

(Lire pages IV et V l'article de Régis Guyotat.)

Rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Automne romantique à la Vallée-aux-Loups

Rentrée littéraire et musicale à la Vallée-aux-Loups, maison-musée de Chateaubriand à Châtenay-Malabry : le 18 et le 25 septembre, concerts dans le parc à 15 h 30 ; le 20 septembre, à 21 heures, Chopin, Paganini, Rossini et Beethoven, et des paraphrases d'airs d'opéra célèbres, par Xavier Philips (violoncelle), Alexandre Gasparov (piano) et Gilles Blumenfeld, récitant. En octobre et en novembre, plusieurs conférences sont annoncées, notamment le 25 octobre, les *Aventures du Dernier Abencérage*, par un récitant accompagné à la guitare, et le 15 novembre *Point de lendemain*, de Dominique Vivant Denon, accompagné au violon. Le programme complet des « Heures romantiques » peut être demandé à la Maison de Chateaubriand, 87, rue Chateaubriand, 92290 Châtenay-Malabry. Tél. : 47-02-08-62. Télécopie : 47-02-05-57. L'exposition sur les caricatures politiques (1829-1848) sera ouverte du 13 septembre au 23 décembre (Catalogue, 170 p., 250 F). Fermé le lundi.



DR

Paris : ateliers de création

De la calligraphie à l'informatique en passant par le chant choral, le dessin, l'art dramatique et les échecs, ou bien l'holographie ou le graphisme assisté par ordinateur, plus de quatre cents ateliers sont ouverts aux adultes et adolescents dans la capitale. La brochure publiée par l'ADAC (Association pour le développement de l'animation culturelle) pour l'année 1994-1995 vient de paraître (Hôtel de Retz, 9, rue Charlot, 75003 Paris. Tél. : 44-61-87-87. Télécopie : 44-61-87-88). Répartis par arrondissement et proposant des activités diverses (de la tournure sur bois à l'écriture de scénarios de films), ces ateliers sont soutenus par la Mairie de Paris. On peut également se renseigner par minitel : 3615 Paris, puis ADAC.

Un nouveau robot à La Villette

Transcrit en circuits électroniques, le système visuel de la mouche et son œil à facettes équipent le nouveau robot présenté à la Cité des sciences de La Villette, dans l'exposition informatique, et baptisé « robot-mouche » : un petit cylindre ambulant d'une dizaine de kilos, qui se déplace à la vitesse de 50 centimètres/seconde vers une source lumineuse mais sait éviter les obstacles sans avoir à en reconnaître la forme ou la couleur. Les scientifiques – une équipe de Marseille, dirigée par Nicolas Franceschini – disent que leur création a des « réflexes intelligents ». Cité des sciences, renseignements : 36-68-29-30 et 3615 Villette.

Auditeur libre à l'Ecole du Louvre

Dès maintenant et jusqu'au 31 octobre, l'Ecole du Louvre reçoit les inscriptions des auditeurs libres aux cours qu'elle organise durant l'année scolaire 1944-1995. Archéologie orientale, égyptienne, grecque et romaine ou chrétienne, arts précolombiens, Moyen Age, Renaissance, islam, art populaire, arts africains et océaniens, époque moderne, sont au programme de l'histoire de l'art et les cours sont assurés par les conservateurs des Musées nationaux. D'autre part, vingt-huit « cours organiques » (gravure, dessin, arts appliqués, peinture contemporaine et photographie) sont proposés. Renseignements et programmes sur demande au bureau d'accueil de l'Ecole : Palais du Louvre, 34, quai du Louvre, 75001 Paris. Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Téléphone : 40-20-56-14 et 40-20-56-15. Minitel : 3615 EDI.

Patrimoine portes ouvertes

Les « Journées du patrimoine » se dérouleront, dans toute la France, les 17 et 18 septembre : plus de dix mille sites et monuments publics et privés seront ouverts et des visites guidées seront organisées. Le thème retenu est « l'incitation à entrer dans l'Histoire » et des animations sont prévues dans certains lieux (personnages en costumes, par exemple au château de Maisons, à Maisons-Laffitte, dans les Yvelines). A Paris, l'Assemblée nationale, le palais de l'Elysée et le Conseil constitutionnel notamment seront exceptionnellement ouverts. Une permanence d'accueil et d'information est prévue à la Caisse nationale des Monuments historiques, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e.

RÉGIONS

Les clochers de l'Automne

La rivière l'Automne, née près de Villers-Cotterêts et qui se jette dans l'Oise à Verberie, a de très bonnes fréquentations. Sur ses 35 kilomètres de dérive sinueuse, elle croise trente-cinq clochers jaillis de petites églises de campagne, d'abbayes et de chapelles romanes. Ces trente-cinq clochers carillonneront en chœur, le dimanche 11 septembre, à 9 h 30 et 19 heures, pour marquer le début et la fin d'une journée exceptionnelle au cours de laquelle les portes de ces églises, habituellement fermées pour des raisons de sécurité, seront ouvertes. La visite de ce patrimoine roman, gothique ou flamboyant, pourra être individuelle, mais aussi guidée, dans le cadre d'un circuit en car avec déjeuner-buffet (190 F la journée). Renseignements et inscriptions auprès de l'office de tourisme de Crépy-en-Valois (7, rue de Soissons, tél. : 16-44-59-03-97) ouvert ce jour-là de 9 heures à 18 heures. Un dépliant-guide (15 F) y sera disponible. Crépy-en-Valois est à 60 kilomètres et à une demi-heure en train de Paris (autoroute A1, sortie Senlis, ou gare du Nord, ligne Paris-Laon).

Musique cathédrale

La musique sonnera haut et clair dans les cathédrales d'Amiens, Beauvais, Noyon, Senlis et Soissons durant tout le mois de septembre. Depuis 1988, le Festival des cathédrales de Picardie se fait le serviteur de la musique européenne, élargissant son audience par la qualité des œuvres et des interprétations. Cette année, entente cordiale franco-britannique. Sept formations françaises (dont l'Orchestre national de Lyon, l'Ensemble baroque de Limoges et le Quatuor Ysaye avec Philippe Cassard au piano), trois anglaises – The Sixteen, l'English Sinfonia et le Chœur de Harlow – interpréteront des œuvres du répertoire musical des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Rendant justice, également, à un compositeur local, en l'occurrence Paul de Wailly, né en 1854 au château de Bagatelle et élève de César Franck. Au total quatorze concerts répartis sur trois week-ends, du 9 au 25 septembre (places à 80 F ou 120 F ou passeport festival à 350 F). Point d'orgue du festival, le premier concours européen de chœurs et maîtrises de cathédrales verra l'affrontement pacifique de chœurs (mixtes, adultes et enfants) venus de dix pays d'Europe. Finale publique samedi 1er octobre, à 20 h 30, dans la chapelle d'hiver de la cathédrale d'Amiens (50 F) ; concert de clôture et remise des prix dimanche 2, à 14 h 30 (entrée libre). Renseignements et réservations au 05-02-60-80 (numéro vert). Ce festival est aussi l'occasion de découvrir une région qui vit s'épanouir l'art gothique et abrite une concentration exceptionnelle de cathédrales, collégiales, églises, abbayes, hôtels de ville et beffrois. Pour l'hébergement, s'adresser au service Loisirs accueil de la Somme (tél. : 22-92-26-39).

Le sel à la fête

La légende raconte qu'un sanglier, blessé lors d'une chasse, dans la région de Salies-de-Béarn, et qui était allé expirer dans les marécages avoisinants, fut retrouvé, longtemps plus tard, miraculeusement préservé. Ainsi aurait été découverte la richesse en sel des eaux locales. Une manne (permettant de conserver les aliments et d'éviter les famines, le sel générait puissance et richesse) rapidement exploitée ainsi qu'en témoignent des vestiges de poteries et des fours révélant qu'on produisait du sel dans la région au moins quatre cents ans avant Jésus-Christ. En signe de reconnaissance, une fontaine d'eau salée, ornée d'une tête de sanglier, a été érigée au cœur de la ville où, depuis quatre siècles, une Corporation des part-prenants de la Fontaine salée associe au développement de la cité les quelque sept cents copropriétaires indivis des sources salées, des salines, de l'établissement thermal et de ses annexes. Chaque année, depuis 1980, une Fête du sel, ou « Heste de la sau », voit la ville se replonger dans son passé. Chaque Salisien revêt le costume traditionnel béarnais tandis que tous les visiteurs sont invités à participer à des festivités à l'occasion desquelles rues, maisons et vitrines sont décorées. Samedi 10 septembre, les rues de la vieille ville (où se tient un important marché artisanal) servent de cadre à un défilé de troupes folkloriques. Le lendemain, la fête bat son plein avec défilé des jurades et confréries, messe en béarnais, intronisation, banquet en plein air, course des porteurs d'eau et défilé de chars où les communes du canton illustrent les « Pierres et histoires du pays du sel ». Incontournable, la visite, rue des Puits-Salants, de la Maison Darrémoundine, musée du façonneur de sel, où l'on découvrira la façon dont, jadis, on fabriquait la précieuse substance blanche. Une fête rehaussée cette année par le concert, samedi soir, dans le hall de l'Hôtel du Parc, du groupe Les Négresses vertes, dont le dernier album a été enregistré à Salies. Renseignements à l'office de tourisme, au (16) 59-38-00-33.

Dieppe célèbre le cerf-volant



DR

Du 10 au 18 septembre, Dieppe offre sa plage aux cerfs-volants de tous les pays, le Vietnam, la Corée et les Antilles étant cette année particulièrement à l'honneur. Organisé depuis 1980, ce festival international prend chaque année de l'ampleur : les samedi 17 et dimanche 18 septembre sont organisés des concours et des vols de démonstration. Fête de nuit, le 17 à partir de 22 heures. Renseignements : Les Tourelles, boulevard de Verdun, 76200 Dieppe. Tél. : 32-90-04-95.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Rentrée-galère

La rentrée, quelle galère ! Et je ne parle pas de la rentrée scolaire, pas besoin, mon filet de voix serait recouvert par le formidable tam-tam médiatique accordé au bruit de la craie sur un tableau noir. Non, je pense à la mienne, à la vôtre, à la rentrée tout court, ce supplice exaspéré, prolongé par des : Tiens, te revoilà ! T'as bonne mine dis donc... Alors, ces vacances, ça s'est bien passé ?

Les vacances... Quelles vacances ? Effacées, les vacances, recouvertes par la vague d'angoisse du retour. Quant à avoir bonne mine en faisant la queue dans les toilettes dégueu d'un restoroute bondé ou devant le tapis à bagages d'un aéroport débordé dans l'attente vaine d'une valise qui s'est fait la malle, pour ça oui ! On l'a tellement à l'envers, la mine, qu'arrivé devant sa porte on ne se souvient plus de son propre code. A force de tâtonner on finit par tomber sur le bon. L'ascenseur, lui, tire encore sa flemme : en panne. On se coltine ses cinq étages en ahanant sous le poids des filets de pêche, du linge sale et des maillots mouillés et on trébuche sur une pile de courrier en forme de colis piégé déposé sur le paillasson.

Avant même d'avoir ouvert les volets d'un appart puant le renfermé, on foule du pied un avis de décès, une feuille morte, morte de soif dans un bac à plante verte bouché. Pareil que le lavabo. Auquel on s'accroche pour ne pas tomber à la renverse devant son reflet bouffi, replet, coiffé de chaume raide et sec dans l'impitoyable glace de sa salle d'eau. Après quoi, il ne reste plus qu'à se pendre au fil de téléphone en laissant des messages pressants, rappelle immédiatement que je t'engueule, sur le répondeur de ses proches qui se sont prudemment tenus à distance depuis des semaines.

Et je ne vous raconte pas le retour au bureau : Alors, quoi de neuf ? – Comment t'es pas au courant ? Ah, les vaches, ils auraient pu te prévenir... On se voit tout à l'heure à la cafète, je t'expliquerai... En attendant, ramasse tes affaires, tu déménages. Ou encore : Le dossier Machin ? Cherche pas. T'as dit que tu t'en occuperais à ton retour et Croquetout en a profité pour te le piquer.

D'où ça vient, ce stress ? Mais non, pas du troisième tiers ni de l'augmentation du ticket de métro, ça remonte à bien plus loin. On se le refile de la main à la menotte, cramponnées l'une à l'autre, depuis des générations, devant les grilles de la maternelle. Le seul moyen d'y couper, on ne s'en prive d'ailleurs pas au pays du système D, c'est de multiplier les congés : hors période avec rallonge, maternité, paternité, ponts, événement familial, déménagement, formation, parental, sabbatique, maladie, nourrice hors service, ancienneté, si, si, ça existe... Et d'enchaîner sur la préretraite. Si vous n'avez pas encore réussi à vous inscrire sur la liste du chômage, faut vous condamner aux vacances forcées à perpète. De toute façon, à la rentrée, le travail, c'est pas la Santé avec un grand S, c'est le bagne. Alors, tant qu'à faire...

ÉTRANGER

Gand tout gothique

Si la peinture sur panneau des primitifs flamands est bien connue grâce aux œuvres des frères Van Eyck, de Rogier Van der Weyden et Hugo Van der Goes, la sculpture de cette période l'est beaucoup moins. Au XVe siècle, les ateliers d'Anvers, Bruges, Bruxelles, Tournai, Gand, Lille et Utrecht jouissaient d'une grande renommée, et exportaient à travers toute l'Europe statues et retables. Un patrimoine prestigieux dispersé après la Réforme, puis décimé lors de la Révolution française et des deux guerres mondiales. D'où l'intérêt de l'exposition internationale intitulée « Chefs-d'œuvre de la sculpture gothique », présentée, du 18 septembre au 27 novembre, par le Musée des beaux-arts de Gand grâce au concours de nombreux musées et collectionneurs privés d'Europe. Pour la première fois ont été rassemblées plus d'une centaine de sculptures d'une qualité exceptionnelle mettant en relief la diversité des thèmes, des techniques et des matériaux utilisés : pierre, albâtre, bois, ivoire, terre de pipe et métal. Renseignements auprès du Musée des beaux-arts (Citadelpark, 9000 Gand, tél. : 91/22-17-03) et de l'Office du tourisme belge (21, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél. : (1) 47-42-41-18).

Grands sites sud-américains

La portée universelle des sites inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO *« en raison de leur beauté et de leur singularité »* ne se démontre plus. En voir un, c'est souhaiter en découvrir d'autres. Voyage, ou plutôt périple, de Caracas à Rio, incluant les plus belles villes coloniales (Coro au Venezuela, Carthagène en Colombie, Potosi et Sucre en Bolivie), mais aussi baroques (Quito en Equateur, Salvador-de Bahia au Brésil) ; et, découvert récemment au nord du pays, non loin de Trujillo, le site archéologique de Chan Chan, témoin de la civilisation Chimu. Puis les « réductions » (missions modèles car respectueuses des Indiens) des jésuites en Bolivie et, sur ce qui fut le territoire des Guaranis (Argentine-Brésil), deux merveilles de la nature : le lac Titicaca et les chutes d'Iguaçu. Un dossier de présentation détaillé avec carte prépare le voyageur à la découverte de ces « joyaux sud-américains ». Du 12 novembre au 2 décembre, 21 jours, 35 000 F tout compris (vols intérieurs et internationaux, hôtels de bonne catégorie, pension complète, excursions). L'organisateur, Nouveau Monde (8, rue Mabillon, 75006 Paris, tél. : 43-29-40-40), signe là un programme ambitieux, avalisé par l'UNESCO.

L'Espagne en « parador »

En Estrémadure, berceau des grands aventuriers lancés à la conquête de terres inconnues, on pourra choisir une chambre dans le château médiéval habité par Cortès avant son départ pour le Mexique. En Catalogne, on pourra vivre quelques jours à l'ombre des remparts de l'imposant château de Cardona. Ou bien, sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, faire halte dans un couvent du XVIe siècle. Ces quatre monuments de l'histoire espagnole, aujourd'hui transformés en hôtels, comptent parmi la vingtaine de Paradors qui affichent des tarifs réduits pour des séjours de cinq nuits (1 060 F à 1975 F par personne en chambre double avec petits déjeuners et taxes) jusqu'à la fin du mois d'octobre. Ils disposent d'une centrale de réservation à Paris (tél. : 42-89-07-32).

PRÉCISION. – Dans « le Monde Temps libre » du 3 septembre, plusieurs crédits photographiques ont été omis. Les illustrations de l'article sur Los Angeles (pages I et IV) étaient dues à Yves Gellie (Icône) ; la photographie de surf (page VIII) était de J.-P. Lenfant (Vandystadt). D'autre part, une erreur s'est glissée dans l'information (page II) concernant les « itinéraires lisboètes » : le tremblement de terre de Lisbonne a eu lieu en 1755 (et non en 1735).

VENTES

Pop et rock

Sotheby's attend environ un million de livres (plus de huit millions de francs) de sa prochaine vente sur le thème du rock and roll : les 14 et 15 septembre, à Londres, les amateurs pourront acquérir instruments de musique, disques, photographies, costumes de scène et souvenirs de toutes les grandes stards de la pop music, d'Elvis Presley à Madonna. Ce secteur, activement soutenu par les Japonais et par des fans des années 60, connaît une croissance régulière depuis les premières ventes en 1981.

Au même titre que les manuscrits de Chopin ou de Debussy, ceux de John Lennon appartiennent à l'histoire de la musique. Estimé entre 25 000 et 30 000 £ (200 et 250 000 F), les paroles de la chanson *You've Got to Hide Your Love Away* furent transcrites sur un petit répertoire, avec une seule rature. Encore plus rare, une bande magnétique enregistrée à Liverpool le 6 juillet 1957, où John, alors chanteur des Quarry Men, rencontra Paul McCartney pour la première fois. Considérée comme une pièce d'archives, cette bande, dont on attend de 100 000 à 150 000 £ (820 000 à un million de francs), appartient à un policier aujourd'hui à la retraite et sera sans doute achetée par une maison de production en vue de sa diffusion.

Une quarantaine de lots sont consacrés au dieu de la guitare électrique, Jimi Hendrix. La Fender Stratocaster, sur laquelle il travaillait, est annoncée entre 55 000 et 60 000 £ (450 et 500 000 F), mais entre 8 000 et 10 000 £ (65 et 80 000 F), un admirateur pourra peut-être s'offrir un morceau d'une autre *Stratocaster*, cassée par Jimi lors d'un concert au *Royal Albert Hall* de Londres en février 1969. Plus intime, une lettre d'amour à une journaliste suédoise se vendra sans doute 2 000 £ (16 000 F).

La première guitare acoustique de Bob Dylan, une *Martin 00/17*, fabriquée vers 1949, est la seule sur laquelle il ait joué et composé entre 1959 et 1961. Estimation à l'avenant, entre 70 000 et 80 000 £ (environ 600 000 F). L'harmonica du maître, avec son porte-harmonica, obtiendra autour de 6 000 £ (50 000 F).

Présents aussi, les incontournables *Rolling Stones*, dont le souvenir le plus émouvant est le panneau utilisé comme décor pour le concert gratuit donné à *Hyde Park* le 5 juillet 1969, en hommage à Brian Jones qui venait de mourir. Estimé 20 et 25 000 £ (160 et 200 000 F), il représente le fameux Beggars Banquet.

De Keith Moon, le batteur des Who, connu pour sa frénésie à casser les instruments en fin de concert, un tam-tam rescapé des années 60 qui, depuis, a servi de table à thé chez un de ses amis, atteindra sans doute 3 000 £ (25 000 F).

Un des lots les moins chers (50 et 100 £, soit 400 et 800 F) est pourtant un souvenir de choix : un dessin signé de Franck Zappa, mort cette année, un des plus grands musiciens de rock.

Catherine Bedel

▶ Londres, mercredi 14 septembre, 10 h 30 et 14 h 30 ; jeudi 15 septembre, 10 h 30. Exposition les 9, 12 et 13 septembre, de 9 h à 16 h 30. Sotheby's, 34/35 New Bond Street, Londres W. 1. tél. (071) 493-80-80 ; tél. Paris : 42-66-40-60.

EN VILLE/SAO-PAULO

La Paulista



Suite de la page I

Quand Joaquim Eugenio de Lima trace l'avenue Paulista et fait déplacer des montagnes de terre pour l'aplanir, la République brésilienne est en enfance : l'empereur Dom Pedro II vient d'abdiquer *(1889). Le pays se lance dans la* production intensive du café, après celle de la canne à sucre et du coton, en utilisant la main-d'œuvre autrichienne, portugaise, allemande, espagnole, syrienne ou italienne, pour pallier l'esclavage, aboli trois ans auparavant. A quel*ques kilomètres du centre*, des ingénieurs-architectes formés en France, en Belgique ou en Allemagne construisent des villas art nouveau cernées de potagers et de jardins paysagers, sans oublier les poulaillers. A l'aube de l'envolée industrielle de Sao-Paulo, le futur quartier des affaires a encore des allures rurales. On accède sur ces hauteurs munificentes par des tramways à traction animale (l'électricité arrivera avec le siècle). Mais, à peine soufflées ses *dix premières bougies, la Paulista* deviendra le symbole et le baromètre de la modernité urbaine, fonction qu'elle occupe aujourd'hui encore.

Vers 1900, les « barons » du café voyagent. Ils parcourent *l'Europe*, avec femmes, enfants, voitures, serviteurs noirs. Ils emmènent dans leur sillage, dit la légende, jusqu'à la vache qui fournira leur lait habituel aux enfants. Ils sont riches. Quand ils reviennent, ils font des travaux, remodèlent leur maison « à la française » ou à l'autrichienne, façon chalet, ajoutent vérandas, terrasses, tourelles et mansardes, aménagent les cuisines et les balcons. Ils ornent leur toit de tuiles portugaises, mélangent le néocolonial, les fausses colonnes corinthiennes, les copies conformes de maisons italiennes, etc. La Paulista y gagne ses premiers pavés, ses premières voitures.

La guerre de 14-18 précipite la chute des cours du café. D'imprévoyants « barons » sont ruinés, alors que le secteur industriel s'envole. A la ville française succède la ville de style anglais, cossue, électrifiée, chic, avec ses clubs, ses casquettes plates, ses pantalons de golf et ses courses d'automobiles. Les fortunes familiales se bâtissent : de l'empire Matarazzo (Francesco, jeune immigrant italien débarqué sans le sou dans le port de Santos en 1881, devenu « comte » en 1917, possède alors trois cent soixante-cinq usines, du textile à la métallurgie, en passant par les huiles végétales) à celui des Weiszflog (papier) ou Simonsen (construction civile), en passant par les Ermirio (patrons de la compagnie Votorantim, textile, puis ciment), ils traversent la crise de 1929 sans coup férir. La General Motors produit des Chevrolet à la chaîne, et, en 1935, le dictateur Getulio Vargas est élu président de la République. L'avenue Paulista est, dit l'architecte Pietro Maria Bardi, *« l'alliage parfait de l'agitation de la modernité et du repos d'une ville d'eau »*.

Sur la Paulista, miroir fidèle du passage de l'économie caféière à l'ère industrielle, la fête bat son plein. Bals mondains, carnavals endiablés, concerts, banquets et thés dansants s'installent au Trianon, un pavillon de deux étages construit en 1911, face au parc Villon, aménagé par le paysagiste français en 1892. Intellectuels, artistes, noceurs et riches paulistes *en font le haut lieu de la vie* sociale. Il le restera jusqu'à sa démolition en 1950, quand la Paulista prend son visage moderne.

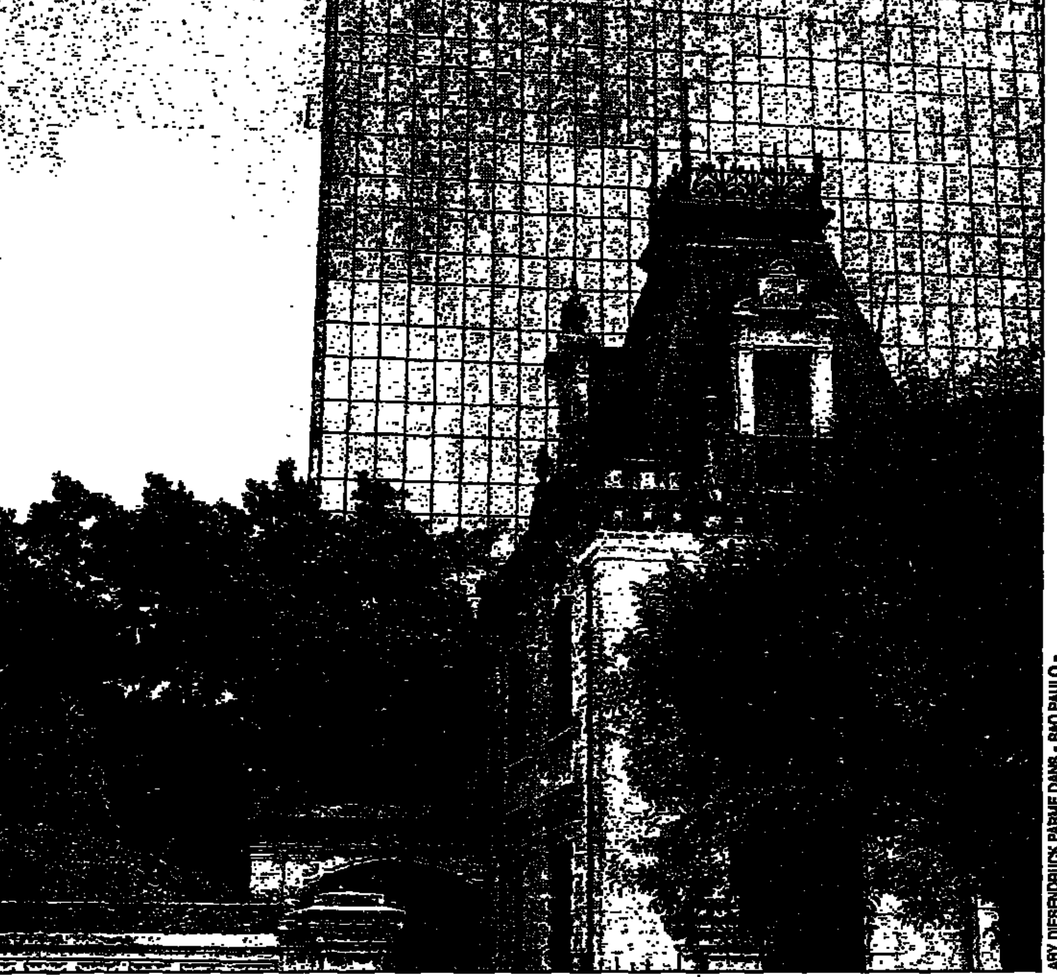
De l'ère caféière, il reste peu de chose aujourd'hui. L'absence de règlements urbains, l'anarchie *des permis de construire* et l'absence de lois respectées sur le classement des monuments historiques ont eu raison des somptueuses baronnies du début du siècle. Le premier coup porté aux temps anciens fut la construction du Conjunto Nacional, symbole de « *l'architecture bossa nova* », de la modernité brésilienne de l'après-guerre. En 1955, l'architecte David Libeskind conjugue les différentes facettes de la vie contemporaine : à l'horizontale, les bureaux avec jardins suspendus ; à la verticale, la partie résidentielle. D'amples galeries finement pavées, des boutiques, des bars, des ascenseurs rapides. Cinq ans plus tard, l'architecte Lina Bo Bardi commence la construction du Musée d'art moderne de Sao-Paulo (MASP), vaste rectangle de béton suspendu par quatre piliers, qui sera inauguré par la reine d'Angleterre, Elisabeth II, en 1968.

Le boom immobilier de l'après-guerre et la lente hémorragie des résidents qui l'a accompagné a privé l'avenue de ses allures bigarrées, de ses marchands ambulants et de ses retaurants traditionnels. A son extrémité, l'édifice Chypre, le restaurant Riviera ou l'église de l'école Sao-Luis, décorée de deux colonnes roses, rappellent un temps où l'avenue était habitable. A l'autre bout, les antennes de TV Gazetta affirment qu'on y communique et qu'on y travaille. Entre les deux, l'épis de marbre rose et de verre fumé de la banque Safra, construit par l'architecte Mauricio Kogan (seize étages, un investissement de 40 millions de dollars en 1988), la pyramide de la FIESP, la toute-puissante fédération des industries de Sao-Paulo (130 millions de dollars), le cône de la banque Sumitomo, les 96 mètres de granit du City Corp Center (la City Bank), imaginé par l'Italien Gian Carlo Gasperini, agrémentent la collection des visions cartes postales de la Paulista.

Aujourd'hui, selon un architecte brésilien, *« au moins 30 % des constructions de la Paulista sont obsolètes »*. Il faudrait changer les règles. Pour avoir essayé de les infléchir, Luiza Erundina, maire (PT gauche) de Sao-Paulo *de 1989 à 1992, a bien failli s'attirer* de graves ennuis. Construite au début des années 30 par Marcello *Piacentini, architecte néo-classique* très apprécié du pouvoir italien de l'époque fasciste, la maison Matarazzo a résisté aux assauts conjugués des promoteurs immobiliers et des héritiers de l'empire industriel Matarazzo, aujourd'hui en faillite. *« En 1989, j'ai reçu un coup de téléphone m'avisant que la maison Matarazzo, qui occupe un grand terrain boisé de la Paulista, avait implosé*, explique la philosophe Marilena Chaui, alors chargée des affaires culturelles de la municipalité. *La famille Matarazzo, par peur du classement, avait truffé la villa d'explosifs. Malheureusement, l'architecture fasciste est d'une solidité à toute épreuve. »* La municipalité annonce son intention d'en établir le classement définitif et d'y installer un Musée du travailleur. Le scandale est immense. *« On nous disait : les ouvriers n'ont rien à faire au cœur du système financier de Sao-Paulo, c'est une hérésie. »*

La maison est placée sous protection policière. Ce qui n'empêche pas le petit-fils du comte Matarazzo de glisser des pains de dynamite dans les fondations. Une deuxième implosion est évitée de justesse, avec sirènes de police et traques nocturnes. Depuis, l'affaire est devant la justice. *« Nous étions parvenus à un accord*, ajoute Marilena Chaui. *Nous la classions, nous y installions un Musée des industries, nous gardions une partie du jardin, comme cela a été fait pour le musée de la Casa das Rosas, et les promoteurs construisaient un édifice moderne à côté. »* Depuis, la municipalité a changé de main, l'immense maison Matarazzo, vitres éclatées, portes béantes, est posée au milieu d'un jardin en friche, sombre point d'interrogation sur l'avenir de l'avenue fétiche.

De notre envoyée spéciale
Véronique Mortaigne


ARY DIESENDRUCK PARME DANS • SAO PAULO •

La Casa das Rosas

PIGNON SUR RUE

Livraria Cultura
Dans le Conjunto National, une des librairies les plus célèbres de Sao-Paulo. *On y trouve Faulkner en* anglais, Chateaubriand en français, des livres de classe, les dernières parutions brésiliennes. Le samedi matin, la librairie se transforme en forum culturel : on y parle, on y boit, on y débat.

Café Spot
Le repère des artistes et branchés de la capitale culturelle et économique du Brésil. Salades, club-sandwiches, grillades, l'intelligentsia garde la ligne, tout en buvant des bocks à la sortie du théâtre. Coincé entre deux murs géants de verre et de béton, que sont les immeubles de la Caixa economica (la caisse d'épargne). La musique est bonne, mais au Brésil les endroits à la mode changent si vite... A l'occasion de la Coupe du monde de football, un écran de télévision géant avait été installé sur l'esplanade en face de l'immeuble. Pour la foule, avant la fête.

Café Odéon
*Avec la Casa das Rosas et le McDo*nalds, le café Odéon est un des derniers vestiges de l'Art nouveau. La maison date de 1904. Elle fut construite par la famille Franco de Melo, *au temps glorieux du café*. Inhabitée depuis 1950, en instance de classement depuis de longues années, la maison du richissime baron du café a été reprise par un de ses héritiers, qui y a installé un bar. Ecran vidéo, colonnades, peintures éraflées, photos d'époque, meubles reconstitués.

Le parc Trianon
Héritage du parc Villon, amenagé par le paysagiste français en 1892. Le souvenir de *la forêt du littoral sud*, de ses essences originales, flotte dans ce dernier carré de végétation de la mégalopole (population estimée de l'agglomération pauliste : 20 millions d'habitants). On le *dit* dangereux : pickpockets et bandits urbains y feraient la loi. A traverser sans appareil photo, sans montre et sans collier.

Le MASP
Construit par Lina Bo Bardi, une des *figures majeures de l'architecture pau*liste, le MASP, une fondation privée appartenant à la famille Assis de Chateaubriand, fut le premier musée d'art moderne du Brésil. L'étonnante sub*tilité des volumes et des équilibres (un* rectangle de béton, quatre piliers peints de rouge) permet d'embrasser la vallée du Anhagabau, où se situe le « grand centre » ville. Le restaurant est des *plus agréables, et les expositions y sont* dignes des plus grands musées mondiaux. Concerts. La fondation connaît cependant des difficultés financières qui entravent son action.

Casas das Rosas
Une maison construite « à la française » en 1928, par l'achitecte du théâtre municipal, Ramos de Azevedo, pour sa fille. Restaurée en 1980, classée monument historique cinq ans plus *tard, elle abrite* des galeries d'expositions d'art contemporain. Une partie de la roseraie des anciens propriétaires a été conservée, malgré la construction toute proche d'un complexe bancaire. *La Paulista abrite également deux* centres culturels d'importance : le teatro Sesi (dans l'immeuble de la FIESP, la Fédération des industries de Sao-Paulo), l'Instituto cultural Itau (une banque).

RIVERAIN

Conjunto National, bureau 702

Bureau 702, septième étage par l'ascenceur de gauche. *Depuis que le Cabinete Cultura* a quitté la maisonnette d'un des innombrables quartiers résidentiels de Sao-Paulo pour s'installer au Conjunto National, hauts lieux du modernisme de l'avenue Paulista, il faut attendre sagement *son tour devant les ascenseurs surchargés* avant de *rencontrer Emilio Khalil, consul*tant culturel, qui fut d'abord journaliste, puis manager d'une des meilleures troupes de danse du Brésil, le Grupo Corpo, avant d'assumer la direction de l'Opéra-Théâtre municipal de *Sao-Paulo, jusqu'en 1992.*

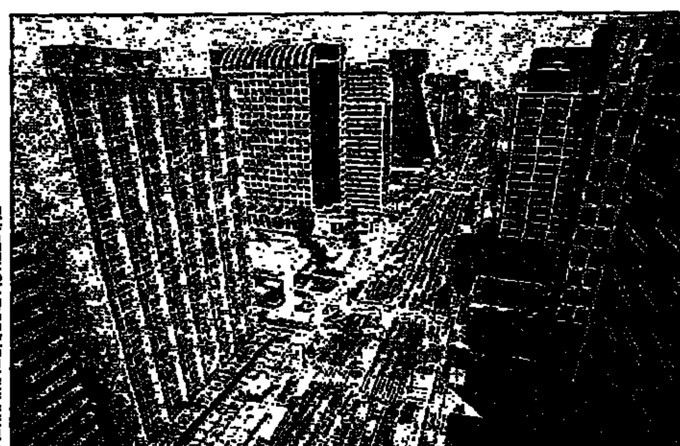
Le Conjunto National – apparu en même temps que la bossa-nova, à une époque où le démocratique président Jucelino Kubitschek voulait doter son *pays d'une nouvelle capitale*, Brasilia – est l'inattaquable symbole de l'arrivée des temps nouveaux sur l'avenue. A peine démodé, le Conjunto National abrite aujourd'hui essentiellement des bureaux, au détriment des anciens appartements. *Il a* pourtant conservé ses habi*tudes : les petits cafés pris dans* le hall, la Livraria Cultura du rez-de-chaussée, où tous les samedis, poètes, artistes et intellectuels viennent déguster de la *cachaça* (alcool de canne à sucre) et de la bière sur la terrasse intérieure improvisée à cet effet.

Entre un cabinet d'avocats et une agence de voyages, le Cabinete Cultura n'affiche pas ses prétentions. Ici, tout le monde est logé à la même enseigne *égalitariste, une pièce*, un numéro, autant de fax, de téléphones et d'ordinateurs que l'on veut. Emilio Khalil, en déménageant, a emporté un gros buste de Molière qui lui a été offert en France. Sur la Paulista, il entretient des relations de proximité avec le monde. Fils de Libanais maronites, *né à Zahle et arrivé* au Brésil à l'âge de sept ans, le *personnage se définit comme « un enfant de l'asphalte, amoureux de l'urbain et du presse-bouton »*. Sa ville d'adoption, Sao-Paulo, a peut-être la mémoire courte, mais elle vibre *encore d'un passé prestigieux.* Sarah Bernhardt y vint dès 1886, et *« en 1952, par exemple, le Théâtre municipal affichait une* Traviata *chantée par Caruso et, en alternance, la Callas et la Tebaldi »*.

Cosmopolite et vibrante, *riche* de ses vingt et un cinémas, de ses cafés branchés et de ses rues perpendiculaires qui en descendent charriant leur lot de restaurants syro-libanais ou italiens, la Paulista est, pour Emilio Khalil, *« à la fois le fascinant modèle de la non-mémoire urbaine et la mémoire de la ville, de ces quatre cents familles très fermées qui ont dominé le pays et qu'aujourd'hui les banques et les pouvoirs financiers remplacent. Ou nourrissent »*.

« Sur cette avenue, ajoute Emilio Khalil, *un immense effort d'américanisation a été mené, après la consécration du chic français. La Paulista est « l'ordinateur en chef » de Sao-Paulo, une ville qui travaille sans cesse. Ici, je suis à une encâblure des sponsors, des centres culturels privés, des pouvoirs de décisions.* [...] *L'avenue,* conclut-il, *est truffée d'incongruités et de surprises : le parc Trianon, dernier morceau de forêt atlantique dans cette ville où l'on se perd dans les bretelles d'autoroutes et le béton. Les rosiers de la Casa das Rosas. L'art moderne. »* La foule, d'étranges périodes de calme au milieu d'une agitation constante.

V. Mo.


ABRIL IMAGEN/LUIZ AURELIANO

« Sur cette avenue, un effort d'américanisation a été mené. »

Gavarnie :

Célébré par les voyageurs du XIXᵉ siècle, poètes et montagnards, « l'édifice le plus mystérieux du plus mystérieux des architectes », selon Victor Hugo, continue d'exercer une fascination qui ne se dément pas. Foules, succès,... mais comment rester un grand site naturel ?


CARLOS MUNOZ-YAGUE

La cascade « tombe comme un nuage qui descend, ou comme un voile de mousseline qu'on déploie ; l'air adoucit sa chute ».

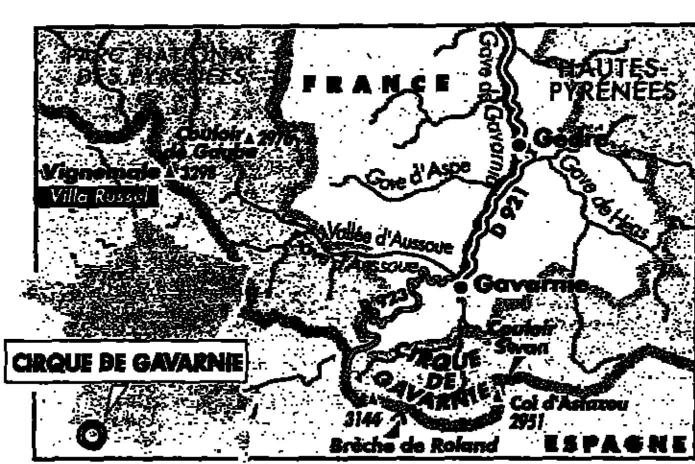
L'écrivain allemand Kurt Tucholsky, qui se suicida pour échapper au nazisme, a qualifié un jour Gavarnie de *« spectacle national obligatoire »*. Le visiteur vient à Gavarnie pour vérifier les dires de son livre de géographie. Gavarnie : cela sonne comme le roc dont est fait le cirque. Il y a déjà beaucoup de calcaire dans ce mot.

Face à ce morceau d'anthologie géologique, les géographes sont un peu pris en flagrant délit d'imagination, ils connaissent des vertiges d'écriture. Ils jonglent dans les failles et les plissements, repèrent les effondrements, débusquent les compressions et les entassements. Gavarnie est un poème géologique, dont ils cherchent constamment à déchiffrer les écritures. Sans doute est-ce à la fin du siècle passé que Gavarnie entre en force dans nos manuels scolaires. La géographie à l'époque faisait irruption à l'école où elle était priée après la défaite de 1870 de participer à la tâche de redressement national. A l'extrême limite du territoire, Gavarnie serait déjà un bastion bien français. Roland et Durandal veilleraient au créneau. Les historiens sont perplexes d'ailleurs sur l'origine de la brèche de Roland – l'appellation existe, semble-t-il, depuis au moins le XVIᵉ siècle – car le paladin signa ses exploits à Roncevaux, qui se trouve bien éloigné du célèbre site. Il y a déjà Versailles dans ce palais de pierre, Gavarnie est un avant-goût de la grandeur et de la belle ordonnance française.

Gavarnie, en fait, est une production du XIXᵉ siècle, de ses littérateurs-voyageurs – Victor Hugo en tête – dont nous recueillons aujourd'hui encore les fruits de l'imaginaire. Ce n'est pas par hasard que les organisateurs des pèlerinages de Lourdes programmeront massivement à partir de 1958 – date du centenaire des « apparitions » – une « sortie » à Gavarnie : ils savent que l'oreille est attentive au seul nom du célèbre site. Sous le pèlerin, l'écolier sommeille. Les foules qui « montent » aujourd'hui à Gavarnie ont l'habitude des sanctuaires.

Le voyage de Victor Hugo, accompagné de Juliette, date de 1843. La géologie hugolienne est incertaine, dit-on : elle empile du gneiss et du granit, là où il n'y a que du calcaire. Mais elle a du souffle. Hugo a trouvé là un site à la mesure de sa démesure. *« Une goutte d'eau a fait cela. »* Obsédé même par *« la molécule d'eau qui coule du ciel noir »*. Dieu est sans doute le seul acteur capable d'animer un tel théâtre. *« Vois : l'homme fait ici le bruit de l'éphémère ! »* Rochers à têtes d'éléphants supportant des *« étraves énormes »*. Bas-reliefs étranges. Mélange d'architecture *« syriaque »* et *« romaine »*. Est-on en présence d'une montagne ? *« Qu'est-ce donc que cet objet inexplicable »*, ni tout à fait montagne ni tout à fait construction humaine ? *« C'est l'édifice le plus mystérieux du plus mystérieux des architectes, c'est le colosseum de la nature : c'est Gavarnie. »* Le cirque est bien une œuvre d'art, un *« édifice fou »*, dépassant les plus grandes constructions bibliques ou mythologiques. Au retour, au village, il note : *« Jolie fille au profil grec et au regard raphaëlesque, qui garde mon cheval* (1). »

Tout au long du XIXᵉ siècle, les récits font assaut de métaphores. Le cirque devient vite amphithéâtre, naumachie, temple ou sanctuaire. Chacun veut apporter sa pierre – sa page – à l'édifice littéraire qui est en train de s'élever. Et l'emphase ou la grandiloquence sont trop souvent la seule réponse au spectacle de l'inconcevable. A quoi s'ajoute *« l'effroi »* que provoque encore le voyage en montagne, par des chemins *« lugubres et hideux »*, le long de ravins au fond desquels *« le gave jette sa plainte rauque et caverneuse »*. Et la muraille n'en finit pas de se dérober à mesure qu'on s'en approche. La tour de Babel, les pyramides d'Egypte, jouets ridicules, que n'entasserait-on dans l'enceinte sublime, combien même d'armées napoléoniennes ne ferait-on manœuvrer ? Gavarnie *« terrifie »*, Gavarnie *« foudroie »* d'admiration, Gavarnie *« ressuscite »* comme si le site avait un pouvoir thaumaturgique. L'homme dans ces solitudes n'est point tout à fait perdu, puisque la nature semble pensée et capable de faire œuvre humaine.



Le voyage de Taine (1855), qui rédige un guide pour la maison Hachette, bien que soucieux de garder ses distances, est significatif. Dans la gorge de Scia, noyée dans le brouillard, on croise un enterrement, deux hommes portent un petit cercueil, derrière viennent *« quatre pâtres »*, capuchons bruns relevés, et *« quatre femmes en mantes noires »*, poussant des lamentations *« monotones et perçantes »*. Puis l'aspect de la vallée devient *« formidable »*. Les éboulis de pierre de Coumély lui font penser à des *« troupeaux de mammouths, gigantesques et effrayants »*. La montagne, *« dans un accès de fièvre, a secoué ses sommets, comme une cathédrale qui s'effondre »*. Puis c'est l'attente du choc esthétique du cirque. *« Le mur est d'un seul bloc, inexpugnable. »* Clou de l'expédition, but de ce voyage initiatique, la cascade *« tombe lentement, comme un nuage qui descend, ou comme un voile de mousseline qu'on déploie : l'air adoucit sa chute»*.

Vigny, qui écrira ensuite *le Cor*, Flaubert, qui venait de passer son bac, Viollet-le-Duc, adolescent aussi, dont le compte-rendu, sans pompe, émouvant, sonne juste, le dessinateur Gavarni – il troque son patronyme Chevalier contre celui du cirque –, et bien sûr George Sand, tous édifient la légende gavarnienne. Mais durant cette ère de pyrénéisme romantique, qui a débuté plus précisément à la fin du XVIIIᵉ siècle avec les ascensions de Ramond de Carbonnières, qui le premier associe Gavarnie aux exploits de Roland, il y a aussi tous ceux qui ne sont pas tenaillés par un désir de plume, et qui signent le livre d'or de la fameuse auberge des *Voyageurs*. Celle-ci, tenue encore aujourd'hui par un descendant de la famille Vergez-Bellou, qui y officiait au début du XVIIIᵉ siècle, mériterait un classement, tant elle contient de mémoire du site.

En 1808, par exemple, Hortense de Beauharnais, venue de Cauterets où elle prend les eaux, affirme avoir passé sous la soupente rustique la nuit *« l'une des plus heureuses de sa vie »*. Le futur Napoléon III naîtra neuf mois plus tard, et l'on se demandera si un pâtre robuste n'avait pas illuminé sa nuit gavarnienne. Les femmes semblent plus audacieuses que les hommes. En 1809, la duchesse d'Abrantès, à l'assaut du Vignemale, passe à l'auberge, portant *« guêtres, pantalon de nankin, redingote de casimir, et une grande capote de batiste écrue »*. Nouvelle duchesse, en 1828, celle de Berry, qui se fait traîner en chaise à porteur jusqu'à la brèche de Roland par trente guides avec une suite de vingt personnes. Toute l'Europe semble accourir dans ce *« pays de loups »*, cette *« tanière d'ours »* à l'extrémité de la France, et les yeux et les âmes se sont préparés au grand rendez-vous. Sur les mules qui mènent les pèlerins jusqu'à l'antre suprême, conduits par des *« guides à l'allure sauvage »*, passeurs d'une sorte d'au-delà, *« on fait silence, et le cœur bat bien fort dans les poitrines »*.

Avec Ramond, un autre homme, mais dans la seconde partie du XIXᵉ siècle, le comte Henry Russell (1834-1909), marque l'histoire de Gavarnie et du Vignemale. L'heure est à la conquête alpine. Le dernier grand sommet hexagonal, la Meije, tombe en 1877. L'ascensionisme mondain fait place à l'alpinisme, que pratiquent des esthètes de la bonne société, qui tiennent une comptabilité minutieuse de leurs premières. Henry Russell, aristocrate pyrénéen de mère irlandaise, qui a déjà traversé le désert de Gobi et doublé le cap Horn, est vite connu à l'auberge des *Voyageurs*, où il a sa table réservée. Le comte est un excentrique. Alors qu'au même moment dans les Alpes certains conquérants écument les sommets la mine sinistre, comme en Oisans Miss Brevoort et son neveu le pasteur Coolidge, Henry Russell joue les hédonistes, fait creuser sur les flancs du Vignemale des grottes, la « Villa Russell », où il reçoit avec faste ses invités. Il y a même une grotte pour les dames, et une autre pour les guides. Il veut démontrer en fait que la construction des refuges agresse le paysage. Silhouette donquichottesque, le chef couvert d'un feutre mou en forme de plat à barbe, Russell pose en peau de bête, sa tenue de bivouac, ou armé de son piolet, long comme une lance. Le « troglodyte des neiges » s'offre une ultime excentricité : il passe un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans avec les autorités pour la location du Vignemale. Il peut alors s'enorgueillir de *« posséder la propriété la plus haute d'Europe »*. Il fondera aussi à l'auberge des *Voyageurs* la société Ramond, sur le modèle de l'Alpine Club de Londres.

Un jour d'août 1889, une cordée, composée notamment d'Henri Brulle et des deux guides de Gavarnie, Célestin Passet et François Bernat-Salles, qui viennent d'effectuer la redoutable première du couloir de Gaube, dans la face nord du Vignemale, fait irruption à la « Villa Russell ». Le comte en éprouve de la contrariété.

TÉMOIGNAGE

Les limites du succès

Bastien Cumia-Passet est le descendant de la plus grande famille de guides des Pyrénées. Célestin et Henri Passet, de Gavarnie, réalisèrent plus d'une centaine de « premières » à la fin du siècle passé. Bastien Cumia-Passet lui-même a été guide après la guerre.

« Qui étaient Célestin et Henri Passet ?

– C'étaient deux cousins. Ils emmenaient avec eux des clients très riches. Ils faisaient jusqu'à trente-cinq courses par saison. Un jour, mon grand-père Henri a mené un client qui s'appelait Swan dans un couloir de glace à l'Astazou. Il a taillé sept cent vingt marches en tête. Eh bien, le couloir s'est appelé Swan. Le client était roi, les guides étaient presque des esclaves. Célestin lui a fait le couloir de Gaube en tête. Cela aurait pu s'appeler la voie Célestin Passet. Leur vie était très dure, mais c'étaient des hommes forts, des rustres, des terribles.

– Et Gavarnie aujourd'hui ?

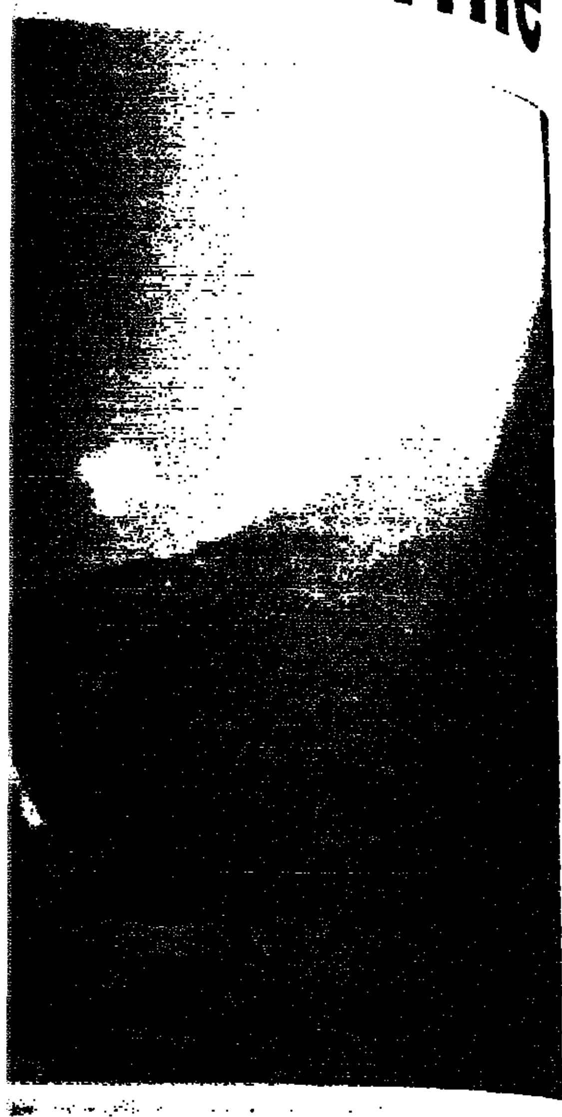
– Il y a trop de monde. Les touristes eux-mêmes sont mécontents. Ils ne peuvent pas apprécier ce qu'ils viennent voir. En montagne, il faut de la tranquillité pour observer. Et puis, toute cette foule, ça ne rapporte pas plus à la commune. Autrefois, on vivait plus à l'aise et plus heureux. Il y avait les réunions des guides autour d'un vin chaud. Moi, j'ai commencé le métier comme porteur. Et, en fin de saison, les guides se réunissaient et on décidait si le jeune homme devait passer guide.

» A ce rythme, on ne gardera pas longtemps le cirque. Le flot touristique a encore grossi depuis trois ou quatre ans. C'est pire qu'en ville.

– Comment décrire le cirque ?

– Sa teinte n'est jamais la même tout au long de la journée. Au clair de lune, c'est une merveille, surtout l'hiver. Je sors, il fait très froid. La découpe des montagnes vous apparaît, comme si elle était faite au pinceau. Je peux fermer les yeux, et tout vous décrire. Je suis né là. C'est peut-être au mois de juin que le cirque est le plus beau. La verdure remonte au milieu de la neige. La cascade, qui reste gelée l'hiver, recommence à couler. C'est un bijou de la nature. Et pourtant il y a des gens qui repartent déçus. Cela me fait de la peine. »

R. G.



le grand cirque

En réalité une ère nouvelle vient de s'ouvrir dans la conquête des Pyrénées. Le pyrénéisme romantique et mondain qu'il incarne encore conserve certes ses adeptes. Le baron Bertrand de Lassus, autre dandy des cimes, organise par exemple des « campements » fastueux, où l'on boit le champagne frappé à la cascade, où l'on fait ses ablutions dans des lavabos démontables, où l'on transporte son cabinet de lecture et l'on pratique la photographie, tout cela sous la surveillance des prêtres qui célèbrent des messes et bénissent ces ébats. Mais un pyrénéisme sportif a fait son apparition. Henry Brulle est le chef de file de ces nouveaux grimpeurs qui ouvrent des voies dans le massif de Gavarnie, pratiquent, comme ils disent alors, les *« jeux du cirque »*. A ces jeux, commandés par leurs clients-acrobates, s'illustrent deux guides de Gavarnie, deux cousins, Célestin et Henri Passet, qui soutiennent largement la comparaison avec les grands guides alpins de l'époque, Michel Croz ou Christian Almer.

Le « roi » Célestin Passet (1845-1917), surnommé *« l'isard bipède »* par Russell, auteur de près de quatre-vingts premières, est le plus prestigieux des guides pyrénéens. Fasciné par ses dons, Brulle l'a emmené se mesurer aux Alpes, et, quand il revient à Gavarnie, Célestin *« sent très bien qu'il vient de recevoir l'ordination »*. Il grimpe à l'instinct, à la façon peut-être plus tard d'un Lachenal, et quand *« le morceau est de son goût »*, rien ne peut l'arrêter, au point qu'on s'arrache ses services et que le grand Whymper voudra l'emmener dans les Andes. La compagnie des guides de Gavarnie est alors à son apogée et compte peut-être une trentaine de brevetés. Mais Célestin est pratiquement son seul professionnel, et à un degré moindre son cousin Henri, qui dirige les campements du baron de Lassus et se déplace aussi à l'étranger. Le client continue à considérer le guide comme un valet particulier, aux compétences indispensables. La majeure partie des guides, petits propriétaires, complètent leur gagne-pain avec la location des montures et la conduite des touristes au cirque. Les femmes, à qui incombe en général la tâche, doivent avoir *« une tenue convenable »* et *« ne pas se disputer entre elles devant les étrangers »*, précise un règlement de 1888. Après les Passet, l'organisation de la compagnie décline.

Gavarnie ne sera pas Chamonix. *« Il ne s'est pas créé dans la population une culture alpinistique comparable à celle du milieu chamoniard »*, constate aujourd'hui Renaud de Bellefon. Gavarnie aurait-il même perdu la mémoire de ses hommes au piolet ? Gavarnie a trop à faire avec ses touristes pèlerins. Le cirque est exigeant. Il *lui faut être le premier servi.*

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) *Pyrénées*, *Voyages*, Victor Hugo, collection Bouquins, Laffont, p. 856 et suivantes. *Dieu*, Poésie, tome IV, collection Bouquins, p. 610 et suivantes.

▶ **Lire : – Revue *Pyrénées*, nos 170-171, spécial Gavarnie, 1992, revue éditée par la Direction des archives des Hautes-Pyrénées, 5, rue des Ursulines, 65013 Tarbes.**
– *Les Grands Guides des Pyrénées, de 1787 à 1918*, par Antonin Nicol, Pau 1989.

▶ **Renseignements : Office du tourisme de Gavarnie, 65120 Gavarnie-Gèdre. Tél. : 62-92-49-10.**

PÈLERINAGE

Site au naturel

JEAN-DANIEL SUDRES

Dès le début de la matinée, les Gavarniens guettent les premières reptations de la *« chenille processionnaire »* qui monte de la vallée. L'hydre renaît sans cesse, étend ses tentacules jusqu'au fond du cirque, et se retire à la première fraîcheur, ou lorsque la montagne se fâche. Cinq cent mille ou 1,5 million de visiteurs, on ne sait plus très bien. *« Cela fait cent ans que cela dure, sans publicité, sans marketing, cela vient tout seul »*, soupire Jean-Jacques Adagas, le maire de Gavarnie.

Fils d'un des derniers grands guides de Gavarnie – son père réalisa des premières dans le cirque et durant l'Occupation aida la Résistance à faire passer des réfugiés en Espagne –, Jean-Jacques Adagas se penche à la fenêtre de son bureau : *« Le matin, quand on ouvre ses volets, on commence par dire bonjour au cirque. Il n'y a pas deux minutes où il est pareil. Regardez, l'éclairage bouge sans arrêt »*. Les loueurs de montures, d'un pas lent, gagnent les points de rassemblement avec leurs bêtes. Gavarnie enfile sa tenue de Far West. A l'Hôtel des Voyageurs, le patron, Pierre Laterrade, jette un œil aussi sur le cirque : *« Tiens, le rocher vire au gris, c'est l'automne qui s'annonce »*.

Le village compte 178 habitants. *« Et 350 bourriques »*, n'oublient *pas de préciser les Gavarniens.* La « bourrique » fait partie du rituel, et du gagne-pain quotidien. Elle a survécu jusqu'ici à tous les périls, elle a triomphé de tous les projets de téléphérique, de funiculaire, d'autoroute promettant aux touristes de les propulser le plus rapidement possible au fond du saint des saints. Elle a tenu tête à l'automobile. Le 2 juillet 1990, sous l'œil de Brice Lalonde, a été signée avec l'Etat, le département et la région, une convention pour tenter de réhabiliter le site. On a commencé à remettre de l'ordre dans le stationnement, anarchique.

« Il faut s'organiser, insiste Jean-Jacques Adagas, « loueur » de montures lui-même, élu maire en 1989. *Il fallait d'abord créer des parkings. On a fait reculer les voitures. »* Faut-il à présent toucher aux animaux, les déplacer hors du village, en direction du site ? *« Certains me disent de ne pas y « toucher » : le pas des bêtes dans le village, c'est sympathique. D'autres me disent de les « virer ». On aurait ainsi un village plus propre. Mais je pense que c'est plus facile de tuer un métier que d'en créer un autre. Ici ce sont vingt familles sur les trente que compte le village qui se font un petit SMIC avec la location des montures. Cela vient en complément du reste, de ce que les gens peuvent gagner à la station de ski ou ailleurs. Nous sommes des pluriactifs, comme tous les montagnards du monde. »*

Gavarnie garde aussi un œil sur les « promoteurs » qui montent sans crier gare de la vallée. *« Des projets fous, j'en ai des kilos dans mon armoire,* explique Jean-Jacques Adagas. *Mais c'est notre bon sens paysan qui a empêché qu'ils se réalisent, ou, si vous préférez, l'économie du village. Notre façon de vivre finalement a protégé l'environnement. Au moment des élections, il y a des gens – des Pyrénéens même – qui viennent vous proposer un téléphérique. Maintenant je ne suis plus « sollicité », car nous sommes entrés dans une autre logique d'aménagement, de protection. Il vaut mieux jouer la carte du paysage que de risquer de le perdre. »*

Autre conséquence de la surfréquentation : le touriste ne fait que passer au galop au cirque, son obole est modeste, et les hôtels (600 lits environ), qui ont fait récemment un effort de rénovation, sont loin d'afficher complet. Quelques dizaines d'ascensionnistes, à la fin du siècle dernier, venant avec leur domesticité, engageant guides et porteurs, faisaient mieux vivre le village qu'aujourd'hui son million de visiteurs, fait-on observer à Gavarnie. Comment donc inciter à séjourner *plutôt qu'à passer, à découvrir* les pourtours du site plutôt qu'à piétiner sur les sentiers obligés ? L'image de pèlerinage touristique paraît difficile à modifier. Elle est dissuasive.

L'opération « Grand Site » lancée en 1990, qui prévoit un « toilettage » du village et la réalisation d'un espace culturel, l'inscription espérée du site au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le pari du Festival des Pyrénées, devraient contribuer à revaloriser Gavarnie. C'est du moins ce que l'on espère. *« Nous sommes en période de transition »*, assure le maire, un œil sur les premiers touristes de la matinée.

R. G.

Arômes corses

Quinze cents viticulteurs produisent en Corse des vins originaux qui s'accordent avec le caractère, le climat et la cuisine de ce terroir insulaire.

La civilisation antique de la vigne a rencontré en Corse un terrain propice. L'histoire et l'archéologie nous font souvenir, sur la plaine orientale, d'Alelia la phocéenne, qui deviendra Aléria la romaine, aujourd'hui siège des grandes caves coopératives de l'île enrôlant les gros bataillons de la viticulture locale. Strabon, Diodore de Sicile et Virgile furent amateurs de vins corses. Sénèque aussi, sans doute. La Corse fut-elle sur le chemin d'Ulysse et de ses compagnons ? Mais dès cette époque l'olivier, le châtaignier, le mûrier et la vigne étaient des cultures civilisées.

Au cap Corse, cette péninsule escarpée aux murets fleuris, aux pittoresques villages perchés dissimulés au regard des navigateurs, envahisseurs potentiels, l'on comptait plus de 1 000 hectares de vignes au dix-neuvième siècle. Une centaine d'hectares subsistent aujourd'hui au bout du cap (Coteaux du cap Corse, AOC), plantés de malvoisie, de *genovese* pour les blancs ; *muscatello* et *aleatico* pour les muscats, parmi les meilleurs de la Méditerranée (*muscatello* du Clos Nicrosi, famille Luigi, propriétaire à Rogliano).

A la base du cap, ce sont les versants ensoleillés du golfe de Saint-Florent qui produisent le patrimonio, l'appellation d'origine contrôlée (AOC) la plus connue de Corse. Le cépage *nielluccio* trouve ici sa perfection. Il aime les sols marno-calcaires du Nebbio, cette « île » dans l'île, dont la nature géologique est l'incontestable facteur de qualité du vignoble de Patrimonio, premier AOC de l'île en 1968, soit 450 hectares cultivés par une quinzaine de viticulteurs. Vinifié en rouge, c'est alors un vin charpenté à la robe éclatante, que Dominique Gentile et son fils Jean-Paul, œnologue diplômé, travaillent en deux qualités (macérations courte et longue) dans leur très technologique cuvier (1).

Pour beaucoup de touristes, c'est le vin de l'été ; celui qui accompagne rôtis et grillades. Mais, élevé dans la durée, il sait aussi amplifier, développer son caractère et affirmer ses arômes avec les années. Le cépage *vermentino* donne le vin blanc de Patrimonio. C'est le malvoisie de la Corse, cépage blanc par excellence. Les AOC peuvent en contenir jusqu'à 75 %, comme en Espagne, ou bien au Portugal. En vendange tardive, c'est un vin doux associé aux muscats que la famille Gentile prodigue auprès de quelques chefs avertis, tels Alain Ducasse, Pierre Gagnaire ou Christian Conticini.

C'est par ces cépages traditionnels et autochtones – *nielluccio, vermentino, sciacarello* – que les vins corses ont quelque chance d'imposer leurs AOC, à l'« exportation », vers le « continent » ou la Communauté européenne. La Corse est la plus élevée des îles de la Méditerranée et dispose en certaines régions d'un climat humide et frais. C'est le pays des mille vallées, et les sols multiples offrent des vins aux arômes pluriels. Les vins de dessert se marient avec le fromage de brebis du val d'Asco, du Niolo et avec le roquefort, bien sûr, dont les brebis corses ont *été*, longtemps, les troupes supplétives ! La « route des vins » entraîne le flux touristique de l'été et fait connaître le produit. Le tourisme européen est une chance à saisir pour la Corse. Ce ne sont pas ses 230 000 habitants qui peuvent consommer le produit de 1 500 viticulteurs recensés. D'autres régions de la Corse produisent des vins soignés, tel le Clos Landry, à Calvi, propriété de la famille Sauvageot : 40 hectares d'un seul tenant aux rosés séduisants (Fabien Paolini, gérant-récoltant).

Les Corses, dans leur île, sont les plus hospitaliers des hôtes. Ils ne sont pas moins nombreux qu'à Paris, où pourtant les restaurants corses sont rarissimes. L'on y apprécie toujours le pâté de merle, bien plus prisé que le foie gras. Permis ? Interdit ? Les usages insulaires ne coïncident que partiellement avec la législation connue sur le continent. Et puis ces oiseaux, ainsi que bien d'autres, sont nourris d'olives, de baies de myrte et d'arbousier. Ils ont une succulence qui brave le procès-verbal ! Accordons ce bouquet de saveurs avec un patrimonio, dont quelques grappes, par gros temps, recueillent, dans la Conca d'Oro, les embruns de la Méditerranée. La bonne table, à mi-route du cap, sur la vertigineuse côte ouest, en vue du pain de sucre de la Punta Minervio, est U Scogliu (Au Rocher, Punta Cannelle 20217, Canari, tél. : 95-37-80-06). On y trouve les produits de la mer, langoustes et cigales, pêchés à Centuri, ou, à défaut, le délicat chapon, poisson de roche à chair ferme, pour les moins fortunés.

A Paris, les frères Raffiani, fondateurs du Vivario (6, rue Cochin, 75005, Paris, tél : 43-25-08-19. Fermé dimanche, samedi midi et lundi midi), qui reste une bonne ambassade de l'île de Beauté, sont désormais installés à La Main d'Or (133, rue du Faubourg Saint-Antoine, tél. 44-68-04-68. Fermé le dimanche). C'est une brasserie de quartier où, le soir venu, les habitués viennent parler du pays et déguster le *lonzu*, les *figatelli* et le cabri rôti. Accueil d'une grande courtoisie. On y trouve quelques vins de l'île. L'addition ne dépasse guère 150 F. La Corse sur votre table – la farine de châtaigne, la charcuterie, le fromage et les gâteaux – se prépare grâce au traiteur Henri-Ceccaldi (21, rue des Mathurins 75009, Paris, tél. : 47-42-66-52).

Maître de Moro-Giafferi, illustre enfant du pays et avocat, prétendait qu'après un repas arrosé au patrimonio, au prétoire, *« la plaidoirie partait toute seule »*. Certes, le *lonzu*, et toute la charcuterie du pays réclament les fruits de la *castagniccia* (châtaigneraie), la neige des lointains, du côté de Vizzavona, l'ocre des montagnes et l'odeur du maquis. La regrettée Manouche, à la ville épouse Carbone, sortait parfois de son sac, lors de sorties nocturnes, un bouquet de thym, et disait à qui voulait l'entendre : *« C'est tout le parfum du maquis ! »* Hormis les vins, ces concentrés du terroir, les saveurs ne s'exportent guère, et la Corse estivale garde en son jardin secret le pain cuit non loin du moulin à huile. Avez-vous essayé la tartine de pain, avec l'huile, le sel et la *nebida* (menthe sauvage) ou le basilic ? Un peu de fromage de brebis, un verre de vin, c'est un repas d'hier ! A moins de lui préférer, en dessert, le *brocciu*, relevé d'un trait d'*aquaviva*. Au sud, vers Fozzano, sur la route de Propriano, il y a quelques lustres, un brave homme était assis devant la grille fermée de sa propriété, signalée par un panonceau du tourisme « Michelin » comme le tombeau de la « véritable » Colomba, l'héroïne de Prosper Mérimée. Il accueillait avec un franc sourire les touristes, en disant : *« C'est là ! Et cela ne se visite pas ! »* Ingénuité insulaire, ou, qui sait, réflexe de légitime défense ?

Jean-Claude Ribaut

(1) Dominique Gentile, Olzo, 20217 Saint-Florent. Tél. : 95-37-01-54

▶ **A lire : *Une vigne sur la mer*, Raffali, Bernard et Jacqueline Sauvageot. Grasset. 1980.**

TOQUES EN POINTE

Paris Main-d'Or

Pas de concession au folklore dans cette honnête brasserie qui, à midi, fait le plein avec la clientèle du Faubourg (menu à 64 F). Les spécialités corses relèvent d'une carte confidentielle, sur demande. Les initiés ont alors le choix entre une dizaine de plats, la charcuterie (45 F), si savoureuse, l'omelette au broccio, et à Noël – les *figatelli*. Va pour la tourte aux herbes (20 F), les sardines et les cannellonis, farcis au broccio, avec quelques haricots en sauce. Les produits sont frais, la tomate est douce. Le patrimonio d'Antoine Arena (115 F) s'accorde avec la tripette (gras-double, bien relevé, à la tomate), à défaut de fressure de cabri, plat d'automne. Quelques fromages de brebis, pour finir, nécessairement. Jean-Jacques Raffiani, hôte exquis, montre les produits, explique les plats et parle du village, Vivario, où la *mamma* veille sur le terroir. Comptez 170 F à la carte – vin compris – pour la cuisine du pays.

▶ Paris. 133, rue du Faubourg-Saint-Antoine (75011). Tél. : 44-68-04-68. Fermé le dimanche.

Chez Marcel

Montparnasse a changé, mais ici, le temps s'est arrêté. Quelques strates ont-elles été ajoutées au classique décor de bistrot parisien ? Le « nouveau » patron, Jean-Bernard Daumail, ne sait pas trop ; il n'est là que depuis sept ans ! Une chose est sûre, le gras-double à la niçoise, l'andouillette grillée, le coq au vin – en alternance avec le petit-salé aux lentilles – figuraient déjà sur la carte il y a vingt ans ! Je ne le jurerais pas pour l'oreille de cochon à la vinaigrette, en revanche. Croustillante, savoureuse, c'est une trop rare et superbe entrée, comme l'artichaut, entièrement préparé et bien assaisonné. Les beaujolais sont ici chez eux. Une rareté, l'eau de Châteldon, la vraie rivale de San Pellegrino. A la carte, il faut compter entre 150 F et 200 F. Réservez, c'est prudent !

▶ Paris. 7, rue Stanislas (75006). Tél. : 45-48-29-94. Fermé samedi et dimanche.

8 1/2

Lorsque *Otto e mezzo* s'achève, le film commence... Lourd symbole pour un restaurant tout neuf, qui n'a de fellinien que son enseigne. Les « italiens », à Paris, font souvent preuve d'éclectisme ; le chef Umberto Creatini, un professionnel originaire de Cecina, propose au contraire une série cohérente de plats de Toscane. Le foie de lapin, par exemple, sauté au barolo et fleurs de câprier ; les *tortelli* d'épinards au fromage de Sienne et *erbata*, sorte de raviolis très moelleux, ou bien encore les *rombetti* (pâte à lasagne formant des losanges) aux cinq crustacés, soit une bisque relevée et parfumée. On pourra comparer le *pecorino* sarde avec celui de Toscane, sur un pinot blanc du Frioul. Et conclure avec la crème glacée à l'amaretto. L'ancien bâtiment industriel est devenu un décor milanais chic – tons d'orange patiné sur les murs, bois gris – conçu par l'architecte Carlo Lamperti. On ne fait pas la queue devant cette salle ; elle vaut une visite pourtant, avant que le film commence... Menu à 150 F. A la carte, comptez 250 F.

▶ Paris. Espace Kiron, 10, rue La Vacquerie (75011). Tél. : 44-64-11-50. Fermé samedi midi et dimanche

Le Sarladais

Josette et Jean Tartrou ont une vision non irrédentiste du Périgord : tripoux de Marvejols, brandade de morue et garbure béarnaise. On ne s'en plaindra pas, car les produits sont de qualité et la cuisine de ce restaurant cossu, très soignée. La salade de fonds d'artichaut, haricots verts et foie gras, dans la « formule affaires » à 200 F (le midi seulement), est particulièrement savoureuse, comme l'anchaut du Périgord (55 F), un filet de porc confit en gelée servi sur un lit de salade comestible. La brandade est un compromis – heureux – entre la tradition nîmoise et l'estofinade rouergate. La bonne affaire, dans ce quartier calme le soir, est le menu du dîner sarladais à 145 F. Il offre le choix entre six entrées et cinq plats ; par exemple, tagliatelles aux cèpes et foie gras, cassoulet périgourdin et tourtière flambée à l'armagnac. Avec un cahors, Château Coustarelle 1988 (120 F), ou le buzet « tradition » 1990 (110 F). A la carte, il faut compter 300 F. environ.

▶ Paris. 2, rue de Vienne (75008). Tél. : 45-22-23-62. Fermé le samedi midi et le dimanche.

Montparnasse 25

La cuisine de Jean-Yves Gého ignore les tics et les contraintes de la cuisine d'hôtel. D'où son succès, malgré les incertitudes sur l'avenir de la chaîne Méridien. Le décor Arts déco du Montparnasse 1925, après tout, est un bel écrin pour la cuisine de ce chef précis et inventif, qui fait merveille avec les crustacés, les poissons et les épices. L'étuvée de petits-gris, puis le bar poêlé à la peau croustillante étaient soutenus par un irouléguy, un blanc chatoyant du Pays basque. Les fromages sont ici l'objet d'un soin exceptionnel, comme les desserts, la pêche rôtie ou la truffe glacée. Le service est réglé de façon impeccable sous l'autorité de Jacques Daumain. A noter le « menu affaires », servi au déjeuner avec le choix de deux entrées, deux plats de poissons et de viandes ou volailles. Il est renouvelé chaque semaine (230 F). Belle cave des cigares et des alcools, avec un fort honorable vieux kirsch et le X. O. de A. de Fussigny. A la carte, 400 F. au moins.

▶ Paris. Hôtel Méridien, 19-25, rue du Commandant-Mouchotte. (75014). Tél. : 44-36-44-25. Fermé le samedi et le dimanche.

Le Bistrot de Paris

On y bousculait autrefois les usages et le « Tout-Paris » ; le voici bien rangé, aujourd'hui, *Le Bistrot de Paris* ! Les années ont passé, mais le charme continue d'agir. Une carte alléchante s'emploie d'ailleurs à satisfaire les habitués, sans lesquels il n'est pas de véritable bistrot. Le lundi, c'est l'andouillette à l'échalote ; blanquette le mardi ; pintade fermière « à la Doria » le lendemain ; jeudi, cassoulet ; vendredi, chou farçi. Vivement le samedi et les béatilles en feuilleté ! J'ai goûté récemment une délicieuse salade de crabe aux tomates confites (39 F) et un fondant de porc à la coriandre (80 F), arrosés d'un moulin-à-vent 1990. Moins de 200 F, c'est raisonnable.

▶ Paris. 33, rue de Lille (75007). Tél. : 42-61-16-83. Fermé le dimanche.

Le Monde

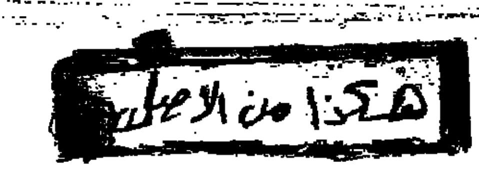
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



JEUX

PHILATÉLIE

Bicentenaire des Arts et Métiers

La Poste mettra en vente générale, lundi 26 septembre, un timbre à 2,80 F pour le bicentenaire du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

La Révolution française suscite un nouveau timbre. C'est en effet le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794) que la Convention a créé l'établissement, *sur la proposition de* l'abbé Grégoire (1750-1831), auquel fut consacré un timbre en 1990. Le CNAM, ouvert à tous, est chargé d'enseigner à des adultes engagés dans la vie professionnelle des enseignements adaptés au monde de l'entreprise (sciences, techniques, gestion) dans cinquante-trois centres associés, en province, dans les territoires d'outre-mer – comme celui de Papeete (Polynésie), qui a fêté ses quinze ans avec l'émission d'un timbre le 25 mai. *Il y a au total près de* 100 000 élèves inscrits au CNAM. Celui de Paris délivre chaque année 7 000 diplômes, dont 800 d'ingénieurs.



Installé depuis 1798 dans le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, *le Musée des arts et métiers* détient 80 000 objets relatifs à l'histoire des techniques, parmi lesquels le célèbre pendule de Foucault (1819-1868, timbre en 1958) représenté sur le timbre. Le réfectoire du prieuré abrite une bibliothèque de 130 000 volumes.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Pierre Béquet, est *imprimé en taille-douce en* feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée à Paris, les 24 et 25 septembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au CNAM, 292, rue Saint-Martin (accès par le 11, cours Lavoisier). A cette occasion, l'accès au Musée du CNAM sera gratuit de 10 heures à 17 h 30 ainsi que la bibliothèque, de 10 heures à 18 heures le samedi 24, de 10 heures à 15 heures le dimanche 25.

En filigrane

• **Catalogue officiel de Belgique.** – Le catalogue officiel de Belgique 1995 édité par la *Chambre professionnelle* belge des négociants en timbres est paru. Pour la première fois, un tiré-à-part reproduisant en noir et blanc le timbre d'usage courant à l'effigie du roi Albert II est offert en supplément *(695 francs belges, CCP* nº 000-2055913-95, préciser version française ou néerlandaise, La Poste, Service des collectionneurs, Centre Monnaie, B-1000 Bruxelles, Belgique).

• **Ventes.** – Vente sur offres *Feldman* (Paris, tél. : (1) 45-23-10-22) clôturée le 27 septembre. Au catalogue, 3 500 lots : France, *bel ensemble au* type *Blanc*, 1 F vermillon, colonies françaises ; Monaco (non émis *Concorde* des TAAF) ; monde entier (rubrique Zeppelins).

Ventes sur offres Fourcaut (Le Vésinet, tél. : (1) 39-76-01-07) clôturées les 12 *et* 26 septembre. Plus de 8 000 lots dont classiques de France (faux vermillon...), colonies, monde entier.

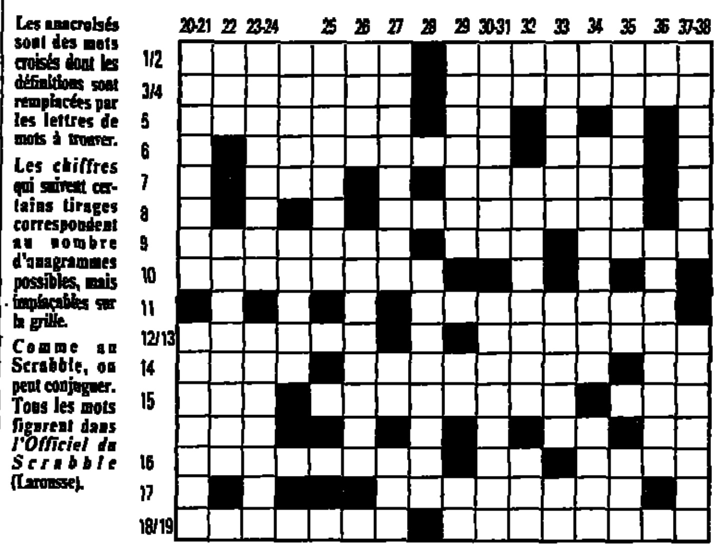
Anacroisés (R)

nº 832

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. BCEIMOR. – 2. ACHINOPR. – 3. AEEILNR (+ 2). – 4. CEEGHINR. – 5. BCEEERR. – 6. CINOORSS (+ 2). – 7. EEINOS. – 8. ACEINORT (+ 7). – 9. EEEIPST (+ 1). – 10. AEENRRRZ. – 11. EEILOPTX. – 12. AACNRU. – 13. AAENRSU (+ 1). – 14. EEFGISTU. – 15. ADEILSST (+ 1). – 16. AABCNORR. – 17. AILMNOSS. – 18. AAIINNS. – 19. ANORSSSU.

VERTICALEMENT

20. AACEEMNN. – 21. AABCINR. – 22. AAADEPRR. 23. CCEILRRU. – 24. AIMNORR. – 25. EEENORSU (+ 2). – 26. FINOORTU (+ 1). – 27. EEEEINRT. – 28. EMOSSTVZ. – 29. AENPRUU. – 30. EORRSST (+ 2). – 31. AILOPPSS. – 32. ACEEGLLS. – 33. ACFHII (+ 1). – 34. AEEINRRU (+ 1). – 35. AACEGNT (+ 1). – 36. CCEEEIRX. – 37. ENNOSTW. – 38. AAEERRS.

SOLUTION DU Nº 831

1. CAPTIEUX (CAPITEUX). – 2. ADAPTÉE. – 3. RENIANT (ENTRAIN, INTERNA RAINENT). – 4. RENACLER (RELANCER). – 5. TURONIEN, ère géologique (NEUTRINO). – 6. CAVISTES. – 7. REFRAIN (FARINER). – 8. CELERI. – 9. LENTILLE. – 10. ROUISSE (ROUSSIE, SOURIES, SURSOIE). – 11. *AUTISTE.* – 12. BANDOL, vin du Var. – 13. CAVATINE (CAVAIENT, ENCAVAIT, VATICANE). – 14. IMITES. – 15. RELISANT (TRENAILS...). – 16. ROYAUMA, (se) prélassa – 17. SOLERET (ROSELET, TOLERES). – 18. IMPUNITÉ. – 19. AMOROSO. – 20. NETSUKES. – 21. EPICENE (EPINCEE). – 22. TIREES (ETIERS...). – 23. CARACOLA. – 24. CORTINE, hormones du cortex (CROIENT, RECTION, TRICONE). – 25. APEURA. – 26. NOVENT. – 27. TIRAMISU, dessert. – 28. *INCISAIS.* – 29. TISONNE (ENTIONS, TENIONS, TENSION). – 30. ITALIEN (ENLIAIT, LIAIENT, LITANIE). – 31. *UNETELLE.* – 32. *NENETTE* (ENTENTE). – 33. OESTRES (STEREOS). – 34. ARBORER. – 35. SIRTAKI. – 36. *NELOMBO.* – 37. ANTIFEU, *inv.* (ENFUTAI, FUTAINE, INFATUE). – 38. ARGYROSE. – 39. ERRIONS (RONIERS). – 40. TARNAIS (ARTISAN...). – 41. FUYONS. – 42. SCOTOMES. – 43. ETERNUE (RETENUE). – 44. LECANORE (OLECRANE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 455

CORANISEZ, IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE !

Au cas où votre localité devienne, telle Folembray, le lieu de résidence forcé de barbus intégristes, nous vous *offrons aujourd'hui une brochette* ODS 2 de mots afro-islamiques pour vous permettre de tchatcher avec vos nouveaux hôtes.

Il existe quatre rites sunnites, dont les adeptes portent le nom d'HANAFITE (*HANAFI dans l'ODS 1*), CHAFIITE (CHAFII), MALÉKITE (MALÉKI) et HANBALITE (HANBALI). La viande d'animal tué selon les rites musulmans est HALAL, inv. (HALLAL est ODS 1) - SOUFI, n. et adj., *mystique de l'islam*, reçoit le féminin SOUFIE, ce qui n'est pas le cas de SUFI, sa graphie savante. Au Sénégal, le MOULOUD ou MULUD, *fête anniversaire de la naissance de Mahomet*, s'appelle le GAMOU.

Quittons l'islam. En Afrique du Nord, l'ADRAR est une montagne, la MÉHALLA une colonne en expédition. Les ASKARIS étaient les HARKIS (*nouveau féminin* HARKIE) des troupes coloniales allemandes et italiennes. Le CADOR n'est autre que le *CAÏD, et l'IBN, le BEN (fils de).* Le MILLIME est un millième de dinar tunisien, utilisé, entre autres, par les *SFAXIENS. Plus au sud, le DIBI est* une viande séchée très prisée chez les DAKAROIS. Parmi les bois « exotiques », *citons l'AZOBÉ, le DOUSSIÉ* et le WENGE, durs et lourds. La KORA est une harpe-luth jouée par les KORISTES en Guinée, Mali, Sénégal et Gambie. Le QUADO, réparateur de pneus au ZAÏRE, est la contraction de Cohadon, un des propriétaires de la Maison du pneu à Kinshasa.

Pour vous permettre de CORANISER ces mots (les apprendre par cœur), en voici quelques anagrammes. A vous de retrouver l'original : CORDA - FICHAI - SUÉDOIS - SCÉNARIO.

Michel Charlemagne

Anagrammes : CADOR, CHAFII, DOUSSIÉ, *CORANISÉ.*

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	IONCNUA			
2	N+TAOLHT	COUINA	H 4	22
3	ALT+EYUM	THON	G 6	28
4	LTU+EVAL	MAYE (a)	F 8	41
5	LLT+DERI	AVEU	E 10	35
6	T+ISAETL	DRILLE	D 9	38
7	NCETRNU	LESTAIT	15 C	83
8	NR+TEOLP	ÉCULENT	12 A	25
9	LN+AOIFE	PORTE	I 7	32
10	EIN+BRAE	FOCAL	B 10	36
11	MKEUGJA	CARIBÉEN	4 H	76
12	GMU+SE?D	JERKA	J 2	39
13	GMSU?+EE	DÉLESTAIT	15 A	41
14	FREGOH?	MÉJUGE(A)S	2 H	82
15	EFG?+TUA	RHÔ	1 M	30
16	IZPXIOW	E(N)FÛTAGE (b)	N 4	73
17	IOPX+USR	WITZ (c)	8 L	96
18	PR+ESDIE	SIOUX	O 11	47
19	SMBQNIR	PERSÉIDE	A 5	91
20	MNQR+NAL	IBIS	M 6	25
		QAT	I 13	18
				958

(a) Pierre en forme d'auge ; (b) FEUT(R)AGE, 11 H, perd un point ; (c) plaisanterie (helv.) ; EXPIIEZ, 11 L, 54.

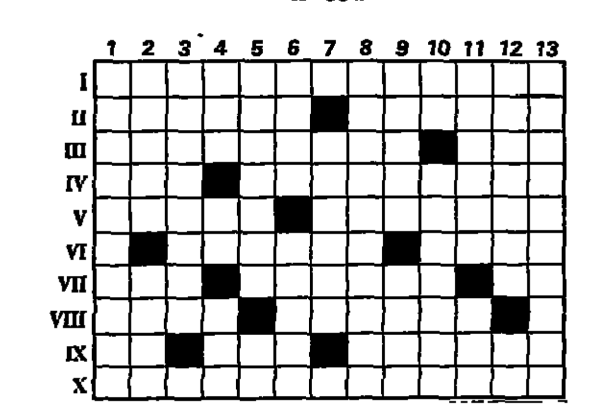
1. M. C. 794 (82,88 % !) ; 2. Fr. Lumbroso 790 ; 3. J. Boulin 772.

Lawn Tennis-Club de Saint-Mandé, 68, avenue des Minimes
Tournois le mardi, à 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Mots croisés

nº 831



HORIZONTALEMENT

I. Parfois nécessaires, toujours *contestés.* – *II. Progressa. Il a fait ses* preuves à la course. – III. On les voit au balcon. Dans le bon sens, elle n'a *plus son rôle* d'antan. – *IV.* Trouva un point d'accord. Civile ou intérieure. – V. Pronom. Faire bouillir. – VI. A trouvé sa place. Université. – VII. Pour le fourrage. S'allongent. Sont dans le ton. – VIII. Tus. Sans ressource. – IX. Pronom. Toujours de longue durée. Maladie de fleurs. – X. Appellent un juste châtiment.

VERTICALEMENT

1. Utiles avant les soldes. – 2. Alerte. Directement sur son banc. – 3. *Prêche, souvent dans le désert.* – 4. Roi. Préposition. Donne de l'esprit. – 5. Charge. Note. – 6. Donne une bonne *impression.* Va vers la mer. – 7. Un presque frère. – 8. Conduirent. – 9. Désormais aussi le samedi. Lac. 10. Réagit. Malheureux. – 11. Indigène. Aurait-on remué la salière ? – 12. Président. Article. – 13. Vous laissent pantois.

SOLUTION DU Nº 830
Horizontalement

I. Passepartout. – II. Impuni. Ouvre. – *III. Coi.* Félonies. – IV. Kurde. Iman. – V. Prières. Géra. – VI. Optimiste. Ec. – VII. Crête. Ausone. – *VIII. KO Erige. Ail.* – *IX. Epi. Osera.* Fl. – X. Trogne. Agile. – XI. Sénatoriales.

Verticalement

1. Pickpockets. – 2. Amour-propre. – 3. Spirite. Ion. – 4. Su. Déité. Ga. – 5. Enfermeront. – 6. Pie. Ei. Iseo. – 7. Lissage. – 8. Room. Tuerai. – 9. Tunages. Aga. – 10. Ovine. Oa. Il. – 11. Ure. Renifle. – 12. Testacelles.

François Dorlet

Echecs

nº 1604

MEMORIAL DONNER
Amsterdam, 1994

Blancs : J. Lautier.
Noirs : J. Timman.
Défense Nimzovitch.

1. d4	Cf6		19. Dxé5 (l)	f4+ (m)
2. ç4	é6		20. éxf4	Fh3 (n)
3. Cç3	Fb4		21. Rxh3 (o)	Db1 (p)
4. Dç2 (a)	d5 (b)		22. d5 ! (q)	Df5+
5. a3 (ç)	Fxç3+		23. Dxf5	Txf5
6. Dxç3	Cé4		24. Cé6 ! (r)	Cç2
7. Dç2	Cç6 (d)		25. Cxg7 (s)	Tf7 (t)
8. é3	é5 (é)		26. Cf5+	Rg8
9. çxd5	Dxd5		27. Ch6+	Rf8
10. Fç4	Da5+		28. Cxf7	Rxf7
11. b4 ! (f)	Cxb4		29. d6+	Ré8
12. Dxé4	Cç2+		30. dxç7 (u)	Rd7
13. Ré2	Dé1+		31. Fé5	Cxa3
14. Rf3	Cxa1		32. Fd3 ! (v)	Tf8
15. Fb2 ! (g)	0-0		33. Rg4	a6
16. Rg3 ! (h)	Rh8		34. Fxh7	Cç4
17. Cf3 !! (i)	Dxh1 (j)		35. Ff5+	ab. (w)
18. Cg5 !	f5 (k)			

NOTES

a) Il faut se souvenir du match du Tournoi des candidats entre J. Lau*tier et J. Timman, en janvier 1994,* remporté de justesse par Timman. J. Lautier s'était bien préparé pour lutter contre la « défense nimzo-indienne » et avait obtenu, avec les Blancs, une position souvent avantageuse. Les deux adversaires poursuivent ici leur combat, qui est d'un grand intérêt sur le plan de la théorie des ouvertures.

b) Ou 4..., 0-0 ; 5. a3, Fxç3+ ; 6. Dxç3, b6 ; 7. Fg5 (deuxième, sixième et huitième parties du match précité). Ou 4..., ç5 ; 5. dxç5, 0-0 ; 6. a3, Fxç5 ; 7. Cf3. Ou 4..., d5.

c) Le penchant de J. Lautier pour la paire de F est bien connu.

d) 7..., é5 semble prématuré : 8. é3 (ou 8. dxé5, Ff5 ; 9. Cf3, Cg3 ? ; 10. é4, Fxé4 [si 10..., Cxé4 ; 11. Fd3] ; 11. Da4+, b5 ; 12. *D*xb5+, ç6 ; 13. Db7, Cxh1 ; 14. Dxa8, Fxf3 ; 15. gxf3, 0-0 ; 16. çxd5, Dxd5 ; 17. Dxa7 ! avec avantage aux Blancs), éxd4 ; 9. çxd5, Dxd5 ; 10. Cf3, Cd6 ; 11. Cxd4, Fd7 ; 12. f3, Çxç6 ; 13. Cxç6, Fxç6 ; 14. Fé2, f5 ; 15. a4 ! (Atalik-Kotronias, 1992).

é) Une variante aiguë. Les Noirs tentent de se développer en un temps record.

f) Premier sacrifice de qualité.

g) Une étonnante position au quinzième coup. Après 15. *D*xé5+, Fé6 ! ; 16. Fxé6, 0-0 ! les Noirs récupèrent un des deux F blancs avec *avantage.*

h) J. Lautier avait certainement cette position en vue. Au prix d'une qualité et d'un pion, il peut espérer construire une dangereuse attaque sur le R noir qui, contrairement aux apparences, est peut-être moins à l'abri que le R blanc en g3. La paire de F, une force dans laquelle J. Lautier a toujours cru, est ici une arme précieuse, braquée sur le roque ennemi. On remarquera que la D noire est liée à la défense du Ca1 et que le F-D noir ne peut se développer facilement : si 16..., Fd7 ; 17. Fd3, f5 ? ; 18. Dd5+ avec gain du F, ou 17..., g6 ; 18. Dxé5 et la grande diagonale a1-h6 est ouverte au profit des Blancs.

i) Du très grand style ; ce sacrifice de T est aussi beau que logique. Avec gain de temps, le C-R part à l'assaut du R noir.

j) Forcé.

k) Si 18..., g6 ; 19. Dxé5+, f6 ; 20. Dé7.

l) Menace 20. d5 menaçant mat en g7 ainsi que 21. Fxa1.

m) Si 19..., Fd7 ; 20. d5.

n) Si 20..., Ff5 ; 21. d5, Tg8 ? ; 22. Cf7 mat. D'où cette tentative de se dégager et de mettre en liaison les T.

o) Les Blancs ont deux qualités en moins mais conservent la puissante paire de F.

p) Et non 21..., Ta-é8 ? ; 22. Cf7+, Rg8 ; 23. Cd6+, Rh8 ; 24. Cxé8, etc. Il faut parer la menace 22. Dé4.

q) J. Lautier croit plus dans la paire de F que dans la paire de T ennemie et ne craint pas l'échange des D.

r) Encore plus fort que 24. Fxa1, Txf4.

s) Récupérant une qualité.

t) Si 25..., Txf4 ? ; 26. Cé6+ et 27. Cxf4.

u) Les Blancs se retrouvent avec trois pions pour la qualité.

v) Le Ca3 est prisonnier et la menace 33. Ff5+ est mortelle.

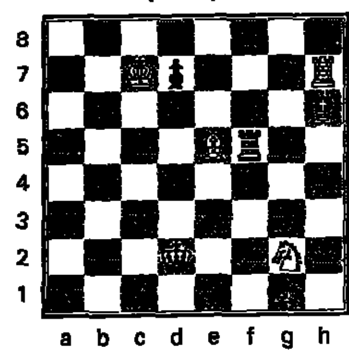
w) Car si 35..., Rç6 ; 36. ç8=D+, Txç8 ; 37. *F*xç8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1603
J. VANDIEST (1966)

(Blancs : *Rf6, Cf5, Pg4. Noirs : Rg8,* Pç3 et d3.)

1. g5, ç2 ; 2. g6, ç1 = D ; 3. Cé7+, Rf8 ; 4. g7+, Ré8 ; 5. g8 = D+, *Rd7* ; 6. Dé6+, Rd8 ; 7. Dd6+, Ré8 ; 8. Db8+, *Rd7* ; 9. Db7+, Ré8 ; 10. *Db5+, Rd8* ; 11. Cç6+, Rd7 ; 12. Ca5+, Rd8 ; 13. Dd5+, Rç7 ; 14. Db7+, Rd6 ; 15. Dé7+, Rd5 ; 16. Dé5 *mat.*

ÉTUDE Nº 1604
V.A. BRON
(1934)



Blancs (4) : Rç7, Th7, Fé5, Cg2.
Noirs (4) : Rd2, Tf5, Fh6, Pd7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Bridge

nº 1600

MIEUX QUE LES HOMMES

Cette manche, réussie au cours du match entre les Italiennes et les Australiennes au cours du championnat du monde de 1987, a reçu l'oscar de la donne la mieux jouée du tournoi.

♠ R 10 4
♥ V 10 3 2
♦ 8 2
♣ A D 7 6

Ouest : ♠ 6 ♥ R D 9 7 6 5 ♦ 10 7 ♣ 9 8 5 3
Est : ♠ A 9 7 2 ♥ – ♦ R V 6 5 4 3 ♣ R V 4

Sud : ♠ D V 8 5 3 ♥ A 8 4 ♦ A D 9 ♣ 10 2

Ann. : N. donn. N.-S. vuln.

Ouest *Travis*	Nord *D'Andrea*	Est *Lusk*	Sud *Capod.*
–	passe	1 ♦	contre
2 ♥	contre	passe	2 ♠
passe	4 ♠	contre	passe...

Ouest a entamé le 10 de Carreau. Luciana Capodanno a pris avec la Dame, puis elle a tiré l'As de Carreau et a rejoué le 9 de Carreau coupé par le 4 de Pique (tandis que Ouest défaussait un Cœur); ensuite la déclarante a joué *le Roi de Pique, Est a mis l'As* et a continué avec le 2 de Pique. *Comment Sud a-t-elle joué* et quel a été son raisonnement pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense?

Réponse

La déclarante savait, d'après les annonces, qu'Est n'avait pas de Cœur et qu'elle avait le Roi de Trèfle; d'au*tre part, à cause du contre* d'Est, elle était convaincue que Ouest n'avait plus d'atout et défausserait un deuxième Cœur. Elle fut donc forcée de fournir un petit Pique de sa main pris par le 10 de Pique du mort. Ensuite elle joua le... *6 de Trèfle* en espérant que, dans l'hypothèse peu probable où Est n'aurait pas le Valet, elle mettrait le Roi. Est fit la levée avec le Valet et rejoua Carreau. Luciana coupa avec le 8 de Pique, puis elle tira le Dame de Pique et le Valet de Pique. Obligée de conserver trois Cœurs (sinon un coup à blanc aurait affranchi le Valet), *Ouest dut défausser une deuxième fois Trèfle*, et le mort jeta la Dame de Trèfle :

♥ R D 5 ♣ 9 — Nord : ♥ V 10 3 ♣ A / Sud : ♥ A 8 4 ♣ 10

Luciana, qui connaissait exactement la main d'Ouest, joua l'As de Trèfle, puis le Valet de Cœur du mort pour le 4 de la main. Ouest prit avec la Dame de Cœur et dut rejouer le 5 de Cœur pour le Valet du mort et 790 points.

CHAMPIONNAT DU MONDE OPEN

Tous les quatre ans, un championnat du monde open par paires et par quatre est organisé durant la seconde quinzaine de septembre. En 1990, il a eu lieu à Genève, et cette année il se déroulera aux Etats-Unis, à Albuquerque (Nouveau-Mexique), du *16 septembre* au 1er octobre, avec des centaines de participants sélectionnés dans le monde entier.

En 1990, cette compétition a été une déception pour les Français, notamment dans l'open par quatre où les équipes françaises n'ont pas eu beaucoup de chance, comme le montre cette donne :

♠ 5 4
♥ R 7 6 4 3 2
♦ A R 8
♣ 8 4

Ouest : ♠ D V 10 9 2 ♥ A V 10 8 5 ♦ 2 ♣ R 3
Est : ♠ R 7 ♥ D 9 ♦ 10 6 ♣ V 10 9 7 6 5 2

Sud : ♠ A 8 6 3 ♥ – ♦ D V 9 7 5 4 3 ♣ A D

Ann. : E. donn. Pers. vuln.

Ouest Hackett	Nord Palau	Est Monachan	Sud Solari
–	–	passe	1 ♦
3 ♣	passe	3 ♦	contre
4 ♠	5 ♦	passe	passe
contre	passe	passe	passe

(3 ♣ : bicolore de mineures).

Paul Hackett, en Ouest, ayant entamé le 2 de Carreau, le déclarant a pris avec le Roi (sur lequel Est a fourni *le 6), puis il a joué le 5 de Pique* couvert par le Roi d'Est. *Comment Solari, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense?

Note sur les enchères

La surenchères de « 3 Trèfles » promettait un bicolore de majeures, et la réponse de « 3 Carreaux » laissait le partenaire choisir cette majeure.

A l'autre table, voici le déroulement du coup :

Ouest *Multon*	Nord *Jason*	Est *Hassan*	Sud *Justin*
–	–	3 ♣	3 ♦
3 ♠	4 ♥	passe	5 ♦
passe	6 ♦	passe	passe...

Ouest (Multon) entama le Roi de Trèfle dans la couleur du partenaire, et Justin réussit sans difficulté ce PETIT CHELEM A CARREAU...

Philippe Brugnon

DÉCOUVERTE

Istanbul Art déco

Istanbul, aujourd'hui, a d'autres sujets de préoccupation que de se soucier de son passé Art déco *qui, pourtant, avait* fleuri avec bonheur *quand l'Europe venait* ici flirter avec *l'orientalisme du* Bosphore. Visite à une mode encore très reconnaissable.

Hommes d'affaires, poètes du monde, ambassadeurs, jeunes fiancés ou officiers en congé, un jour ou l'autre ils se retrouvaient là, dans cette grande Brasserie du départ, où Constantinople déployait ses derniers fastes. Ensuite, dans la voiture-restaurant de l'Orient Express, le champagne versé à flot dans les coupes Lalique leur réapprendrait les saveurs familières et l'embrasement d'or sur le Bosphore ne serait plus qu'un chromo, relique d'un improbable voyage. Mais déjà, dans cette gare fin de siècle aux larges baies vitrées teintées de rouge, de jaune et de vert, il suffisait de contempler les boiseries aux formes oblongues pour se sentir en presque Europe. Boursouflée d'Art nouveau, vivifiée par tous les courants et les styles, la capitale de l'Empire malade se posait, comme Bruxelles ou Barcelone, en ville ouverte sur le monde.

Aujourd'hui, on a construit une station-service devant les fenêtres de la gare. Quant au pont de Galata, qui flottait au cœur de la ville avec toute la nonchalance de la Belle Epoque, il a été remplacé par une passerelle en béton qui se dispense de toute courbe inutile. *Comment en serait-il autrement ?* Sainte-Sophie, qui peut s'enorgueillir d'autres quartiers de noblesse, est mitée par le salpêtre, et la Mosquée bleue s'enlise dans les réparations. Hors des monuments qui racontent les splendeurs de Constantinople et de Byzance, s'il reste un peu d'argent dans les caisses, on tentera plutôt de sauver les pittoresques maisons de bois dont raffolent les touristes, toujours étonnés par cette ville qui sacrifie son histoire sans qu'une quelconque loi Malraux vienne y mettre le hola ! au présent de la vie. Mais que valent quelques témoignages du siècle quand on a passé mille ans ?

Il faut donc s'armer de courage pour partir à la découverte de ce qui reste à Istanbul du mouvement Art moderne et Art déco. Il serait vain de chercher le clinquant et les mille précautions dont les villes, qui n'ont rien d'autre, entourent la moindre façade anciennement moderne. Istanbul n'est pas Miami et Cihangir, son *ocean drive*, n'a pas encore connu les bonneurs de la restauration. Il faudra lire les manifestes sous la poussière des façades, malgré les vitres cassées et les corniches arrachées d'un Orient qui brinquebale.

Qu'importe ? On n'en sera que plus émerveillé de découvrir, dans le grand fatras de styles, néo-classique, ottoman, gothique ou germanique, dont la ville s'est parée quelques années avant la première guerre mondiale, ces gestes sans frontières d'architectes pleins d'élan pour tordre la matière et afficher leur audace. Echange de bons procédés : verriers, ébénistes, maçons ou décorateurs, les Français, les Espagnols et les Italiens se délectaient jusqu'à saturation des arabesques d'Orient. Le café turc, ouvert sur la Canebière à Marseille, faisait la joie des visiteurs en transit. Constantinople pouvait bien s'amarrer, un temps, aux quais de l'Europe.


E. CALIKOGLU/SIPA PRESS

Raimondo D'Aronco incarna la version officielle de l'art moderne ottoman

Elle le fit avec d'autant plus de facilité que les nations d'Occident étaient toutes présentes, prêtes à se disputer les dépouilles de l'empire en déclin. Elles avaient en général élu domicile à Beyoglu, dans la ville dite nouvelle, où elles imposaient leur goût. C'est donc sur l'artère centrale de ce quartier, Istiklal Caddesi (la rue de l'Indépendance) qui relie, tramway et chaussée piétonne à l'appui, Galatasaray à Taksim, que l'on trouve aujourd'hui les plus beaux témoignages de l'Art nouveau.

Une vieille histoire en réalité. Au nord de la Corne d'Or, les habitants avaient toujours été d'ailleurs. Des Levantins, venus de tout le bassin méditerranéen. Tout au bas de la colline, à Galata, c'était même, depuis le Moyen Age, la ville génoise, avec ses ruelles, son linge aux fenêtres et son rempart. Il était normal que la cité, débordant de toutes parts, projette dans la même direction son avenir cosmopolite. L'occasion était trop belle : les anciennes demeures avaient été très endommagées par le tremblement de terre de 1894. Cette avenue en chantier pouvait endosser toutes les audaces.

Le Pera Palas, où descendaient les passagers de l'Orient Express, est à quelques mètres. Ses fresques et ses colonnes, plutôt dans le style nouille, sont désormais ensevelies dans des ruelles mal famées, livrées à la nuit tombée aux dames de la vie. Mais à l'époque, entre les cafés et les grands magasins, les matelots en goguette venaient plutôt ici reluquer les élégantes vêtues comme à Vienne, et l'on croisait sur les trottoirs tout ce que le pays rassemblait de négociants, d'armateurs et de diplomates attirés par les Balkans. On s'extasiait sur le « tunnel », où grimpait un ascenseur, construit en 1876 par un ingénieur français, qui laissait présager ce que serait, un jour, un métro calqué sur celui de Paris. Oui, cette rue-là était vraiment une vitrine de la modernité ottomane.

C'est de ce grand brassage des nations, des marchandises, des idées, des techniques et des modes qu'est né, à Constantinople comme ailleurs, le mouvement Art moderne. Il n'eut plus, ensuite, qu'à se répandre tout le long du Bosphore et sur les îles au Prince, dans ces résidences d'été que faisaient construire les étrangers les plus fortunés. Infinies variations, façon Riviera, sur les encorbellements et les dentelles de bois du style ottoman traditionnel...

On s'arrête forcément, toujours sur Istiklal, devant un édifice qui ne dépareillerait pas, avec ses rubans de pierre et ses balcons hérissés de tournesols en fer forgé, sur le Paseo de Gracia, à Barcelone. Au rez-de-chaussée, un marchand de jeans attend les clients sous une sono saturée, sans se soucier des énergumènes qui viennent régulièrement dessiner la façade. Etrange maison Botter, construite pour le maître tailleur du Sultan par celui qui incarna la version officielle de l'Art moderne ottoman, Raimondo D'Aronco.

Car très vite, le mouvement a gagné aussi les élites de l'empire. Elles avaient trop le souci de paraître à la page pour ignorer un goût en pleine révolution. Abdulhamid II montra lui-même l'exemple, entraînant du même coup tout son aréopage de pachas et de courtisans. Il prit ainsi très officiellement Raimondo D'Aronco, droit venu d'Italie du Nord, comme architecte impérial. Mieux : il lui confia l'embellissement de Yildiz, son palais préféré.

Les guides ont perdu l'habitude de mentionner cette ultime résidence du Sultan. Cela fait si longtemps qu'elle est en restauration... Officiellement, l'accès au palais est toujours interdit, et seule reste ouverte, puisqu'elle accueille un musée, l'ancienne manufacture de porcelaine, Belle Epoque en diable avec ses murs badigeonnés de vert tendre festonné de blanc.

On parvient facilement à tromper la nonchalance du gardien, et l'on pénètre alors dans un parc mystérieux où les herbes folles ont recouvert fontaines, cascades et rocailles asséchées. Errance entre les cèdres, fausses perspectives et vrais frissons : le Sultan rouge, qui aimait avoir peur au point de se faire lire jusqu'à tard dans la nuit les romans de Conan Doyle, y passait ses soirées. Il préférait cette mise en scène rococo aux fastes trop évidents de Dolmabahçe, pourtant construit quelques décennies plus tôt pour donner, déjà, aux visiteurs une image occidentale de la Sublime Porte. Pour avoir un palais tout à fait contemporain, Abdulhamid demanda à D'Aronco de construire entre les pavillons plus anciens une bibliothèque, un kiosque et un jardin d'hiver, dont la porte bat aujourd'hui aux quatre vents...

Toute pimpante, en revanche, est la mosquée rencontrée à la sortie de ces pérégrinations clandestines. Ainsi que la fontaine aux ablutions qui la jouxte, elle porte aussi la marque de D'Aronco. Car l'Art moderne fut également adopté par les congrégations religieuses. Dans la foulée, le même architecte fut ainsi mis à contribution par les derviches tourneurs avant de signer un tombeau dans le cimetière de Fatih, surréaliste entrelacs de ferrailles qui flanque la mosquée du sultan Mehmet. Un artiste européen au service de l'islam : belle leçon d'ouverture dans une ville tentée aujourd'hui par l'intégrisme.

Mais pour ces maîtres d'ouvrage-là, D'Aronco se fit plus discret, plus épuré. Il amorça ainsi, avant de repartir pour son Italie natale, la transition vers l'Art déco. Formes géométriques et angles biseautés, Sauvage après Gaudi : la ville a emboîté le pas avec encore plus de vigueur. Cette fois, elle retrouvait ses racines, puisque tout redevenait géométrie. Interdits par l'islam de toute allusion figurative, les architectes des sultans ne connaissaient pas d'autre art de composer l'espace. Il est des frontons, dans la cour de la mosquée de Soliman le Magnifique, dont la rigoureuse discrétion ferait la joie du plus intransigeant des modernes. Sinon le grand architecte du seizième siècle obsédé par Sainte-Sophie, précurseur de l'Art déco...

Mais là encore ce sont les Levantins, et plus précisément les Grecs, qui jouèrent les intermédiaires. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, ils étaient encore 600 000, pour la plupart boutiquiers ou artisans. L'art de tailler la pierre était chez eux une tradition dont se souviennent encore avec émotion ceux qui ont dirigé des chantiers à cette époque. Les maîtres n'avaient qu'à parler pour que les projets prennent forme. L'architecture la plus créative pouvait donc compter sur l'artisanat local.

Or les Grecs étouffaient dans les limites de la ville. Ils s'installèrent donc peu à peu dans les lotissements de Cihangir, sur les collines qui surplombent le détroit, à deux pas des boulevards où se nouaient les affaires. Et comme ils voulaient des demeures dernier cri, ils demandèrent à leurs maçons d'adapter à l'esprit turc cette esthétique aux formes simples, débarrassée de toute ornementation inutile, qui faisait fureur dans toutes les capitales à la même époque. Et c'est ainsi que prit corps, en quelques décennies, au-dessus des cyprès et des minarets des mosquées, un quartier art déco étonnamment homogène.

On ne vient guère s'y promener aujourd'hui. On n'y habite pas davantage. Pour la plupart abandonnés dans les années 60 par leurs occupants grecs à la suite des crises chypriotes, les immeubles sont restés longtemps inoccupés et le quartier doit essentiellement à sa situation, à quelques pas du centre et déjà face au bleu de la mer, son regain actuel de faveur auprès des intellectuels et des jeunes bourgeois stambouliotes. On ne saurait après tout s'en plaindre : il flotte dans ces rues, silencieuses en comparaison de la grande agitation qui règne ailleurs, tant de fantômes d'un Empire qui ne voulait pas mourir.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis André

ARCHITECTURE

L'Italien du sultan

C'est un fils de l'Europe, de ses brassages et de ses tensions. Né en 1857 à Udine d'une famille de sept enfants, Raimondo D'Aronco s'est formé seul, abandonné par son père à quatorze ans sur les chantiers de Gratz, en Autriche. Etudes à l'Académie de Venise, premiers projets à Milan et à Turin, influencés par ce style « Sécession » qui modèle alors les capitales d'Europe centrale : dans son pays, D'Aronco s'affirme comme un enfant terrible, un de ces architectes en réaction contre l'académisme néoclassique qui triomphe, à la même époque, dans les villes d'Italie du Nord.

En 1893, il reçoit sa première invitation du sultan : ce dernier lui propose de venir imprimer sa modernité à la grande Exposition nationale d'agriculture et d'industrie prévue l'année suivante. Commande annulée pour cause de tremblement de terre.

Ce n'est que partie remise. En 1896, D'Aronco est nommé architecte impérial à Constantinople. Il installe son studio à Pera, reçoit le titre de bey, et multiplie les projets : fontaines, bibliothèques, tombeaux, portes, palais et résidences d'été, dont la plus célèbre est celle qu'il construit à Thérapie pour l'ambassadeur d'Italie.

Car, installé à demeure à Constantinople, D'Aronco réussit à ne jamais couper les ponts avec l'Italie. Ainsi, c'est par courrier qu'il expédie ses instructions et ses dessins pour l'Exposition universelle des arts décoratifs qui se tient à Milan en 1902. L'année d'après, il est chargé de l'Exposition régionale d'Udine, sa ville d'origine. Il s'affirme ainsi comme l'un des maîtres du style Liberty, variante locale du mouvement moderne.

La chute d'Abdul Ahmid, déposé par les Jeunes Turcs en 1908, met fin à sa période ottomane. D'Aronco revient dans son pays, se fait élire député, signe la mairie d'Udine, relativement conventionnelle. En réalité, il supporte mal d'être ainsi confiné dans ses frontières et ne construit plus d'œuvre marquante jusqu'à sa mort à San-Remo, en 1932.

J.-L. A.

▶ **Manfredi Nicoletti, D'Aronco, *L'architettura Liberty*, Editori Laterza, 254 pages.**

